LE DEVOIR

fais ce que dois

Dans les Laurentides
sur le chemin de Ste-Adèle à Ste-Marguerite
LE RESTAURANT Nicky
GRILLADES
FRUITS DE MER
Sortie 69 de l'autoroute Réservations: 1-228-2426

Vol. LXIX - No 52 | Neige intermittente. Accumulation de 3 à 5cm. Maximum −5. | Montréal, vendredi 3 mars 1978 | Férie | 25 CENTS

Le gouvernement somme Tom Cossitt de remettre des documents secrets

Le doigt accusateur, M. Trudeau à reproché à M. Cossitt hier de nuire au travail de la GRC et, partant, d'aider les ennemis de la nation, en ayant en sa possession des documents secrets supposément volés à la GRC. (Téléphoto CP)

OTTAWA (PC) — Le gouvernement, en la personne du solliciteur général, M. Jean-Jacques Blais, a sommé hier le député conservateur de Leeds, M. Tom Cossitt, de remettre à qui de droit les documents secrets qu'il prétend avoir en sa possession et qui auraient été dérobés à la Gendarmerie royale du Canada.

Après avoir informé M. Cossitt qu'il pouvait être mis en état d'arrestation pour simple possession de ces documents. M. Blais a laissé entendre par la suite à des journalistes qu'il était peu probable que le gouvernement ne passe aux actes avant la reprise de la séance des Communes d'aujourd'hui.

Tandis que se déroulait aux Communes le débat qu'il avait amorcé, M. Cossitt filait à l'anglaise sans donner à quiconque la moindre indication de ses intentions.

M. Cossitt avait affirmé devant ses collègues des Communes que des documents qu'il avait pu consulter chez M. Blais et chez le directeur des services de sécurité de la GRC, M. Michael Dare, montraient qu'il avait raison de parler de financement par l'URSS de mouvements terroristes au Canada.

Chronologiquement, voici ce qui s'est passé aux Communes hier pour bouleverser l'horaire habituel:

- Invoquant une question de privilège, M. Cossitt s'est plaint en Chambre que MM. Blais et Dare, en se rendant à son bureau du Parlement, s'étaient rendu coupables d'intimidation à son égard et que ses privilèges de député avaient été ainsi violés;
- plusieurs députés conservateurs et néo-démocrates ont opiné dans le sens de sa déclaration;
- le premier ministre, M. Trudeau, a fait remarquer que M. Cossitt, en se servant de documents volés, contrecarrait la GRC dans son travail de surveillance de la sécurité nationale, et qu'il aidait ainsi les ennemis de la nation;
- le gouvernement a suggéré que les documents soient confiés jusqu'à lundi au président de la Chambre, M. James Jerome, mais un député conservateur, M. Eric Neilson, a souligné que M. Jerome pourrait de cette façon être accusé de complicité après le fait s'il était prouvé que les documents étaient volés;
- M. Blais a posé un ultimatum à M. Cossitt, lui donnant jusqu'à midi aujourd'hui pour prendre une décision. M. Blais a précisé d'autre part qu'il ne passerait pas aux actes tant que le président, M. Jerome, n'aurait pas rendu de décision préliminaire sur la question de privilège soulevée par M. Cossitt;
- après deux heures de débat, M. Cossitt a informé la Chambre que son bureau avait été cambriolé. M. Jerome, à cette affirmation, a souligné qu'il n'avait jamais autorisé de fouille ou de perquisition d'un bureau de député;
- En compagnie de son confrère Elmer MacKay, député de Central Nova, M. Cossitt a quitté les Communes en laissant entendre qu'il allait de ce pas consulter son avocat. Même si de l'avis de M. Blais le député de Leeds est en possession des documents dont il a parlé, M. Cossitt a refusé de confirmer ce fait aux journalistes;
- M. Blais a expliqué que ces documents étaient de fait un dossier de 60 pages environ traitant des agissements d'agents étrangers au Canada. Il n'a pas précisé s'il s'agissait d'un document original ou d'une copie, mais a déclaré que M. Cossitt avait également en sa possession des extraits d'un autre document.

Aux journalistes de la colline parlementaire, M. Blais a déclaré que M. Cossitt pouvait collaborer avec le gouvernement en confiant ces documents au président, M. Jérome, du moins jusqu'à ce qu'il soit possible de déterminer si ses privilèges de député ont véritablement été violés.

Le Solliciteur général a d'autre part laissé entendre que le gouvernement pourrait chercher à obtenir l'émission d'un mandat de perquisition pour forcer M. Cossitt à remettre ce fameux document aux autorités s'il refusait de coopérer.

M. Blais a précisé qu'il s'agissait d'une part de rentrer en possession de ce document, et d'autre part de mettre fin aux fuites de renseignements dont la GRC est victime. Il n'a pas précisé si les soupçons du gouvernement visaient un individu en particulier ou encore si le gouvernement entendait agir avant la reprise de la séance d'aujourd'hui.

Le solliciteur général a ajouté que M. Jerome avait déjà accepté de garder les documents en sa possession de façon à éviter une confrontation entre M. Cossitt et le gouvernement.

Les membres de l'opposition ont fait valoir pour leur part que le gouvernement cherchait à intimider M. Cossitt avant que ce dernier ne puisse consulter un avocat, comme il en avait exprimé l'intention.

Le premier ministre, M. Trudeau, a souligné que le document portait sur les agissements d'agents étrangers au Canada et contenait des renseignements obtenus de nations amies. Il est regrettable, a déclaré M. Trudeau, qu'un député ne veuille pas rendre au gouvernement un document secret qui a été volé aux autorités, et il a prié M. Cossitt de se plier dans les plus brefs délais aux exigences du gouvernement.

au sommaire

- Nuages noirs sur le Livre blanc: un éditorial de Michel Roy
- Les honoraires de l'architecte Taillibert: un commentaire de Jean-Claude Leclerc
- La course à l'obstacle du "sommet" de Bonn: un commentaire de Georges Vigny — *page 4*
- Sogena détient la plus importante créance de Dupuis Frères — *page 25*
- Ottawa a puisé $706 millions dans ses réserves et emprunte $750 millions aux USA pour soutenir le dollar — *page 27*

L'architecte Taillibert devra se contenter de $6.8 millions

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — Cette longue histoire sans fin des honoraires professionnels de l'architecte Roger Taillibert approche de son dénouement. Au lieu des quelque $40 millions dont il fut question pour la conception des installations olympiques, le Québec proposera moins de $7 millions à l'architecte parisien.

C'est ce qu'a révélé hier le premier ministre Lévesque dans sa conférence de presse hebdomadaire, précisant bien sûr que la proposition québécoise pourra toujours être contestée par M. Taillibert.

La proposition transmise à M. Taillibert est la suivante. Aux $4 millions déjà versés, Québec ajouterait la somme de $2,654,000. Il s'agit d'une offre de règlement final. Notons qu'en plus il faut considérer une somme de $200,000 pour des frais de dépenses qui sera versée à l'architecte. Enfin, une provision de $960,000 est constituée pour des études techniques sur la toiture du stade olympique.

Rappelons que les services de M. Taillibert avaient été retenus par le maire Jean Drapeau pour la conception du stade olympique, du hall de natation, du vélodrome, bref de l'ensemble du parc olympique de la rue Sherbrooke. L'engagement de cet architecte avait soulevé un tollé de protestation particulièrement de la part des professionnels canadiens. Malgré cela, M. Taillibert demeura le concepteur des installations olympiques même s'il dut accepter de travailler de concert avec des professionnels québécois.

Les honoraires payables à M. Taillibert furent longtemps l'objet d'un véritable mystère. On découvrit en fin de compte qu'aucun contrat ne liait les parties parce qu'on ne s'était jamais entendu sur un quantum quelconque. Compte-tenu de l'augmentation sans cesse croissante des coûts de construction des installations olympiques et du fait que les honoraires exigés par l'architecte étaient basés sur un pourcentage de ces coûts de construction, on en est arrivé à un montant de près de $40 millions.

En prenant en main le dossier olympique, le gouvernement Lévesque

Page 6: Roger Taillibert

Une année cruciale pour M. Gierek

1) Un nouveau dégel ?

par Manuel Lucbert
Le Monde

VARSOVIE — Un soir d'hiver à Varsovie. Dans les ruelles de la vieille ville sans circulation automobile le silence n'est troublé, de temps à autre, que par le vrombissement lointain d'un moteur d'autobus. La neige des derniers jours, qui recouvre par plaques irrégulières les jardins et les toits des maisons, amortit les échos de l'activité humaine. Dans la nuit noire, la lueur jaune des réverbières accentue le caractère théâtral de ce décor figé.

Ce calme étrange est trompeur. Varsovie est une scène aux mille personnages sans cesse en mouvement. Ce n'est pas un hasard si le théâtre est ici une véritable passion nationale.

La "pièce" qui se joue dans le petit appartement coquettement arrangé où nous nous trouvons n'est inscrite à aucun programme officiel. Le public est pourtant relativement nombreux: une soixantaine de jeunes gens, des étudiants pour la plupart, se pressent dans deux pièces exiguës. Certains, assis à même le sol, tiennent sur les genoux un carnet sur lequel ils s'apprêtent à prendre des notes. Ils ne sont pas venus ici pour se divertir, mais pour apprendre.

La réunion est l'un des cours organisés par l'"*Université volante*". Le conférencier, ce soir, est Adam Michnik, l'un des principaux animateurs du Comité d'autodéfense sociale (KORK.S.S.) et du Mouvement démocratique, créés l'automne dernier pour prendre le relais du Comité de défense des ouvriers (KOR), porte-parole de l'opposition après la crise de juin 1976. Thème traité: "*L'histoire politique de la République populaire de Pologne.*" D'autres leçons sont données sur des questions économiques, philosophiques, littéraires. Parmi les professeurs de cette Université parallèle, on trouve, côte à côte, des intellectuels catholiques, comme M. Bohdan Cywinski, rédacteur en chef de la revue *Znack*, et marxistes, comme l'économiste Tadeusz Kowalik ou le sociologue Jan Strzelecki, toujours membre, à notre connaissance, du parti ouvrier unifié au pouvoir.

Avec cette initiative, patronnée depuis peu par une association des cours scienti-

Voir page 10: Année Cruciale

Smith signe un accord avec les Noirs modérés

SALISBURY (AFP) — Le "pouvoir noir" en Rhodésie à la fin de l'année est désormais une perspective réelle — et menaçante pour certains Blancs — après l'annonce, hier à Salisbury, d'un accord constitutionnel entre le gouvernement de M. Ian Smith et trois partis nationalistes noir modérés.

Cet accord, qui doit être officiellement signé ce matin, intervient après trois mois de négociations entre M. Smith et ces trois partis: le Conseil national africain unifié (UANC) de l'évêque Muzorewa, l'aile intérieure du Conseil national africain (ANC) dirigé par le révérend Sithole, et l'Organisation des peuples unis du Zimbabwe (ZUPO), du chef Jeremiah Chirau.

Aux termes de cet accord, la Rhodésie passera formellement au "pouvoir noir" le 31 décembre ou même avant cette date. Le pays sera dirigé par un gouvernement intérimaire consistant en un conseil d'État, où les Noirs domineront, et un conseil des ministres ou Blancs et Noirs seront paritairement représentés.

Une discussion de dernière minute portant sur le rôle du Parlement durant la période intérimaire a marqué les négociations d'hier, a-t-on appris de source proche des négociateurs: les délégations noires souhaitaient que le Parlement, ou la majorité appartient aux Blancs, soit suspendu durant cette période intérimaire. Le gouvernement s'est opposé à ce souhait, affirmant que le Parlement actuel serait nécessaire pour légiférer durant la transition vers le pouvoir noir.

En outre, précise-t-on de même source, une impasse a failli bloquer les négociations, lorsque M. Smith a refusé d'abandonner sa charge de premier ministre durant la période intérimaire.

Un communiqué détaillé sur l'accord a été publié dans la soirée, pour éclaircir

Voir page 6: La Rhodésie

Le filibuster de l'amiante

Le PQ entend échapper au piège du bâillon

par Jean-Claude Picard

QUÉBEC — Au rythme où va le débat et à se fier aux intentions de l'opposition, le gouvernement québécois devra s'armer de patience et user de tous les trucs de la procédure parlementaire s'il veut éviter d'avoir recours à la motion de clôture pour faire adopter sa politique de l'amiante par l'Assemblée nationale.

En effet, après une vingtaine d'heures consacrées à l'examen de cette politique, dans le cadre du débat de deuxième lecture sur le projet de loi 70 créant la Société nationale de l'amiante, il devient de plus en plus clair que tous les partis d'opposition s'objecteront farouchement à ce qui constitue le coeur même de l'intervention gouvernementale, soit l'achat de l'Asbestos Corporation.

Déjà cette opposition, qui, tout au long de la dernière session, s'est fait une spécialité de retarder par tous les moyens des réformes dont elle convenait pourtant de l'urgence, comme celle de l'assurance-automobile par exemple, aura employé toute cette semaine de débats parlementaires à défendre une notion purement dilatoire qui visait à retarder de six mois tout débat sur cette question.

Cette motion, qu'avait présentée mardi l'Union nationale et qui avait reçu l'appui de toutes les autres formations d'opposition, a finalement été rejetée hier soir par la majorité gouvernementale mais on devait aussitôt indiquer, alors que le chef intérimaire des libéraux, M. Gérard-D. Lévesque, amorçait le véritable débat de deuxième lecture, que la lutte se fera désormais en commission parlementaire et que c'est au moment de l'examen article par article de ce projet de loi que reprendra le filibuster.

Cette fois-ci cependant et contrairement à ce qui s'est passé l'an dernier lors de l'adoption de la Charte de la langue française et de la réforme de l'assurance-automobile, il semble que le gouvernement soit prêt à "endurer" l'opposition tout le temps qu'elle voudra et soit déterminé à ne pas avoir recours à la clôture pour faire adopter son projet de loi.

"La session est encore jeune. Nous allons prendre tout le temps qu'il faudra pour examiner ce projet de loi et nous allons combattre l'opposition sur son terrain, en pourfendant chacun de ses arguments", d'indiquer hier un des principaux responsables de la stratégie parlementaire du gouvernement.

Il semble en effet que, du côté péquiste, on ait enfin compris que l'opposition tire un intérêt politique de première importance à obliger le gouvernement à imposer la clôture pour l'adoption de réformes majeures mais impopulaires dans certains secteurs de la société, telles les lois 101 et 67.

Ainsi que l'ont illustré au cours des derniers mois plusieurs discours publics des ténors libéraux et unionistes, on tire habilement profit de ce côté de la Chambre de ces motions de clôture et on se sert de tels gestes pour justifier de violentes attaques contre le gouvernement au chapitre des libertés démocratiques, de la libre entreprise et des droits des citoyens en général.

Aussi, l'équipe péquiste est-elle déterminée cette fois-ci, à ne pas tomber dans le piège qu'on lui tend pour la troisième ou quatrième fois depuis son arrivée au pouvoir et de prendre tout le temps qu'il faudra pour faire adopter ce projet de loi.

Ce dernier, qui avait été déposé à l'Assemblée nationale l'automne dernier, crée une société gouvernementale qui a pour but "la recherche, le développement et l'exploitation de gisements d'amiante, y compris la mise en marché de la production, toute activité de nature industrielle, manufacturière ou commerciale reliée directement ou indirectement à la transformation de la fibre d'amiante."

Plus concrètement, ce projet de loi donne le pouvoir à la Société nationale de l'amiante d'acheter la compagnie Asbestos Corporation, majoritairement contrôlée par le géant américain General Dynamics, et de conclure avec les autres firmes exploitant au Québec cette richesse naturelle des ententes dans le secteur de la transformation.

Or l'opposition, si elle se dit en accord avec les objectifs généraux de la politique gouvernementale, soit l'augmentation du pourcentage de transformation de la fibre et la maximisation au bénéfice des Québécois des profits engendrés par l'exploitation de cette richesse naturelle, qui a toujours été laissée aux étrangers, est toutefois farouchement opposée à ce que la réalisation de ces objectifs passe par l'achat de l'Asbestos Corporation.

Pour le chef intérimaire des libéraux, il s'agit là d'un geste "mal pensé, improvisé, voire même anti-démocratique". Pour lui, il n'est pas du tout nécessaire de dépenser $200 ou $300 millions à acheter cette compagnie et le gouvernement serait mieux avisé d'utiliser cette somme à la mise sur pied d'une véritable politique de transformation et de créer concrète-

Voir page 6: L'amiante

Le cercueil de Charlie Chaplin a été volé

CORSIER-SUR-VEVEY, Suisse, (Reuter-AFP) — Le cercueil de Charlie Chaplin a disparu de la tombe du petit cimetière de Corsier-sur-Vevey où "Charlot" a été inhumé le 27 décembre dernier, deux jours après sa mort.

La police pense que le cercueil a été volé dans la nuit de mercredi à jeudi. Elle ignore s'il s'agit d'un "rapt macabre ou si c'est l'oeuvre de fous".

C'est en arrivant à son travail hier après-midi que l'employé du cimetière de la commune, qui domine le lac de Genève, a découvert la disparition du cercueil.

Au manoir de Ban, où Charlie Chaplin s'est éteint le jour de Noël à l'âge de quatre-vingt-huit ans, un domestique a confié hier soir à l'agence Reuter que "lady Chaplin était bouleversée". "Nous le sommes tous, a-t-il dit, et nous nous demandons pourquoi ceci arrive à un homme qui a tant donné à l'humanité".

De sources proches de la police, on n'exclut pas la possibilité que les voleurs réclament une rançon en échange de la restitution du cercueil.

Etienne Buenzod, le fossoyeur du village qui avait creusé la tombe au lendemain de Noël, a indiqué qu'Oona, la veuve de Chaplin aurait très bien pu découvrir la profanation car elle se rend presque tous les jours au cimetière.

"La première chose que j'ai remarquée en arrivant au cimetière, c'est de la terre fraîchement remuée près de la grille, a-t-il raconté. Puis j'ai remarqué de la terre sur le gazon et finalement un tas de terre près de la tombe de Chaplin. J'ai d'abord pensé qu'un maçon était venu préparer une pierre tombale. Mais en m'approchant, quand j'ai vu la tombe vide, je me suis senti terriblement triste. Je me suis dit à moi-même: 'Même dans la mort il n'y a pas de repos éternel'".

Les policiers se demandent comment les voleurs ont pu amener un véhicule dans le cimetière au milieu de la nuit — le fossoyeur a indiqué avoir remarqué des traces de pneus — remuer la terre et charger le cercueil sur le véhicule sans crainte de se faire remarquer par les habitants de deux villas jouxtant le cimetière.

Hier soir, le petit cimetière était désert. La tombe a été rebouchée et une douzaine de bouquets de fleurs repiqués sur la terre fraîche.

La petite croix de bois avec pour seule inscription "Charlie Chaplin" n'est plus là. Le fossoyeur a précisé que les voleurs ne l'avaient pas emmenée mais que les policiers l'avaient emportée dans l'espoir d'y découvrir des empreintes digitales.

Voir page 6: Charlie Chaplin

chez VITO
Cuisine Italienne authentique
La meilleure cave à Montréal
ATMOSPHÈRE, TRADITION, EXCELLENCE
735-3623
5412 Côte des Neiges
Montréal

à surveiller

Lundi 6 mars

John Laing touchera les grandes orgues de la cathédrale Christ Church, angle Ste-Catherine et University, à 12 h 30. L'entrée est gratuite et la musique de Bach est au programme.

•

Le ministre des Richesses naturelles, M. Yves Bérubé, prend la parole cet après-midi devant les délégués au congrès de la Prospectors and Developers Association, à Toronto.

•

Le directeur de l'école des Hautes Etudes commerciales de Montréal, M. Pierre Laurin, est l'invité de l'Association des hommes d'affaires canadiens-italiens du Québec qui se réunissent à 18 h à l'hôtel Reine-Elizabeth. M. Laurin prononcera une causerie intitulée: "L'économie d'aujourd'hui... c'est quoi?"

•

A la librairie de l'Editeur officiel du Québec, au complexe Desjardins, la présidente du Conseil du statut de la femme, Mme Laurette Champigny-Robillard, et l'Editeur officiel du Québec, M. Charles-Henri Dubé, procèdent au lancement du livre "La condition économique des femmes au Québec", sous la présidence de Mme Lise Payette, ministre responsable du Conseil du statut de la femme.

•

A 19 h 30, à la polyvalente Emile Nelligan, au 4750 Henri-Julien, le ministre délégué au haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, M. Claude Charron, rencontrera les citoyens de Montréal pour leur parler des grands objectifs de son livre vert sur les loisirs.

•

C'est ce soir à 19 h 30, à la maison de la Croix-Rouge, au 2170 ouest boulevard Dorchester, que débutent les cours de soins au foyer offerts par la Croix-Rouge. Les frais d'inscription sont de $5.

•

A 20 h, à l'église Saint-Yves, rue Triquet à Sainte-Foy, dans le cadre des "Lundis de Saint-Yves", le Dr Georges-Albert Bergeron prononcera une conférence intitulée "Le stress et la vie moderne". L'entrée est libre.

Mardi 7 mars

Informatech France-Québec, centre de traitement et de diffusion de l'information scientifique et technique de langue française, organise au salon Mont-Royal de l'hôtel Bonaventure un colloque sur l'aéro-ionisation, auquel participeront deux personnalités françaises, le Dr Rager et M. G. Dusailly.

•

L'invité à la réunion hebdomadaire de la Chambre de commerce de Montréal aujourd'hui sera le président général de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, Me Claude Paquette, qui parlera de "La commission scolaire dans le contexte économique, social et politique."

Mme Madeleine Ryan est l'invitée aujourd'hui de la Société d'étude et de conférences, section de Montréal, à 13 h 30, à l'auditorium de la Banque Royale du Canada, place Ville Marie, elle intitulera sa causerie: "Illusion et réalité de l'engagement."

•

À 17 h, au salon F du restaurant Sambo, rue Sherbrooke est, les grévistes de CJMS organisent leur défilé de mode "annuel". Ce sera en même temps le premier défilé de mode des vêtements de Tricofil.

•

Ce soir encore, à 19 h 30, M. Claude Charron, ministre délégué au haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, s'entretiendra avec les citoyens de l'ouest de Montréal des grands objectifs de son livre vert. La rencontre aura lieu à l'école Émile Legault, au 2395 rue Thimens, à Ville Saint-Laurent.

•

L'association Décision Canada, un des groupes travaillant pour un Canada uni, tiendra une réunion publique ce soir à 20 h à l'auditorium de l'école Marie-Anne, au 100 est rue Sauvé, à l'angle du boulevard Saint-Laurent. Parmi les conférenciers invités, on retrouve MM. Jean-Luc Pépin, Jean-Noël Lavoie, Vincent Prince et Laurier Lapierre.

Mercredi 8 mars

L'organisation des Femmes du Mizrachi de Montréal tient aujourd'hui un grand bazar dans le hall d'exposition de l'hôtel Bonaventure, de 10 h à 22 h.

•

Les membres du Cercle de la presse d'affaires reçoivent aujourd'hui l'ex-commissaire aux langues officielles, M. Keith Spicer, au cours d'un déjeuner-causerie à l'hôtel Quatre Saisons.

•

À 19 h 45, dans le cadre des mercredis du Carême du Sanctuaire Marie-Reine-des-Coeurs, au 5875 rue Sherbrooke est, le thème du sermon sera "Souviens-toi d'espérer".

•

Le directeur du service de génétique à l'Institut national d'études démographiques (France) donnera une conférence publique intitulée "Le généticien face au problème de l'inné et de l'acquis" à l'université de Montréal, à la salle M. 415 de l'immeuble principal.

•

Le titre de la conférence de ce soir organisée par les services culturels Sophie Barat, est: "L'architecture coloniale aux États-Unis au XVIIe siècle."

Jeudi 9 mars

C'est à 14 h 30, dans les bureaux de Clarkson Gordon et Cie que se déroule l'assemblée générale annuelle des "Jeunes entreprises du Québec Inc."

À l'occasion du 15e anniversaire des Presses de l'université de Montréal, le directeur des Presses, Mme Danielle Ros, organise une réception dans le hall d'honneur de l'université de Montréal, à 17 h.

•

Dans le cadre des conférences de la Société de philosophie de l'université de Montréal, le conférencier invité ce soir à 20 h à la salle C-2325 du pavillon des sciences sociales de l'université est M. Ernest Joos, de l'université Concordia, qui parlera de l'aliénation: fondement ontologique chez Hegel.

•

À tous les jeudis soir durant le carême, au 426 rue St-Sulpice, dans la salle paroissiale de Notre-Dame, il y a souper pénitentiel à 19 h suivi de la messe à 20 heures et de la prière au pied du St-Sacrement jusqu'à 21 h 30.

•

M. Claude Charron rencontre ce soir les citoyens de l'est de l'île de Montréal pour discuter avec eux des grands objectifs de son livre vert. La réunion a lieu à 19 h 30 à la polyvalente Antoine de Saint-Exupéry, au 5150 boulevard Robert, à Saint-Léonard.

Vendredi 10 mars

La Société des traducteurs du Québec tient à 14 h 30 à la salle Brittany de l'hôtel Mont-Royal une conférence-débat animée par M. Alexandre Covacs, chef de la division de la qualité linguistique au Bureau fédéral des traductions.

•

C'est à 14 h 30 que débute la neuvaine à Saint-Joseph animée par le père André Legault de la Congrégation de Sainte-Croix, à l'oratoire Saint-Joseph.

•

À 20 h, au centre Monchanin, 4917 rue St-Urbain, soirée de musique africaine noire avec Clotaire Moulounda du Congo, jeune chansonnier africain.

•

C'est au tour des citoyens de Laval à rencontrer le ministre délégué au haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, M. Claude Charron, pour l'entendre parler des objectifs de son livre vert sur les loisirs. La rencontre aura lieu à 19 h 30 à l'école secondaire Saint-Maxime, au 3680 boulevard Lévesque, à Chomedey.

Samedi 11 mars

La communauté Quaker de Montréal tient ce soir sa deuxième rencontre de la série "Éducation en 1978: questions fondamentales". Le titre de la discussion sera ce soir: "Comment préparer la prochaine génération? Dans quelle direction irons-nous?". La réunion se déroulera au centre Quaker, au 2196 ouest de Maisonneuve, à 20 h.

•

C'est ce soir le 20e bal annuel hongrois St-Stephen, à l'hôtel Windsor, sous la présidence d'honneur de M. et Mme Jean Chrétien.

L'article de MacLean's

Une insulte à tous les Québécois

QUÉBEC (par Bernard Descoteaux) — L'attitude d'une certaine presse anglophone à l'égard du gouvernement québécois est une insulte non seulement à celui-ci mais également à l'endroit de l'ensemble des Québécois francophones.

C'est ce qu'a déclaré hier le premier ministre Lévesque qui revenant sur l'incident provoqué plus tôt cette semaine par la revue MacLean's et le réseau CTV a soutenu que cette presse essaie tout simplement de faire croire qu'en dehors d'un tutorat étranger la société québécoise ne saurait être qu'une sorte de camp de concentration.

Au cours d'une conférence de presse hier, le premier ministre interrogé par des représentants de médias anglophones a ainsi expliqué la perception qu'il avait de l'attitude de cette presse et de l'intention poursuivie en fin de compte. Selon lui, on ne peut parler de complot, mais il y a pour sûr une sorte de front commun d'une bonne part des médias anglophones et d'opposants au gouvernement québécois actuel. Ce front commun essaie depuis 15 mois de décrire négativement chaque geste que pose ou ne pose par le gouvernement, dit-il. C'est dans ce contexte que se situe l'incident dénoncé plus tôt cette semaine.

Rappelons qu'il s'agit d'un reportage du magazine MacLean's sur la politique culturelle à venir du gouvernement québécois, ainsi que d'un reportage du réseau CTV sur le même sujet.

Soulignons que hier à Québec le journaliste auteur du reportage du MacLean's indiquait que son texte avait été manipulé par la direction de la revue qui par exemple avait coiffé l'article du titre "Projet pour un Ordre Nouveau", créant ainsi une relation directe avec une politique fasciste. On avait remplacé une phrase traitant de l'intégration des anglophones par une autre parlant de l'assimilation totale des anglophones. D'autres parties de l'article avaient été retranchées.

Réactions au rapport Martin

La FCSCQ craint un excès de centralisation des négociations

par Paule des Rivières

"Si le gouvernement applique intégralement les propositions de la commission Martin-Bouchard, à savoir la négation du rôle légitime d'employeurs des commissions scolaires et la centralisation des négociations entre les mains des contrôleurs du conseil du trésor, il est à prévoir qu'une lutte à finir s'engagera entre les leaders locaux et régionaux et l'establisment gouvernemental".

C'est en ces termes non-équivoques que le président de la Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ), M. Claude Paquette, a présenté la réaction défavorable de son organisme aux suggestions contenues dans le rapport Martin-Bouchard.

La commission d'étude et de consultation sur la révision du régime de négociations collectives dans les secteurs public et para public déposait son rapport le 22 février dernier. C'est avant tout le pouvoir que la commission propose d'accorder au conseil du trésor du gouvernement qui a soulevé la colère du président de l'organisme qui regroupe les représentants de 215 commissions scolaires catholiques au Québec.

La commission Martin-Bouchard recommande notamment que le "conseil du trésor soit désigné par la loi comme participant de droit aux négociations avec les ministres concernés et comme signataire des conventions collectives ou des stipulations négociées agréées à l'échelle provinciale dans les secteurs des affaires sociales et de l'éducation".

M. Paquette, qui a commenté le rapport devant les membres du cercle de presse de Chicoutimi et a par la suite explicité ses positions au représentant du DEVOIR, est d'avis que l'application de cette seule recommandation aurait pour effet de "centraliser les pouvoirs de décision entre les mains des officiers de l'état".

"Nous ne laisserons jamais à l'État le pouvoir de décider ou de négocier à notre place parce que seules les commissions scolaires sont légalement et socialement aptes à discuter des conditions de travail avec leurs employés, en fonction des besoins et ressources du milieu", devait dire le président de la FCSCQ.

M. Paquette estime par ailleurs que la recommandation visant à obliger l'état à soumettre sa politique salariale au jeu des négociations est inutile et pas tellement souhaitable. De plus, il déplore le fait que le rapport "limite le débat à une question salariale financière".

"À notre avis, cette approche ne respecte pas les enjeux de la négociation, ne solutionne pas les conflits relatifs à la gestion des ressources humaines dans le milieu", a déclaré M. Paquette.

Le message inaugural à Edmonton

EDMONTON (PC) — Le gouvernement progressiste-conservateur de l'Alberta a soutenu, hier que "la majorité des Canadiens désiraient que les prises de décisions importantes soient remises aux provinces" et il a réclamé "une nouvelle attitude positive d'Ottawa" et "des changements significatifs dans notre constitution".

Le message inaugural de la quatrième session de la 18e législature, lu par le lieutenant-gouverneur Ralph Steinhauer, précise que "l'expérience unique canadienne peut être remodelée dans une confédération plus forte et plus souple, dans laquelle la diversité est reconnue comme un lien qui nous unit".

On parle "d'un nouveau fédéralisme qui commence à apparaître", dans lequel l'Alberta va jouer "un rôle dominant pour renforcer l'unité qui est menacée".

Voici les points saillants contenus dans le message du gouvernement du premier ministre Peter Lougheed:

— Divers projets pour améliorer la qualité de la vie des personnes âgées, handicapées et à faibles revenus.

— Un nouveau programme de soins à domicile.

— Stimulation de la construction de nouveaux logements à prix modérés.

— Établissement des objectifs du système d'éducation.

— Accent mis sur les ententes internationales relatives au commerce et aux tarifs pour aider l'agriculture.

— Expansion des services de garderies.

Le service de grande classe,

ça existe encore.

Vos affaires vous appellent à Toronto? Alors n'hésitez pas, profitez pleinement du forfait d'affaires du CN.

Tout a été prévu pour rendre votre voyage extrêmement agréable. Sitôt dans le train, notre personnel sera aux petits soins pour vous. Vous serez l'objet d'une attention vraiment particulière et vous profiterez d'un service digne des plus grands restaurants: des hors-d'oeuvre à la corbeille de fruits et fromages, en passant par un succulent repas. Vous n'aurez même pas à vous soucier de votre chambre d'hôtel puisqu'elle aura été réservée en même temps que votre fauteuil inclinable dans une luxueuse voiture-club. Et, si vous désirez savourer votre boisson préférée en travaillant en toute quiétude, notre personnel vous l'apportera promptement à votre place.

Le forfait d'affaires du CN comprend: aller-retour Montréal-Toronto en voiture-club, repas complets dans le train, une nuit à l'hôtel Harbour Castle Hilton, Royal York ou Lord Simcoe.
Stationnement gratuit à la gare de Dorval.
À partir de $95.00

Renseignez-vous auprès d'un agent de voyages ou au bureau des Ventes Voyageurs du CN (tél.: 877-6550).

VIA Rail Canada

Il y a choisir... et choisir.

Vous cherchez la maison rêvée? Nous vous proposons un vaste choix de propriétés disponibles. Celle-ci vous offre une vue admirable, alors que cette autre vous plaît par son architecture. Il vous faut un certain nombre de pièces et vous préférez peut-être une certaine disposition de pièce. Vos préférences sont infiniment personnelles et d'une importance vitale.

Voilà pourquoi vous saurez apprécier le choix exceptionnel de maisons confortables et élégantes que vous offre le Trust Royal. Quant aux services de qualité de nos agents immobiliers, vous les apprécierez tout autant. Après avoir tout considéré, ils vous proposeront la propriété et les facilités de financement qui vous conviendront le mieux.

C'est maintenant, avant la saison de pointe, qu'il vaut mieux dénicher la maison rêvée. Et c'est maintenant, comme toujours d'ailleurs, que vous pouvez compter sur nous. Car nous vous offrons un choix exceptionnel et un service individuel.

Suivez l'exemple des gens astucieux. Portez votre choix sur le Trust Royal. C'est notre métier.

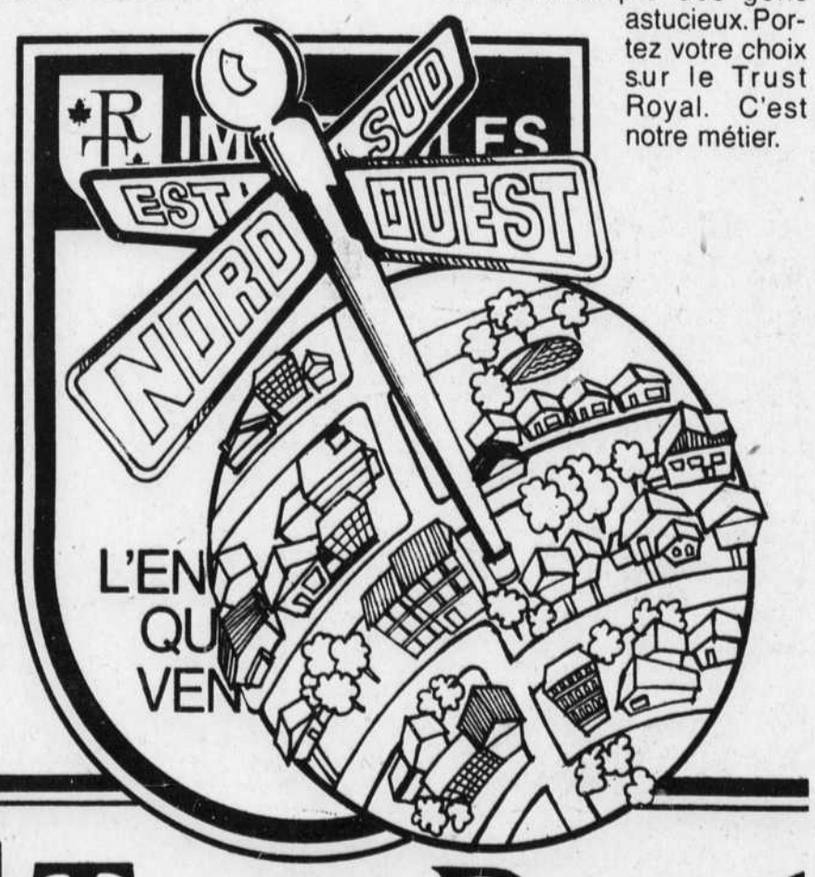

IMMEUBLES Trust Royal L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

Trust Royal
SERVICES IMMOBILIERS

LE DEVOIR Page 3 Montréal, vendredi 3 mars 1978

Le ministre ordonne une enquête au Cégep de Limoilou

par Paul Bennett

QUÉBEC — Par suite des événements survenus au cours des derniers mois au cégep de Limoilou, en particulier au département de chimie, le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, a demandé à la direction du collège de mettre sur pied un groupe indépendant de trois personnes, qui sera chargé d'enquêter sur la qualité pédagogique de l'enseignement dispensé dans cette institution.

Le conseil d'administration du collège, réuni mercredi soir en assemblée régulière, a accepté à l'unanimité d'accéder à la requête du ministre, transmise dans une lettre adressée le 15 février au président du conseil, M. Paul-Aimé Paiement.

Le choix des membres de cette équipe d'enquêteurs, son mandat et ses modalités de fonctionnement seront déterminés conjointement par la direction du collège et les autorités du ministère, qui défraiera le coût des travaux. Un rapport final devra être soumis au ministre avant le 30 juillet 1978.

Dans la lettre qu'il a fait parvenir au président du conseil d'administration, M. Morin précise que l'équipe chargée d'évaluer l'état de la pédagogie à Limoilou devra notamment se pencher sur les aspects suivants:

- le contenu des cours offerts par le collège correspond-il au programme défini par le ministère et le régime pédagogique est-il respecté?
- quelles sont les diverses pratiques pédagogiques en usage?
- les procédures et les méthodes d'évaluation des étudiants sont-elles correctes et les mécanismes d'encadrement par lesquels le collège s'assure de la qualité de son enseignement sont-ils suffisants?
- les rapports entre le Conseil, le comité exécutif, les cadres supérieurs et les autres instances du collège dans le processus de prise de décision à caractère pédagogique sont-ils clairement établis?

Même si les événements survenus en novembre au département de chimie du collège ont sans doute été la goutte d'eau qui a fait déborder le base, le ministre, qui se dit alerté par une "situation devenue exceptionnellement préoccupante", a décidé d'inscrire cette enquête sur la qualité de l'enseignement à Limoilou dans un cadre beaucoup plus large.

Dans sa lettre, le ministre énumère les différentes raisons qui l'ont amené à prendre cette initiative. Dès octobre, rappelle-t-il, il avait adressé aux autorités du collège plusieurs questions au sujet du nouveau département "interdisciplinaire" du collège créé à l'automne 1977.

Il avait alors émis des doutes quant à la qualité du programme offert par ce département, qui comprenait des cours de biologie, de français, de philosophie, de psychologie et de sciences sociales. Il n'a depuis, dit-il, reçu aucune réponse à ses questions et, ajoute-t-il, "la situation ne s'est pas améliorée".

L'Association des parents du collège, ajoute-t-il, s'est également élevée contre le programme de cours proposé par ce département à l'automne de 1977. Dans une lettre adressée le 2 décembre à l'administration du collège, l'association s'élevait contre ce programme qui lui semblait à la fois "confus dans son contenu, imprécis dans ses objectifs et de mauvais goût dans sa présentation".

Le ministre fait ensuite évidemment référence aux expériences en laboratoire menées par les élèves de six professeurs du département de chimie sur des substances explosives, expériences qui ont eu lieu entre le 7 et le 16 novembre avec l'accord de la direction du collège.

L'Ordre des chimistes, souligne-t-il, a été appelé à se prononcer sur la "pertinence", au plan pédagogique, de telles expériences, et a jugé "difficile de rattacher des expériences semblables aux objectifs acceptés du cours de chimie 202-101..., surtout si l'on tient compte du danger qu'elle comportent".

Encore une fois, fait remarquer M. Morin, cette initiative de certains professeurs du département de chimie a soulevé l'indignation de l'Association des parents. Dans une lettre adressée à la direction du collège le 23 janvier, celle-ci soulignait que "la vie du collège a été marquée par tant de faits aberrants depuis sa création et les témoignages des centaines de jeunes qui fréquentent cette institution sont si troublants parfois, que l'association veut interroger le collège sur sa philosophie profonde et ses politiques internes de contrôle".

Les six professeurs du département de chimie qui avaient permis à leurs élèves de procéder à de telles expériences, sont toujours en poste, après avoir été suspendus puis réintégrés dans leurs fonctions par la direction du collège. Ils sont actuellement l'objet de poursuites pour possession illégale d'explosifs.

Dans sa lettre, M. Morin rappelle enfin les jugements portés sur la vie pédagogique du collège par l'ancien Directeur des services pédagogiques (DSP), M. Marcel Sénéchal, qui a depuis démissionné de son poste pour devenir directeur général du CLSC-Basse-ville, à Québec.

Dans une lettre datée du 13 décembre, M. Sénéchal avait entre autres affirmé que "le pédagogique avait perdu la place qu'il occupait" au collège. "On ne s'en préoccupe que très peu, ajoutait-il. Il peut constituer un excellent prétexte dont il convient de se servir quand il s'agit d'améliorer ses conditions de travail".

M. Morin conclut sa lettre en soulignant que "ce n'est pas tel fait isolé qui commande une évaluation globale de la pédagogie, mais le fait que des situations répétées convergent dans le même sens et jettent le doute sur la qualité de la gestion pédagogique et de l'enseignement".

Le ministre rappelle enfin que le conseil d'administration lui-même, il y a plus d'un an, avait présenté un projet global d'évaluation de la pédagogie et de l'enseignement dispensé à Limoilou, et qu'il ne s'agit donc pas d'une intrusion de sa part dans les affaires du collège. D'ailleurs, l'équipe d'enquêteurs sera désignée par le conseil d'administration du collège, "après entente avec le ministère".

Le conseil d'administration du collège a acquiescé sans difficulté à la demande du ministre, considérant, selon les termes de la résolution adoptée mercredi, que "la confiance du public envers le Cégep de Limoilou avait été mise à rude épreuve depuis un certain temps".

D'autre part, lors de la même réunion, le conseil d'administration a refusé d'entériner la candidature de M. Gilles Arteau au poste de Directeur des services pédagogiques du collège, malgré une recommandation en ce sens du jury de sélection. M. Arteau est directeur du département interdisciplinaire, contesté tant de l'intérieur que de l'extérieur du collège depuis sa création.

En évitant de nommer à la direction des services pédagogiques le chef d'un département dont la qualité des programmes a été mise en doute par le ministre lui-même, il semble que le conseil d'administration du collège ait ainsi voulu "prévenir les coups" et ne pas provoquer inutilement les autorités du ministère. Quant au processus de sélection du DSP, il devra reprendre à zéro.

Professeur poursuivi pour "abus d'autorité"

Si les parents se plaignent généralement que l'on demande trop peu d'efforts à leurs enfants, dans les écoles qu'ils fréquentent, c'est tout le contraire que prétend un élève du Centre des métiers de Montréal (l'ex-Mont-Saint-Antoine de la rue Sherbrooke est).

Raymond Boucher a inscrit en Cour supérieure, hier, une poursuite de $49,900 contre la Commission scolaire Jérôme-Le Royer et un de ses professeurs, parce que, selon lui, on lui a demandé d'accomplir un acte humainement impossible.

Le jeune homme soutient en effet qu'à un certain moment le professeur lui aurait demandé de transporter une table de fer excessivement lourde, aidé de quelques autres élèves.

Après un premier essai, il aurait protesté que c'était impossible, mais il aurait été obligé quand même de procéder au déplacement de l'énorme objet.

Boucher, en réclamant la somme précitée pour les blessures qu'il a subies à cette occasion, reproche à la commission scolaire d'avoir engagé un "mauvais professeur", et à ce dernier d'avoir tout simplement abusé de son autorité.

Ce qui les rendrait conjointement responsables des dommages qu'il a subis et de l'incapacité partielle permanente qui en est résultée.

Lévesque: le 24 juin restera une fête populaire

QUÉBEC — Loin de vouloir substituer à une organisation autonome une structure bureaucratique pour l'organisation de la Fête nationale du 24 juin, le gouvernement québécois veut laisser le plus possible à l'initiative populaire l'organisation de cette fête.

C'est ce qu'a indiqué hier le premier ministre René Lévesque en réplique à une déclaration au Comité des onze qui, l'an dernier, avait organisé les fêtes du 24 juin. Cette déclaration s'en prenait notamment à l'intention du gouvernement politiser l'organisation de cette fête et d'exclure toute participation des citoyens.

Si, sur une base régionale, on fera appel aux conseils régionaux des loisirs, ce n'est pas pour exclure la participation des citoyens, a indiqué M. Lévesque. Ces organismes ne seront là que comme les "convocateurs et les rassembleurs" des personnes intéressées à participer à l'organisation des fêtes, d'expliquer le premier ministre. Il fallait bien choisir quelqu'un pour inviter les gens à participer en somme. Une fois ces personnes réunies, ce sera à celles-ci de s'élire un comité responsable de l'organisation régionale.

Et parce qu'il y a une intention de la part du gouvernement d'ouvrir cette fête du 24 juin à tous les Québécois, on a choisi cette formule de préférence à un contrôle trop exclusif des sociétés nationales des Québécois ou de la SSJB, tout en n'excluant pas leur participation.

aujourd'hui

À 9 h au campus Sir George Williams de l'Université Concordia, journée d'étude organisée par l'Association canadienne des humanités et le département de français de l'Université Concordia sur la "Traduction et l'enseignement de la langue seconde".

●

À 11 h 45 à l'hôtel Régence Hyatt, M. Yves Duhaime, ministre du Tourisme, de la chasse et de la pêche, est conférencier à la 58ème assemblée générale annuelle de l'Office des congrès et des visiteurs du Grand Montréal.

●

À 19 h 30 à l'église Notre-Dame du Très Saint-Sacrement, célébration oecuménique de la Journée mondiale de prière. Thème: "L'esprit communautaire dans le monde d'aujourd'hui".

●

À 19 h 30 au grand auditorium de l'immeuble principal de l'Université de Montréal, film de Coline Serreau, présenté dans le cadre des "Dix jours de réflexion sur dix ans de luttes de femmes".

●

À 20 h au Centre Monchanin, rue Saint-Urbain, soirée de musique marocaine avec le groupe "Ghiwane".

●

Cliniques de la Croix-Rouge, à **Pointe-Claire**, au 5500, Autoroute transcanadienne, de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 16 h; à **Pointe Saint-Charles**, au 1410, rue Montmorency, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30; à **Montréal**, au ministère des Consommateurs, coopératives et institutions financières, de 9 h à 13 h.

Léonard remplace de Belleval au Conseil du Trésor

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — Rompant avec la tradition, le premier ministre du Québec a enlevé à son ministre de la Fonction publique la vice-présidence du Conseil du Trésor.

Ministre responsable des négociations dans les secteurs public et parapublic, tout au moins celui qui sera le premier sur la ligne de feu, M. Denis de Belleval a été remplacé au Conseil du trésor par le ministre d'État à l'aménagement, M. Jacques Léonard.

Tel est le fait marquant du deuxième volet du mini-remaniement ministériel qu'avait entrepris de faire le premier ministre Lévesque plus tôt cette semaine. Au cours d'une conférence de presse hier matin, il devait annoncer ce changement à la composition du Conseil du trésor ainsi que quelques modifications de la liste des adjoints parlementaires de ministres. Ces modifications devraient d'ailleurs être complétées, pour ce qui est des adjoints parlementaires, au cours des prochaines semaines par une réforme de cette institution.

Le Conseil du trésor est un organisme de première importance au gouvernement, particulièrement en période de négociations. C'est là que sont approuvées toutes les dépenses gouvernementales, et pour les négociations, c'est le lieu de définition de la politique salariale du gouvernement.

Le départ de M. de Belleval du Conseil du Trésor n'est pas un désaveu. Il s'inscrit plutôt dans le nouveau plan de négociations du gouvernement. Le Conseil du trésor aura à définir la politique salariale du gouvernement et sera aussi une sorte de plaque tournante pour les négociations. Il y aura cependant un second comité composé des ministres sectoriels concernés par les négociations, tels les ministres des Affaires sociales, de l'Éducation, et de la Fonction publique qui définiront eux des politiques dites sectorielles. Ceux-ci auront aussi à défendre en chambre bientôt des projets de loi découlant du rapport Martin-Bouchard, si bien qu'ils auront peu de temps à consacrer à ce que M. Lévesque appelle l'articulation des négociations qui doit revenir au Conseil du Trésor.

La présidence du Conseil demeure au ministre des Finances, M. Jacques Parizeau. Le nouveau vice-président est un ministre qui correspond mieux à la description du poste puisqu'il s'agit d'un comptable. Soulignons aussi qu'il s'agit d'un fidèle du premier ministre depuis de nombreuses années. Le conseil, outre MM. Parizeau et Léonard, comprend aussi trois membres, le ministre des Travaux publics, Mme Jocelyne Ouellette, le ministre des Transports, M. Lucien Lessard, et le ministre délégué à l'Environnement, M. Marcel Léger.

M. Jacques Léonard

Quant aux adjoints parlementaires, M. Lévesque a annoncé hier quelques changements mineurs qui devraient être complétés par une réforme de plus grande envergure bientôt.

Cette réforme, le premier ministre ne veut l'annoncer en aucune manière avant qu'elle ne soit prête, ayant compris qu'il n'était pas de son intérêt d'alimenter quelleque rumeur que ce soit dans un domaine qui touche de près à la composition de son conseil des ministres.

Hier encore, il a reconnu que cette institution des adjoints parlementaires a besoin d'être réexaminée, se refusant cependant d'en dire plus. L'intention de M. Lévesque serait, a appris LE DEVOIR, de faire des adjoints parlementaires des secrétaires d'État à qui seraient confiés des dossiers précis au sein de ministères. Rappelons que l'adjoint parlementaire doit en principe assister son ministre et le remplacer à l'occasion en chambre. Mais il arrive très souvent qu'il ne s'agisse que d'un titre puisque adjoints et ministres ne s'entendent pas et que le ministre ne consulte ni ne délègue de pouvoirs à son adjoint. M. Lévesque reconnaît que les "atomes crochus" ne sont pas toujours là.

En attendant que cette réforme ne vienne, le premier ministre dit croire que le poste d'adjoint parlementaire peut être un bon tremplin pour des députés actifs et intéressés par un secteur particulier. C'est en ce sens que le député de Vanier, M. Jean-François Bertrand, a été nommé adjoint parlementaire du ministre des Travaux publics. Député de la région de Québec, il s'intéresse plus particulièrement au réaménagement de la colline parlementaire.

Autrefois adjoint parlementaire du ministre du Travail, le député de Joliette-Montcalm, M. Guy Chevrette, sera dorénavant l'adjoint du ministre des Transports. Le député de Deux-Montagnes, autrefois adjoint parlementaire du ministre des Affaires culturelles devient l'adjoint du ministre des Affaires intergouvernementales. Ce poste était occupé par M. Denis Vaugeois qui est depuis cette semaine ministre des Affaires culturelles.

D'ici quelques jours, le premier ministre devrait d'ailleurs nommer un nouvel adjoint au ministre des Affaires culturelles. Il s'agira, a-t-on appris, du député de Mercier, M. Gérald Godin, que la rumeur avait désigné avec MM. Vaugeois et De Bellefeuille comme candidat possible au poste de ministre des Affaires culturelles.

Le ministre de la Fonction publique, M. Denis de Belleval, a signé hier à Québec une entente modifiant les conditions de travail des fonctionnaires syndiqués à temps partiel. (Photo CP)

Rectificatif

Dans notre édition d'hier, en page 3, une malencontreuse erreur a fait attribuer au Comité des onze l'intention de participer à l'organisation de la Fête nationale qu'il venait, justement, de dénoncer. Au dernier paragraphe, on aurait dû lire: Le Comité des zone considère la structure proposée "comme contraire aux règles normales de participation et risquant de donner au flanc au patronage" et a donc décidé **de ne pas** y participer.

La CECM retarde sa décision sur la "dernière école de quartier"

par Paule des Rivières

La Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) préfère étudier plus à fond la nouvelle politique du ministère de l'Éducation concernant la dernière école d'un quartier avant de se prononcer publiquement sur ce qu'elle en fera. C'est ce qu'ont décidé hier les commissaires de la CECM, par une majorité de 10 contre cinq.

Le commissaire Angelo Montini aurait, pour sa part, volontiers réagi à ces nouvelles règles du jeu, qui, a-t-il dit, visent spécialement la CECM, laquelle décidait récemment de fermer en juin 30 de ses écoles. Tout comme le commissaire Montini, le commissaire Louis Bouchard — le seul à s'être opposé à un si grand nombre de fermetures — présentera le 16 mars prochain une proposition découlant de l'appel fait aux commissions scolaires afin qu'elles identifient et maintiennent une école primaire dans chaque quartier.

Par ailleurs, Mme Thérèse Lavoie-Roux, député de l'Acadie et critique de l'Opposition officielle en matière d'éducation, n'a pas tardé à réagir à la définition "théorique" du ministère de l'Éducation.

Dans un communiqué, celle qui était il n'y a pas très longtemps présidente de la CECM soutient qu'une définition théorique de la dernière école de quartier ne réglera rien puisque le problème réside dans son application. Elle fait remarquer que la définition gouvernementale ressemble étrangement à celle que plusieurs commissions scolaires n'ont jamais pu appliquer, faute de ressources financières.

Or, déplore Mme Thérèse Lavoie-Roux, le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, a pris soin de préciser qu'aucun crédit supplémentaire ne pourra être versé pour aider les commissions scolaires à identifier et maintenir ouverte la dernière école dans un quartier.

"On est justifié de se demander si le ministre est vraiement sérieux ou s'il a simplement tenté de poser un geste politique pour faire taire certaines protestations", dit Mme Lavoie-Roux.

Dans un autre domaine, celui-là davantage dénué de caractère politique, la CECM a en quelque sorte donné un statut permanent à la vocation de l'école de musique Le Plateau qui, depuis 1973, pratique à titre expérimental le mi-temps pédagogique et le mi-temps musical.

C'est à la suite de la lecture d'un rapport préparé par la direction de la région centre de la CECM que les commissaires se sont facilement rendus à l'évidence que l'école Le Plateau est un succès à plusieurs points de vue.

Il ressort de cette évaluation que 90% des élèves qui quittent l'école Le Plateau pour entrer au secondaire poursuivent leurs études musicales. Pour ce qui est de la formation pédagogique, si l'élève qui s'adonne à la musique peut accuser un certain retard, surtout en français, à une période ou l'autre de son cours primaire, il se retrouve à la fin de la sixième année au même niveau que les élèves des autres écoles et a vu en deux fois moins de temps le même programme.

Il faut dire que cette école bénéficie de conditions quasi idéales. Les enfants, qui sont recrutés parmi les quartiers populaires des régions ouest et centre de la CECM, sont choisis d'après leurs aptitudes musicales et intellectuelles. Ainsi, les 90 des 200 demandes annuellement acheminées à l'école qui sont retenues sont celles d'enfants ayant un rendement intellectuel au-dessus de la moyenne, c'est-à-dire un stanine d'au moins 6.

La CECM demande depuis le début que le ministère de l'Éducation reconnaissance le statut spécial de cette école, mais ce souhait n'a pas encore été exaucé. Il faut dire que la commission défraie le coût des nombreux instruments de musique et injecte un montant plus élevé dans cette école.

Depuis 1976, les quelque 450 élèves de l'école Le Plateau peuvent poursuivre leurs études secondaires en continuant à jouer de la musique, à l'école Marguerite-de-la-Jammerais. À compter de l'année prochaine, c'est l'école Joseph-François Perrault qui accueillera ces élèves puisqu'on l'a jugée mieux appropriée à cette fin.

Laurin: la victoire du PQ sert la cause des francophones hors Québec

SUDBURY (PC) — Le ministre d'État au développement culturel du Québec, M. Camille Laurin, a soutenu, hier soir à Sudbury en Ontario, que l'accession au pouvoir du PQ en novembre 1976 aura "accéléré" le rassemblement des minorités françaises hors Québec.

"Il se dessine dans les revendications exprimées par la Fédération des francophones hors Québec et ses associations affiliées, a déclaré M. Laurin, et dans l'analyse qu'elles font de leurs besoins, les divers éléments d'un projet global articulé dans un processus d'action concertée."

"Dans cet avenir, a-t-il poursuivi, des francophones hors Québec qui se construit à partir de leur propre dynamisme, le Québec peut apporter son aide, que ce soit sous forme d'échanges, de subventions ou d'accords de réciprocité entre les gouvernements."

Mais plus important encore, a aussi dit le ministre en rappelant les engagements pris l'an dernier par son collègue Claude Morin en visite à Winnipeg, le Québec pourra apporter son aide par cette espèce de fécondation réciproque qu'une même langue, qu'une culture voisine peuvent produire.

S'exprimant en français devant un auditoire de même langue, le ministre québécois qui, ces derniers mois a été la cible d'attaques nombreuses de la part des milieux anglophones hostiles à la loi 101, a longuement expliqué les objectifs de cette mesure législative adoptée l'an dernier par l'Assemblée nationale du Québec.

"L'objectif de la loi 101, dira-t-il, est de faire du Québec un État français. Elle veut garantir à chaque Québécois le droit de vivre en français, de se faire instruire, de travailler, de se faire servir, de s'amuser et de créer en français."

Le ministre qui, la veille, avait eu des démêlés avec la presse anglophone à l'égard d'un projet culturel à caractère dirigiste, a mis en garde les francophones hors Québec contre les échos trompeurs que leur apportent les médias anglophones de ce qui se passe au Québec et du projet souverainiste du gouvernement péquiste.

"Depuis un an, a-t-il dit, la presse anglophone presque tout entière s'est attachée à semer l'inquiétude et à entretenir la suspicion chez toute la population canadienne. Les francophones hors Québec ont été l'un des publics privilégiés de cette presse. Il a été véhiculé abondamment que l'avènement d'un Québec souverain aurait des consequences catastrophiques pour les francophones hors Québec."

"Dans cette perspective, a déclaré le ministre québécois, nous considérons comme idigne toute manipulation, à des fins politiques, des aspirations propres aux francophones hors Québec."

"Il y a déjà eu un passé dont nous nous souvenons, a déclaré M. Laurin, une nation canadienne-française. Il n'y en a plus, il y a maintenant une nation québécoise française. Mais il y a aussi une nation canadienne qui peut se rebâtir en redevenant effectivement bilingue et biculturelle."

éditorial

Nuages noirs sur le Livre blanc

Les révélations de la revue Macleans sur le projet de livre blanc, répercutées et dramatisées par le réseau CTV, ne visent pas seulement M. Camille Laurin et le gouvernement du Parti québécois. En définitive, c'est l'ensemble du peuple et de la société francophone que l'on met en cause. Pour ses lecteurs du Canada, le grand magazine national brosse un tableau désolant du Québec dont la conclusion implicite pourrait s'énoncer comme suit: il ne saurait y avoir de politique culturelle dans cette société sans un contrôle rigoureux du gouvernement, sans un étatisme étouffant dans tous les secteurs qui touchent, de près ou de loin, à la vie de l'esprit, aux arts, à la création. Autrement dit: ce peuple est toujours à deux doigts du fascisme. Il s'ensuit que la souveraineté politique se ferait nécessairement contre la liberté. Tel est "Grand Design for a New Order" qu'annonce le titre.

D'où les réactions très vives de MM. Laurin et Lévesque, d'autant plus contrariés par cette fresque que l'article n'est pas entièrement faux. Il comporte même, dit-on, une bonne part d'exactitudes. C'est l'éclairage qui le rend tendancieux: les intentions prêtées au gouvernement, quelques phrases qui émaillent le texte, des titres et des mots qui suggèrent de noirs desseins. David Thomas, l'auteur de l'article, affirme même que certains changements apportés à son document en ont dénaturé le sens.

Si l'esprit et les objectifs du Livre blanc étaient vraiment ceux qu'indique Macleans, on assisterait à une levée de boucliers au Québec. Pour l'heure, il faut plutôt retenir la mise au point faite par M. Laurin qui rappelle le caractère démocratique et populaire de son Parti et son attachement à "la liberté la plus complète dans le domaine culturel", qui écarte aussi toute velléité de "dirigisme et de caporalisme". Dans sa future politique de développement culturel, précise encore le ministre, le gouvernement veut simplement mettre à la disposition des créateurs des instruments de création tout en favorisant la participation de la population à la création.

En somme, dans ce domaine comme dans celui du loisir dont parlait l'autre jour M. René Lévesque dans son discours inaugural, le gouvernemdnt prévoit une politique "sans la moindre odeur de dirigisme". Voilà qui est plus rassurant.

Mais, pour rassurer davantage et mettre fin à tous ces procès d'intentions, le gouvernement n'a plus qu'à publier ce document que l'on annonce de mois en mois depuis un an. Puisqu'il doit s'étaler sur une vingtaine de chapitres et quelque 500 pages, on peut penser qu'il propose une conception globale de la société culturelle, ce fameux "projet collectif" dont M. Fernand Dumont entretient les Québécois depuis quelques années. On pourra alors en discuter en connaissance de cause, à Québec, à Toronto et à Montréal.

Sur la foi de renseignements déjà publiés, c'est une philosophie de la culture, une vision de la civilisation que le gouvernement, songeant aussi au référendum, s'apprête à lancer à la fin de mars. Il faut par conséquent prévoir un débat aussi long et aussi exhaustif que le document lui-même dont on dit qu'il aborde tous les aspects de la vie culturelle, depuis la manière de s'alimenter jusqu'à l'information. Autant dire tout de suite que l'on renonce à l'unanimité et qu'il ne sera pas facile d'obtenir un consensus. Mais, au gouvernement, on ne résiste plus à la tendance, et même à la passion des Livres blancs, la plupart des ministres étant convaincus qu'on ne saurait légiférer, réglementer, administrer, dans quelque domaine que ce soit, sans d'abord jeter les bases d'une philosophie, redéfinir l'homme dans la société, repenser le milieu. En cela, notre gouvernement est tributaire d'une longue tradition bien française. Et comme il s'efforce de respecter toutes les exigences de la démocratie et de la liberté que nous avons héritées de la tradition britannique, il est constamment aux prises avec la redoutable équation dont l'équilibre sera toujours précaire: orienter la société dans le sens de ses options fondamentales mais sans lui imposer ses choix.

Un débat sera donc nécessaire, qui risque d'être laborieux, déchirant par moments. C'est au fond le débat du référendum qui se poursuivra dans le champ de la culture. Il exigera beaucoup de temps, d'énergies et de patience. Et il ne faudra pas s'étonner si la presse lui accorde plus d'importance qu'au projet sur le zonage agricole, qu'au programme de rééquipement des pâtes et papier, qu'au plan de la stimulation de l'économie, qu'à la réorganisation des sociétés d'État, qu'à la politique agro-alimentaire.

Car il n'est pas vrai qu'un gouvernement et une société peuvent tout faire en même temps. M. Lévesque avait annoncé une session sous le signe du pragmatisme et une année d'efforts sur la voie des réalisations concrètes et immédiates. Après les longs mois consacrés à la Charte de la langue, on se félicitait de ce retour au réalisme. Il ne faudra pas maintenant qu'il s'en prenne aux journalistes si l'opinion publique s'attarde moins au crédit agricole et aux politiques économiques qu'aux palabres et discussions sur la redéfinition de la société culturelle.

Michel ROY

bloc-notes

Les honoraires de l'architecte Taillibert

Dans son livre "Construire l'avenir", modeste comme le stade de Montréal, l'architecte des Jeux olympiques et du Parc des Princes, M. Roger Taillibert, 163 rue de la Pompe, Paris, écrit ce passage sublime: "Le monde des entrepreneurs est commercial, celui des architectes est créatif."

Notre homme avait-il, du haut de sa hauteur, vu venir le juge Malouf et ses enquêteurs, ou bien s'était-il, déficit aidant, converti à la nouvelle austérité de Jean Drapeau? En tout cas, le noble détachement qu'il affiche tranche étonnamment avec le projet de contrat qu'il esquissait en secret avec la Ville de Montréal, avant la 21e Olympiade, et dont le texte fut publié intégralement par LE DEVOIR le premier novembre 1975.

En plus des dépenses de l'architecte, le projet de convention prévoyait en effet le paiement d'honoraires ordinaires au tarif de 3.45% et d'honoraires "additionnels" de 1.5%. Au regard du budget initial de construction des Jeux, estimé à $250 millions, cela aurait déjà rapporté à l'architecte préféré du maire de Montréal une petite fortune. Le stade à lui seul escaladant le sommet du milliard, les honoraires contemplés par la Ville et M. Taillibert eussent été le hold-up du siècle.

Soit qu'il ait voulu aider M. Claude Charron à faire accepter par le Cabinet l'idée de parfaire le Stade suivant ses plans, soit qu'il ait retrouvé le sens de la réalité, M. Roger Taillibert n'aurait plus demandé qu'entre $10 et $20 millions. L'offre que vient de lui faire le cabinet Lévesque lui apparaîtra peut-être indigne d'un État qui veut devenir indépendant. Mais le Québec ne vit pas que de jeux.

Quoique le concepteur des ouvrages olympiques de Montréal n'ait pas signé de contrat en bonne et due forme avec les autorités de la Ville puis de la Province, il a manifestement droit à son salaire. Mais en même temps, en raison des dommages considérables que sa folie des grandeurs a causés au trésor public, il serait scandaleux qu'on lui verse un sou de plus. Car la bonne foi de M. Roger Taillibert, celui qui se prétend plus créatif que commercial aujourd'hui, n'a pas l'envergure de ses ouvrages.

Dans le même livre, préfacé par un expert en matière de manipulation d'hommes et de deniers publics, son ami Jean Drapeau, l'architecte raconte comment, à son chantier de Deauville, il réussit à commencer les travaux "avant même d'avoir obtenu le permis de construire". Plus loin, racontant cette fois comment il imposa le Parc des Princes à l'administration française, il se vante d'avoir trouvé le moyen d'obliger le gouvernement à aller jusqu'au bout: "Je me disais que la ville de Paris était une grande dame de réputation internationale qui ne pouvait laisser un ouvrage abandonné dans l'espace."

Mais que M. Taillibert accepte ou non "l'offre" de Québec, voilà qui ne ferme pas pour autant son dossier de Montréal. L'intérêt public aussi bien que le coût de l'aventure exigent que les obligations de l'architecte fassent l'objet d'une convention complète, préalablement au versement des quelque $2.6 millions qui vont s'ajouter aux $4 millions déjà payés. On imagine par exemple que le gouvernement demandera une garantie de l'architecte, sinon pour le grand oeuvre qui déjà résisterait mal au climat, du moins pour les ouvrages intérieurs!

Bien plus, comme il s'agit toujours de deniers publics, et comme une enquête doit démarrer bientôt sur le coût des Jeux de Montréal, le gouvernement Lévesque devrait rendre également public le texte même de l'entente de règlement final qu'il propose à l'architecte parisien. Il ne faudrait pas qu'après le cabinet Bourassa le gouvernement Lévesque imite à son tour le comité exécutif de la Ville de Montréal et passe en secret avec M. Taillibert des conventions ou des chèques cachés au regard des élus du peuple.

Nous sommes peut-être "pauvres sur le plan des civilisations", comme l'écrit M. Taillibert, et l'Amérique du Nord n'a rien bâti ou si peu qui offre "quelque intérêt" et mérite d'être "conservé", ainsi que le juge l'ami du maire de Montréal, donnant raison à Jean Drapeau de laisser dévaster tout ce qui ne peut servir de monument aux mégalomanes. Mais le Québec doit encore savoir montrer à ces combinards qu'il y a au moins encore chez nous des pouvoirs publics gérant ouvertement les deniers du peuple.

Jean-Claude LECLERC

La course à l'obstacle du "sommet" de Bonn

Vaut-il mieux tenir un quatrième "sommet" économique occidental condamné à l'échec ou ajourner cette réunion à Sept prévue pour cet été à Bonn?

Poser la question sous cette forme appelle déjà une réponse négative. Mais voudrait-on délibérément pécher par excès d'optimisme qu'on pourrait difficilement trouver de formulation plus positive. Car des obstacles à surmonter, il n'y en a que trop, et inutile de se cacher qu'ils sont de taille!

Pour ceux qui pensent que le récent voyage à Bonn de M. Blumenthal, secrétaire américaine au Trésor, a été un succès, il faut d'abord préciser que ce fut au mieux un non-échec. Venu pousser les dirigeants allemands dans le dos afin qu'ils ouvrent la machine au-delà de l'objectif de 3.5% fixé cette année à la croissance économique d'Allemagne fédérale, il est reparti avec la promesse que ce débat passablement acrimonieux ne se déroulerait plus sur la place publique! Il ne faut vraiment pas être exigeant pour voir là un succès, même si M. Blumenthal s'est dit "encouragé"!

En fait, non seulement M. Blumenthal n'a pas réussi à convaincre, mais il s'est fait répondre en substance que la RFA n'a pas l'intention de servir de prétexte aux échecs américains. Même l'approche du problème est différente entre Washington et Bonn. Affirmant qu'elle en a fait plus que sa part, l'Allemagne fédérale estime que la solution n'est pas dans l'établissement artificiel d'objectifs de croissance irréalistes. Dans un court exposé dans le New York Times d'hier, le ministre allemand des Finances, Otto Graf Lambsdorff, plaide en faveur d'efforts conjoints avec les États-Unis, le Japon et les partenaires de la CEE (ce qui nous maintient dans ce fameux cadre trilatéral!), tant pour enregistrer des progrès substantiels aux négociations GATT que, plus spécifiquement, pour éliminer les barrières protectionnistes, ce qui devra se faire concurremment avec des efforts des gouvernements et des banques centrales impliquées en vue de surmonter l'incertitude actuelle au chapitre monétaire.

Ce qui frappe dans la situation d'ensemble c'est que ce drôle de trilatéralisme ne fonctionne — et encore! — qu'en accord de deux des angles du triangle seulement et sans que ce soit les mêmes deux angles dans chacun des cas spécifiques!

Ainsi, les États-Unis et les partenaires européens de l'Allemagne sont généralement d'accord pour estimer que l'effort de Bonn est plutôt modeste compte tenu de son potentiel; de même, les États-Unis et les pays d'Europe occidentale sont généralement d'accord pour critiquer le Japon qui en dépit de son excédent, freine ses importations et accélère ses exportations; toutefois, dans une parfaite unanimité, tous les partenaires des États-Unis leur reprochent de ne rien faire pour soutenir la chute du dollar, au moment où le Canada, lui, cherche à limiter les dégâts de son propre dollar. Cette chute libre du dollar US est perçue par les partenaires comme une manière déguisée de faire financer par les autres une substantielle partie de la facture pétrolière américaine! Qui plus est, alors que les Américains sont les plus gros gaspilleurs de pétrole! Comme l'écrit le Deutsche Zeitung: "En 1978, le déficit budgétaire d'Helmut Schmidt atteint plus de 4% du PNB allemand, alors que le déficit de Jimmy Carter n'atteint que 3.4%." Ce qui irrite le commentateur allemand, c'est de voir qu'"au cours du second semestre de 1977, avec ses achats de 4 milliards de dollars pour soutenir la monnaie américaine, la Bundesbank a payé un tiers du pétrole importé par les Américains pour pouvoir le dilapider avec leurs voitures géantes". Le chiffre est peut-être à vérifier, mais la nature du grief formulé est claire.

Parlant pétrole, les experts occidentaux font preuve d'une édifiante convergence mais sur un chapitre où ils sont totalement impuissants! Les principaux pays exportateurs de pétrole comme l'Arabie séoudite, l'Iran et le Koweit, disent-ils, conservent une trop grande part de leurs excédents en liquidités ou à court terme et n'en placent pas assez dans les investissements stables à long terme.

Rendu à ce point de la liste non-exhaustive, force est de recourir aux pieuses généralisés. Comme le dit ce diplomate anonyme — certains diplomates sont à leur meilleur quand le bouclier de l'anonymat les protège —, tout repose sur le fait que "les choses qui nous unissent sont plus importantes que celles qui nous divisent". C'est beau à dire, mais ça n'indique pas de voie précise à explorer et, de toute façon, ça ne met pas à l'abri de la désunion ultérieure.

États-Unis, Canada, Allemagne fédérale, Grande-Bretagne, Japon, France et Italie s'accordent, il est vrai, sur l'importance de progrès à réaliser au GATT, au dialogue Nord-Sud, au chapitre des produits de base et des matières premières, ils s'accordent encore sur la nécessité de résister à la tentation du protectionnisme, mais faut-il être sorcier pour découvrir que ces thèmes généraux de convergence eux-mêmes sont autant de problèmes à régler!

Parce qu'ils sont soucieux de maintenir la dynamique de ces réunions, les sept gouvernements auront à évaluer, le mois prochain, s'il y a moins de risque à vouloir tenir ce Rambouillet-IV (Puerto-Rico III pour le Canada) ou à renoncer à un "sommet" estival.

Sans faire de procès d'intention, on relèvera que c'est aussi une manière de voir venir les choses. Ni la France avec ses élections générales des 12 et 19 mars, ni l'Italie avec les exercices d'équilibrisme en cours ne peuvent, comme M. Trudeau l'a fait pour le Canada, se contenter d'annoncer des "partielles" pour écarter toute hypothèse de chambardement dans l'intervalle.

Georges VIGNY

Energie et sexisme

Sous le vertueux prétexte de faire appel au sens civique de la famille au chapitre de l'économie, l'Hydro-Québec autorise et signe un message télévisé, dans lequel il est clairement signifié que la femme, advenant une disette d'électricité, serait l'unique responsable de la catastrophe.

Scène que l'absence de paroles rend plus éloquente encore. On y voit une maman et sa petite fille ajuster, d'un doigt agile et nerveux, tous les commutateurs, interrupteurs, boutons et prises de la maison, afin de réduire au minimum la dépense d'énergie au cours de la nuit.

Et le papa, dans toute cette presse, que fait-il? Il est là, à la fin, pour le gag sinistre. Affalé dans son fauteuil, lustré comme un émail sur cuivre, une assiette d'amuse-gueule à sa portée, Monsieur daigne recevoir la courte bise de sa fillette et accepter le regard cajoleur de sa femme.

À cette vue, si mâle que l'on soit, on en vient à souhaiter que cette électricité, par la femme économisée, servira à sa juste cause: l'électrocution de cet affreux misogyne.

Albert BRIE

lettres au DEVOIR

Le conte d'horreur de Joseph Neimotine

Monsieur le rédacteur en chef

Il y a environ trois mois, LE DEVOIR a publié une lettre que j'ai écrite à propos d'un prisonnier de conscience en Union Soviétique, Gabriel Superfine. Aujourd'hui encore, je voudrais informer vos lecteurs de la situation d'une famille juive résidant à Alma-Ata à quelque 3000 km de Moscou, au coeur de l'Asie centrale.

Alma-Ata est la capitale de la République Kazakhe, vaste territoire à moitié désert, parsemé de camps de travaux forcés et grouillant d'exilés, de détenus et d'anciens prisonniers comme **Joseph Neimotine** dont le sort pourrait constituer le sujet d'un conte d'horreur.

M. Neimotine est âgé de 68 ans et il appartient, comme son père et son grand-père, à la secte des "Chasidim" dont ils étaient des rabbins de Léningrad; toute sa vie durant, ce fut un homme fort religieux. Son père fut plusieurs fois arrêté et emprisonné dès 1918. Il a même été condamné à mort dans les premières années du pouvoir soviétique, strictement à cause de ses convictions religieuses, mais a vu sa peine commuée en un terme de prison grâce aux énergiques efforts de sa famille et de la communauté juive de Léningrad. Arrêté encore une fois en 1937, le père de Joseph Neimotine disparaît pour toujours; c'est 26 ans plus tard que le fils est mis au courant du sort qu'a connu son père: il avait été fusillé avec un groupe de Juifs religieux aussitôt après son arrestation. La famille au complet (M. Neimotine, son épouse, deux soeurs et un frère) fut exilée de Léningrad.

Ouvrier-tricoteur ayant reçu plusieurs prix de l'Etat pour son excellent travail, M. Neimotine fut arrêté en 1950 et mis dans la prison même où son père avait attendu la mort en 1918... Comme membre du groupe religieux des Chasidim il fut condamné à mort avec 37 autres Juifs religieux, mais il eut la chance de voir sa sentence commuée en une peine de 10 ans de travaux forcés dans un camp à régime "particulièrement sévère". Il y passa 5 ans. Son beau-père fut emprisonné en 1938 pour ses "opinions sionistes" et mourut très probablement fusillé, lui aussi. Toutes ses années terribles, la famille Neimotine les a passées en exil, connaissant la famine et le désespoir (tous ces renseignements sont tirés de deux lettres de Neimotine que j'ai en ma possession).

Il y a quatre ans, M. Neimotine a demandé un visa de sortie pour lui-même, sa femme (pensionnée comme lui), son fils Evsey, professeur agrégé de physique générale à l'Université d'Alma-Ata, sa femme et leur fillette de 4 ans. M. Neimotine a une soeur en Israël et deux soeurs aux Etats-Unis.

"Je ne garde aucune rancune, mais je veux quitter ce pays qui s'est montré si cruel envers moi et les miens — écrit M. Neimotine. Je veux vivre et mourir parmi les gens de ma religion; je veux vivre avec mon peuple." Mais sa demande a été refusée à cinq reprises, aucune raison n'ayant été donnée pour justifier la décision des autorités. Aussitôt la première demande déposée à l'OVIR (Organisme soviétique responsable des visas), le jeune Neimotine perdit son poste et dut faire un travail manuel pour soutenir sa famille.

Moi-même, je connais personnellement les Neimotine. J'ai été fortement impressionné par leur dignité humaine, leur volonté et par la nature sincère et profonde de leurs convictions religieuses.

Vu l'influence que l'opinion publique canadienne peut exercer sur les autorités soviétiques, j'aimerais prier ceux qui veulent bien aider cette famille:

1) de téléphoner chez les Neimotine. Le numéro de Joseph Neimotine est Alma-Ata 44-60-20, le numéro de son fils 45-40-14. Le vieux Neimotine parle russe, hébreu et yiddish, le jeune, russe et anglais. On peut vérifier avec eux toutes les données et essayer alors de téléphoner à l'Ovir d'Alma-Ata. Trois minutes avec Alma-Ata coûtent environ $12. (l'écart du réseau horaire est de 12 heures).

2) d'écrire des lettres recommandées à la famille Neimotine (Adresse: OUCHAKOVA 69, ALMA-ATA 480005, URSS), à l'ambassade soviétique à Ottawa, au secrétaire général du Parti communiste de l'URSS, M. Brejnev, au premier ministre Kossyguine, au ministre de l'Intérieur Stcholokov, etc.

3) d'essayer de faire intervenir votre député en faveur des Neimotine auprès du gouvernement du Canada.

Puis-je espérer que les Québécois, et surtout les Montréalais, prendront à coeur le sort des Neimotine et poseront des gestes qui pourraient les aider? Cette famille se trouve actuellement dans une "prison" et si nous n'oeuvrons pas pour la liberté, la "prison" se trouvera bientôt à nos portes. En luttant aujourd'hui pour une famille privée de sa liberté aux fins fonds du désert kazakhe, nous luttons pour notre propre liberté et celle de nos enfants.

Igor MEL'CUK,
professeur au département de linguistique et de philologie.
Université de Montréal.
Montréal, le 28 février 1978.

De Duplessis au lavage de cerveau

Il est très étonnant de remarquer que la Société Radio-Canada jouissant d'une réputation internationale puisse télédiffuser sur ses réseaux une émission couvrant une partie de notre histoire du Québec sans se soucier de la véracité des faits présentés. En effet, l'émission de Denys Arcand intitulée "Duplessis" ne reflète aucunement la personnalité, le caractère de l'homme ainsi que les événements qui ont entouré son règne.

Le personnage que l'on cherche plutôt à présenter en est un qui reflète un nationalisme extrême et qui porte le téléspectateur à croire que Maurice L. Duplessis était le précurseur de René Lévesque. Cette émission, qui est écoutée par la plus grande majorité de la population, ne peut avoir d'autre effet que d'influencer les jeunes qui n'ont pas connu cette époque, et qui croiront très facilement que cette représentation est en fait la vérité historique.

En tant que membre de la famille de Maurice Duplessis je trouve très regrettable le fait que l'on présente le personnage comme étant un grand alcoolique avec un parler gras. Mais ce qui me révolte, c'est que l'on cherche à tronquer la réalité pour en arriver à des fins politiques. Qu'on abaisse ou élève le personnage et sa personnalité c'est une chose, mais qu'on essaie de laver le cerveau de notre jeunesse en amplifiant la corruption du régime Taschereau, en présentant Ottawa comme étant l'exploiteur des Canadiens français et en présentant un Duplessis nationaliste extrémiste à qui il ne restait qu'un pas à faire pour devenir séparatiste, c'est autre chose.

Je suis certainement peiné de voir mon grand-oncle maltraité par cette émission, mais je tiens surtout à mettre en garde les jeunes qui n'ont pas connu cette époque afin qu'ils ne tombent pas dans le jeu de Denys Arcand qui fait d'une façon très habile et camouflée de la propagande pour l'indépendance du Québec.

Yves DUFRESNE,
B.A. LL.L, avocat,
Petit-neveu de
Maurice L. Duplessis
Montréal, le 1er mars 1978

Les étudiants et le sens des responsabilités

M. Jacques-Yvan Morin,
ministre de l'Éducation,

J'ai lu votre Livre Vert portant sur l'enseignement primaire et secondaire au Québec. Bien qu'il y ait plusieurs réformes intéressantes, notamment aux chapitres de l'organisation de l'école secondaire, de la répartition des matières et de l'encadrement des élèves, il n'en demeure pas moins, à mon avis, que vous oubliez un aspect des plus formateurs et des plus importants de la vie d'étudiant dont je fais partie. Je m'explique: lorsque vous abordez les problèmes de gestion, vous mentionnez que la qualité de l'éducation est tributaire avant tout des initiatives que les éducateurs, les administrateurs, les parents et même les élèves pourraient prendre dans chaque école. Plus loin, vous faites état du peu d'intérêt et de la faible participation des parents en milieu scolaire. En observant tout cela, je constate qu'il y a lacune au sein des principaux agents de la qualité de l'éducation. Effectivement, les parents et les élèves, très souvent, manquent à l'appel.

Une question me vient alors à l'esprit: comment corriger ce manque de participation? Si les parents actuels ne devaient jamais participer en nombre suffisant à la vie scolaire de leur enfant, la qualité de l'éducation serait-elle acculée à de piètres résultats? Pour remédier à cette situation, je crois qu'il importe de susciter auprès des étudiants (qui demain seront parents) leur intérêt et leur participation à la vie étudiante avant qu'ils ne quittent l'école secondaire. Ceci permettrait à l'étudiant d'exprimer et de faire valoir ses opinions, de se familiariser avec les décisions prises collectivement, d'améliorer son sens du jugement, de prendre ses responsabilités sociales, et j'en passe.

Pour ce faire, les administrateurs, les professeurs, les parents (s'il y en a) et les élèves devraient tout mettre en oeuvre pour: 1) démocratiser la vie interne de l'école de façon que le conseil étudiant soit élu démocratiquement par l'ensemble des étudiants de l'école. 2) à l'intérieur du cours de formation personnelle et sociale, l'élève devrait développer son sens des responsabilités et prendre conscience à quel point il est important de participer aux décisions collectives plutôt que laisser les autres décider à sa place.

Est-ce utopique de croire à de telles transformations? Les polyvalentes sont grandes et elles accueillent des étudiants de tous les âges, de tous les milieux, par conséquent, il est difficile de plaire à tous. Il serait alors préférable de subdiviser l'école en sections bien distinctes et d'y inclure des mini-conseils étudiants, de façon à ce que chaque élève puisse vraiment s'exprimer et se reconnaître des points en commun avec les autres étudiants.

Tout cela est difficile à réaliser, mais non impossible. Il faudra étudier plusieurs formules et en trouver une satisfaisante. Le jour où la majorité des finissants de secondaire V aura appris à prendre ses responsabilités, nous pourrons entrevoir une société adulte.

François CORNUT
étudiant de secondaire IV
à la polyvalente Calixa-Lavallée
Montréal-Nord, le 27 février 1978

On a besoin de beaucoup de rêves et d'espoir

M. Jean-Paul de LaGrave,

Je veux commenter vos deux lettres que LE DEVOIR a publiées le 6 février et le 24 février 1978.

Vous habitez Ottawa n'est-ce-pas? Quand vous parlez du chanoine Groulx qui avait une doctrine tendant vers le césarisme et le corporatisme (Groulx-Franco), vous devriez aller vous promener au Parlement fédéral. Peut-être y verriez-vous Trudeau-T. Roosevelt, 19e siècle: "I believe in power". En 1970, nous avons subi les mesures de guerre, les perquisitions sans mandat ainsi que les arrestations arbitraires. Gaston Miron, notre plus grand poète national, a été déshabillé deux fois et humilié dans sa chair et son âme. Ces pratiques se passaient dans l'Allemagne nazie. Depuis, le gouvernement fédéral nous parle de sécurité nationale. La Commission Keable vient d'être déclarée inconstitutionnelle. Nous avons le droit d'exiger des éclaircissements sur les événements d'octobre 1970.

Notre seule erreur c'est d'être une nation francophone qui a résisté pendant deux cents ans et le chanoine Groulx a su ranimer la flamme de notre identité nationale au 20e siècle. Vous venez nous parler de régimes totalitaires en rapport avec ses idées. Vous nous faites rire. Vous êtes "écoeuré des régimes totalitaires", dites-vous. Nous avons des raisons beaucoup plus grandes nous autres d'en être doublement écoeurés.

M. Groulx voulait, dites-vous: "un État catholique et français confié à la direction spirituelle de l'Église". Or, l'histoire nous dit qu'il était très mal vu du haut clergé. Puis, quand nous voulons rester francophones on nous accuse de xénophobie, d'antisémitisme, de chauvinisme, de racisme, etc. Parlez-nous donc des Anglais. Cela fait deux cents ans que nous subissons leur racisme et leur mépris. Récemment, nous avons eu des éclaircissements sur l'impérialisme de la Gendarmerie Royale du Canada. Comme si on était un peuple inférieur parce que nous ne sommes pas un peuple colonisateur et impérialiste.

Vous vous attaquez à ce "nain médiéval". Il était petit de taille, c'est vrai, mais il était grand: il voyait dans l'avenir. Il voulait un Québec français. Il nous a parlé de la nécessité de l'enracinement. Nous sommes comme des arbres, nous ne pouvons grandir sans racines. Nous ne pouvons non plus être universels sans patrie. Comme tout spécialiste, vous ne voyez pas l'ensemble de son oeuvre. "Certains passages laissent rêveurs beaucoup de psychiatres", dites-vous. Les psychiatres ne sont pas des critères de vérité. S'ils deviennent rêveurs, il y a peut-être un espoir pour l'humanité. On a besoin de beaucoup de rêves et d'espoir.

Actuellement, dans les pays hautement technocratisés, les jeunes retournent à l'enracinement, à l'identité, à la langue, à la culture. Nous avons une langue, une culture, une identité, bientôt nous aurons un pays. Je vous plains, vous autres, au Canada.

De quels hommes nouveaux parlez-vous? Des sur-spécialistes qui apportent la déshumanisation et la dépersonnalisation? Des arriérés qui nous font régresser comme être humain?

Comme tout peuple normal, nous avons nos périodes d'évolution. Nous avons eu notre période Groulx, notre période Duplessis, notre période go-gauche à la Cité libre et à Radio-Canada, notre période de Révolution tranquille, aujourd'hui nous avons notre période de social-démocratie et demain nous bâtirons une nouvelle civilisation.

Jacqueline DUGAS
Montréal, le 26 février 1978

■ *Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres adressées à cette rubrique doivent être signées et comporter, de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication.*

LE DEVOIR
Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910
Directeur intérimaire et rédacteur en chef: Michel Roy
Rédacteur en chef adjoint: Georges Vigny
Directeurs de l'information: Jean Francoeur, Pierre Laignon
Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $60 par année; six mois: $33; trois mois $21. À l'étranger: $65 par année; six mois: $36; trois mois: $24. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées **des événements** **des hommes**

Le néo-fédéralisme ou la maléfique illusion

par

JEAN-MARC LÉGER

Lorsqu'un ordre établi, politique aussi bien qu'économique ou social, se trouve fondamentalement remis en cause, ses tenants et ses bénéficiaires découvrent soudain l'urgence de réformes dont la nécessité ne leur était jusqu'alors guère apparue. Ils proposent ces réformes, le plus souvent ambigües, comme un moyen terme, comme l'option "raisonnable" entre un statu quo qu'ils se prennent à vitupérer (après s'en être longtemps accommodé) et un nouvel ordre de choses qu'ils dénoncent comme une aventure lourde de périls.

Rien d'étonnant que nous assistions aujourd'hui, chez nous, à la réédition de ce schéma. Voici près de trente ans qu'est posé dans les faits le problème de l'évidente inadaptation de la constitution canadienne (pour ne pas remonter à l'avant-guerre) et, plus particulièrement, le problème fondamental des relations Québec-Canada. Il a fallu le coup de tonnerre du 15 novembre 1976 pour que les milieux fédéraux et le Canada anglais en général en prennent conscience (la "révolution tranquille" n'ayant eu pour eux que valeur d'un épisode folklorique). Encore, cette prise de conscience n'est-elle que superficielle chez un grand nombre d'entre eux, pour qui la question se résume à l'extension du bilinguisme.

Voici donc une quasi-unanimité, trop prompte pour n'être point suspecte, dans le refus du statu quo. Nous assistons à la floraison de vocables et de slogans placés sous le signe de la rénovation: nouveau fédéralisme, fédéralisme rénové, fédéralisme rajeuni, troisième voie, aménagements à la Constitution ou nouvelle Constitution, etc. Bref, l'ombre de la possible souveraineté du Québec a donné un singulier coup de fouet à l'imagination créatrice des fédéralistes, au moins sur le plan des formules. Le contenu, en revanche, reste particulièrement nébuleux et les divergences apparaissent chaque jour plus nombreuses entre les néo-fédéralistes. Leur plate-forme commune se résume à deux éléments: l'opposition hargneuse et parfois haineuse à la souveraineté du Québec; l'affirmation, en termes vagues et souvent contradictoires du besoin de réformes, plus ou moins poussées, selon les intervenants.

Certains fédéralistes ont cru habile de présenter la souveraineté du Québec et le statu quo constitutionnel comme deux "extrêmes" également inacceptables et de prôner la recherche d'une "troisième voie". Cautionnée, par M. Jean-Luc Pépin, la formule a eu d'autant plus de succès qu'elle est parfaitement vaine et n'engage à rien, mais elle a eu l'heur d'irriter le premier ministre fédéral, ce qui en dit long sur la mesure des réformes qu'Ottawa serait disposé à envisager. La troisième voie risque fort d'être la voie de garage du problème constitutionnel.

À un an et demi environ d'un référendum au cours duquel les Québécois seront appelés pour la première fois (et peut-être la seule) de leur histoire, à se prononcer sur leur avenir national, où ils auront pour la première fois, et peut-être la seule, l'occasion de devenir un peuple normal en accédant à la pleine maîtrise de leur destin, des hommes de chez nous, parmi les nôtres, assument la terrible responsabilité d'inciter leurs compatriotes à repousser cette chance, mais sans leur proposer en retour une alternative sérieuse. C'est un comportement proprement suicidaire.

Ces hommes n'offrent pas d'alternative sérieuse parce qu'ils n'ont pas défini de façon claire, cohérente, précise, leur "nouveau fédéralisme", parce qu'il n'existe même pas un semblant d'accord entre eux, au-delà de la fragile association dans le refus évoquée plus haut, et parce qu'il n'y a absolument aucune certitude que le partenaire (l'ensemble du Canada anglais) accepterait leur conception d'une fédération rénovée.

Que serait, que pourrait être le fédéralisme rénové? Poser la question, c'est susciter autant de réponses qu'il y a de "néo-fédéralistes" ou à peu près, depuis la version minimale de ceux qui envisagent simplement quelques aménagements à l'actuelle constitution (un zeste de décentralisation, une plus fréquente consultation entre les gouvernements et — une fois encore — l'extension du bilinguisme) jusqu'à la position de ceux qui prônent une nouvelle constitution reposant sur la fédération des deux peuples "fondateurs", avec une large autonomie pour chacun. Mais, encore une fois, à quel "nouveau Canada" les zélateurs québécois du fédéralisme invitent-ils leurs compatriotes à se rallier?

La course engagée pour le leadership du parti libéral illustre éloquemment cette situation. Les deux prétendants posent comme premier objectif, comme haute priorité, l'échec à la souveraineté du Québec; ils affirment ensuite leur conviction de la nécessité de réformes constitutionnelles, voire d'un nouveau fédéralisme, mais là encore, ils se bornent à quelques propositions particulières, à quelques exemples de changements: modification dans la nomination des membres de la Cour suprême et du Sénat, limitation du "pouvoir de dépenser" du gouvernement fédéral, redéfinition du partage des compétences, etc. L'ancien directeur du DEVOIR a paru revenir ces temps derniers à la notion de statut particulier pour le Québec qu'il avait abandonnée depuis quelques années, après y avoir été attiré un moment. D'autres parlent de cession de compétence aux provinces en matière d'immigration, de communication; certains évoquent une fédération de cinq régions plutôt que de dix provinces, etc.

Bref, au-delà d'une vague volonté de réformes, la confusion est totale chez les fédéralistes. Conscients de leur faiblesse sur ce point, ils s'emploient plus à combattre la thèse de la souveraineté et à prôner le "non" au référendum qu'à exposer une conception claire de la fédération rénovée. En somme, leur position se ramène à ceci: dites "non" à la souveraineté du Québec, et un Canada nouveau — mais nous ne savons pas lequel — vous sera donné par surcroît. La seule proposition cohérente et relativement précise faite à ce jour émane du doyen de la faculté de droit civil de l'Université d'Ottawa: fédération non plus de dix provinces mais de deux entités, le Québec et le reste du Canada; large autonomie pour chacune des deux, avec compétence exclusive dans les domaines éducatif, culturel et social, Sénat composé à parts égales de délégués des deux entités, etc. Mais à supposer même qu'il y eût un large accord entre les fédéralistes québécois sur une formule de cette sorte, quelle assurance ont-ils de pouvoir la faire accepter du partenaire? D'autant plus qu'ils affaiblissent d'avance et dangereusement leur pouvoir de négociation, en combattant avec acharnement la souveraineté, sans avoir l'ombre d'une garantie quant à la réalisation de leur "fédéralisme rénové"?

Je considérerais comme sérieux, honnêtes et loyaux envers leur peuple, des fédéralistes québécois qui, premièrement, commenceraient par définir clairement leur conception du fédéralisme rénové et par faire l'accord entre eux, par exemple sur un schéma comme celui du doyen Beaudoin; deuxièmement, auraient obtenu un engagement précis du futur partenaire, exprimé dans une déclaration solennelle du gouvernement central et des provinces anglaises; troisièmement, s'engageraient, en cas de dérobade ultérieure du partenaire, à en prendre acte et à se rallier à la thèse de la souveraineté. Alors, on pourrait estimer — même si l'on récusait leur option — que des hommes sérieux, conscients de la gravité de l'enjeu, proposent une formule décente, sur laquelle ils auraient recueilli l'agrément de l'autre partie. Aujourd'hui, ces fédéralistes québécois sollicitent de leurs compatriotes, avec une scandaleuse légèreté, une sorte de chèque en blanc. D'aucuns diront: attendez le rapport de la commission Pépin-Robarts. Mais, outre que nul ne sait encore ce que contiendra ce document, rien ne permet de penser, au contraire, qu'il sera l'expression unanime des membres de la commission, ni que le gouvernement fédéral le fera sien.

Des multiples déclarations faites depuis un an par les membres du gouvernement central comme par les leaders des partis fédéraux d'opposition (sans compter celles de la majorité des dirigeants des provinces anglaises), il est aisé de déduire qu'en fait de réformes, il n'y aura guère que des réformettes et que le nouveau fédéralisme se résumera à un dépoussiérage de la vieille constitution de 1867. La longue et grise série des conférences fédérales-provinciales, et singulièrement des rencontres de premiers ministres, depuis, notamment un quart de siècle, raconte avec quelle triste et impitoyable éloquence l'échec répété des tentatives même les plus modestes d'enrayer le mouvement centralisateur. Or, celui-ci, compte tenu des conditions de notre époque, est inexorable. Il faut entretenir une singulière dose d'illusions pour croire encore à l'impossible, devant ce que l'on peut résumer, en transposant une parole de Thierry Maulnier, comme l'immense cimetière des métamorphoses avortées.

Il apparaît de plus en plus que le peuple du Québec aura à choisir entre l'option précise de la souveraineté-association, qui concilie la raison et la dignité, et les incertaines promesses d'un néo-fédéralisme qui n'arrive pas à se définir et qui serait, en toute hypothèse, la perpétuation des querelles séculaires, avec, en prime, la persistance dans la médiocrité.

Une année noire pour l'information québécoise

par

PIERRE GODIN

■ Journaliste à La Presse durant sept ans, puis à Québec-Presse et au quotidien Le Jour dont il fut chef de l'information, Pierre Godin s'est retiré sur une ferme, à Saint-Bernard de Michaudville, où son activité agricole lui laisse encore le temps d'observer le comportement de la presse écrite et électronique. Il a publié en 1973, sous le titre "Information Opium", une histoire politique du quotidien La Presse aux Éditions Parti-Pris. Après plus d'un an de silence, il s'est remis récemment à exercer son métier. Dans cet article, écrit pour Le DEVOIR, l'auteur conclut à la "non-représentativité" de l'ensemble des organes de presse du Québec depuis novembre 1976.

Qu'arrive-t-il donc au monde de l'information québécois? Où sont passés nos journalistes? Et nos quotidiens? J'en perds mon latin. Je deviens paranoïaque... j'invente des complots: tout se passe comme si, depuis quelques mois, une vaste concertation avait pris naissance quelque part, dans un équivoque entre-deux politico-financier, pour bloquer la presse du Québec.

Fabulation? Peut-être... mais en tout cas, une chose paraît difficilement contestable. Depuis l'été et l'automne derniers, une partie importante de la presse quotidienne (500,000 exemplaires sur un tirage quotidien global frisant le million) se trouve réduite au silence. L'autre partie, radio et télé comprises, parle de plus en plus faiblement... un langage où la distorsion s'accroît parallèlement à l'approche des échéances constitutionnelles.

Ce silence me trouble d'autant plus qu'il s'installe au milieu de l'apathie généralisée d'une population acquise à une consommation pour le moins névrotique (à en juger d'après l'énormité des tirages) d'une kyrielle de publications aussi insignifiantes que sensationnelles. Drôle d'époque...

La semaine dernière, arrive sur mon petit rang perdu de la région de Saint-Ours un reporter du Times qui parcourt la campagne en quête d'images saisissantes sur la monstruosité de l'hiver québécois. Je lui dis que je suis moi-même journaliste. Il me lance avec une pointe d'ironie: "Êtes-vous en grève vous aussi?" Drôle de pays... où les journalistes ont la réputation de "gréver" à tous les six mois!

Permettez-moi un bref retour en arrière, à ces années nostalgiques de la Révolution tranquille, à ces courtes années de lumière et de liberté pour le artisans de l'information. Ceux qui les ont vécues comme journalistes s'en souviendront... On assista alors au double mouvement d'un gouvernement réformiste posant les jalons d'une société nouvelle et d'une presse dynamique et audacieuse qui non seulement en rendait compte abondamment mais ne se gênait pas parfois pour aller plus loin que les hommes politiques.

Presse et pouvoir communiaient à la même idéologie: celle du progrès social. On aurait dit le milieu politique et le milieu journalistique unis (pour seulement quelques courtes années, il est vrai!) au sein de ce que j'appellerais une "union sacrée" pour le changement. Pour plusieurs journalistes de l'époque, qui ne pouvaient envisager la pratique de leur métier autrement que tournés résolument vers la réforme, voire même pour certains la révolution, cet accord allait de soi. Il en fut de même pour le gouvernement Lesage tant que celui-ci conserva l'élan qu'il avait lui-même imprimé à la Révolution tranquille.

À bien des égards, le 15 novembre 1976, c'est juin 1960. Que voyons-nous aujourd'hui, un an et quelques mois après l'arrivée au pouvoir du premier gouvernement indépendantiste? D'abord, une chose me paraît évidente: comme au début des années 60, le Québec de 1977-78 se trouve confronté à une situation politique dont on peut dire, pour emprunter le vocabulaire à la mode dans certains quartiers, qu'elle est "objectivement révolutionnaire". À l'instar du régime Lesage, il y a plus de 15 ans, le gouvernement actuel propose aux Québécois un changement majeur de leur société. Le programme péquiste est d'ailleurs beaucoup plus radical si on le compare au "maître chez nous" vidé de contenu réel du régime Lesage. Mais, finalement, il n'en est que la conclusion logique, sa phase ultime.

Poussons notre analogie un peu plus loin. Placés, comme leurs collègues il y a 15 ans, en présence d'un gouvernement de changement radical, quel est le comportement du monde journalistique actuel? À l'heure de l'indépendance politique, dans quel sens va ce que j'ai appelé plus haut le "mouvement" de la presse québécoise? J'avouerai sans ambages, avec les risques que cela implique, que la pente de notre système d'information glisse du côté de la réaction, surtout depuis le 15 novembre dernier. Contrairement aux années de la révolution tranquille, les artisans de l'information me paraissent ou bien déroutés, ou bien tout simplement essoufflés. Pour ne pas parler de ceux qui sont depuis des mois proprement muselés, que ce soit par leur propre action, celle du patronat ou celle de l'État.

On chercherait en vain cette "union sacrée" pour le changement qui s'est constituée au début des années 1960 entre le régime libéral et les principaux médias. Si elle a existé, cette entente cordiale, entre les péquistes et les informateurs, c'est avant le 15 novembre, et encore faut-il préciser qu'elle ne fut jamais le fait de la gent éditoriale. On a même l'impression d'assister depuis quelque temps à une désintégration rapide du couple presse-pouvoir.

Prendre ses distances vis-à-vis du pouvoir politique, celui-ci fût-il souverainiste, ne constitue jamais une tragédie pour un journaliste. Mais encore faut-il que l'opération se fasse librement, c'est-à-dire qu'elle ne soit pas la résultante d'une contrainte imposée par les propriétaires et les gestionnaires des organes de presse, pour des mobiles d'ordre idéologique, à la faveur parfois d'un conflit de travail. Autrement dit, s'éloigner du pouvoir péquiste pour servir le pouvoir fédéraliste, pour lui donner même des gages comme on l'a vu trop souvent chez certains commentateurs ou chroniqueurs, ne me paraît pas être un acte de journaliste libre. De même, rejeter du revers de la main la solution indépendantiste et, du même souffle, refuser, ne serait-ce qu'une seule fois, d'envisager la remise en question du "cadre fédéral", dans le débat actuel, me paraît être drôlement stérilisant pour un journal qui se dit à l'écoute de la population. Tout est ouvert actuellement et s'il veut être pris au sérieux, un journal ne peut pas en partant accepter le "carcan" du cadre fédéral. J'ai toujours pensé que ce sont les chevaux qui doivent porter les oeillères, non les journalistes.

Des signes inquiétants

Le tableau journalistique de la dernière année est loin d'être rose. Sans vouloir être exhaustif, je voudrais signaler quelques points de repère qui ont frappé plus d'un observateur en 1977 et dont certains à mon avis laissent présager un réalignement de l'ensemble de la presse écrite et télévisée à l'approche du référendum.

1) À Québec, le conflit au quotidien Le Soleil (tirage d'environ 160,000 exemplaires) pourrit tranquillement depuis six mois privant ainsi la région de la capitale de son unique quotidien local.

2) À La Presse et à Montréal-Matin (autour de 400,000 exemplaires), on en finit plus... d'être proche du règlement final. Après plus de quatre mois de grève.

3) Après Le Jour quotidien, décédé l'année précédente, Le Jour hebdomadaire a rendu lui aussi le dernier souffle au milieu d'une indifférence générale, privant ainsi les Québécois du seul organe de presse ouvertement sympathique aux vues péquistes.

4) Au cours des 12 derniers mois, sous la gouverne d'un Claude Ryan dissimulant de plus en plus mal ses affinités avec un parti politique en quête de chef, LE DEVOIR a frôlé de près l'abîme du journalisme partisan, biaisé et de qualité fort douteuse. Je suis un habitué du DEVOIR depuis de longues années, c'est pourquoi je ne sens tout à fait à l'aise pour affirmer que sa performance journalistique en 1977 aura été selon moi la plus pitoyable depuis longtemps! Mais je ne veux pas m'attarder ici sur ce qui était devenu un fait de notoriété publique. La crédibilité du journal en a été fortement entâchée même auprès de certains de ses amis libéraux et fédéralistes comme Léon Dion et Gérard Bergeron. Au lendemain de la démission de Claude Ryan, les deux politicologues ont en effet laissé entendre clairement qu'il était plus que temps pour le journal de se séparer d'un directeur devenu de toute évidence incapable de s'élever au-dessus des partis.

La question à laquelle il faut maintenant s'intéresser est celle de savoir quelle sera l'attitude de l'équipe du DEVOIR au cours des mois qui viennent? Claude Ryan parti, ce quotidien renouera-t-il avec cette fameuse tradition d'indépendance à l'égard des partis politique dont ne se font pas faute de nous entretenir ceux qui en assurent la direction? Quel ton adopteront dorénavant ses éditorialistes maintenant que les voilà libérés de la tutelle impériale de Claude Ryan? Et surtout, quelle sera la position du journal à l'occasion de l'imminente campagne du référendum? Tout cela reste à voir, bien sûr, même si Michel Roy, le nouveau directeur, a pris bien soin de nous rappeler en acceptant la succession de Claude Ryan que son journal adhérait à l'option canadienne (LE DEVOIR, 12/1/78).

5) Côté radio-télévision d'État ou privée, le bilan de 1977 n'est guère plus reluisant. À Radio-Canada, la promotion obsessive de l'unité nationale est devenue prétexte à la moindre "émission spéciale". Quand Pierre Trudeau se rend aux USA, la Reine à Ottawa et Jean-Luc Pépin en mission commandée un peu partout, la télévision de Radio-Canada est là! Elle déploie sur demande sa large queue multicolore de paon bien nourri. Mais quand René Lévesque se rend lui aussi chez les Américains, Radio-Canada rentre ses plumes. Elle ne se déplace pas mais se branche sur CTV! Et s'il arrive que le même René Lévesque traverse l'Atlantique pour porter la bonne nouvelle souverainiste aux membres de l'Assemblée nationale française, Radio-Canada, prise de hoquet, doit garder le lit. C'est Radio-Québec qui retransmet en direct le discours du premier ministre québécois. Autocensure, réorientation, silence stratégique, oubli propice, tout paraît bon pour ne pas réveiller la colère du lion Ouellet ou Trudeau qui rugit de temps à autre dans capitale fédérale.

L'information à Radio-Canada en 1977? Bah! Comme dirait Félix Leclerc: c'est pas un bon moment... c'est plein de chefs partout... c'est la grande noirceur... C'est quasiment gênant de devoir porter un jugement négatif tant les moyens, le personnel et le "know how" sont prodigieux dans cette boîte. Que dire par exemple de ce misérable Téléjournal de 22 h 30! Tous les soirs, l'équipe de journalistes vous embarque de force dans ce quelconque "train de la Confédération télévisée" qu'est devenue cette émission. Vous êtes certains de faire votre tour du Canada, que l'importance de l'information le justifie ou non. Jack Horner n'a rien inventé! "Faites le tour", vient-il de lancer aux touristes canadiens... pour combattre le séparatisme. Radio-Canada y a pensé avant lui! Ce qui m'agace le plus, ce n'est pas tant de voir tous les soirs Gérard Jolivet s'ennuyer autant que moi à Halifax ou à St-Jean et, à Vancouver, Gérard Decelles se creuser la cervelle pour dénicher une nouvelle d'intérêt, mais le critère de sélection des informations que cette émission suppose. On évalue l'information non pas d'après son importance ou son intérêt en soi mais plutôt selon son origine ou sa provenance. Dans le domaine de la communication, cela s'appelle tout simplement de la propagande.

Heureusement qu'il y a le 12! Faites l'expérience! Si Radio-Canada n'a pas réussi à vous endormir, syntonisez le 12 à 23 h pour "The National". Si malgré tout, vous conservez le goût d'une information télévisée dynamique, mobile et communiquée par des reporters qui ne craignent pas d'appeler les choses par leurs noms, vous serez servis à souhait. Dans l'affaire de la GRC et, plus récemment, à l'occasion de la démission de Francis Fox, il fallait vraiment comparer le 2 et le 12 pour se rendre compte de la complaisance du Téléjournal à l'endroit du gouvernement Trudeau. Bien sûr, le 12 a ses biais lui aussi et certains, comme son "antiséparatisme" viscéral, deviennent vite agaçants. Mais comme disait mon père: on ne peut pas tout avoir! Quant au 10... l'information a toujours été traitée en parent pauvre. Si j'en juge par un article récent de Gilles Constantineau, le 10 aurait enfin découvert l'importance de l'information. Après 20 ans d'existence! On aurait décidé de mettre le paquet! Ce qui me frappe moi, c'est que la conversion des mandarins de Télémétropole survient à l'approche de la campagne référendaire. Restera donc à voir dans la face de quel protagoniste le 10 lancera son "paquet".

Une presse à la représentativité douteuse

Quelques évidences sautent aux yeux dans le Québec pré-référendaire d'aujourd'hui. Près de 15 mois après la prise du pouvoir par le Parti québécois avec plus de 40 p.c. des voix (malgré leurs fluctuations normales traduisant vers le haut ou le bas la réaction de l'opinion à certaines décisions ou certains événements, les sondages de la dernière année laissent entrevoir que l'appui au gouvernement pourrait dépasser le seuil de 50 p.c. des voix s'il y avait une élection prochaine), la situation de la presse québécoise est la suivante:

1) Il n'existe actuellement aucun quotidien ni aucune station de radio-télévision importante qui appuie ouvertement la thèse politique véhiculée par le gouvernement Lévesque; le seul quotidien résolument indépendantiste que le Québec ait connu brièvement fut Le Jour, dont on sait le sort funeste.

2) Au niveau de l'éditorial, sauf erreur, je ne connais pas le nom d'un seul éditorialiste de quotidien qui ait affiché clairement et franchement (comme Jean-Marc Léger au DEVOIR il y a quelques années ou Evelyn Dumas au Jour) des options souverainistes. Je ne dis pas que nos éditorialistes sont des dfédéralistes inconditionnels. Loin de là. Je dirais même qu'ils font assez largement usage de ce que j'appellerais leur droit à la critique des moyens mis en oeuvre par les gouvernements fédéralistes pour mener la barque canadienne. Mais je soutiens que, sur le fond, sur la question fondamentale du choix entre le "cadre canadien" et un pays québécois, ils favorisent le premier.

3) Cet état de fait crée donc à mon avis un déséquilibre détonnant dans l'expression des opinions à une époque où une forte partie de la population a indiqué une volonté de changement sans équivoque en élisant un gouvernement ouvertement indépendantiste. Prétendre, comme le font depuis le 15 novembre 1976 certains commentateurs et hommes politiques fédéraux, que les Québécois n'ont pas tant voté pour le PQ, donc pour un gouvernement "séparatiste", que contre le gouvernement Bourassa, corrompu et incompétent, est tout simplement fallacieux. C'est prendre des vessies pour des lanternes! Ou se boucher les yeux. Comme si, durant dix ans, les libéraux n'avaient pas assez prévenu l'opinion sur le caractère révolutionnaire et dangereux du PQ! Pareil raisonnement traduit chez ses adeptes un mépris évident vis-à-vis de la clairvoyance de la volonté populaire, de ce "bon sens" qu'ils s'empressent en revanche de célébrer quand le choix du peuple leur va! Cet écart entre la volonté de changement majeur, partagée par une forte proportion de la population québécoise et qu'indique plus que tous les sondages l'élection du premier gouvernement indépendantiste, et ce qu'en reflète la presse, du moins dans sa partie éditoriale, donne raison aux sociologues des médias de masse qui posent comme postulat le conservatisme de la grande presse contemporaine inféodée aux corporations privées géantes. Il est par exemple frappant de mettre actuellement en parallèle la grisaille léthargique de l'ensemble de nos médias et, par exemple, les menées fulgurantes du gouvernement Trudeau contre les libertés fondamentales ou le brassage souvent improvisé du côté du gouvernement Lévesque.

4) Tout ce qui précède m'amène à avancer l'idée de la "non-représentativité" de l'ensemble de nos organes de presse par rapport au revirement spectaculaire de l'opinion publique qui a conduit à l'élection du PQ. Il n'est pas normal que, dans une société où près de la majorité des gens ont exprimé un désir de changement important, même s'il paraît encore imprécis j'en conviens, on ne trouve **aucun quotidien** ni **aucune radio-télévision** ni **aucun éditorialiste influent** pour traduire la vision exclusivement québécoise des choses. C'est à mon avis une distorsion intolérable pour peu que l'on souhaite encore vivre en démocratie.

5) Enfin, l'écart actuel pose la question suivante, qui devrait également préoccuper les dirigeants souverainistes: quelle sera l'attitude de l'ensemble de nos médias lors de la campagne du référendum? Autrement dit: comment le gouvernement Lévesque pourra-t-il passer sans distorsion son message à la population dans le contexte d'une presse commise en partant à l'option canadienne? Pour le PQ, le défi est de taille.

lettres au DEVOIR

Ote d'abord la poutre de ton oeil...

M. le directeur,

J'ai toujours pensé que les universités, et parmi celles-ci surtout l'Université Laval, se devaient d'être les instigatrices du renouveau linguistique au Québec. Vous imaginez donc ma surprise de voir récemment dans des formulaires de l'Université Laval des expressions comme "bureau du registraire" et "écrire en caractères d'imprimerie". Je me trompe peut-être, mais il me semble que ces expressions sont des anglicismes flagrants: une chose est certaine, "registraire" dans le sens de "registrar" n'existe pas dans les dictionnaires français et canadiens-français que j'ai consultés. Les expressions équivalentes à l'anglais "registrar" sont, je crois, "secrétariat d'inscription" ou "greffier de l'université".

Je profite de l'occasion pour suggérer l'adoption de deux expressions simples et directes qui évitent les traductions littérales de la terminologie anglaise, déjà maladroite, "business reply correspondence" et "no postage necessary if mailed in Canada". Les expressions sont "réponse commerciale" et "franc de port au Canada". Le français a les moyens de se défendre contre les fréquentes accusations de prolixité faites par des anglophones qui sont bien en train de priver l'anglais de son économie d'expression traditionnelle.

R.C. ZIMMERMANN

Westmount, le 28 février 1978

LA CONTRE-RÉFORME CATHOLIQUE

QUI EST L'ABBÉ DE NANTES ?

En octobre 1976, à l'occasion du vingtième anniversaire de son oeuvre, l'Abbé de Nantes retraçait l'essentiel de sa vie et de son combat dans le no 110 de la CRC. On peut encore se procurer ce document (50 sous), qui contient également les pièces maîtresses de son procès au Saint-Office.

CRC Canada,
12062, rue Ranger,
Montréal, H4J 2K8

Catalogue gratuit envoyé sur demande

LE DOMAINE DES HAUTS-BOIS

SUR LA RIVE SUD UNE CITÉ DANS LA NATURE
CONTIGUË AU PARC PROVINCIAL DU MONT ST-BRUNO

Aux mille demeures personnalisées déjà construites en versant de montagne, s'ajoute maintenant un choix d'immeubles luxueux.

APPARTEMENTS-JARDINS

- Des 2, 3 et 4½ pièces à compter de $190.
- Structure de béton assurant haut standard d'insonorisation et protection d'incendie.
- Chauffage électrique, contrôle dans chaque pièce
- Lave-vaisselle, cuisinière, réfrigérateur.
- Moquette type "Shag"
- Parking: intérieur et extérieur
- Foyer
- Piscine
- Climatiseur gratuit si occupation le ou avant le 1er juillet 1978 (Édifice Angoulême seulement)
- Concierges et gardes de sécurité
- Patio 200 pi. car. Balcon aux étages 100 pi. car.
- Potagers
- Terrain boisé et paysager
- Autobus au metro Longueuil
- S.V.P. pas d'animaux

VIVEZ AU NIVEAU DES ARBRES

Le mont Bruno.
Site du Domaine des Hauts-Bois est un environnement de forêt et de lacs propice à la détente et aux sports de plein air.

APPARTEMENTS MODÈLES
77 boul. des Hauts-Bois,
Tél. 649-1091 - 649-1551
Heures de visite:
Lundi à vendredi: 1h. à 20h.
Weekend.: 12:30 à 17:30

ITINÉRAIRE
À 9 min. du pont tunnel Lafontaine, sortie 62 rte 20 Transcanadienne ou des enseignes indiquent le Domaine des Hauts-Bois de Ville Ste-Julie.

la météo

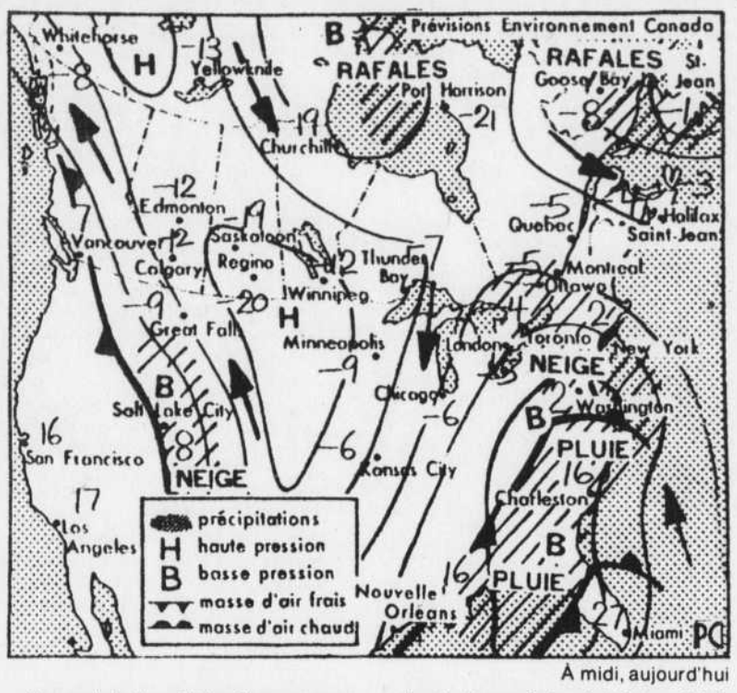

À midi, aujourd'hui

Une perturbation d'intensité moyenne en provenance du sud des Grands Lacs se dirige vers l'Atlantique. Elle envahira bientôt l'ouest et donnera même un peu de neige sur le sud. Toutefois les accumulations seront sans grande importance. Derrière cette perturbation le ciel se dégagera et les vents du nord prendront de l'intensité et les températures demeureront quelques degrés sous les moyennes saisonnières.

●

Pontiac-Témiscamingue, Laurentides: nuageux, possibilité de neige faible en fin de journée. Maximum −10. Aperçu pour samedi: dégagement et venteux.

●

Outaouais, Montréal: Nuageux avec neige intermittente commençant en fin de journée et se poursuivant la nuit suivante. Accumulation de 3 à 5 cm. Maximum −5. Aperçu pour samedi: dégagement et venteux.

●

Cantons de l'Est: ennuagement suivi de neige intermittente se poursuivant la nuit suivante. Accumulation de 3 à 5 cm. Maximum −6. Aperçu pour samedi: nuageux avec chutes de neige.

●

Haute-Mauricie, Québec, Trois-Rivières: ennuagement et possibilité de neige faible en fin de journée. Maximum −6 à −8. Aperçu pour samedi: nuageux avec des chutes de neige et venteux.

●

Abitibi: ennuagement. Maximum −10 à −13. Aperçu pour samedi: nuageux et venteux.

●

Chibougamau, Lac St-Jean: ennuagement en fin de journée. Vents modérés dans le Lac St-Jean. Maximum −10 à −13. Aperçu pour samedi: nuageux.

●

Baie-Comeau, Rimouski: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum −10. Aperçu pour samedi: nuageux.

●

Sept-Iles, Gaspésie: ciel variable et quelques floçons de neige. Maximum −10. Aperçu pour samedi: nuageux.

3 mars

par la PC et l'AP

Il y a 60 ans aujourd'hui, le 3 mars 1918, l'Allemagne et la Russie bolchévique signaient le traité de Brest-Litovsk, mettant ainsi fin aux hostilités de la Grande Guerre sur le front de l'Est. Le gouvernement Lénine avait déjà avisé les Allemands, en novembre 1917, qu'il était intéressé à négocier la paix. En vertu du traité, plusieurs parties du territoire russe ont été annexées par des alliés de l'Allemagne et les Russes ont dû verser 300,000 roubles en or.

1974 — Un DC-10 des lignes aériennes turques s'écrase au nord de Paris, provoquant la mort de 345 personnes. La porte de la soute à bagages avait été mal fermée, ce qui avait amené la rupture des câbles de commande et rendu l'appareil incontrôlable.

1968 — Un pétrolier libérien se brise en deux au large de Porto-Rico et la marée noire souille des plages de l'île.

1905 — Le tsar Nicolas II promet des réformes.

1890 — Buffalo Bill (William Cody) rencontre le pape Léon XIII sur la place Saint-Pierre à Rome.

1861 — Abolition du servage en Russie.

1847 — Naissance à Edimbourg d'Alexander Graham Bell, inventeur du téléphone.

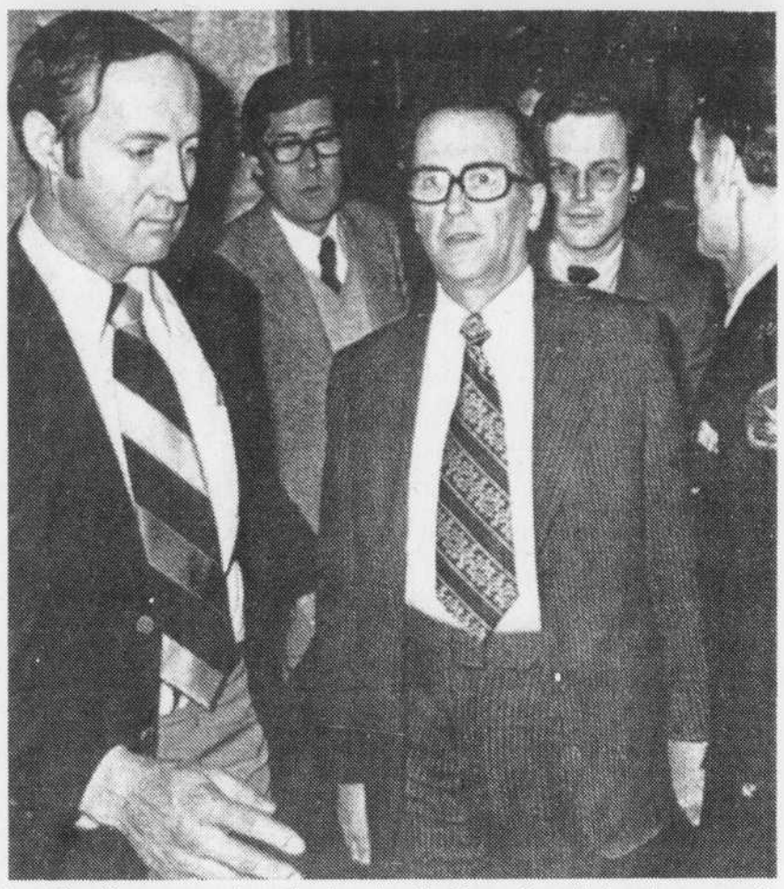

Le député conservateur de Leeds, M. Tom Cossitt (costume rayé), risque la prison s'il ne remet pas au gouvernement les documents qu'il prétend avoir en sa possession et qui auraient été dérobés à la GRC. (Téléphoto CP)

suites de la première page

CHARLIE CHAPLIN

La disparition du cercueil de Charlie Chaplin n'est pas la première affaire du genre.

Le 23 avril 1946, des admirateurs passionnés de Benito Mussolini, l'ancien dictateur italien, avaient réussi à exhumer de nuit la dépouille du duce dans le cimetière Maggiore de Milan où il reposait près du corps de sa maitresse Clara Petacci et de treize autres chefs fascistes. Le corps de Mussolini n'avait été retrouvé que le 12 août de la même année.

Le 23 décembre 1955, après la chute de Péron, le corps d'Eva Péron, femme de l'ancien dictateur argentin, est enlevé sur l'ordre du gouvernement du général Aramburu. La dépouille de celle qui avait été l'idole du peuple argentin ne devait être retrouvé qu'en juin 1971 au cimetière Musoco de Milan.

En France, dans la nuit du 19 février 1973, le gardien du tombeau du maréchal Pétain, chef de l'État français sous l'occupation allemande (1940-1944), au cimetière marin de Port-Joinville (île d'Yeu, en Vendée), s'aperçoit que le corps du vainqueur de Verdun avait disparu. Il devait être retrouvé quatre jours plus tard.

Le 27 décembre dernier, une urne contenant les cendres de la cantatrice Maria Callas était dérobée dans un cimetière parisien. Elle était retrouvée plusieurs heures plus tard.

En août dernier, quatre hommes étaient arrêtés à Memphis (Tennessee) au moment où ils tentaient de voler le corps du chanteur Elvis Presley, inhumé onze jours auparavant dans un mausolée de marbre blanc.

En décembre 1974, des étudiants et des moines birmans s'emparaient du cercueil de l'ancien secrétaire général des Nations unites, U Thant, avec l'intention de le placer dans un mausolée sur le campus de l'université de Rangoon. La police les empêcha de mettre leur projet à exécution.

LA RHODÉSIE

cord constitutionnel d'hier avaient été engagées il y a trois mois. Elles ont succédé à diverses tentatives de règlement de la question rhodésienne menées depuis près de treize ans: c'est le 11 novembre 1965 que la Rhodésie, se séparant de la Grande-Bretagne, avait proclamé son indépendance unilatérale.

Depuis, quelque 270,000 Blancs (pour une population noire de 6,7 millions) avaient suivi avec des sentiments mitigés ces tentatives, menées soit de gouvernement à gouvernement avec la Grande-Bretagne, soit, à deux reprises, avant les négociations actuelles, dans un cadre interne avec des dirigeants nationalistes noirs.

En 1971, M. Smith et le secrétaire au Foreign Office de l'époque, Sir Alec Douglas-Home, signaient un accord, mais ce fut bientôt l'échec, malgré le grand espoir que cette tentative avait soulevé. Peu à peu, les Blancs et les Africains semblaient se convaincre qu'un accord négocié, établissant la paix, devenait impossible à mettre au point. Une autre tentative, menée cette fois-ci par le secrétaire d'État américain Henry Kissinger, était également vouée à l'échec, après que M. Smith eut rejeté le concept de gouvernement de la majorité noire.

La question reste toujours posée, semble-t-il, de savoir si cet accord constitutionnel aura plus de chances d'être appliqué. Il a été en effet négocié en l'absence des représentants du Front patriotique, qui l'ont condamné, annonçant même une intensification des combats, et les Blancs d'Afrique du Sud ont d'ailleurs compris que l'accord ne signifiait pas la fin de la guerre, à laquelle ils doivent souvent prendre part.

M. Smith et les Africains modérés croient par contre qu'un accord "authentique" est en mesure d'arrêter la guerre, ou au moins qu'il permettra à un gouvernement noir de la contenir.

Quoiqu'il en soit, un gouvernement à majorité africaine demeure une inconnue, dont la perspective a suscité un record d'émigration. La majorité des Blancs souhaitent un règlement politique, mais la question clé qu'ils posent est de savoir ce qu'il leur en coûtera.

ROGER TAILLIBERT

avait fait part de son intention de reviser toute cette question des honoraires de l'architecte parisien. Après une revision des divers dossiers liés à cette question d'honoraires, on en est arrivé à cette proposition d'un règlement définitif de $6,654,000, proposition qui sera à coup sûr contestée par le principal intéressé qui d'ailleurs avait revisé à la baisse ses prétentions il y a peu. M. Lévesque a précisé hier que M. Taillibert réclamait moins de $20 millions.

L'AMIANTE

ment des emplois dans ce secteur.

Même augmentation du côté de l'Union Nationale. Ce parti, d'indiquer le député de Richmond, M. Yvon Brochu, favorise une plus grande transformation locale de la fibre mais s'oppose à l'achat de l'Asbestos Corporation.

"On n'est pas prêt à payer le prix qu'on veut nous faire payer et à nous faire embarquer dans une aventure aussi ténébreuse, au niveau du produit comme tel, tant au niveau de la nature de l'entreprise que le gouvernement est en train de prendre en sa possesion, au niveau également des coûts incertains qui se profilent à l'horizon", de dire M. Brochu.

Parce qu'au surplus l'Union Nationale émet des doutes sur la "qualité" de l'entreprise que l'État s'apprête à acheter, une entreprise qu'on a récemment qualifiée, dans un reportage de l'Actualité, de "minoune" de l'industrie et qui est réputée pour la vétusté de ses installations et son haut taux d'insalubrité.

De plus, M. Brochu, qui rentre d'un court séjour en Europe, a été impressioné par la campagne anti-amiante qui a cours chez certains parlementaires au point de signaler qu'il avait vu une réclame publicitaire de la General Electric annonçant des "toasters Asbestos-free".

Il devait toutefois omettre de dire, ce que lui a signalé un peu plus tard le ministre des Richesses naturelles, M. Yves Bérubé que c'est l'amiante bleue d'Afrique du Sud qui fait actuellement l'objet d'une campagne de prohibition en Europe et non l'amiante blanche du Québec.

Quoi qu'il en soit, cet argument semble bien secondaire au député de Richmond qui craint pour l'essentiel que le gouvernement se lance dans une autre aventure socialiste en achetant cette compagnie.

"Le gouvernement loge à l'enseigne du socialisme pressé", a repris en écho le créditiste de Rouyn-Noranda, M. Camil Samson tandis que le pénépiste de Beauce-Sud, M. Fabien Roy, y allait lui aussi de quelques couplets sur cette aventure "théorique, hasardeuse et qui tient de la folie des grandeurs".

En somme, l'opposition craint une autre nationalisation d'un secteur jusque là réservé à la libre entreprise, fait revivre le "spectre" de l'Hydro-Québec, s'inquiète qu'on ne connaisse pas encore le coût de cette opération et indique en définitive que le chômage serait mieux combattu et la relance économique mieux assurée si cet argent était directement affecté à la transformation puisque l'achat de l'Asbestos Corporation ne créera aucun emploi nouveau.

En réponse, le gouvernement a patiemment réexpliqué les fondements de sa politique qui consiste, non pas à nationaliser le secteur de l'amiante, mais bien d'y entrer comme partenaire à part entière des autres géants de cette industrie en devenant lui-même propriétaire d'une des trois ou quatres grosses compagnies qui font affaires ici.

Il a cependant refusé d'indiquer quel pourrait être le coût de cet achat. À cet égard, le premier ministre a déclaré il y a une dizaine de jours que les études et estimations préparatoires à la négociation de l'achat des actions de la General Dynamics n'étaient pas encore complétées de manière définitive. On sait que le gouvernement a confié cette négociation à la firme Kidder, Peabody de New York.

Pour l'instant, rien n'a transpiré de cette négociation et l'opposition a indiqué hier qu'elle aimerait bien prendre connaissance des estimations et des prévisions du gouvernement sous ce chapitre avant d'aller plus loin dans l'examen du projet de loi.

Comme il serait d'ailleurs intéressant pour tout le monde que M. Bérubé dépose enfin à l'Assemblée nationale, comme il l'a lui-même déjà promis, les diverses études et analyses qui ont amené le gouvernement à prendre sa décision et à définir les fondements de sa politique.

Pour l'instant, tout ce dont on dispose sous ce chapitre tient en quelques maigres feuillets qui sont davantage affirmatifs qu'explicatifs de la politique gouvernementale.

Un Tchèque dans l'espace à bord d'un vaisseau soviétique

MOSCOU (AFP) — L'URSS a fait entrer hier la Tchécoslovaquie et, à travers elle, les pays du programme "intercosmos" dans le "club de l'espace" en lançant le vaisseau "Soyouz 28" avec à son bord le colonel soviétique Alexei Goubarev et le capitaine tchécoslovaque Vladimir Remek.

Cette "première" devrait être suivie cette année de l'entrée dans le "club" de cosmonautes de Pologne et de RDA, toutes deux membres du programme "Intercosmos" en compagnie de la Bulgarie, la Hongrie, la Roumanie, la Mongolie et Cuba.

C'est "un témoignage éclatant de la coopération et de l'amitié des peuples frères", a déclaré le colonel Goubarev, 47 ans, commandant de bord de "Soyouz-28", ancien commandant de bord de "Soyouz-17".

"Soyouz-28" doit s'arrimer samedi à la station orbitale "Saliout-6" dont les deux occupants, Youri Romanenko et Gueorgui Gretchko, doivent établir le lendemain un nouveau record de durée de séjour dans l'espace, détenu depuis le 8 février 1974 par les astronautes américains Gérard Carr, Edward Gibson et William Pogue à bord de "Skylab".

Le capitaine Vladimir Remek, 29 ans, qui s'est exprimé en ruose à la télévision soviétique dans un message de remerciement aux PC tchécoslovaque et soviétique pour "la confiance dont on l'a honoré" est le premier cosmonaute non soviétique ou américain.

les organes d'information soviétiques qui ont annoncé le lancement trois heures seulement après qu'il eut été effectué depuis la base de Baikonour, en Asie centrale soviétique, n'ont pas précisé la durée du séjour prévu dans l'espace de l'équipage de "Soyouz-28".

Les deux cosmonautes se portent bien et les appareils de bord du vaisseau spatial fonctionnent normalement, a indiqué l'agence Tass.

La télévision soviétique, qui a retransmis le lancement en différé sur les ondes de "l'Intervision", a montré les deux hommes montant dans leur capsule et a diffusé quelques images d'eux enregistrées après le lancement les montrant en train de surveiller le bon déroulement du vol.

Vladimir Remek est le fils d'un vice-ministre tchécoslovaque de la Défense. Entrée à l'académie militaire Gagarine à Moscou, en 1972, il fait partie de l'équipe des cosmonautes depuis 1976.

Friand de bonne cuisine, et fin cordon bleu lui-même, il a dû perdre dix kg après avoir été sélectionné comme cosmonaute, a confié sa mère à l'agence Ceteka.

Et, dans la perspective de la "participation accrue des pays socialistes à l'exploration de l'espace", comme l'écrit l'agence Tass, le cosmonaute vétéran Alexei Leonoy a révélé hier soir à la télévision qu'un groupe de dix élèves cosmonautes venant de Bulgarie, Hongrie, Roumanie et Cuba venaient d'arriver au centre d'entrainement près de Moscou.

Plus de maisons à vendre à Montréal

TORONTO (PC) — Le nombre d'immeubles d'habitation à vendre à Montréal a gonflé de 33.7 pour cent en 1977 par rapport à l'année précédente, signalait hier l'association canadienne des courtiers.

Une enquête effectuée par cette organisation indique que la moyenne des prix à Montréal, soit $42,455, était plus élevée que la moyenne provinciale qui s'établit à $41,947.

On précise que le nombre d'immeubles à vendre au Québec avait augmenté de 17 pour cent, contre une hausse de 3.6 p.c. un an auparavant.

D'après l'association, la montée des prix des immeubles au Canada, qui marque 5.1 p.c. en 1977, a été la moins forte depuis 7 ans.

Le prix moyen le plus élevé, soit $67,568, a été constaté en Alberta, ce qui constitue une augmentation de 6 p.c. sur l'année précédente. Le prix moyen le plus bas se trouve dans les provinces Atlantiques: $39,685, soit une progression de 3 p.c.

C'est à Oakville, en Ontario, que l'on observe la moyenne des prix la plus élevée de tout le pays: $72,641, tandis qu'à Niagara Falls on enregistre la plus basse, soit $35,325.

L'enquête révèle une différence de $3 seulement entre les prix des immeubles à Toronto et à Vancouver.

au fil des mots

Rendons à Perrault (2)

par Louis-Paul Béguin

Charles Péguy dédia à sa grand-mère la Chanson du roi Dagobert de cette façon: À ma grand-mère, paysanne, qui ne savait pas lire et qui la première m'enseigna la langue française. La tradition orale est responsable de la vogue des contes depuis plus de mille ans, dans tous les pays d'Europe. On retrouve donc les mêmes histoires un peu partout, avec quelques variantes. Toutefois, cent ans avant les Frères Grimm, Charles Perrault était célèbre pour ses contes. Il avait recueilli, le premier, les contes et histoires merveilleuses qu'on racontait aux enfants, le soir à la chandelle. On trouve encore dans les contes de Perrault de vieux mots français: "Tire la *bobinette* et la *chevillette cherra*", dit le Loup au Chaperon rouge. Le verbe *cherre* (comme *courre*) a disparu de la langue courante. Nous n'avons plus de *chevillette* (ni de *barre*) à nos portes. Notons aussi le mot *"vair"* qui, parce qu'il était dit et non écrit dans la tradition orale, fut confondu avec *verre* et traduit par glass en anglais. Ce qui prouve l'origine française des contes du Chaperon rouge et de Cendrillon. Le *vair* était une fourrure rare venant de Russie. Perrault rassembla les contes populaires de France et en fit un ouvrage, un recueil qui fut accueilli avec joie par les gens qui savaient lire. Ce n'est qu'un siècle plus tard que les Frères Grimm (1812) firent la même chose avec les contes germaniques (Blanche Neige n'est pas d'origine française); et il est possible qu'ils traduirent en allemand des contes français. Andersen rassemblerait, plus tard encore, des contes nordiques, danois, scandinaves.

Même si tous ces contes étaient connus partout — les frontières n'étant pas ce qu'elles deviendront, un obstacle au passage des manifestations culturelles, et la langue française étant très répandue en Europe —, on ne doit pas parler de contes de Grimm et donner en exemple: Cendrillon, Peau d'Âne, La Belle au Bois dormant, le Chaperon rouge. Perrault est l'écrivain qui sut faire, des histoires venues de la tradition orale (folklore), des textes littéraires. Pour faire ses assiettes de porcelaine la compagnie Rexdale d'Ontario a demandé la permission à la Société des Frères Grimm. Les assiettes, ai-je besoin de le dire, portent les titres des contes en anglais uniquement. L'oeuvre de Perrault est du domaine public. Dans ses Contes du vieux-vieux temps, Henri Pourrat a (1948-1962) repris certains contes de Perrault et on comprend qu'il considérait ces contes populaires comme faisant partie de la tradition française. Cendrillon s'appelle alors Marie-Cendron ou la Cendroune, ce dernier nom gardant une saveur toute régionale (Puy-de-Dôme, pays natal de Pourrat), et ses pantoufles sont en verre.

Mais heureusement, il y a l'Encyclopédia Britannica qui remet les choses en place. Je traduis: *En France, à la fin du XVIIe siècle, les contes de fée sont à la mode. Le recueil le plus connu est de Charles Perrault (1697): La Belle au bois dormant, Le Chaperon rouge, Cendrillon, Le Chat botté, Riquet à la houppe. Perrault fut traduit en anglais en 1729...*" On fait remarquer dans l'Encyclopédia Britannica l'influence des contes de Perrault en Angleterre.

Les femmes qui travaillent: de fausses conceptions à détruire

OTTAWA (PC) — La vice-présidente du Conseil consultatif sur le statut de la femme a appris à ses dépens ce qu'il en coûtait quand elle a décidé de retourner au travail après avoir passé 13 ans à s'occuper de la maison et des enfants.

Monica Townson dit qu'elle a souffert de discrimination, bien qu'elle ait été une économiste compétente. Sur les formules de demande d'emploi qu'on lui présentait, on demandait souvent combien de mots à la minute elle pouvait taper à la machine.

Elle dit que les intervieweurs lui disaient parfois, parce qu'elle était mère de quatre enfants, qu'elle devrait rester à la maison et ne pas chercher de travail.

"Ce fut très humiliant, et je n'étais pas préparée à cela, dit-elle. Ensuite, je me suis dit que d'autres femmes auront à subir les mêmes difficultés, et qu'il fallait qu'elles soient au courant de la situation."

Au moment où elle devint une des vice-présidentes du conseil, l'an dernier, sa réputation était déjà bien établie auprès des mouvements féministes.

Son premier souci, en rentrant sur le marché du travail, fut d'étudier l'impact économique du développement urbain, dans le cadre d'un Projet d'initiative locale, à Montréal. Ensuite, elle fut pendant trois ans rédactrice financière au Financial Times.

Entre-temps, elle s'occupa activement des groupes féministes, comme Rank and File, une organisation montréalaise pourles femmes au travail non syndiquées. Quand elle entra à la Banque Royale du Canada, en 1975, pour y rédiger des discours sur l'économie et pour mettre au point de nouvelles publications, elle aida à la formation d'un comité d'action qui mena à l'établissement du comité d'étude sur les femmes, à la Banque Royale.

Monica Townson, vice-présidente du Conseil consultatif sur le statut des femmes, trouve le moyen de passer quelque temps avec trois de ses quatre enfants, Michael, Rachel et David. Mme Townson dit qu'elle a connu la discrimination au moment où elle a décidé de retourner au travail après avoir passé 13 ans à élever ses enfants. (Photo PC)

Maintenant qu'elle fait partie du Conseil consultatif, à Ottawa, Mme Townson est en mesure de voir où en sont les femmes et ce qui leur reste encore à faire.

Selon elle, il n'est pas suffisant de faire prendre conscience au public des problèmes au moyen d'organisation comme l'année internationale des femmes en 1975.

"Je pense que les femmes sont vraiment en mauvaise posture, en ce moment, parce qu'à cause de la conjoncture économique beaucoup de gens font pression sur elles pour qu'elles quittent le marché du travail. Les gens semblent encore croire que les femmes travaillent parce qu'elles n'ont rien de mieux à faire."

Elle dit que les femmes font encore le même travail qu'elles ont toujours fait, et sont encore moins bien payées que les hommes. "Cette insistance pour que les femmes quittent le marché du travail n'est pas très logique, quand on songe qu'elles ne font pas le même travail que les hommes."

Le conseil a entrepris une étude sur les femmes dans la main-d'oeuvre, et Mme Townson espère que les résultats de cette étude détruiront les fausses conceptions du public sur les femmes qui travaillent.

Mme Townson est seule pour s'occuper de trois de ses quatre enfants qui vivent encore à la maison. Ce sont David, 17 ans, Rachel, 13 ans, et Michael, 11 ans. "C'est difficile, parce qu'ils sont à l'âge où il faut prendre le temps de leur parler. Cela ne me laisse pas beaucoup de temps à moi."

des quatre coins du PAYS

Procès français en Ontario

Le procureur général de l'Ontario, M. Roy McMurtry, a annoncé hier qu'un projet de loi serait soumis d'ici quelques mois à l'assemblée législative de l'Ontario afin de permettre des procès bilingues ou en français devant tous les tribunaux, avec jury ou non. Parlant devant le Confederation Club d'Ottawa, le ministre a toutefois précisé qu'il n'était pas question d'établir une administration bilingue de la justice en Ontario. Avec moins de cinq pour cent des avocats de la province possédant une connaissance raisonnable de l'anglais et du français, un tel objectif ne pourrait pas être atteint, du moins dans un avenir prévisible, a-t-il dit. Mais le but de la législation envisagée sera d'assurer qu'il y ait des juges et des jurés comprenant les témoignages en français.

Démissions à Bathurst

Sept autres membres de la commission scolaire de Bathurst, au Nouveau-Brunswick, ont démissionné hier devant ce qu'ils ont appelé des "pressions intolérables" dans le conflit relatif aux écoles unilingues ou bilingues. Ces démissions ont été annoncées à la suite d'une rencontre avec le ministre de l'Éducation, le ministre des Ressources naturelles et le député libéral de Bathurst. Un autre commissaire, M. Roger Arseneau, avait démissionné la semaine dernière après que les commissaires eurent renversé une décision antérieure de transformer en deux écoles francophones et deux écoles anglophones quatre écoles bilingues de la région. Les démissionnaires ont dit qu'il leur était impossible de retourner à la commission à cause des pressions que la dispute a provoquées. Ils favorisent toujours l'idée de districts scolaires séparés et unilingues.

Le régime Lyon à l'épreuve

La première session complète de l'assemblée législative du Manitoba depuis l'élection de l'automne dernier s'ouvrira le 16 mars, a annoncé le premier ministre Sterling Lyon, à l'issue d'une réunion du cabinet. Une mini-session spéciale de 15 jours avait eu lieu il y a trois mois, mais on n'y avait discuté que quelques mesures législatives. Cette fois, les Manitobains pourront mieux mesurer la qualité du nouveau gouvernement. La présentation des prévisions budgétaires et des mesures fiscales donnera l'occasion à M. Lyon, et à son parti conservateur, de démontrer s'il met en application ses promesses électorales de couper dans les dépenses publiques et de réduire les impôts afin de placer le Manitoba dans une meilleure position de concurrencer avec les autres provinces.

Une île polluée à Cornwall

Le leader de l'opposition, M. Joe Clark, a exhorté hier le gouvernement à remettre aux États-Unis une note diplomatique exposant les problèmes de la pollution par le fluor à l'île Cornwall, en Ontario. Dans une lettre au ministre des Affaires indiennes, M. Hugh Faulkner, M. Clark précise que la note devrait réclamer un sursis à toute expansion de l'usine d'aluminium de Reynolds Metals Ltd, dans l'état de New York. On a relevé des taux élevés de fluor dans les plantes et sur des animaux de l'île, située dans le Saint-Laurent entre l'Ontario et l'état de N.Y. Des études ont démontré que la pollution provenait de l'usine Reynolds, située à proximité de l'île. Celle-ci sert de réserve indienne et est habitée par environ 1,300 Mohawks.

Manuels français en Ontario

Des contrats pour la publication de manuels scolaires en langue française ont été adjugés à 14 éditeurs canadiens, a annoncé le ministre ontarien de l'Éducation, M. Thomas Wells. Ces contrats portent sur la publication de 120 manuels au cours des 20 prochains mois. La plupart des volumes traiteront des mathématiques, des sciences et des sciences sociales. Quarante-quatre serviront à l'enseignement secondaire et 32, au niveau élémentaire. Ces contrats sont les premiers à être signés depuis l'annonce, le mois dernier, d'un nouveau programme d'édition de manuels scolaires. Le gouvernement ontarien souhaite ainsi augmenter le nombre de manuels français pour les étudiants francophones.

Sept candidats au N.-B.

M. Frank Branch, député de Nepisiguit-Chaleur, a officiellement annoncer hier sa candidature à la direction du parti libéral du Nouveau-Brunswick, qui sera décidée les 5 et 6 mai au cours d'un congrès à Fredericton. M. Branch, un enseignant de 33 ans, est le septième aspirant à annoncer ses intentions. Un autre député provincial, M. John Mooney, de Saint-Jean-Sud, doit en faire autant lundi prochain. Trois autres députés sont dans la course et un quatrième, John McKay, de Miramichi-Newcastle, dirige la campagne de M. Branch.

Les mêmes droits pour toutes

La Fédération des femmes canadiennes-françaises, une organisation représentant près de 7,000 femmes francophones hors Québec, a fait parvenir au premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, une lettre exprimant sa désapprobation d'un projet de réforme de la loi sur les familles. Ce projet prévoit que les biens familiaux soient divisés en parts égales entre les conjoints advenant un divorce ou une séparation. La fédération demande que la loi assure également aux femmes dont le mariage se poursuit jusqu'à la mort du mari les mêmes droits aux biens et acquêts de la communauté que ceux des femmes séparées ou divorcées. La loi, dit la fédération, devrait reconnaître les droits des conjoints dans un mariage heureux.

La "guerre des phoques"

Québec accuse Ottawa de défavoriser les Madelinots

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement du Québec dénonce avec vigueur une autre "ingérence assez injusitifiée" du gouvernement fédéral en matière, cette fois-ci, de chasse aux phoques dans le golfe du Saint-Laurent.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Tremblay, et le premier ministre René Lévesque s'en sont particulièrement pris, hier en conférence de presse, à la décision unilatérale d'Ottawa d'autoriser l'émission de deux permis à des bateaux de plus de 65 pieds.

Aucune consultation préalable n'a été menée auprès de Québec quant au nombre de permis à émettre et au lieu de résidence des détenteurs de ces permis.

Ainsi, un des deux permis a été donné à la compagnie Carlson de Halifax et il n'en reste qu'un seul autre à accorder par le gouvernement du Québec, lui qui a manifesté l'intention d'en autoriser plusieurs à des chasseurs québécois à proximité des Iles-de-la-Madeleine.

Le contingentement des peaux de phoques est fixé par le gouvernement canadien et sur le nombre total de 170,000 autorisé pour cette année, seulement 35,000 reviennent à des chasseurs du Québec, de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine.

MM. Lévesque et Tremblay entendent faire des représentations auprès d'Ottawa pour au moins équilibrer le partage de cette ressource entre tous

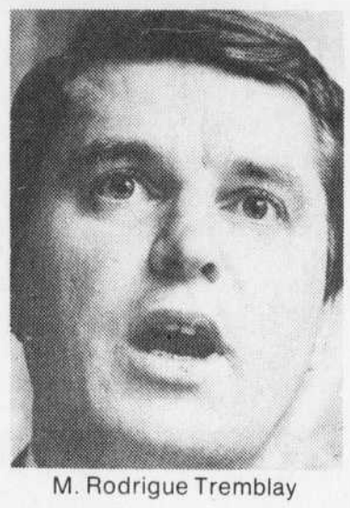

M. Rodrigue Tremblay

les chasseurs.

Ainsi donc, pendant que des mouvements internationaux animés par M. Franz Weber et la vedette de cinéma Brigitte Bardot poursuivent une campagne intense pour que cesse "le massacre des bébés phoques", les gouvernements du Québec et d'Ottawa se livrent une "guerre" sur le dos de ces mêmes animaux afin de mieux distribuer le fruit de cette chasse.

Les autorités du Québec estiment que les chasseurs de l'Est du Québec sont défavorisés par rapport à ceux des Maritimes, en particulier.

M. Tremblay demande aux autorités fédérales de discuter avec lui de ce problème en vue d'en venir à une entente satisfaisante en prévision de la saison prochaine de 1979 et faire en sorte que les chasseurs québécois ne fassent pas les frais d'un conflit administratif entre les deux niveaux de gouvernement.

Quant à lui, le premier ministre est d'avis qu'il semble tout à fait logique que les chasseurs du Québec profitent tout autant que les autres de cette activités commerciale.

Il rappelle que la compagnie Carlson possède plusieurs bateaux de pêche qui opèrent sur le front du Labrador et qu'elle en a dépêché un à proximité des Iles-de-la-Madeleine pour faire concurrence aux Madelinots.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce rappelle, d'autre part, l'entente de 1922 par laquelle le fédéral cédait au Québec l'entière administration des pêcheries maritimes, y compris l'émission de tout permis aux citoyens du Québec.

L'an dernier, Ottawa élargissait les quotas de prises aux bateaux de 65 pieds et plus sans consulter le Québec. Un seul de ces permis peut être décerné à des Québécois.

"Il s'agit là d'un accroc injustifié à l'entente de 1922 qui va à l'encontre des intérêts des pêcheurs et chasseurs québécois", selon lui.

Jean-Noël Lavoie dépanne la Chambre

QUÉBEC (PC) — Il est survenu un événement assez inusité, hier à l'Assemblée nationale, quand un député de l'opposition a été appelé à présider les travaux de la session parce que le président et les deux vices-présidents étaient absents.

C'est ainsi que le leader parlementaire de l'opposition officielle, M. Jean-Noël Lavoie, a répondu à l'invitation de son homologue du gouvernement, M. Robert Burns, et il a occupé le fauteuil qui a été le sien entre 1970 et 1976.

M. Lavoie s'est bien acquitté de sa tâche même s'il paraissait un peu mal à l'aise ou gêné de ne pouvoir poser lui-même des questions aux ministres, d'autant plus qu'il en avait deux en réserve.

Sa présence sur le fauteuil de la présidence a néanmoins beaucoup contribué à favoriser un climat plus serein, plus calme pendant la période des questions où les députés de l'opposition ont été très sages, ce qui n'arrive pas souvent.

Le leader parlementaire de l'Union nationale, M. Maurice Bellemare, a félicité son collègue de l'opposition de cette marque de confiance et de compétence que lui a manifestée le gouvernement.

Il a ajouté que ce geste est de nature à assurer un bon parlementarisme.

Après la période des questions, le premier ministre Lévesque a couru serrer la main

M. Jean-Noël Lavoie

à M. Lavoie mais ce dernier s'est tourné de côté, au grand amusement des députés.

M. Burns, pour sa part, a remercié le président ad hoc "d'avoir dépanné la Chambre".

M. Lavoie a été appelé à reprendre son rôle du temps du régime Bourassa parce que le président permanent, M. Clément Richard, était retenu chez lui par la maladie, souffrant d'une bursite.

Les deux vices-présidents étaient également absents pour des raisons diverses: M. Jean-Guy Cardinal avait été "enlevé" par les étudiants de l'Université Laval tout comme le chef de l'UN, M. Biron, tandis que Mme Louise Cuerrier séjourne présentement à Londres en mission au nom du gouvernement.

Projet de fermeture de la rue Mackay

Des étudiants de l'Université Concordia ont entrepris une campagne en vue de faire fermer en permanence un tronçon de la rue Mackay, afin d'améliorer l'environnement sur le campus.

En bannissant toute circulation motorisée entre le boulevard de Maisonneuve et le passage adjacent à la résidence Mackay, les étudiants visent à créer un espace libre dont la communauté universitaire pourrait profiter. Ce serait en définitive un mail, alors que présentement il s'agit d'un "champ de course qui traverse le campus".

Pour l'instant, les initiateurs de cette idée ont demandé à tous les étudiants de répondre à un questionnaire, afin de connaître l'humeur générale à ce sujet. La première réaction semble très favorable. Les résultats seront présentés au conseil étudiant et à l'administration de l'université.

Il semble d'autre part que le service municipal de l'urbanisme serait lui aussi sympathique à l'idée, mais les étudiants ou peut-être même l'université elle-même soumettra un projet bientôt aux autorités municipales en vue de la fermeture de ce tronçon de la rue Mackay.

Marcher, c'est bon marché.
Participaction
Marchez. Dès aujourd'hui.

Les Québécois savent où ils vont:
QUÉBEC

Ce texte sur la région de Québec a été réalisé par Pierre Champagne, journaliste au quotidien «Le Soleil»

Cet article fait partie d'une série portant sur les régions du Québec où sont implantées les «Auberge des Gouverneurs»

Un immense carrefour

Carrefour géographique d'abord puisque c'est ici que s'évase, en aval, l'estuaire du St-Laurent et que débute, en amont, la plaine du St-Laurent; c'est encore ici QUÉBEC que viennent s'échouer les Appalaches et c'est toujours ici, à Cap-Tourmente, que le Bouclier canadien donne un grand coup de coude à babord, sur la poupe de l'île d'Orléans.

Carrefour historique ensuite parce que si elle a été fondée par Champlain en 1608, la région de Québec a d'abord été découverte par Jacques Cartier qui y passa l'hiver 1536-1537.

Quelques années plus tard, les Anglais voulurent visiter la ville. Prise par Kirke à l'été 1629, Québec devint possession anglaise jusqu'au printemps 1632. Parce qu'elle constituait la porte d'entrée vers les Grands Lacs, tout au long de son histoire, les Anglais et les Français se la disputèrent.

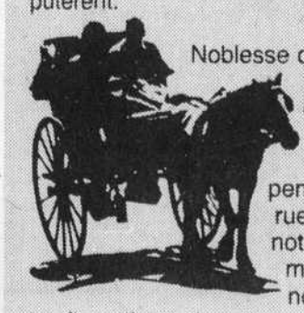

Noblesse oblige . . . et la seule ville fortifiée en Amérique du Nord devint carrefour touristique. Nos montagnes et nos pentes de ski, nos vieilles rues et notre vieille cité, notre histoire et nos 36 musées, sans oublier notre originalité culturelle, attirent chez nous des visiteurs venant de partout.

Les gens

Les gens de Québec sont sympathiques, joyeux lurons, batifoleurs et originaux.

Cette renommée ne date pas d'aujourd'hui. Saviez-vous, par exemple, que le premier possesseur des plaines d'Abraham, Abraham Martin, fut emprisonné en 1649, après avoir été accusé de «conduite répréhensible» envers une jeune fille? Depuis cette lointaine époque, les plaines d'Abraham ont toujours été le cauchemar des mamans et l'Éden des jeunes couples.

Et connaissez-vous notre «Robin des bois de la basse-ville», Luc-André Godbout, ramoneur bénévole dans les quartiers défavorisés depuis une douzaine d'années? Fidèle à ses principes, il a même refusé d'être décoré de l'Ordre du Canada, «parce qu'une médaille ça n'empêche pas les pauvres gens de passer au feu».

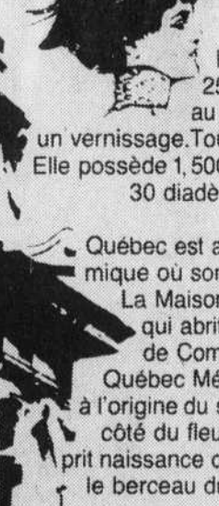

Et Henriette Lambert, dite «Madame Belley», cette bonne vieille dame de 72 ans que tout le monde connaît à Québec? C'est notre Marie-Antoinette, notre Pompadour des pauvres. Grand précurseur de la mode «Punk», elle l'avait déjà inventée, cette mode, il y a 25 ans. Elle est de toutes les premières au Grand Théâtre et elle ne manque pas un vernissage. Toujours dans un accoutrement différent. Elle possède 1,500 toilettes, 450 chapeaux, 150 bagues, 30 diadèmes et quelques dizaines de montres.

Québec est aussi un carrefour économique où sont nées de grandes idées. La Maison Mailloux, rue St-Louis, qui abrite aujourd'hui la Chambre de Commerce et d'Industrie du Québec Métropolitain fut, en 1812, à l'origine du système bancaire canadien. De l'autre côté du fleuve, à Lévis, le Mouvement Desjardins prit naissance quelques années plus tard et constitua le berceau du mouvement coopératif en Amérique.

1812

Au début des années 60, un groupe d'hommes d'affaires de la région décide de construire le premier hôtel «Auberge des Gouverneurs» à Sainte-Foy. De Québec, l'idée fit rapidement le tour de la province: Rimouski, Sept-Îles, Chicoutimi . . .

L'AUBERGE

Aujourd'hui, on trouve deux «Auberge des Gouverneurs» dans la région de Québec. La première, celle de Sainte-Foy, offre maintenant au public-voyageur 236 chambres (elle a grandi!) et toujours cet accueil qui fut à l'origine de la renommée des «Auberge des Gouverneurs» à travers le Québec. L'Auberge de Place Hauteville (400 chambres) s'ajoute à la première pour offrir encore davantage puisqu'elle est reliée directement au Centre municipal des Congrès et à une galerie de 75 boutiques, en plus de fournir à sa clientèle des chambres de grand luxe, deux salles à manger, la toute récente discothèque «Visages», des bars, des saunas, une piscine extérieure chauffée à l'année, et tout cela à proximité du Vieux Québec.

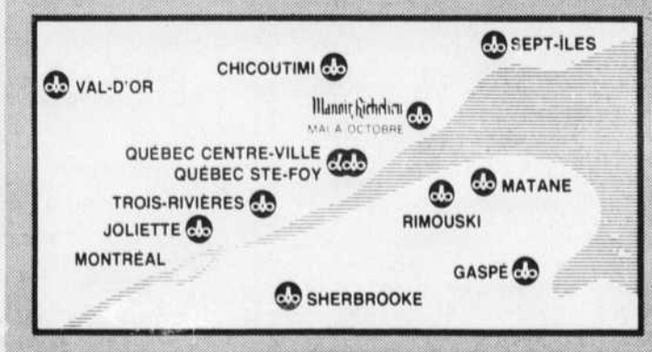

AUBERGE DES GOUVERNEURS
La chaine d'hotels à la grandeur du Québec
RÉSERVATIONS SANS FRAIS
1-800-463-2820

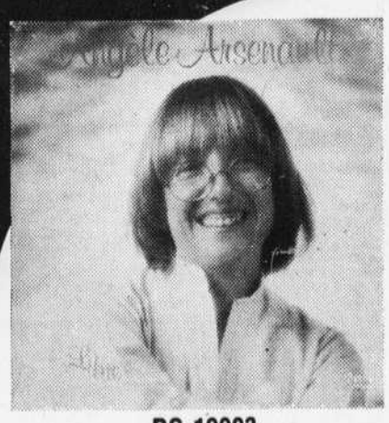

Angèle ARSENAULT
en personne
chez
ARCHAMBAULT
Samedi 4 mars
de 14h à 16h
pour autographier ses disques

PS-19903
ANGÈLE ARSENAULT
"LIBRE"
— Je veux toute, toute la vivre ma vie
— L'enfant chéri de l'inflation
— J'ai vécu bien des années
— De temps en temps, moi j'ai les bleus
— Libre
— Moi je mange
— Je suis la femme
— L'autodidacte
— Au clair de la lune
— Évangéline Acadian Queen
Spécial 3.99

PS-19901
ANGÈLE ARSENAULT
"Première"
— Je veux vivre au soleil
— Toc Toc — Maman, maman
— Bois ton café — L'homme et la femme — Je veux être amoureuse — Va t'en, etc.
Dans ma cuisine.
Spécial 3.99

(Au magasin seulement)

LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA
Ed Archambault INC.
500 est, STE-CATHERINE / BERRI 849-6201

tribunaux

Un pharmacien devra payer l'amende de $25,000 au fisc

Un pharmacien de Saint-Hyacinthe, M. Gérard Bousquet, qui luttait depuis trois ans pour faire annuler une amende de $25,000 qui lui avait été imposée pour onze infractions à la loi de l'impôt fédéral, devra vraisemblablement se résoudre à verser cette somme au fisc.

Quant aux enquêteurs du ministère fédéral, c'est une longue filature qu'ils avaient dû effectuer pour inculper le prévenu, chez qui ils avaient trouvé, à un certain moment, la clef d'un coffret de sûreté bancaire.

M. Bousquet leur avait alors soumis que ce coffret n'était pas le sien, mais bien celui d'un parent, membre d'une communauté religieuse.

Mais comme on avait trouvé $170,000 en obligations de toutes sortes dans la petite boîte de métal, on interrogea le religieux, qui admit bien avoir une clef pour ce coffre, mais soutint ne s'en être jamais servi.

L'enquête mena par ailleurs aux bureaux d'un courtier qui, à son tour, convint qu'il avait fait, pour M. Bousquet, plusieurs transactions où de faux noms étaient toutefois utilisés pour détourner l'attention des enquêteurs, le cas échéant.

Tout cela donna lieu à deux procès distincts, l'un en Cour provinciale, un second en Cour supérieure, les deux durant au total 32 journées d'audience.

Tout ce qui s'était dit, au cours de ces deux instances, étant revisé par la Cour d'appel, ce tribunal vient donc de décider que l'amende de $25,000 était pleinement justifiée.

Deux gunmen condamnés à 19 et 16 ans pour 14 hold-up

Deux gunmen de 28 ans, Daniel Frenette et Michel Asselin, qui avaient commis quatorze vols à main armée au cours d'une période de trois mois seulement, ont été condamnés à des peines respectives de 19 et 16 ans, hier après-midi, par le juge André Duranleau.

Le procureur de la Couronne, Me Philip Schneider, avait pour sa part réclamé 25 années de détention pour chacun des prévenus. La défense avait demandé que la peine se limite à dix ans dans chaque cas.

Au total, les prévenus avaient râflé quelque $31,000 dans des établissements commerciaux et des banques et le cas de Frenette, selon le ministère public, était particulièrement révoltant.

Il avait commis le premier hold-up de cette série lorsqu'il avait obtenu un congé de 24 heures du bagne où il était déjà incarcéré pour avoir tiré sur un officier de police, au cours d'un crime du même genre.

Quelques semaines plus tard, il avait bénéficié d'un congé semblable, mais, cette fois, il n'était pas retourné en prison jusqu'à ce qu'il soit appréhendé pour son quatorzième crime, avec Asselin.

Lui aussi avait déjà été condamné à plusieurs reprises pour des crimes de violence, et même pour un enlèvement et pour un viol.

Montréal-Nord peut exproprier pour une fondeuse à neige

Par le climat que nous avons et les hivers que nous passons, toute installation pouvant aider une ville à se débarrasser de la neige constitue, à proprement parler, une nécessité publique.

C'est ce que la Cour supérieure avait décidé, il y a quelques mois et c'est ce que la Cour d'appel vient de confirmer à son tour, en rejetant le pourvoi de la compagnie Donnan Cartage Inc., qui s'opposait à ce que la ville de Montréal-Nord réserve sa propriété pour expropriation future dans le but d'y construire une "fondeuse à neige".

La Donnan avait soutenu, devant les deux cours, que la mise sur pied d'une telle installation ne constituait pas une "fin publique" au sens de la loi, vu son fonctionnement, son coût d'achat et de réparations et ses effets tout aussi bien.

Les deux cours ont cependant répondu que cette méthode constituait un moyen moderne de disposer de la neige dans nos municipalités, qui doivent, pendant la saison hivernale, déblayer rues et trottoirs pour les rendre accessibles et "passantes" pour le public.

Il s'agit donc d'un véritable projet pour fins municipales et, dans ce cas, la ville voisine a établi que le site de cette entreprise de camionnage était à peu près le seul, dans le secteur, qui convenait pour sa réalisation.

Quant aux ennuis que pourra subir la Donnan, ils devront être évidemment compensés par l'indemnié qui lui sera accordée lors de l'expropriation.

Nominations aux sessions de la paix et en Cour provinciale

Me Roch Roy, de Gaspé, a été nommé hier juge de la Cour provinciale dans le district judiciaire de Bonaventure.

Admis au Barreau en 1949, Me Roy a toujours exercé sa profession à Gaspé, soit en pratique privée, soit comme procureur de la Couronne.

Le ministère de la Justice a aussi annoncé hier la nomination de trois nouveaux juges à la cour des sessions de la paix.

Il s'agit de Me Gérard Girouard, de Me Gilbert Morier et de Me Joseph Tarasofsky, tous trois de Montréal.

Le comité Thiffault recommande d'intégrer au Québec le réseau correctionnel fédéral

QUÉBEC (PC) — L'existence de deux réseaux correctionnels parallèles à l'intérieur d'une même province pose des problèmes considérables tant au niveau du fonctionnement que du développement des ressources.

C'est à partir de cette observation que le comité consultatif sur le secteur correctionnel adulte, dont le rapport a été rendu public hier à Québec, recommande fortement d'intégrer au Québec tout le réseau correctionnel fédéral.

Le groupe de travail, présidé par M. André Thiffault, reconnaît qu'il n'est pas réaliste de penser à une intégration totale à court terme. Cette intégration doit plutôt se faire par étapes et devrait d'abord se traduire au chapitre des nouveaux équipements.

"Toutes les nouvelles ressources pénales fédérales au Québec devraient être planifiées et programmées conjointement avec la province et intégrées au réseau correctionnel québécois", souligne le comité dans son rapport.

Le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, qualifie de fort pertinente cette recommandation du groupe Thiffault et endosse volontiers les critiques contenues dans le rapport à propos de la présence du fédéral dans le secteur correctionnel.

"Le développement anarchique des ressources, et plus particulièrement des nouveaux équipements fédéraux au Québec, a-t-il dit, peut avoir des effets néfastes telle la saturation de certaines régions, et compromettre le processus de régionalisation amorcé par le gouvernement du Québec".

M. Bédard a fait savoir que des discussions sont maintenant en cours entre les fonctionnaires des deux paliers de gouvernement pour jeter les bases de cette planification conjointe.

Il a aussi précisé que les prétentions du Québec à ce sujet n'ont pas été accueillies de façon négative par Ottawa et que beaucoup d'espoir est permis.

Au cours d'une conférence de presse, le ministre de la Justice a d'autre part accueilli le rapport du comité consultatif comme la définition d'une véritable philosophie carcérale dont la pierre angulaire sera la régionalisation tant au niveau de l'incarcération qu'à celui de la réinsertion sociale des détenus.

Le ministre endosse les éléments de base suggérés par le comité pour que la détention se fasse désormais sur une base régionale. Ceci implique que graduellement chacune des régions soit dotée des ressources et équipements nécessaires.

Cette régionalisation, a observé M. Bédard, nécessitera l'implantation d'établissements autonomes pouvant recevoir une clientèle diversifiée et maximale de 200 prévenus et détenus. De plus, ces établissements devraient être désormais construits de façon à être facilement recyclables.

Le rapport met également l'accent sur l'approche communautaire pour faciliter la réinsertion sociale des détenus. Encore là, la régionalisation permettra une plus grande participation de la communauté et suscitera un intérêt accru du déviant puisqu'il demeurera dans son milieu.

"Il faut que la prison s'ouvre de l'intérieur vers la communauté et que l'aide au délinquant se fasse en fonction de services à rendre à la communauté", souligne le rapport.

Enfin, le groupe d'étude suggère fortement aux autorités de sortir des prisons ceux qui ne devraient pas y être et limiter l'emprisonnement aux cas sérieux.

Dans cette optique, le comité recommande au ministère de trouver des solutions de rechange à l'emprisonnement pour toutes les infractions aux lois et aux règlements provinciaux et municipaux.

Pour illustrer l'urgence d'un "vigoureux coup de barre" dans ce domaine, le comité mentionne qu'il en coûtera cette année plus de $40 millions aux Québécois pour garder dans l'oisiveté presque générale, dans les prisons communes, une clientèle à majorité non dangereuse.

Le syndicat accuse Radio-Québec de manquer à sa vocation éducative

par André Tardif

Le Syndicat général des employés a accusé la direction de Radio-Québec de manquer à sa vocation de société de télévision éducative au service des Québécois.

"On nous met en lock-out mais on prétend qu'il s'agit d'une simple suspension des activités", déclarait hier en conférence de presse Mme Irène Ellenberger, présidente du SGERQ, ajoutant qu'il s'agissait là d'une "distinction plutôt subtile" et inacceptable.

Mercredi matin, invoquant une "série assez longue d'actes ou de gestes" ayant perturbé le fonctionnement normal de Radio-Québec et "ayant causé des dommages dont le coût s'élève à plusieurs dizaines de milliers de dollars", la direction de l'Office de radio-télédiffusion du Québec annonçait qu'elle suspendait indéfiniment ses activités dans la métropole, principal centre de production de Radio-Québec.

Les émissions ne se poursuivent pas moins cependant grâce à des enregistrements déjà réalisés, mais il n'y en a plus aucune en direct.

"On laisse planer le doute que nos 217 syndiqués sont à l'origine de dommages ou de vols, mais quand on demande à la partie patronale de préciser ces accusations, elle ne le peut évidemment pas, a dit Mme Ellenberger. Nous ne représentons que le tiers des employés de Radio-Québec à Montréal, et nous ne sommes tout de même pas responsables de tout ce qui se passe dans cette bâtisse-là."

Elle prétend aussi percevoir un net désir de la part de l'Office de démembrer son syndicat en ayant de plus en plus recours à des pigistes et des sous-traitant, ce qui fausse la vocation éducative de Radio-Québec en présentant des émissions de l'extérieur.

Quant à l'offre patronale de reprendre les opérations normales si le syndicat s'astreint à un moratoire d'une douzaine de jours consacrés à la poursuite des négociations, elle dit qu'un tel moratoire avait été accordé le 9 février et avait "accouché d'une souris".

"Nous avions convenu de suspendre nos moyens de pression afin de négocier de façon intensive. Mais la seule entente alors conclue portait sur le paragraphe d'un article de ressort syndical où nous avions accepté de revenir sur des droits acquis. Nous voulions ainsi tester la partie patronale, dont la mauvaise foi est apparue évidente.

"Il n'est pas question de renoncer à nos droits, car le mandat de nos membres est d'utiliser tous les moyens légaux que nous possédons afin d'en arriver à un règlement dans les plus brefs délais."

Le SGERQ, dont la convention collective est échue depuis le 31 décembre 1976, a entrepris de négocier l'été dernier. Depuis le début de l'année, on le fait par l'entremise d'un conciliateur du ministère québécois du Travail, M. Yvon Saint-Onge. Les syndiqués, dans un scrutin secret, ont rejeté les dernières offres patronales dans une proportion de 77% et approuvé la grève à 72%.

Lors d'une assemblée générale hier midi, ils ont de plus rappelé dans la métropole, l'équipe chargée de la télédiffusion des Jeux d'hiver du Québec à Amos, qui était en attente depuis quelques jours.

"En suspendant les activités à Montréal, la direction de l'Office semblait croire que nos confrères continueraient normalement leur travail à Amos. C'est malheureux pour la population, celle de la région d'Amos en particulier, mais dans une telle période de non-négociations, la solidarité prime et nous n'avions pas le choix."

Mme Ellenberger affirme que la partie patronale a démontré son refus de négocier de bonne foi quand, le 14 février, elle a demandé au syndicat de soumettre un portrait global de ses demandes pour fins d'obtention d'un mandat auprès de la direction de Radio-Québec et du gouvernement.

"Quoi que ces demandes aient été connues depuis plusieurs mois, nous avons quand même décidé, pour prouver notre bonne foi et en arriver le plus tôt possible à un règlement négocié, de présenter une contre-proposition salariale.

"Cette contre-proposition représentait, par rapport à la première demande syndicale, une nouvelle répartition de la masse salariale globale, réduisant les écarts entre les hauts et bas salariés en plus de diminuer la masse monétaire globale. Au sommet, nous demandions même $342 de moins que ce que nous offrait la direction".

Elle ajoute qu'à la demande du conciliateur, une phase intensive de négociations portant sur cette offre serait entreprise le 1er mars, jour où la direction de Radio-Québec décidait de suspendre les activités.

Une reprise des négociations a quand même eu lieu hier matin, laquelle devait se poursuivre hier soir ainsi qu'aujourd'hui. Mme Ellenberger dit que son syndicat a offert de les continuer durant tout le week-end mais que la partie patronale n'avait pas répondu à cette offre.

Les pourparlers achopperaient notamment sur les clauses de sous-traitance, de définition des tâches et d'horaire de travail. Trente-deux clauses sur 35 n'auraient pas encore fait l'objet d'un accord complet.

CECM: deux groupes plaident les droits des "marginalisés"

Cette année encore, l'application du droit à l'exemption de l'enseignement religieux ne se fera vraisemblablement pas sans heurts sur le territoire de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM). En tout cas, la formule mise de l'avant par la commission pour informer les parents du droit à l'exemption est loin de plaire à l'Alliance des professeurs et à l'Association du droit à l'exemption de l'enseignement religieux (AQADER) qui tenteront de veiller au droit des "marginalisés".

Dans un texte conjoint déposé hier devant la commission, les présidents des deux organismes s'élèvent contre la tendance qu'a la commission à marginaliser ceux qui optent pour un cours de formation morale plutôt qu'un cours d'enseignement religieux traditionnel.

Mme Norma Legault (AQADER) et M. Rodrigue Dubé rappellent en outre que les parents ont toutes les difficultés du monde à se prévaloir de leur droit à l'exemption, prévu par les articles 14 et 16 des règlements du comité catholique, et, qu'actuellement seulement huit écoles offrent un cours de formation morale.

"Nous savons que l'exercice du droit à l'exemption pose des problèmes, mais nous nous élevons contre le pourrissement des situations, contre le mépris que de telles attitudes suscitent à l'égard d'une catégorie de citoyens", ont déclaré hier les deux porte-parole.

Selon l'AQADER et l'Alliance des professeurs, la commission a dit oui au principe mais non à la réglementation en ignorant, dans les faits, les articles du comité catholique.

Le président de l'Alliance des professeurs estime que les enseignants qui se prévalent de leur droit d'être exempté de dispenser l'enseignement religieux (article 25, comité catholique) sont, encore aujourd'hui, sujets à des représailles, à des mutations qu'ils ne désirent pas toujours.

De plus, l'Alliance croit essentiel de confier l'enseignement moral à un enseignant exempté. "Nous cesserions ainsi d'être témoins de ces enfants qui hantent les couloirs, bibliothèques et secrétariats pendant que leurs maitres donnent le cours de catéchèse", ont déclaré hier les représentants de ces organismes.

L'AQADER et l'Alliance sont aussi d'avis que ce serait porter un préjudice grave que de changer d'école un enfant qui demande l'exemption.

C'est pourtant une des hypothèses qu'envisage la CECM, qui répète qu'elle se trouve devant un véritable problème lorsque seulement deux ou trois enfants d'une école choisissent la formation morale.

Déjeuner causerie
Institut Canadien des Affaires Internationales
(section Québec)

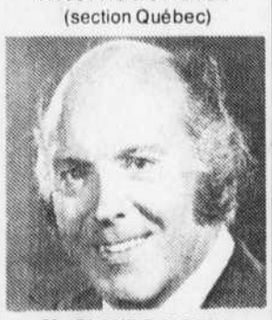

M. CLAUDE MORIN,
Ministre des Affaires Intergouvernementales.
Mardi le 7 mars 1978
à 12 heures 15
au Québec-Hilton
(restaurant le Villeray)
Sujet: rappel des engagements du Québec sur le plan international et les objectifs que poursuit le Québec dans ce domaine.
Veuillez réserver à:
(418) 651-0463
COÛT: $7 par personne.

A table, mes Seigneurs... le spectacle va commencer!
LE FESTIN DU GOUVERNEUR
Vin, banquet et divertissements du 17e siècle au Vieux Fort de l'Ile Ste-Hélène. Nous honorons les cartes de crédit CHX, MC, Am. Ex.. Stationnement gratuit.
Information: 879-1141

Permis du Québec
Splendeurs de l'Orient
Départs en 1978: 9 avril, 21 mai, 9 juillet, 6 août, 10 sept. et 22 oct.
Le maximum de qualité, 6 départs annuels. **24 jours**
Départs des 9 avr. et 21 mai ..... $2892.
Départs des 9 juil, 6 août, 10 sept. et 22 oct. ..... $2995.
CP Air
Le prochain départ sera notre 26ième de ces superbes voyages avec CP Air
VOYAGES TRAVELAIDE Ltée
861-7272 273-7755 845-8225
Renseignements à tous les bureaux officiels identifiés par l'emblème Travelaide.

ca
COMPTABLES AGRÉÉS
Ordre des comptables agréés du Québec
Constitué en 1880
C.D. Mellor, C.A., Directeur administratif
680, rue Sherbrooke ouest, 7e étage, Montréal P.Q. H3A 2S3
Tél.: (514) 288-3256

AUDET, GOSSELIN ET ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Romain Audet, L.S.C.C.A.
Michel H. Gosselin, M.S.C.C.A.
Robert Moreau, M.S.C.C.A.
Carol Lapointe, C.A.
50 ouest, Boul. Crémazie, Suite 700
Montréal H2P 2T4
382-3080

BERNIER & BISSON
Comptables Agréés
Georges Bernier, C.A.
Marcel Bisson, C.A.
60, St-Jacques, Suite 601
Montréal — 845-0209

BOUCHARD VIAU DUHAMEL & CIE
Comptables Agréés
Guy Bouchard, c.a.
Paul Viau, c.a.
Paul Duhamel, c.a.
59 rue St-Jacques, Mtl.
284-1117

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables Agréés
Associés-résidents Montréal-Québec
C.W. Bissegger, C.A. — M. Camirand, C.A.
H.M. Caron, C.A. — L.J. Carrière, C.A.
M.G. Chamberland, C.A. — J.P. Delisle, C.A.
M.M. Domanski, C.A. — S.R. Gagné, C.A.
R. Germain, C.A. — G. Gingras, C.A.
J.P. Graveline, C.A. — R.E. Lavoie, C.A.
G. Limoges, C.A. — D.G.R. Lindsay, C.A.
M.A. Mackenzie, C.A. — R.J. Messier, C.A.
J.D. Morrison, C.A. — R.K. Palmer, C.A.
J.J. Peacock, C.A. — R. Pearl, C.A.
W.J. Smith, C.A.
Bureaux à: St-Jean (T.-N.), Halifax, Saint-Jean (N.-B.), Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria.

CLOUTIER, LACHANCE FONTAINE, ALLARD CROTEAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
MONTRÉAL - LAVAL
1320, Boul. Graham
Ville Mont-Royal
341-3660

COGAN, LANDORI & DUBÉ
Comptables Agréés
R. Landori-Hoffmann, C.A.
Leonard Cogan, C.A.
Stanley M. Hopmeyer, C.A.
Julia F. Witkowski, C.A.
3901 Jean-Talon ouest, suite 214
Montréal, Québec H3R 2G5
Tél.: (514) 731-7851
255, avenue Carling, suite 500
Ottawa, Ontario K1S 2E1
Tél.: (613) 238-4224

COOPERS & LYBRAND
Comptables Agréés
630 ouest, boul. Dorchester
Montréal H3B 1W6
(614) 875-5140
et à travers le monde

COURTOIS, FREDETTE CHARETTE & CIE
Comptables Agréés
Guy Charette, C.A. — Hubert Mercier, C.A.
Raymond Poirier, C.A. — Jean-Paul Berti, C.A.
Normand Boisvert, C.A. — Raymond Proulx, C.A.
1, Place Ville-Marie
Suite 2220 (514) 866-9911
Montréal H3B 3M4

DELOITTE, HASKINS & SELLS
Comptables Agréés
1, Place Ville-Marie 861-8512
Montréal, Québec H3B 2W3
Bureaux au Canada et cabinets associés à travers le monde

DIRY, LAPLANTE & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Édifice Le Cherrier
suite 510
3500, rue du Parc Lafontaine
Montréal H2L 3M2 (514) 527-4557

DUNWOODY & COMPAGNIE
Comptables Agréés
1440, rue Ste-Catherine ouest
Suite 810 — 861-9081
Montréal, Québec H3G 1R8
Bureaux dans les principales villes du Canada et cabinets associés à travers le monde

ERNST & ERNST
1200, ave McGill College
Suite 1100 Montréal, Qué.
H3B 4G7 871-8901
Montréal - Sept-Îles - Toronto - Ottawa - Hamilton - Kitchener - London - Winnipeg - Calgary - Edmonton - Vancouver - Victoria - Abbotsford - Langley
Et bureaux associés dans les principales villes des États-Unis du Royaume-Uni et autres pays

GAGNÉ, VAILLANCOURT & ASSOCIÉS
AFFILIÉ À ARTHUR ANDERSEN & CIE
800 boul. Dorchester ouest
Montréal H3B 1X9
861-1641

GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Roger Gauvin, C.A.
Bernard Dumais, C.A.
Roger Forget, C.A.
Claude Boyer, C.A.
Gilles Villeneuve, C.A.
Jean-Réal Charette, C.A.
Michel Duquette, C.A.
561 est, boul. Crémazie
Montréal H2M 1L8 — 384-1430

PIERCE GOULD & CIE
Comptables Agréés
914, Édifice Sun Life
Montréal H3B 2V6
514-866-4375

GRIGNON, CAMPBELL & ASSOCIÉS
Campbell, Sharp, Nash & Field
Comptables Agréés
715 Carré Victoria - 845-7211
Montréal, Ottawa, Toronto, Orillia, Winnipeg, Edmonton, Calgary, Grande Prairie, Peace River, Kelowna, Langley, Vancouver, New Westminster
Pannell Kerr Forster & Company

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables Agréés
666 ouest, rue Sherbrooke
Suite 1400 288-0988

LAVALLÉE, BÉDARD & CIE
Comptables Agréés
Pierre Bédard, c.a.
Michel Champoux, c.a.
19 ouest, Le Royer — Suite 300
Montréal H2Y 1W4
844-1153

MAHEU, NOISEUX & ASSOCIÉS
Comptables agréés
2, Complexe Desjardins, Bureau 2600, C.P. 153
Montréal H5B 1E8,
Tél.: 281-1555
Société nationale Collins Barrow
avec bureaux à Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Toronto et Halifax
Affiliation internationale
"FOX, JOSOLYNE, FIDES"

MacGILLIVRAY & CIE LLOYD, COUREY, WHALEN & BRUNEAU
Comptables Agréés
Montréal, Toronto, Hamilton, Brompton, St-Catharines, Port Colborne, Listowel, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver et autres grandes villes à travers le monde
1155 O., boul. Dorchester
Montréal, Qué. - H3B 3T9
(514) 871-8630

MALLETTE, BENOIT & ASSOCIÉS
Comptables agréés
1, Complexe Desjardins, Bureau 1800
281-1850
420, Place du Marché, St-Jérôme
430-4610
Société nationale affiliée Ward, Mallette & Cie, Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver. Représentation internationale

MERCURE, BÉLIVEAU & CIE
Comptables Agréés
1420, Tour de la Bourse
Place Victoria, Montréal, H4Z 1G1
(514) 879-1094

MESSIER, BOURGEOIS & CIE NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables Agréés
Guy Messier, L.S.C. C.A.
Jacques Bourgeois, L.S.C. C.A.
Robert Houde, B.A. C.A.
Guy Ouimet, C.A.
Jacques Desmarais, L.S.C. C.A.
André Montgrain, L.S.C. C.A.
Yvon Marsolais, C.A.
Gilles Blondin, C.A.
Réal Mainville, C.A.
50, Place Crémazie suite 921
Montréal H2P 2T6 — 384-1020

NORMANDIN, SÉGUIN & ASSOCIÉS
Comptables agréés
225, rue Notre-Dame ouest
Montréal, Québec H2Y 1T4
Téléphone (514) 844-4445
Bureaux à: Montréal, Ottawa, Hawkesbury, Hull, Gatineau, Grand Mère, Shawinigan, Ville Saint-Georges, Lac Etchemin, Baie-Comeau
Bureaux affiliés: Québec, Lévis, Granby, Sherbrooke, Lac Megantic, Chicoutimi, Ville de la Baie, Roberval, Saint-Félicien, La Malbaie
Siège social
1010 Sherbrooke ouest, Suite 2010
Montréal, Québec - H3A 2R7

PETRIE, RAYMOND & CIE, Proulx, D'Orsonnens & Cie
Comptables Agréés
1320 Boul. Graham
Suite 100
Mont-Royal, H3P 3C8
Tél.: 735-4647

PRICE WATERHOUSE & CIE
Comptables Agréés
Montréal, Québec, Halifax, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Windsor, Kitchener, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria
1200, ave McGill College
H3B 2G4 879-9050

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables Agréés
7000, Avenue du Parc, Suite 301
Montréal H3N 1X1 — 274-2797

RAYMOND, CHABOT MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
17ème étage
La Tour de la Bourse
Place Victoria
Montréal H4Z 1G9, Québec
(514) 878-2691
350 est, boul. Charest
Québec G1K 3H5, Québec
(418) 647-3151

SAMSON, BÉLAIR & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Montréal, Québec, Rimouski, Sherbrooke, Trois-Rivières, Ottawa, Sept-Îles
Suite 3100, Tour de la Bourse
Montréal H4Z 1H8 — 861-5741

THORNE, RIDDELL & CIE
Comptables Agréés
BUREAUX
Terre-Neuve, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique, Région des Caraïbes
Représentation dans le monde entier
2500-630, Boul. Dorchester O.
866-7351

TOUCHE, ROSS & CIE
Comptables Agréés
Sydney, Halifax, Saint-Jean, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Winnipeg, Régina, Saskatoon, North Battleford, Calgary, Edmonton, New Westminster, Burnaby, Vancouver, Victoria, Bermuda, Nassau et Freeport, Bahamas, Grand Cayman, États-Unis, Grande-Bretagne et autres pays du monde
1, Place Ville-Marie
861-8531

LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Charles A. Gauvreau, C.A.
Fernand Rheault, C.A.
Yves Charbonneau, C.A.
210 ouest, boul. Crémazie
388-9251

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joval, C.A.
Louis Baril, C.A.
Farid A. Chali, C.A.
4926, ave Verdun, Verdun
H4G 1N3
55A, Blainville Est, Ste-Thérèse J7E 1L4
769-3871 — 435-4691

ZITTRER, SIBLIN, STEIN, LEVINE & CIE
Comptables Agréés
MONTRÉAL - TORONTO
Jack E. Zittrer, C.A. — Herbert E. Siblin, C.A.
Samuel S. Stein, C.A. — Boris G. Levine, C.A.
Marvin B. Goldsmith, C.A. — David Stein, C.A.
Arnold J. Echenberg, C.A. — Steven A. Yaphe, C.A.
Morton S. Spector, C.A. — Marvin H. Taller, C.A.
Barry A. Tissenbaum, C.A. — Allan B. Chandler, C.A.
Gerald A. Stan, C.A. — Jeffrey L. Payne, C.A.
Norman Daitchman, C.A. — Brahm D. Levine, C.A.
Morrie L. Fogelbaum, C.A.
4115 Sherbrooke ouest
Westmount, Qué. 933-1112

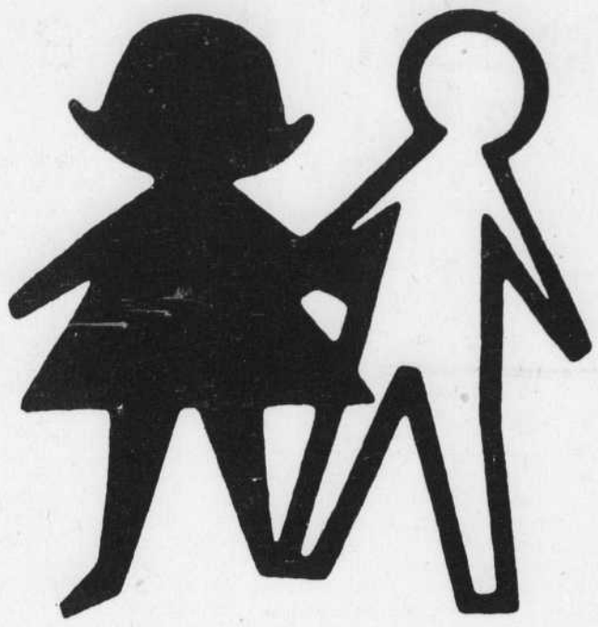

10% des écoliers ont des troubles d'apprentissage

par Renée Rowan

S'il est vrai que trois ou quatre enfants dans chaque classe, dans chaque école du Canada, soit environ 10% de la population écolière, souffrent de troubles d'apprentissage plus ou moins graves pouvant entraîner des difficultés à écouter, penser, lire, parler, écrire, épeler ou effectuer des calculs mathématiques, il est par contre faux de mettre toutes ces difficultés sur le compte de la dyslexie ou de l'hyperactivité comme on est trop porté à le faire depuis quelques années.

Il peut y avoir à l'origine de ces troubles plusieurs autres raisons, souligne le directeur de l'Unité de médecine familiale du Montreal Children's Hospital, le Dr Lilianne Laporte qui est également membre du comité consultatif de l'Association québécoise pour les enfants ayant des troubles d'apprentissage (AQETA). D'où la nécessité, dès qu'un enfant est identifié par l'école comme ayant des troubles d'apprentissage, de le soumettre à une évaluation complète.

Cette évaluation doit être faite à tous les plans, pédiatrique, psychologique, éducationnel et autres. L'une des premières personnes qu'il est utile de consulter, note le Dr Laporte, est son pédiatre, celui qui en principe connaît le mieux l'enfant et est capable d'avoir une vue d'ensemble du problème, qui est apte à guider les parents vers d'autres spécialistes s'il y a lieu et agir ainsi comme coordonnateur, qui est en mesure d'interpréter le problème aux parents et leur accorder l'appui nécessaire, car avoir un enfant éprouvant des difficultés d'apprentissage peut être lourd à porter pour les parents.

Alors que la dyslexie et l'hyperactivité étaient à peine connues il y a quelques années, aujourd'hui, tout le monde en parle et dès qu'un enfant confond le b avec le d ou le m avec le n, tout de suite on est convaincu qu'il souffre de troubles graves alors que cela peut être normal dans le processus d'apprentissage de la lecture.

Parce qu'il y a encore peu de services disponibles, parce qu'on connaît encore mal les origines des troubles d'apprentissage qui représentent pour les parents un problème chronique avec lequel ils ont à vivre quotidiennement, ceux-ci se jettent facilement sur la première solution proposée et sont souvent trop crédules. C'est ainsi qu'ils ont cru aux allergies alimentaires, aux exercices pour les yeux, aux lunettes à trois foyers.

L'idée a également circulé, à tort, que les enfants qui ont des troubles d'apprentissage ont nécessairement des problèmes neurologiques. On a aussi confondu dans la littérature et les annonces de produits pharmaceutiques dyslexie et hyperactivité. "Beaucoup d'enfants diagnostiqués comme hyperactifs ne souffrent d'aucun trouble d'apprentissage, note le Dr Laporte. Il peut être difficile de maintenir ces enfants tranquilles, on peut éprouver des difficultés à capter leur attention, mais ils peuvent, d'autre part, réussir en classe. Cela peut aussi arriver qu'un enfant hyperactif ait un trouble spécifique d'apprentissage. Le danger, c'est de trop vite généraliser." D'où la nécessité d'une évaluation complète afin d'appliquer à chaque enfant des mesures répondant à ses réels besoins.

L'approche du Dr Laporte, à l'intérieur de son travail, en est une de prévention. "Le problème, croit-elle, doit être repris de beaucoup plus loin en essayant d'appliquer des mesures qui vont favoriser le développement optimal du jeune enfant dès ses premières heures de vie en espérant que ces mesures auront un impact au niveau de la réduction de l'incidence des troubles d'apprentissage.

Le problème des troubles d'apprentissage préoccupe non seulement les chercheurs et praticiens, mais aussi les parents d'enfants victimes de ces difficultés qui perturbent non seulement leur propre vie, mais aussi celle de leur milieu. C'est ainsi que ces parents organisent, pour la troisième année consécutive, un congrès qui prend de plus en plus d'envergure.

Le thème retenu pour cette rencontre de trois jours qui débutera le 8 mars pour se terminer le 10 est: "Intégration et innovation face aux troubles d'apprentissage". On attend à ce congrès quelque 2,500 délégués venus de toutes les provinces canadiennes, des États-Unis et d'ailleurs.

Des conférenciers de réputation internationale, spécialistes des questions qui touchent les jeunes, prendront part aux 90 sessions de travail qui auront lieu les jeudi et vendredi. Parmi eux, signalons le professeur Clément Launay et Mme Andrée Girolami-Boulinier, de France; le Dr Benjamin Spock, Helen et Martin Weiss, des États-Unis; John Fish, d'Angleterre; Reuven Fewerstain, d'Israël; le Dr René Diatkine, de Suisse, et de nombreux autres professeurs, spécialistes et conseillers canadiens et américains qui traiteront de questions aussi diverses que l'adolescence, les possibilités d'intégration, une bonne évaluation des troubles d'apprentissage, les lacunes dans les traitements, l'influence de la masse sonore, l'éducation du sens rythmique musical, les difficultés de langage, et le reste.

Sur la question des services essentiels

Les centrales syndicales revendiquent une solution qui va "au-delà de la propagande"

par Marie Laurier

Ce sont les travailleurs syndiqués qui devraient, à leurs risques et périls, définir et s'occuper de combler les services essentiels en cas de conflit de travail, notamment dans le secteur hospitalier. La population serait alors en mesure de les juger selon qu'ils s'acquittent bien ou mal de cette tâche.

Tel est l'essentiel de la réaction commune des trois centrales syndicales CSN-FTQ-CEQ aux recommandations du rapport portant sur la réforme du régime des négociations dans les secteurs public et parapublic. La commission Martin-Bouchard, du nom des deux commissaires restants, a rendu public récemment un document de 560 pages dont les recommandations vont à l'encontre de ce que les syndicats préconisent dans ce domaine délicat et combien crucial du respect des services essentiels quand une grève éclate ou est sur le point d'éclater.

Les travailleurs sont capables de prendre leurs responsabilités sans qu'on les y contraigne, ont soutenu hier les chefs syndicaux et plus véhémentement encore le président de la FTQ, M. Louis Laberge. Ce dernier s'est dit déçu de ce que les commissaires "pourtant intelligents", Yves Martin et Lucien Bouchard, n'aient pas été suffisamment loin dans leur réflexion pour offrir une recommandation qui fasse état du sens de la responsabilité des syndiqués, surtout lorsque l'enjeu qu'ils défendent touche le domaine de la santé des citoyens.

"Nous avons toujours, et cela à maintes reprises, reconnu que la population a un droit inaliénable aux services essentiels dans les établissements de la santé du réseau public. Jamais n'avons-nous suggéré qu'ils s'esquivent devant leur devoir de soigner les malades au mieux, même lorsqu'ils étaient eux-mêmes dans une situation conflictuelle dans leur milieu de travail."

Se disant consterné de voir combien les commissaires Martin et Bouchard sont tombés dans le panneau de la propagande anti-syndicale avec comme toile de fond l'épineuse question des services essentiels, M. Laberge s'est employé à démontrer que c'est au gouvernement à faire preuve de "raisonnabilité".

"Il y a bien assez que le secteur des affaires sociales doive subir des coupures de budget, a poursuivi le chef de la FTQ, que la population soit victime de fermetures de lits et d'une longue attente pour se faire soigner — phénomènes vis-à-vis desquels les syndiqués n'ont aucun droit de regard mais dont ils doivent éponger les tristes résultats — sans qu'on vienne imputer aux travailleurs l'odieux de ces décisions arbitraires."

Pour M. Laberge qui se faisait ainsi le porte-parole de ses collègues de la CSN et de la CEQ, il serait temps que l'administration laisse aux syndiqués le soin de s'occuper de pourvoir aux services essentiels. Et s'ils ne sont pas à la hauteur de ces tâches, c'est la population qui les jugera. Et à ce propos, le dirigeant syndical rappelle que des syndiqués ont prouvé déjà au cours des grèves tournantes de l'Hydro-Québec, entre autres, qu'ils avaient le respect du public.

Les trois centrales syndicales revendiquent donc une solution autre que celle proposée par le rapport Martin-Bouchard, une solution, disent-elles, qui ira "au-delà de la propagande anti-syndicale".

Les signataires du document suggèrent au gouvernement de suspendre l'exercice du droit de grève dans le secteur de la santé pour favoriser plutôt au bout d'un certain laps de temps le jugement d'un "comité de protection des bénéficiaires". Ils proposent que ce comité sensibilise la population avant même le début des négociations à la question des services essentiels.

À ce sujet, les chefs syndicaux commentent: "Voilà une façon de créer un paravent qui préparerait l'opinion publique à des interventions du Conseil des ministres en fonction de ses intérêts de gouvernement-patron."

Ce que la Commission Martin n'a pas compris, poursuivent les dirigeants des centrales syndicales, c'est qu'en consentant du bout des lèvres à faire confiance au sens des responsabilités des travailleurs syndiqués et en proposant par ailleurs de les mettre en tutelle quand vient le temps d'exercer le droit de grève, elle commet une grave erreur. Elle inflige le même type d'affront à la dignité des travailleurs que l'ont fait d'autres mesures répressives comme la loi 253.

Selon les porte-parole de la CSN-FTQ-CEQ, les commissaires se sont comportés comme si les syndiqués du réseau hospitalier étaient moins soucieux que les administrateurs d'hôpitaux, les médecins, les politiciens et les experts, d'être solidaires des usagers des services de santé.

Interrogé à savoir si la présence de l'ex-commissaire Michel Grant, syndicaliste qui a démissionné en janvier, aurait infléchi les conclusions du rapport, M. Laberge a rétorqué: "Je ne le crois pas. Le seul recours qu'il aurait eu alors aurait été de présenter un rapport minoritaire."

Touché par la grâce...

TAMPA, Floride (AP) — Un malfaiteur qui avait pénétré dans une chambre d'hôtel pour dévaliser deux femmes a été touché par la grâce.

Robert Robinson, 23 ans, avait frappé à la porte de Mlles Rhonda Wilder, 26 ans, et Marilyn Pascoe, 25 ans. Les deux femmes, qui participaient à une conférence des éducateurs chrétiens, avaient ouvert pensant qu'il s'agissait d'un ami.

Le malfaiteur ordonna aussitôt aux deux femmes de s'allonger par terre. Tandis qu'il procédait à une fouille en règle des lieux, ses deux victimes se mirent à prier et le malfaiteur... à pleurer.

Peu après, un représentant des services de sécurité de l'hôtel est arrivé et a arrêté Robinson. Ce dernier a été inculpé pour deux vols à main armée.

Les suicides: 45% de plus

QUÉBEC (PC) — Le nombre des suicides a augmenté de 45 pour cent dans le district judiciaire de Québec en 1977 comparativement à l'année précédente.

C'est ce qui ressort des statistiques rendues publiques par l'Institut de médecine légale de Québec.

De 78 qu'il était en 1976 le nombre des suicides est passé à 113 en 1977.

Les statistiques démontrent que 75 pour cent des personnes qui se sont enlevées la vie étaient des hommes.

L'âge moyen était de 35 ans chez les hommes et de 37 ans chez les femmes.

Par contre, le nombre des homicides dans la région de Québec a considérablement diminué durant la même période, passant de 21 en 1976 à 9 en 1977.

Désengagement des dentistes

Lazure fera connaître sa position aujourd'hui

SHERBROOKE (PC) — Le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, fera connaître dans les prochaines heures sa réaction au désengagement de l'Association des chirurgiens-dentistes au régime d'assurance-maladie.

Prévu pour le 30 mars, ce désengagement sera amorcé par les dentistes de la région de Sherbrooke et englobera éventuellement toute la province. Cette décision est le moyen de contestation choisi par l'ACD dans le but d'accélérer les négociations avec le MAS.

Le désengagement des dentistes signifie que les parents des moins de 11 ans devront acquitter les honoraires du dentiste et en réclamer le remboursement auprès de la Régie de l'assurance-maladie.

L'attaché de presse du ministre des Affaires sociales s'est refusé à tout commentaire, se bornant à préciser que M. Lazure ferait connaître sa position sur le désengagement des dentistes lors d'une conférence de presse qu'il donnera au plus tard vendredi.

COMMISSION DE CONTRÔLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUÉBEC

AVIS

Le (les) personnes(s) ci-après mentionnée(s) a (ont) demandé le(s) permis suivant(s):

NOM	ADRESSE	CATÉGORIE
GAUTHIER, Lucille Bissonnette	8501, St-Laurent, Montréal	1 Épicerie
(Suite à une vente) WONG, Suyen (Bob) "RESTAURANT PÉNINGULE INC." (Changement de titulaire)	1108, Clarke, Montréal	1 restaurant
AZOULAY, Meyer & Élie Mellul	6664, Chemin Côte St-Luc, Montréal	1 Épicerie
(Suite à une vente) CHHATWAL, Sahnt Singh	4525, Chemin de la Côte des Neiges Montréal	1 épicerie
(Suite à une vente) DUMONT, Lise	3670 Fleury Est Montréal Nord	1 restaurant
GLENDENNING, Roma	4773 Ste-Émilie Montréal	1 épicerie
GOULET, Yvan MARCHÉ Y. GOULET INC. (Suite à une vente)	48 Broadway Montréal Est	1 épicerie
LABERGE, Robert	275 Avenue Elm Beaconsfield	1 épicerie
MACRI, Giuseppe TABAGIE MACRI INC.	8700 Boulevard Langelier St-Léonard	1 épicerie
NGUYEN, Thanh Loi	476 est, rue Ontario Montréal	1 épicerie
(Suite à une vente) PAPADOPOULOS, Spyridon	1434 Mackay Montréal	1 Épicerie
(Suite à une rétrocession) SCHEUER, Philippe 85324 CANADA LTD. (Suite à une vente)	3740 ouest, Jean Talon Montréal	1 restaurant avec danse
TELLIER, Gilles "I.G.A. SUPER MARCHÉ TELLIER LTÉE" (Suite à une vente)	5375 est, Henri Bourassa Montréal Nord	1 épicerie
VALLIER, Denise Le Gal RESTAURANT LA MARGUERITE INC.	1472 rue Crescent, Montréal	1 restaurant - autorisation d'exploiter ce permis en dehors de la pièce conformément à l'article 75 de la la loi.
(Suite à une vente) VOURTHIS, Dimitrios 84060 CANADA LTD/LTÉE (Suite à une vente)	3636 Côte Vertu St-Laurent	1 restaurant — 1 bar
YOUNKIE, Amy Ferguson (Suite à une vente)	1311 Canora Mont Royal	1 épicerie
COMTOIS, Normand	1025 est Sherbrooke = 103 Montréal	1 épicerie
ALT, Miklos	6791 Avenue Darlington Montréal	1 épicerie
AUDET, Jean-Guy "CAFÉTÉRIA MAISONNEUVE INC."	Parc Olympique Vélodrome Montréal	1 brasserie
AUDET, Jean-Guy "CAFÉTÉRIA MAISONNEUVE INC."	Parc Olympique Vélodrome Montréal	1 restaurant — 2 réceptions
AUDET, Jean-Guy "CAFÉTÉRIA MAISONNEUVE INC." (Suite à une incorporation)	Parc Olympique Vélodrome Montréal	1 bar dans amphithéâtre
CECCHINI, Robert "BRASSERIE PIETRO INC."	5550 Boulevard St-Laurent Montréal	1 brasserie avec oeuvres musicales
(Changement de titulaire) GRENON, Laurent & René Grenon IDLIN, Zinaida	4496, rue Iberville Montréal 2050 Mansfield Montréal	1 bar avec danse et spectacles 1 restaurant
LAFRANCE, Georges	4530 est, boulevard Gouin Montréal Nord	1 épicerie
MARIER, Maurice "PROJET CITÉ DES RETRAITÉS NOTRE DAME DU FOYER INC."	6555, rue de Pontoise Montréal	1 club
SHULAK, Steven "ATWATER MEAT MARKET INC./ BOUCHERIE ATWATER INC." (Suite à une vente)	820 Atwater Montréal	1 épicerie
VALLIÈRES, Daniel	5828 Azilda Anjou	1 épicerie
VO NGUYEN, Ngan Ha	4260 avenue Verdun Verdun	1 épicerie
(Suite à une vente) RANGER, Jacques & Richard Ranger (Suite à une vente)	3350 Bélair Montréal	1 épicerie
KASTRINAKIS, Stefan	6064 Christophe Colomb Montréal	1 restaurant — 1 bar
DROLET, Jean-Claude	9281 rue Airlie LaSalle	1 épicerie
(Suite à une vente) TORRENTE, Francisco & Jose Cuevas	1950 est, de Maisonneuve Montréal	1 restaurant avec oeuvres musicales 1 bar

(Suite à une vente)

Afin d'être valide, toute objection à cette (ces) demande(s) doit être faite par écrit, dûment motivée et assermentée dans les 15 jours du présent avis au:
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
1 est, rue Notre-Dame, suite 9,200
Montréal, Québec H2Y 1B6

844-3361

JEUNES PORTEURS DEMANDES pour faire la livraison du journal LE DEVOIR

Roch Poisson Plus 12-14 h.

Le magazine-radio où tout est dit avec le ton moqueur et humoristique de l'animateur. Chaque jour **ROCH POISSON** reçoit des invités prestigieux du Québec et d'ailleurs qui viennent se livrer aux jeux des questions.

Pour tout savoir et **PLUS** encore sur vos artistes préférés, écoutez **ROCH POISSON PLUS,** du lundi au vendredi, de **12:00 h. à 14:00 h. à CKAC/73.**

CKAC 73

UNE ANNÉE CRUCIALE POUR M. GIEREK

Suite de la première page

fiques supérieurs regroupant plus de cinquante personnalités, l'opposition renoue avec une tradition de l'intelligentsia polonaise du dix-neuvième siècle, lorsque le pays était sous la domination tsariste. Le but n'est pas de faire de l'agitation politique, mais de briser le monopole du savoir officiel. Dans quel institut d'enseignement supérieur parle-t-on ouvertement aux étudiants des procès de la période stalinienne en Europe de l'Est? Que savent les jeunes de la véritable histoire du parti communiste polonais, dissous en 1938 par le Komintern sur ordre de Staline, sans parler du parti socialiste (P.P.S.) "avalé" en 1948 par le P.C. reconstitué, ou du parti paysan de Mikolajczyk?

Le cours fini, la discussion s'ouvre. Pourquoi, demande l'un, les dirigeants arrêtés après la guerre se sont-ils accusés eux-mêmes? Comment, interroge un autre, se caractérisait la politique yougoslave sur le plan intérieur en 1948? Le débat s'anime, des brochures circulent, dans une atmosphère remarquablement studieuse, égayée seulement par le cri incongru d'un coucou qui ponctue le déroulement des heures.

Cette activité éducative est significative de la fermentation intellectuelle qui se produit en ce moment en Pologne. Après les batailles de la Constitution en 1975, puis pour l'amnistie des personnes condamnées après les grèves ouvrières de juin 1976, l'opposition proche de l'ancien KOR a abandonné depuis l'automne dernier, sauf nécessité, le style des protestations spectaculaires: soucieuse de travailler à plus long terme, elle s'est lancée dans une série d'actions visant à élargir son audience.

Des journaux circulent: *Robotnik (le Travailleur), Glos (la Voix)*; des livres d'écrivains interdits (Kazimierz Brandys, Tadeusz Konwicki) sont édités, des revues littéraires (Zapis à Varsovie, Puls, à Lodz) diffusées. Autour de Robotnik, des commissions d'autodéfense ouvrières se sont constituées dans plusieurs villes.

Ces activités se déroulent pour l'essentiel au grand jour. Le destinataire n'en est pas telle ou telle fraction à l'intérieur du parti, mais toute la société. Les contestataires d'aujourd'hui ont abandonné ce qu'ils appellent les *"illusions révisionnistes"*. En ce sens, ils se différencient de ceux qui, comme, par exemple, les signataires de la *"lettre des quatorze"*, rendue publique au début de janvier, réclament, tout en étant à l'intérieur du parti, une démocratisation de la vie politique et économique.

S'ils regroupent les milieux les plus actifs et les plus connus de l'opposition, le KOR-K.S.S. et le Mouvement démocratique ne représentent pas pour autant la totalité de celle-ci. Parmi les autres groupes, le principal est le Mouvement pour la défense des droits humains et civiques (ROPCO), qui édite le journal *Opinia*. Créée en mars 1977, cette organisation tend à se poser en rivale du KOR-K.S.S. Officiellement, il n'y a pas de différend entre les deux tendances, mais leurs relations sont moins sereines qu'il n'y paraît. Le passé de M. Moczulski, l'animateur du ROPCO, qui fut longtemps assez lié au général Moczar, ancien ministre de l'intérieur, contribue à alimenter la méfiance perceptible, ici et là, envers ce mouvement.

Dans le monde étudiant, des comités de solidarité (S.K.S.), à l'exemple de celui créé, en mai 1977, après l'affaire Pujas, un jeune homme dont la mort n'a pas paru à tout le monde accidentelle, sont nés à Varsovie, Poznan, Wroclaw, Gdansk. Au total, il existerait actuellement dans le pays une vingtaine, voire, selon certains, plus d'une trentaine de feuilles, journaux et publications plus ou moins clandestins.

Cette effervescence annonce-t-elle un nouveau grand dégel? Se prépare-t-il un second *"Octobre polonais"*, comme en 1956, ou une révolte semblable à celle de 1968? Les analogies historiques ont ceci de trompeur que, en fixant l'attention sur les événements du passé, elles risquent de faire perdre de vue la spécificité des phénomènes actuels et les conditions dans lesquelles ils se développent.

Première question: quels sont les objectifs des groupes oppositionnels? Contrairement à leurs devanciers, les contestataires actuels ne se placent pas dans une stratégie de confrontation avec un pouvoir qu'ils ignorent ou feignent d'ignorer. Ils se situent délibérément en dehors des luttes de clans. C'est ce qui fait, à la fois leur force: moins redoutés par le pouvoir, ils disposent d'une assez grande marge de manoeuvre; et leur faiblesse: ils risquent à la longue de se marginaliser, M. Gierek ayant, lui aussi, l'habileté de ne pas pousser à un affrontement autre que politique. La crainte des dirigeants de provoquer une crise favorise cependant, dans l'immédiat, leur action.

Seconde question: l'affaiblissement du pouvoir depuis la crise de juin 1976 est-il irrémédiable, et, sinon, de quelles cartes dispose encore M. Gierek, le premier secrétaire du parti ouvrier unifié, pour redresser la situation?

Il est sûr que l'ascendant du chef du parti sur l'appareil et les masses a beaucoup souffert depuis un an et demi; son autorité n'en reste pas moins grande, comme l'a montré la conférence nationale du parti en janvier. Prônant infatigablement l'unité du parti et de la nation, le premier secrétaire a cherché, à cette occasion, à insuffler une nouvelle confiance à ses troupes, déconcertées par la relative tolérance à l'égard des divers groupes oppositionnels et découragées par les déboires et le manque d'efficacité de l'économie.

A trop insister sur ce thème, M. Gierek ne court-il pas le risque, cependant, d'accréditer les thèses de ceux qui soulignent les divisions de la direction actuelle? Les départs du gouvernement, à leur demande, de MM. Barcikowski, en décembre, et Tejchma, en janvier — ils étaient chargés respectivement des ministères de l'agriculture et de la culture — montrent que des tensions existent au sommet. Elles seraient apparues, affirme-t-on à Varsovie, davantage comme des oppositions de caractère ou de méthode entre les intéressés et le chef du gouvernement que comme l'expression d'une lutte entre des lignes différentes. Il est vrai que MM. Barcikowski et Tejchma restant membres du bureau politique, on ne saurait parler, en ce qui les concerne, d'un éloignement du pouvoir. Mais est-ce un hasard si ces difficultés frappent des hommes qui passent pour des libéraux? M. Gierek s'est empressé de charger M. Barcikowski d'une tâche de confiance en le nommant à la tête de l'organisation du parti de Cracovie. Ce choix paraît marquer sa volonté de reprendre en main une ville où la police semble avoir échappé, depuis quelque temps, au contrôle politique du parti, comme tendent à le montrer diverses affaires, depuis la mort de l'étudiant Pyjas l'an dernier jusqu'au passage à tabac de M. Adam Michnik ces jours-ci.

L'une des causes du malaise actuel est le manque de concertation entre la direction politique et le gouvernement. Fidèle au principe qu'il avait lui-même posé lors de son arrivée au pouvoir — le parti dirige, le gouvernement gouverne, — M. Gierek a évité jusqu'à maintenant de se mêler trop directement de la marche pratique des affaires. Cette situation avait ses avantages: elle lui a permis, notamment, pendant la crise de juin 1976 et dans les mois qui ont suivi, de détourner en grande partie sur M. Jaroszewicz, président du conseil, le mécontentement populaire.

Mais toute médaille a son revers: en laissant la bride sur le cou à M. Jaroszewicz, M. Gierek a vu s'affaiblir ses possibilités de contrôler les décisions ministérielles, ce qu'un journaliste polonais a résumé pour nous par la formule suivante: si le gouvernement a effectivement gouverné, et, malheureusement, parfois mal, le parti, lui, n'a pas dirigé. Le retour au secrétariat du parti, en décembre 1976, de M. Stefan Olszowski, homme réputé énergique, a sans doute été une première manifestation de la volonté de la direction politique de reprendre les choses en main. La conférence nationale du parti en a été une seconde. Les fonctionnaires de l'appareil y ont tenu le haut du pavé, et nombre d'entre eux, à en croire certains participants, ne se seraient pas fait faute de critiquer la politique du gouvernement.

Même si les choses ne sont sans doute pas aussi simples la volonté du parti d'affirmer sa primauté devrait se faire de plus en plus sentir. La personnalisation plus marquée du pouvoir, au profit de M. Gierek, peut être considérée comme l'un des premiers signes de cette nouvelle tendance. En même temps, le premier secrétaire voudrait éviter de durcir sa politique: il s'efforce de dédramatiser au maximum les conflits. Accentuant son côté paternaliste et volontiers moralisateur, il cherche à rassembler sous son aile protectrice toutes les forces vives de la nation. Il insiste aussi sur les succès de sa politique étrangère matérialisés, ces derniers mois, par les séjours à Varsovie de M. Carter et du chancelier Schmidt et par ses propres voyages en France, en Italie et au Vatican.

La politique de la main tendue à l'Eglise s'intègre parfaitement dans cette stratégie. En ce domaine, le changement d'atmosphère est net: on ne parle plus d'une "normalisation" des relations entre l'Eglise et l'Etat, mais d'une "coopération", et tout montre qu'il ne s'agit simplement pas d'une question de vocabulaire. Pour la première fois, le cardinal Wyszynski paraît vouloir faire confiance à l'équipe actuellement au pouvoir, en particulier à M. Gierek, duquel il aurait dit à M. Brzezinski, le conseiller de M. Carter, lors de leur entrevue fin décembre à Varsovie, qu'il le considérait comme un *"homme honnête"*.

En gagnant sinon les bonnes grâces du moins la neutralité de l'Église, le premier secrétaire marquerait assurément un point important. Outre la signification politique générale de l'événement, il pourrait espérer, en effet, que celle-ci modère désormais le soutien, discret mais efficace, qu'elle avait accordé l'an dernier à nombre de manifestations oppositionnelles. S'il ne veut pas devenir un général abandonné par ses troupes, M. Gierek doit toutefois s'avancer avec prudence sur cette voie. Il s'agit donc d'une tâche de longue haleine, alors que le chef du parti, pour remonter le moral de la nation, aurait besoin de présenter rapidement des résultats spectaculaires. Les obtiendra-t-il dans le domaine économique? Sur ce point, en tout cas, cette année sera décisive.

Prochain article: les écueils à franchir.

Le groupe Pépin-Robarts

• *Pas de rapiéçage, mais une constitution nouvelle*

par Lise Bissonette

OTTAWA — Le rapiéçage de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord ne suffira peut-être pas à la Commission de l'unité canadienne quand elle fera son rapport, si l'on en croit la déclaration faite hier matin à Ottawa par l'un de ses membres, l'expert constitutionnel Gérald Beaudoin.

M. Beaudoin qui ouvrait la discussion, aux audiences d'Ottawa du groupe Pépin-Robarts, avec des groupes intéressés à la question constitutionnelle, s'est dit d'avis qu'après une pléthore de discussions, conférences, commissions dont celle-ci, "seule une nouvelle constitution peut résoudre nos problèmes". L'heure est venue de passer aux actes, selon lui, et de trouver une "formule de négociation collective" telle une assemblée constituante ou une conférence fédérale-provinciale.

M. Beaudoin, il faut le souligner, vient d'être nommé "commissaire délégué à la recherche" au sein de la commission, ce qui lui donne comme tâche supplémentaire de coordonner les travaux de la dizaine de recherchistes actuellement à l'emploi du groupe, durant la préparation d'un rapport préliminaire attendu au printemps, et du rapport final attendu en décembre.

Si la commission devait le suivre sur cette voie, elle devancerait les positions du premier ministre, M. Pierre Trudeau, qui croit plutôt en la vertu d'amendements constitutionnels et qui doit incessamment déposer au Parlement des propositions à cet égard.

M. Beaudoin s'est attiré l'appui enthousiaste de l'autre membre québécois de la Commission, Mme Solange Chaput-Rolland, qui rêve elle aussi d'une "constitution nouvelle collée à la réalité du pays". Les tournées de la commission de ville en ville lui ont prouvé, soutient-elle, que les Canadiens "le désirent avec une espèce de gourmandise".

Représentant du Québec au sein de la Commission sur l'unité canadienne, Mme Solange Chaput-Rolland a dû faire face à une dure attaque de la part du sénateur Lamontagne qui s'oppose à "l'utilisation inconsidéré du terme statu quo". (Téléphoto CP)

Mme Chaput-Rolland, qui avait évoqué le peu de séduction du statu quo, a cependant dû faire face à une vive attaque du sénateur Maurice Lamontagne, qui l'a accusée de "fausser l'histoire". M. Lamontagne, qui venait de déposer un mémoire très méfiant à l'égard des bouleversements constitutionnels, s'oppose fermement "à l'utilisation inconsidérée du terme statu quo."

Il soutient qu'il suffit de regarder les progrès des dernières années en matière de réseau français de télévision au pays, ou de bilinguisme dans la fonction publique fédérale, ou même d'enseignement du français hors Québec, pour constater la rapidité du changement.

"Il faut nous en remettre davantage aux arrangements politiques et administratifs pour améliorer notre fédéralisme", de dire le sénateur Lamontagne dans son mémoire. Autrefois professeur de sociologie, M. Lamontagne a proposé hier une théorie des "deux solitudes" au sein de la société québécoise, celle des élites et celle de la majorité. "Si les élites n'ont pas l'humilité et le réalisme qu'il faut pour se rapprocher du peuple et si elles persistent à élaborer des scénarios politiques et constitutionnels révolutionnaires et conçus selon leur mode de pensée, écrit-il, l'homme moyen les rejettera dès qu'il en aura l'occasion."

Le sénateur Carl Goldenberg, qui présidait la séance mais semblait mourir d'envie de présenter lui aussi un mémoire, s'est rangé à l'avis de son collègue en affirmant qu'une nouvelle constitution ne changerait rien aux tensions inhérentes au système fédéral. Le leader de l'opposition conservatrice au Sénat, M. Jacques Flynn, a fait trio avec eux en affirmant que les problèmes constitutionnels n'avaient rien de l'urgence qui commande la solution des tensions entre francophones et anglophones de ce pays.

C'est hors du Sénat présent en force hier matin au Centre de conférences que M. Beaudoin a trouvé son plus ferme appui, celui du Comité pour une nouvelle constitution, ce groupe d'intellectuels du Canada anglais formé au lendemain des élections québécoises de novembre 1976, qui presse sans cesse le gouvernement canadien de passer sans retard à une réforme constitutionnelle d'envergure.

Son représentant, M. Dennis Smith, accompagné d'un néo-démocrate bien connu à l'aile gauche de son parti, M. John Harney, a fait un plaidoyer pour la convocation d'une assemblée constituante. "Si le problème constitutionnel n'est pas le problème fondamental du pays, il se range tout de même parmi les problèmes fondamentaux et symbolise souvent tous les autres. Il faut donc relever le défi".

MM. Harney et Smith ont essuyé un feu roulant de questions sur l'organisation même de cette assemblée constituante, notamment de la part du nouveau membre de la commission Pépin-Robarts, M. Ronald Watts, qui vient de remplacer le Torontois John Evans, en lice pour une candidature libérale aux élections générales du printemps.

Si l'idée d'une assemblée constituante est intéressante, reconnaît-il, elle comporte le danger de courir à un échec si elle n'arrive pas à des solutions faisant consensus, et de provoquer ainsi d'elle-même un processus de désagrégation d'une société. Le co-président, M. Jean-Luc Pépin, s'inquiétait pour sa part des modes de composition et des règles de représentativité d'une telle assemblée constituante.

Selon M. Harney, le seul fait de mettre en branle une assemblée constituante fait partie de la solution du problème canadien, puisqu'elle force les parties prenantes, francophones, anglophones, allophones, autochtones à se donner par "accord mutuel" des règles de représentativité qui peuvent à leur tour servir de guide pour jeter les bases d'une nouvelle constitution.

Il vilipende la façon actuelle de procéder au changement constitutionnel "par accident et en pagaille", dit-il, à la manière de l'Angleterre qui a mis 1,000 ans à se trouver une constitution et y a assassiné quelques rois. Le Canada, selon M. Harney, devrait avoir une démarche ordonnée, s'engager immédiatement dans la révision, ne pas craindre de prendre 10 ou 12 ans pour arriver à des résultats. Ce qui compte, dit-il, c'est de prouver à la population que le changement commence. Et c'est la commission sur l'unité canadienne qui devrait elle-même recommander la formation de l'assemblée constituante.

Le sénateur conservateur Paul Yuzik, lui aussi favorable à une nouvelle constitution, croit toutefois que le gouvernement pourrait se contenter de publier un livre blanc à partir des recommandations de 1972 d'un comité conjoint du Sénat et des Communes sur la constitution, le soumettre aux deux Chambres et aux provinces pour consultation, puis faire adopter la nouvelle constitution au Parlement.

Le sénateur Eugene Forsey, l'un des conseillers préférés du premier ministre, a fait profession de foi en la constitution actuelle, s'est élevé vigoureusement contre toute concession au Québec qui affaiblirait le Canada. Il aimerait mieux, dit-il, un Canada "amputé" du Québec, qu'un Canada devenu "paraplégique" parce que les compétences fédérales auraient été "saccagées" et ses grandes institutions, tel le Sénat, "paralysées".

Un peu isolée dans ce défilé de maîtres penseurs, la Fédération des municipalités du Canada s'est dite en faveur d'une plus grande décentralisation des pouvoirs en faveu des provinces et, à l'intérieur des provinces, en faveur des municipalités évidemment.

Enfin, le premier président de la toute nouvelle Commission canadienne des droits de la personne, l'ex-député conservateur Gordon Fairweather s'est dit d'accord avec la proposition maintes fois réitérée, depuis que la constitution des droits de la personne. Il ne saurait y avoir d'unité au Canada, dit-il, sans égalité des droits et des chances entre ses citoyens.

Indiens, Inuit et Métis réclament une reconnaissance constitutionnelle

OTTAWA (par Lise Bissonnette) — À un coin de rue du Parlement fédéral, aux audiences de la Commission Pépin-Robarts hier à Ottawa, les trois principales associations représentatives des autochtones du Canada ont littéralement lacéré les politiques fédérales à l'égard des véritables peuples fondateurs de ce pays, et réclamé une reconnaissance constitutionnelle formelle.

M. Noël Starblanket, président de la Fraternité des Indiens, s'est attiré les premiers applaudissements de la salle en deux jours de séances en vilipendant le "gouvernement libéral qui, dit-il, refuse de reconnaître aux Indiens un statut particulier par peur de voir ce geste jouer contre lui sur le premier champ de bataille du pays, le Québec".

"Chez les esprits qui règnent à Ottawa, de dire M. Starblanket, saper le statut particulier des Indiens, c'est barrer la route au statut particulier pour les Québécois." La Fraternité estime en effet, à l'instar du juge Berger qui fit l'année dernière une longue enquête chez les autochtones du Nord-ouest canadien, que "le statut particulier du peuple autochtone fait partie de notre tradition constitutionnelle."

Après avoir survécu aux tentatives de ségrégation du gouvernement fédéral à leur égard, puis à ses tentatives de les intégrer à la "mosaïque" canadienne, les Indiens du Canada veulent désormais l'autodétermination économique, sociale et politique, mais à l'intérieur du Canada, précise le mémoire de la Fraternité.

Cela signifierait une "véritable participation" permettant aux peuples autochtones de "contrôler leurs terres et leurs ressources" et d'être représentés directement au Parlement canadien, tout en mettant en place leurs propres institutions politiques sur leurs territoires. Sans avoir complètement défini encore leurs demandes, les Indiens songent à une sorte de représentation privilégiée (franchise) telle celle que la Nouvelle-Zélande a reconnue au peuple Maori.

La Fraternité a quelque sympathie pour les réclamations du Québec, comme elle en aurait pour toute minorité qui se trouve en position difficile, dit M. Starblanket. Mais si certains songent à accorder un statut particulier au Québec, les Indiens y auraient "doublement droit", affirme-t-il, puisqu'ils ont des territoires, des langues différentes, une culture distincte, et plus encore sont "d'origine raciale différente", ce qui les distingue totalement des "Euro-Canadiens" francophones et anglophones qu'ils ont reçus ici à titre d'immigrants et qui leur ont remis leur générosité par la "fourberie".

Aussi leur sympathie à l'égard du Québec a-t-elle des limites et s'arrête-t-elle là où le peuple québécois veut porter atteinte à l'intégrité du territoire. "À titre de premiers citoyens de ce pays, nous nous méfions extrêmement de toute personne qui voudrait diviser le Canada".

Avec les deux autres associations autochtones, l'Inuit Tapirisat du Canada, et le Conseil des Métis et Indiens sans statut, la Fraternité répudie d'ailleurs la fameuse notion des "deux peuples fondateurs", francophone et anglophone, si souvent évoquée devant la Commission.

M. H.W. Daniels, du Conseil des Métis, déteste cette notion "élitiste et exclusive" chère aux Blancs de ce pays. "C'est là un sommet de l'attitude colonialiste et raciste que les peuples autochtones du Canada ont dû endurer pendant trop longtemps", dit-il. "Que fait-on des groupes culturellement dynamiques et si divers qui existent ici depuis les temps immémoriaux?" Le Conseil réclame pour les Métis la reconnaissance d'un statut de nation.

L'Inuit Tapirisat du Canada, qui représente 22,000 Inuit des Territoires du Nord-Ouest, du Nord québécois et du Labrador réclame pour sa part "la reconnaissance de son droit de survivre à titre de groupe unique à l'intérieur de la mosaïque canadienne, avec des garanties constitutionnelles pour la protection de sa langue, de sa culture, et de sa société." Au Nord-ouest, cela pourrait signifier la création d'un territoire où l'administration relèverait des autochtones, a-t-on indiqué à la Commission.

Les commissaires ont surtout cherché à savoir des représentants des trois associations les formes d'institutions politiques qui leur sembleraient les plus acceptables. On leur a répondu que la priorité des priorités est l'obtention, du gouvernement fédéral, d'une reconnaissance beaucoup plus ouverte du statut et des droits à l'autodétermination des peuples autochtones du Canada. "Tant que cette reconnaissance ne devient pas officielle, de dire M. Starblanket, nous ne pouvons progresser."

Le président du Conseil des Métis, M. Daniels, a créé un moment d'embarras en demandant à M. Jean-Luc Pépin, le co-président de la Commission, s'il croyait lui-même aux droits constitutionnels des peuples autochtones. M. Pépin a allégué qu'il tenait ces audiences pour se renseigner et qu'il ne saurait prendre position maintenant.

des quatre coins du MONDE

Détournement raté

ISLAMABAD (Reuter) — Un homme qui tentait de détourner un Boeing 747 de la compagnie Pakistan International Airlines a eu le bras arraché par l'explosion de la grenade qu'il brandissait et son état est qualifié de critique à l'hôpital. Said Mohammed Khan a dégoupillé sa grenade et celle-ci a explosé alors que trois passagers tentaient de désarmer le pirate de l'air. Trois passagers ont été blessés. L'homme a tenté de s'assurer le contrôle de l'avion une quinzaine de minutes après son décollage d'Islamabad pour Karachi avec 231 passagers et 19 membres d'équipage. Revenu à Islamabad, l'appareil en est reparti quatre heures plus tard, mais quelque 200 passagers avaient entre-temps renoncé au voyage. C'est la deuxième tentative de détournement à se produire cette année au Pakistan.

Oranges au mercure

ROME (AFP) — Des oranges au mercure ont été découvertes hier en Italie, où 80 kilos suspects ont été saisis. A Trente, un enfant de 12 ans a découvert de nombreuses petites boules de mercure dans l'orange qu'il venait d'ouvrir; son père a aussitôt porté les 4 kilos d'oranges qu'il avait achetés au bureau local de l'hygiène, où d'autres traces de mercure ont été relevées. A Rome, quatre enfants ont été intoxiqués mercredi et ont pu regagner leur domicile dans la soirée. Ces fruits contaminés provenaient de Sicile, selon les premières indications recueillies.

L'auto japonaise à Genève

GENEVE (Reuter) — Le Salon automobile de Genève a ouvert ses portes hier; 88 constructeurs représentant 29 pays y exposent leurs modèles. Mais les vedettes incontestables de ce salon sont les fabricants japonais qui s'attaquent en force au marché européen de la petite voiture. L'assaut est conduit par Mazda, Toyota et Datsun, qui présentent tous trois de nouveaux modèles alors que les innovations sont rares chez leurs concurrents. L'an dernier, les ventes des voitures japonaises en Suisse ont pris 12,5 pour cent du marché, contre 8,9 p.c. l'année précédente.

Moonistes expulsés des USA

WASHINGTON (Reuter) — Une Cour d'appel de Washington a confirmé l'ordre d'expulsion à l'endroit de dizaines d'adeptes de la secte du rév. Sun Myung Moon, fondateur de "L'Église de l'Unification", d'origine sud-coréenne. Le commissaire régional à l'immigration pour le nord-est des États-Unis a signalé au tribunal que des jeunes moonistes se sont éparpillés dans divers états et s'adonnent principalement à la vente de marchandises dans les centres commerciaux, dans la rue et font du porte à porte et en profitent pour solliciter des dons pour la secte. Le prétendu programme de formation de missionnaires "semble avoir été conçu avant tout pour la collecte de fonds", ajoute ce fonctionnaire.

Collision aérienne au Nigeria

LAGOS (AFP) — Dix-huit personnes ont perdu la vie dans une collision en plein ciel entre un avion d'entraînement de l'armée nigérienne et un appareil des Nigeria Airways. La collision est survenue mercredi après-midi au-dessus de l'aéroport international de Kano, dans le nord du Nigeria. Les deux appareils, un Mig 21 de l'armée et un F-28 commercial, se sont heurtés au moment où ils se préparaient à atterrir.

New York-Londres pour $100

NEW YORK (AFP) — Un voyage aérien New York-Londres pour $100 va peut-être devenir une réalité. Seabord Airlines, une compagnie américaine de fret aérien, a demandé au bureau de l'aéronautique civile l'autorisation de transporter des passagers entre New York et Londres aux prix de $100. La compagnie pense installer les passagers dans certains compartiments de l'avion munis de sièges. Elle estime que le transport de passagers et de fret en même temps rendrait le service assez rentable pour pouvoir offrir ces très bas tarifs. Le tarif le moins élevé entre les deux villes actuellement en vigueur est celui de Laker Airways, au prix aller-retour de $236.

Manuscrit de 1,200 ans

PÉKIN (AFP) — Un précieux manuscrit, perdu depuis 12 siècles et qui ne figurait dans aucun répertoire, a été découvert dans un lot de vieux livres achetés par un bouquiniste de Changhai, l'an dernier, annonçait hier l'agence Chine Nouvelle. Il s'agit du 23e volume, en 6,000 caractères, du "Livre de divination" de la dynastie chinoise des Tang (618 à 907 de notre ère), un rouleau copié à la main et qui mesure sept mètres de long. Le manuscrit est toujours en bon état, précise l'agence.

Inondations et neige

NEW YORK (AFP) — Le mauvais temps a fait sa réapparition aux États-Unis avec des pluies torrentielles qui ont fait sept morts en Californie du sud et en Arizona et une tempête de neige dans le nord-ouest. La tempête, qui s'est abattue sur le Montana et les Dakotas se déplaçait lentement vers l'est et devait atteindre hier l'Illinois, le Wisconsin et le Kentucky. Près de Phoenix, un policier a été emporté par les eaux en tentant de sauver deux femmes prisonnières de leur voiture.

KEABLE / LE DUEL JURIDIQUE

par Alain Duhamel

Avant même que la Commission d'enquête sur des opérations policières en territoire québécois ne convoque sa première audience publique, en octobre 1977, le solliciteur général du Canada engageait un duel juridique avec le commissaire Jean Keable.

Après quatre tentatives infructueuses auprès des tribunaux, le solliciteur général du Canada obtenait, il y a deux semaines, dans un jugement de la Cour d'appel, l'interruption de l'enquête et l'émission d'un bref d'évocation jusqu'à ce qu'un tribunal se soit prononcé sur le fond du litige. Le solliciteur général soutient que le commissaire Jean Keable se livre à une enquête systématique sur le fonctionnement interne de la GRC, une institution fédérale hors de la juridiction des provinces, dans l'exercice de son mandat dans un domaine, la sécurité nationale, réservé exclusivement au gouvernement fédéral.

Le 5 octobre 1977, Me Michel Robert, procureur du solliciteur général du Canada, invoquait la Loi de la Cour fédérale dont l'article 41 donne à un ministre fédéral l'autorité de tenir au secret devant les tribunaux des documents au nom de la sécurité nationale. Il confirmait alors publiquement la volonté du ministre fédéral, exprimée dans des affidavits préparés en septembre, de circonscrire l'enquête québécoise aux seuls faits et aux seules personnes directement reliés aux actes illégaux.

Aux yeux du solliciteur général, le commissaire Jean Keable, ayant les pouvoirs d'un juge de la Cour supérieure pour contraindre des témoins, était assimilable à un tribunal et donc assujetti à la loi.

Me Robert soulignait aussi une différence importante dans les mandats des deux commissions d'enquête. La commission fédérale, présidée par le juge David McDonald, a l'obligation de siéger à huis clos si le commissaire le juge opportun.

Le commissaire Keable a songé un temps à garantir la tenue d'audiences à huis clos dans les cas les plus périlleux à l'égard de la sécurité nationale. "Faut-il davantage que la parole du Commissaire"? avait-il demandé à Me Robert.

Me Pierre Lamontagne, qui agit comme procureur pour la GRC à l'enquête Keable, est félécité par Victoria Percival, l'une de ses assistantes, après le jugement de la Cour d'appel interrompant l'enquête, il y a deux semaines. À l'arrière-plan, l'ancien commissaire Maurice Nadon, dont le témoignage a ainsi été interrompu abruptement. (Photo CP)

"Il semble que le gouvernement fédéral ait préféré plus que la parole du Commissaire", a répondu Me Robert, illustrant ainsi toute la distance entre l'offre de collaboration du solliciteur général, réitérée plusieurs fois en Chambre des communes, et les besoins du Commissaire aux fins de son enquête.

Il n'a plus jamais été question, par la suite, d'échanges et de garanties, en vue de faciliter la divulgation de documents, à huis clos ou en public. A mesure que l'enquête a progressé, le commissaire Keable a demandé plusieurs fois de nouveaux documents. Dans la plupart des cas, le solliciteur général a demandé et a obtenu les délais afin de préparer sa réponse.

Le solliciteur général du Canada a déposé quatre affidavits dans le but de soustraire à l'examen du commissaire Jean Keable 26 documents reliés à l'opération "Bricole" (l'enquête a révélé plus tard que quatre documents étaient aussi reliés à l'opération "Ham"), le rapport d'une enquête interne menée en juin 1977, un dossier portant le numéro D-938-Q-25 sur les méthodes de perturbation de la GRC et une approbation écrite relative à une opération d'écoute électronique en novembre 1972.

À la place des documents originaux, le ministre fédéral a, dans certains cas, déposé des précis d'information et des extraits de documents secrets. Lorsqu'il ne refusait pas carrément de produire certains documents, comme par exemple tous les dossiers relatifs au Parti québécois avant l'opération "Ham", il a fourni des photocopies des documents qu'il estimait directement reliés à des actes illégaux.

Le solliciteur général a fourni à la Commission Macdonald certains des documents qu'il refusait, par ailleurs, au commissaire Jean Keable. La création de cette commission fédérale, a-t-on plaidé plusieurs fois, indique clairement que le gouvernement fédéral entend exercer toute son autorité sur la GRC et ne cherche pas à cacher des actes criminels.

Le commissaire Jean Keable a fait droit en partie au troisième affidavit, lequel remplaçait les deux premiers, et a dû se soumettre au quatrième. Dans sa décision du 18 octobre, le commissaire expliquait que, ayant déjà pris connaissance de certains documents de la GRC par d'autres sources, il ne pouvait pas donner effet rétroactivement au privilège du solliciteur général.

Dans une autre décision, le 5 décembre, le commissaire Jean Keable ordonnait au solliciteur général de comparaître personnellement s'il persistait dans son attitude de refus sans utiliser son privilège du secret et en se retranchant derrière la commission fédérale d'enquête.

"Ce n'est pas parce que le gouvernement du Canada a institué une commission d'enquête fédérale sur la GRC et qu'il lui transmet tous les dossiers relatifs aux gestes posés par les membres de cette force policière que l'administration de la justice doit être retardée ou suspendue, et que le solliciteur général est délié de son obligation formelle de transmettre sans le moindre délai au Procureur général du Québec et à la Commission d'enquête que le lieutenant-gouverneur du Québec en conseil a chargé d'enquêter sur ces gestes présumés illégaux, toutes les informations relatives à l'existence de crimes en territoire québécois. S'il en était autrement, cela signifierait que la Commission d'enquête fédérale sur la GRC usurperait littéralement les pouvoirs provinciaux en matière d'administration de la justice en les suspendant durant une période de temps indéterminée...", écrivait le commissaire Jean Keable.

Quelques jours avant le jugement de la Cour d'appel, le commissaire Jean Keable concluait que le solliciteur général "a opté délibérément pour une stratégie d'affrontement ouvert" et sans invoquer le secret d'État en refusant, sans s'expliquer de produire les documents demandés.

Le 22 novembre 1977, le solliciteur général a déposé une requête en évocation avec ordonnance de surseoir. Il demandait au tribunal de déclarer le mandat du commissaire Jean Keable inconstitutionnel et ultra vires des pouvoirs de la province.

La première question à résoudre a trait à la qualité du commissaire Jean Keable. Agit-il d'une façon judiciaire ou d'une façon administrative?

La Cour supérieure a jugé qu'elle ne pouvait émettre un bref d'évocation puisque son pouvoir de surveillance et de contrôle ne peut s'exercer sur des organismes de nature administrative. "Une enquête n'est pas un litige et un rapport n'est pas un jugement", écrit le juge James K. Hugessen. "Le commissaire intimé n'est pas un tribunal et n'en deviendra un que lorsque et dans la mesure où il décidera d'imposer des sanctions dans l'exercise de ses pouvoirs ancillaires".

La Cour d'appel a jugé que le commissaire Jean Keable s'était comporté d'une façon judiciaire en disposant à sa guise de documents secrets sans l'assentiment du gouvernement fédéral. "En effet, quand en vertu de ses pouvoirs statutaires une commission créée sous l'autorité provinciale (...) s'arroge le droit de disposer à son gré des documents émanant de l'autorité fédérale, elle définit les droits mêmes de cette autorité à laquelle elle porte directement atteinte. À moins de l'intervention d'une cour supérieure, cette commission pourrait causer un préjudice grave et irréparable à l'État fédéral..."

La seconde question à résoudre a trait au pouvoir de la province en matière d'administration de la justice. La province excède-t-elle sa juridiction en enquêtant sur une institution fédérale lorsque ses membres sont soupçonnés d'avoir commis des actes illégaux, même au nom de la sécurité nationale?

"La sécurité nationale n'est pas l'apanage exclusif du gouvernement fédéral", conclut le magistrat de la Cour supérieure. "Le fait que ces crimes aient pu être commis par des employés d'un organisme fédéral ou même par des membres du gouvernement fédéral ne les met pas à l'abri d'une poursuite du gouvernement provincial qui, lui, est seul chargé de l'administration de la justice pénale dans la province".

"...) le gouvernement provincial a lui aussi un intérêt et une responsabilité dans la sécurité nationale et dans la suppression du crime. Certes aussi, le gouvernement qui a une part de cette responsabilité ne peut pas paralyser les opérations de celui qui en a l'autre part (...) Si jamais une enquête provinciale risque de porter atteinte aux intérêts légitimes du gouvernement fédéral concernant la sécurité nationale, l'article 41 de la Loi de la Cour fédérale est là pour protéger les droits de ce dernier. Mais tant et aussi longtemps que cette disposition n'est pas invoquée, le fédéral n'a aucun droit d'empêcher la province de remplir les obligations qui lui sont dévolues par la constitution et par la loi du pays".

La Cour d'appel, jugeant le mandat du commissaire Jean Keable valide, a tout de même conclu qu'il ne pouvait contraindre un ministre fédéral à déposer des documents contre sa volonté ou à utiliser la loi de la Cour fédérale.

"Cependant, le fait que le Commissaire n'a pas excédé les limites du mandat que lui avait confié l'autorité provinciale, n'emporte pas nécessairement la conclusion qu'il était en droit d'exiger du ministre la production des documents requis. Même à l'intérieur des limites de son mandat, il a pu commettre à l'égard de l'autorité fédérale un excès de pouvoir en exigeant du ministre fédéral la production de renseignements et de documents que la constitution et les lois du pays ne lui permettaient pas d'exiger (...)"

"Je suis donc d'avis que la loi provinciale sur les commissions d'enquête et les pouvoirs attribués à un commissaire en vertu de cette loi ne peuvent lier la couronne fédérale et le commissaire-intimé ne peut exercer contre un ministre de la couronne fédérale les pouvoirs" que lui attribue cette loi.

La semaine prochaine, les procureurs de la Commission d'enquête sur des opérations policières en territoire québécois demanderont à la Cour Suprême la permission d'en appeler de ce jugement de la Cour d'appel.

Tous les Canadiens ont maintenant accès aux dossiers fédéraux qui les concernent

par Claude Papineau

OTTAWA (PC) — Avec l'entrée en vigueur de la Loi sur les droits de la personne, le 1er mars, les Canadiens ont dorénavant le droit de prendre connaissance des renseignements que les banques fédérales de données tiennent à leur sujet.

La nouvelle loi donne ainsi aux Canadiens le droit:

— de connaître les renseignements que le gouvernement détient à leur sujet:

— de demander des rectifications s'ils le jugent à propos;

— de savoir à quoi servent ces renseignements;

— de contrôler, dans une certaine mesure, l'utilisation de ces renseignements, de manière à ce qu'ils ne servent pas à d'autres fins que celle pour laquelle ils ont été recueillis sans le consentement de l'intéressé.

Pour permettre aux Canadiens d'exercer ce droit, le gouvernement a publié un répertoire donnant la liste complète des 1,500 banques de données, liste qui peut être consultée dans les bureaux de poste et autre édifices fédéraux.

Il s'agit des données personnelles relevant de l'administration fédérale comprenant tant les dossiers internes relatifs aux fonctionnaires que les banques de données ayant trait au grand public.

Toutefois, la loi permet au gouvernement de ne pas dévoiler certains renseignements lorsqu'ils peuvent causer un préjudice à la sécurité nationale, aux relations internationales et aux relations fédérales-provinciales, lorsqu'ils violent le secret des travaux du Conseil privé et lorsqu'ils peuvent entreiner la divulgation de renseignements recueillis en cours d'enquête.

On peut refuser en outre la consultation des dossiers, dans certains cas particuliers, afin par exemple, de protéger la vie privée d'un autre individu ou le caractère confidentiel des relations entre un avocat et son client.

En pratique, pour connaître les renseignements colligés à son sujet, il faut remplir une formule de demande de consultation de dossier que l'on trouve dans les bureaux de poste.

Les personnes qui estiment avoir été lésées dans leurs droits peuvent faire appel au commissaire à la protection de la vie privée de la Commission des droits de la personne.

Cette commission, présidée par M. Gordon Fairweather, ancien député conservateur de Fundy-Royal aux Communes, est également entrée en fonction hier.

Elle doit voir à l'application de la Loi sur les droit de la personne en jouant un rôle d'ombudsman.

La loi interdit la discrimination dans les secteurs d'emploi et de services relevant du gouvernement fédéral lorsqu'il s'agit de distinctions fondées sur la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, l'âge, le sexe, la situation matrimoniale, un handicap physique ou l'état de personne graciée.

On établit d'autre part le principe suivant lequel la femme doit obtenir une rémunération égale à celle de l'homme pour des fonctions équivalentes.

De plus, la loi interdit la transmission de messages de propagande haineuse par téléphone.

La Commission des droits de la personne a le mandat de régler les cas de discrimination pouvant survenir dans les ministères et organismes fédéraux, les sociétés de la Couronne, ainsi que la partie du secteur privé qui relève de la juridiction fédérale, soit les banques, les chemins de fer, les entreprises interprovinciales de communication, d'expédition maritime, de transport, de radiodiffusion, etc.

Se soustraire à une ordonnance de la commission constitue un outrage au tribunal.

EXPOSITION CUBAINE

- Les samedi 4 et dimanche 5 mars 1978.
- **Lieu:** 4570, St-Denis, 2e étage, tél.: 845-5778
- **Heure:** samedi, 1h. à 8h. P.M.
  Dimanche, 1h. à 6h. P.M.
- Objets artisanaux, livres, revues, films, diapositives, affiches, photos, musique.
- Inauguration, 4 mars à 1h. P.M; Buffet
- Organisée par les Amis des Peuples de l'Amérique Latine
- Entrée libre.

Une invitation...

A une rencontre avec le futur chef du Parti libéral du Québec.

Venez entendre les aspirants-candidats et les interroger sur les grandes questions de l'heure du Québec.

Le Parti libéral du Québec invite toute la population à manifester son intérêt pour l'avenir politique du Québec... Nous sommes convaincus comme vous que le Québec de demain doit être à la mesure de vos aspirations.

Où: **CEGEP du Vieux Montréal**
255 est, rue Ontario
Montréal

Quand: **dimanche,**
5 mars 1978 à 13h30

Congrès pour le choix d'un chef

78

PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC

Fiducie du Québec

9 1/4

DÉPÔTS GARANTIS
5 ans, intérêt annuel
dépôt initial minimum
$1,000
Pour information
Fiducie du Québec
Complexe Desjardins
(514) 281-8840
extérieur sans frais
1-800-361-6840

Taux sujet à changement sans préavis

desjardins — Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

IMMEUBLE COMMERCIAL
à vendre ou à louer
871, chemin Saint-Louis, Québec
(près des édifices gouvernementaux)

- 28,000 pi. car.
- 121 espaces de stationnement
- complètement climatisé
- libre immédiatement

Veuillez vous adresser à:
René Dussault... (418) 688-3508 Michel Durand... (418) 688-3582

Pour l'EUROPE

Réservez vos billets d'avion au prix économique

à partir de **$319** Durée de séjour de 14 à 60 jours

Vous choisissez vous-même les dates de départ et retour

LOUEZ votre Renault, Simca, Citroen, etc...

ACHAT ET RACHAT
chez le spécialiste et le pionnier de la location

SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176, rue Drummond, Mtl — 861-0200-3906
(TOURING CLUB DE FRANCE)
Permis 73868252-0280

MARCHANDS D'ART E.P.F.Q. Inc.
5142, RUE SAINT-HUBERT, MONTRÉAL

OUVERT AU PUBLIC

POUR 2 JOURS SEULEMENT
SA GIGANTESQUE VENTE DE PEINTURES À L'HUILE
DIRECTEMENT DU GROSSISTE À VOUS

FAUT VOIR POUR LE CROIRE

Pourquoi payer plus cher alors qu'un des plus importants grossistes en oeuvres d'art vous offre des peintures a l'huile originales de très haute qualité en plus d'un vaste choix d'encadrements a prix reduits.

DEUX JOURS SEULEMENT: VENDREDI 3 MARS DE 10H à 21H SAMEDI 4 MARS DE 10H à 17H.

CHOIX PARMI PLUS DE **4,000** TOILES TOUTES ORIGINALES

de **$5.00** à **$45.00**

ARÉNA PAUL SAUVÉ
4000 est, rue Beaubien, Montréal
Tél.: 376-8780
HOLIDAY INN CHATEAUBRIAND
6500 Côte de Liesse, Montréal
Tél.: 739-3391
CEGEP André Laurendeau
1111 rue Lapierre, Ville LaSalle
Tél.: 364-3320

ENTRÉE GRATUITE

CHARGEX VISA master charge et cheques personnels acceptés

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en page 13

ÉDITEURS SCOLAIRES

Doubleday Canada Limited est à la recherche d'un(e) représentant(e) résident(e) au Québec, ayant le sens de l'initiative et des responsabilités; celui(celle-ci) devra couvrir le territoire de la province de Québec ainsi que celui de l'est de l'Ontario afin de faire connaître aux systèmes scolaires les manuels de Doubleday et de Laidlaw Brothers des niveaux élémentaire et secondaire.
Une bonne expérience dans l'enseignement ou le marketing sera un sérieux avantage. Le(la) candidat(e) recherché(e) devra être parfaitement bilingue.
La personne choisie aura un salaire intéressant, un compte de dépenses et une allocation pour son automobile. Elle recevra également une formation complète.
Les entrevues auront lieu à Québec et à Montréal au mois de mars.

Les personnes intéressées sont priées de faire pavenir leur curriculum vitae, en français et en anglais,:

à M. Jonathan L. Dickson,
Doubleday Canada Ltd.,
105 Bond Street,
Toronto, Ontario,
M5B 1Y3

COMPTABLE

Gérant de bureau

Nous recherchons un comptable dynamique et ayant un degré de CGA ou RIA. Le bilinguisme est indispensable.

Parmi d'autres tâches, le candidat sera responsable du trial balance, des rapports financiers mensuels, des budgets, inventaires, cash flow.

Ce poste doit intéresser ceux qui gagnent dans les $16,000. - $17,000. par an.

Veuillez envoyer votre c.v. en toute confiance à:

LE DEVOIR
Dossier # 2932
C.P. 6033
Montréal, H3C 3C9

P. BRUNET ASSURANCE INC.

Bureau de courtiers d'assurances

requiert les services de:

CHARGÉ DE COMPTE

Le(a) candidat(e) sous la supervision du Directeur des Ventes, division commerciale - industrielle, devra desservir une clientèle établie et effectuer tous les travaux connexes à ce poste.

PRÉPOSÉ(E) À LA MISE EN MARCHE

Le(a) candidat(e) sous la supervision du Directeur de ce Service (commercial - industriel) devra effectuer le travail de négociation des risques auprès des Assureurs. Ce travail sera complété en collaboration avec notre Service de Production.

Pour ces deux postes, le(la) candidat(e) doit avoir un minimum de cinq (5) ans d'expérience auprès de compagnie d'assurance ou de bureau de courtier.

Les personnes intéressées à ces postes sont priées de communiquer avec monsieur **Normand Wester, 337-2225.**

DIRECTEUR DES VENTES

AUPRÈS DES ENTREPRENEURS EN CONSTRUCTION

Nous sommes manufacturier de bâtiments modulaires en acier, destinés à l'industrie et au commerce. Nous recherchons un Directeur des ventes pour visiter et présenter les ressources uniques du système de construction en acier Honco, aux entrepreneurs en construction.
Le candidat devra avoir de l'expérience dans la vente, être bilingue. Avoir un minimum d'expérience dans l'industrie de la construction.

HONCO

1191 chemin Industriel Bernières, Cté Lévis, Qué. Canada G0S 1C0 418/831-2245.

AGENT

D'INFORMATION ET DE RELATIONS PUBLIQUES

L'Association des entrepreneurs en construction du Québec - (A.E.C.Q.) qui représente l'ensemble des employeurs de la construction pour fins de relations du travail, recherche une personne d'expérience pour prendre charge de l'information aux membres et au public.

Fonction:
- conception et rédaction partielle des diverses publications de l'A.E.C.Q. (tirage 20,000) en français et en anglais;
- liaison avec les media d'information;
- préparation de communiqués de presse et de conférences de presse.

Qualités requises:
- études collégiales complétées;
- excellente connaissance du français et de l'anglais;
- expérience d'au moins cinq (5) ans dans le domaine de l'information publique;
- bonne personnalité et aptitude au travail d'équipe;
- Intérêt marqué pour les relations du travail et bonne connaissance du domaine.

Rémunération: à discuter.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 3 mars 1978 à:

A.E.C.Q.
7333, Place des Roseraies
Anjou, Québec
H1M 2X6
Suite 309
Aux soins du directeur général

CENTRE CARDINAL-VILLENEUVE

POSTE À COMBLER

Directeur des Services Professionnels

(à temps complet)

CATÉGORIE D'ÉTABLISSEMENT
Centre de réadaptation physique pour jeunes handicapés.

SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS
Sous l'autorité de la Directrice générale, le Directeur des services professionnels doit coordonner et surveiller les activités professionnelles et scientifiques de l'établissement, vérifier le fonctionnement des comités du Conseil consultatif du personnel clinique et du Conseil des médecins et dentistes, voir au bon fonctionnement des divers services sous son autorité.

QUALIFICATIONS
- Etre membre en règle de la Corporation professionnelle des médecins du Québec.
- Avoir une connaissance et une expérience pratique en réadaptation physique.

RÉMUNÉRATION
Salaire à discuter.

INSCRIPTION
Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature, accompagnée d'un curriculum vitae détaillé avant le 31 mars 1978, à l'adresse suivante:

Directrice Générale
CENTRE CARDINAL VILLENEUVE
2975, Chemin St-Louis
Québec, P.Q.
G1W 1P9
Tél.: (418) 653-8766

CENTRE HOSPITALIER DE CHARLEVOIX

BAIE SAINT PAUL

DEUX (2) POSTES À TEMPS COMPLET

INFIRMIERS/ÈRES-CHEFS

(À DEUX UTINTÉS DE SOINS PROLONGÉS):

Sous l'autorité du Directeur du Service des Soins Infirmiers, l'Infirmier/e-Chef est chargé(e) de l'organisation, de l'administration et de la surveillance des soins dans ce service. Il (elle) est responsable de l'initiation au travail ainsi que de l'évaluation du rendement de son personnel.

EXIGENCES REQUISES:
Membre en règle de l'O.I.I.Q.
Expérience de trois (3) à cinq (5) ans comme infirmier/e en relation avec le poste.
Intérêt marqué pour les personnes âgées et les malades chroniques.

SALAIRE:
Selon la politique de rémunération des Cadres du Ministère des Affaires Sociales.

FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE AVANT LE 30 MARS 1978:

M. C. Guy Desjardins, dir.
Service du personnel
Centre Hospitalier De Charlevoix
C.P. 5000, Baie St-Paul, Charl.
G0A 1B0

AGENT DE LOCATION

Une société en gestion immobilière requiert les services d'un(e) agent de location pour son secteur commercial à Montréal.

Le ou la candidat(e) est bilingue et possède au moins cinq (5) ans d'expérience en location commerciale à Montréal et connaît bien les conditions du marché actuel.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance à:

LE DEVOIR
Dossier # 2933
C.P. 6033
Montréal, H3C 3C9

Université Laval

DIRECTEUR Bibliothèque

Sommaire de la fonction:
Sous l'autorité du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, administre, planifie et développe un service de bibliothèque qui puisse satisfaire aux besoins et aux exigences de l'Université en conformité avec les Statuts et les règlements en vigueur, et avec la politique de l'Université en matière de bibliothèque.

Tâches et responsabilités principales:
- Est responsable de la bonne marche du Service, et de la réalisation de la politique établie par le Conseil de l'Université.
- Élabore les règlements de la Bibliothèque.
- Prépare et administre le budget de la Bibliothèque.
- Dirige le personnel de la Bibliothèque.
- Est responsable du développement, du traitement, de l'exploitation et de la conservation des ressources documentaires.
- Fait rapport au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche sur les activités de la Bibliothèque.
- Organise et voit au bon fonctionnement des comités internes de la Bibliothèque.
- Représente la Bibliothèque auprès des autorités de l'Université et entretient de bonnes relations avec les autres institutions.
- Se tient bien informé de la documentation professionnelle.
- Participe à divers comités.
- Se tient à l'écoute des usagers et des responsables des unités d'enseignement et de recherche.

Qualifications requises:
- Grade universitaire, de préférence en bibliothéconomie.
- Bonne connaissance du milieu universitaire et du rôle qu'y jouent les services auxiliaires de l'enseignement et de la recherche.
- Une bonne expérience de l'administration.
- Habileté à diriger du personnel.
- Plusieurs années d'expérience dans un poste de direction.
- Un grand esprit d'initiative et de décision accompagné d'une grande sûreté de jugement.
- Très grande habileté à traiter et à entretenir de bonnes relations avec les autorités, le personnel enseignant et administratif de l'Université.

Traitement: selon les normes en vigueur à l'Université.

Inscription au concours:
Faire parvenir un curriculum vitae récent, accompagné d'une lettre de candidature mentionnant le titre de la fonction postulée, avant 17 heures, vendredi le 24 mars 1978, à l'adresse suivante:

Service du personnel
Bureau 3445
Pavillon Bonenfant (Bibliothèque)
Université Laval
Cité universitaire (Québec) G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

ASSOCIATION PROVINCIALE DES CONSTRUCTEURS D'HABITATIONS DU QUEBEC INC.

Notre organisme regroupe au-delà de 4,000 membres de l'industrie de la construction résidentielle. L'accroissement récent du volume de nos opérations requiert que nous comblions les postes suivants:

A) Chef-inspecteur

Le candidat que nous recherchons aura pour fonction de structurer un service d'inspections à l'échelle provinciale, de recruter les inspecteurs et le personnel de secrétariat requis, de développer des procédures de travail et d'assumer le traitement des plaintes.

Le candidat idéal possède un diplôme collégial en technique de génie civil ou l'équivalence, une expérience pertinente d'au moins dix ans dans la construction domiciliaire, soit à titre d'employé d'une entreprise de construction, soit à titre d'inspecteur.

Il possède de plus une expérience pertinente de direction et d'organisation.

Il connaît parfaitement les codes utilisés dans cette industrie et il sait démontrer un sens développé des relations humaines.

B) Inspecteurs

Relevant du chef-inspecteur, les inspecteurs vérifieront la qualité de la construction des membres qui adhèrent à notre organisme, agiront en tant que conciliateurs lors de différends et conseilleront nos membres sur les méthodes de construction.

Les candidats choisis auront une très bonne expérience et une très bonne connaissance des techniques de construction résidentielle en plus de maîtriser les codes en vigueur dans cette industrie.

C) Commis de bureau

Travail général de bureau pour le service des enregistrements. Bonne dactylo, conaissance de l'anglais serait un avantage.

Le salaire et les bénéfices marginaux seront fonction des qualifications et de l'expérience des candidats retenus. Ces postes s'adressent également aux hommes et aux femmes. Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à:

Mme L. Lacombe
C.P. 911
Place Bonaventure
Montréal, P.Q.
H5A 1E7

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES

C.L.S.C. "Fleur de Lys"

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR GÉNÉRAL

ÉTABLISSEMENT:
C.L.S.C. en milieu exclusivement rural, composé d'une proportion importante d'anglophones, dont le siège social est situé à Weedon, comté de Wolfe, à une trentaine de milles de la ville de Sherbrooke.

FONCTION:
Sous l'autorité du Conseil d'Administration, le directeur général planifie, implante, structure, coordonne et contrôle les activités de l'établissement dans le but d'assurer aux usagers, des services qui répondent à leurs besoins tout en tenant compte de la vocation de l'établissement et de la programmation établie.

Les attributions correspondent à celles énumérées au manuel de descriptions de fonctions-types du ministère des Affaires sociales du Québec.

QUALIFICATIONS:
Le candidat doit posséder un diplôme d'étude universitaire de trois ans en sciences de l'administration ou en sciences humaines et avoir cinq années d'expérience en programmation, gestion des ressources humaines et financières, de préférence dans les services publics ou para-publics.

Le candidat ayant une expérience **pertinente** dans une tâche comportant **d'importantes** responsabilités en programmation et en gestion dans la fonction publique ou dans le réseau des établissements des Affaires sociales pourra combler l'insuffisance de diplôme.

La connaissance de la loi sur les services de santé et les services sociaux et des établissements du réseau des Affaires sociales; la connaissance de la région à desservir ou du milieu rural en général constituent des atouts supplémentaires.

Les qualités suivantes sont recherchées chez le candidat: - Dynamisme, flexibilité et capacité d'adaptation, créativité, capacité de prendre des décisions et de déployer une grande initiative. Capacité de fonctionnement en travail d'équipe et multidisciplinaire. Habilité à travailler avec le public en général et à fonctionner avec un Conseil d'Administration.

RÉMUNÉRATION:
Suivant les politiques salariales du ministère des Affaires sociales et selon les qualifications du candidat.

INSCRIPTION:
Tout candidat devra faire parvenir sa demande d'emploi accompagnée de son curriculum vitae à l'adresse suivante pour le lundi, **20 mars 1978.**

Concours du poste de directeur général

C.L.S.C. "Fleur de Lys"
450, 2e Avenue
Weedon, P.Qué.
J0B 3J0

La Féderation des Caisses Populaires de l'Ontario Limitée

OFFRE D'EMPLOI

INSPECTEURS

Le travail consiste à effectuer l'inspection des Caisses populaires ainsi qu'à s'assurer des normes et des procédés comptables généralement en usage et du respect des lois et des règlements régissant l'activité des Caisses populaires. De plus, dans l'exécution de ses tâches le candidat sera appelé à voyager.

EXIGENCES DE CANDIDATURE
- Diplôme d'études secondaires ou degré universitaire en comptabilité.
- Expérience pratique de 3 ans dans une Caisse populaire ou entreprise similaire.
- Connaissance du système SIC serait un atout.

TRAITEMENT
Selon les qualifications du candidat.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à

LE FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DE L'ONTARIO LTÉE
Service Ressources humaines
200, rue Isabella, 3e étage
Ottawa, Ontario
K1S 1V7

Cité des Sept-Iles

OFFRE D'EMPLOI

ADJOINT AU DIRECTEUR BIBLIOTHÈQUE

Tâche:
Planifie, organise, dirige et contrôle par l'intermédiaire d'un personnel de surveillance, le service technique de la bibliothèque.
Accomplit toute autre tâche que lui confie le Directeur de la Bibliothèque.

Qualifications requises:
Posséder un diplôme terminal en bibliothéconomie. 2 à 3 ans d'expérience pertinente.

Traitement:
Selon l'échelle salariale des employés cadres $15,714.00 à 20,053.00 (en revision)

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 10 mars 1978 au:

SERVICE DU PERSONNEL
546 DEQUEN
SEPT-ILES, QUE.

Joseph Staline

Vingt-cinq ans après sa mort

Staline: empreinte indélébile sur l'URSS

MOSCOU (Reuter) — L'Union soviétique a pour habitude de faire de ses anniversaires des grandes occasions, à une ou deux exceptions près, cependant, où les autorités préfèrent rester le plus discrètes possible.

C'est ainsi qu'entre le soixantième anniversaire de l'Armée rouge qui vient d'être célébré avec un éclat exceptionnel et le samedi du mois d'avril où tous les Soviétiques seront en congé pour commémorer la naissance de Lénine, la date du 5 mars, qui marque qu'un quart de siècle s'est écoulé depuis la mort de Joseph Staline, ne verra pas d'hommages officiels.

Conscients que les sentiments sont encore très passionnels dans le peuple soviétique à l'égard de Staline, particulièrement parmi les anciennes générations, les dirigeants du Kremlin ont voulu rester très à l'écart de la controverse déclenchée par la campagne de "déstalinisation" de Nikita Khrouchtchev, qui avait été le successeur de Staline.

Depuis la chute de Khrouchtchev en 1964, toutes les tentatives qui avaient été entreprises d'exorciser le spectre de Staline ont été abandonnées. Les dirigeants soviétiques parlent le moins souvent possible aujourd'hui des aspects les plus sombres de ses presque trente années de pouvoir.

Là où Khrouchtchev avait autrefois ouvertement condamné le massacre de milliers de communistes sincères pour des crimes politiques imaginaires, l'attitude présente est de rappeler occasionnellement certaines "violations staliniennes de la légalité socialiste", sans aller plus loin.

Toute l'attention officielle se concentre, en revanche, sur le rôle de Staline pendant la Deuxième Guerre mondiale. A cet égard, l'image de Staline est progressivement réhabilitée par une série de films et de romans qui dépeignent un leader infatigable et plein de sagesse — et non pas cet amateur arrogant dont avait parlé Khrouchtchev.

Certains y voient le signe d'un lent mais résolu processus de réhabilitation de Staline. D'autres pensent que l'attitude des autorités traduit le fait que l'empreinte laissée par Staline dans la société soviétique est bien trop profonde pour que l'on puisse envisager de l'effacer.

Le souvenir de Staline reste incontestablement vivace, au moins chez ceux des Soviétiques qui ont combattu pendant la Deuxième Guerre mondiale. Lorsqu'au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée au Kremlin en février le ministre de la Défense Dmitry Austinov a seulement mentionné Staline une fois pour rappeler qu'il avait été le chef du comité de défense nationale pendant la guerre, l'auditoire a longuement applaudi. L'orateur a dû reprendre trois fois le fil de son discours, interrompu chaque fois par les applaudissements qui avaient salué le nom de Staline.

Par ailleurs, le cinéma soviétique achève le tournage cette année d'une nouvelle épopée de la Deuxième Guerre mondiale s'inspirant d'un ouvrage où Staline apparaît, selon les critères admis officiellement, comme un stratège avisé et un grand homme d'État.

Mais, en dépit de cette publicité dans le monde du livre et du cinéma, l'anniversaire de la mort de Staline il y a vingt-cinq ans est passé sous silence par les autorités. Certains diront que les dirigeants soviétiques tendent à accorder une plus large place aux anniversaires de la naissance qu'à ceux de la mort, encore que la mort de Lénine est rappelée chaque année officiellement le 21 janvier.

Si tel est le cas, le véritable test de l'attitude officielle à l'égard de Staline ne pourra plus être différé très longtemps. En effet, c'est en décembre 1979 que tombe le centenaire de sa naissance.

Les maîtres actuels du Kremlin semblent d'ailleurs reconnaître indirectement l'influence que Staline a exercée dans le façonnement des attitudes politiques de leur pays. L'émergence d'un seul leader incontesté en la personne du président du Présidium du Soviet suprême et du secrétaire général du parti Leonid Brejnev entraîne le renouveau de plusieurs facettes de l'autorité de style stalinien. L'adulation de M. Brejnev aussi bien pour ses réalisations militaires que politiques est devenue chose courante. Les honneurs pleuvent sur lui. Il a été fait maréchal de l'Union soviétique et il a reçu l'Ordre de la Victoire qui avait été conféré à Staline.

Un membre du syndicat des écrivains a ajouté une nouvelle dimension à ces éloges en rendant hommage à "la leçon éloquente et profonde" des mémoires de guerre de Léonid Brejnev.

Malgré tout, ceci n'est encore qu'un écho du culte de la personnalité de l'ère stalinienne, qui s'était accompagné de statues géantes et d'éloges grandioses au "stratège sublime de tous les temps et de toutes les nations".

Par ailleurs, M. Brejnev a pris lui-même l'engagement qu'il n'y aurait pas de retour au culte des "répressions illégales" de l'époque de Staline.

Certains dissidents accusent les autorités d'utiliser de nouveau la tactique stalinienne, mais les étrangers qui se souviennent de cette époque disent généralement qu'il n'y a pas de comparaison.

Les estimations des dissidents établissent à pas plus de 10,000 le nombre actuel des "prisonniers de conscience" — petite fraction du nombre de ceux qui furent effectivement exécutés sous le régime stalinien, sans parler de ceux qui périrent par millions dans des camps.

Et pourtant, les questions soulevées par les terribles purges de jadis, même la simple réalité de ce qui s'est passé, sont une nouvelle fois ensevelies dans l'oubli. La plupart des dirigeants soviétiques d'aujourd'hui se sont acquis leurs mérites sous l'ère stalinienne. Ils préfèrent manifestement que les dénonciations de Nikita Khrouchtchev, au mieux, ne soient pas répétées.

CARRIÈRES PROFESSIONS ET

IBM Bromont

La compagnie IBM Canada Ltée regroupe à son usine de Bromont, Québec, toutes les opérations d'assemblage de la division Matériel de bureau, ainsi que la fabrication de certains composants électroniques. D'intéressantes carrières s'ouvrent présentement aux personnes désireuses d'utiliser leur expérience pour relever des défis toujours croissants.

Ingénieurs...

en mécanique, électricité, électronique et chimie, requis pour occuper plusieurs postes reliés à l'assemblage électromécanique, à divers procédés de fabrication ainsi qu'à l'équipement connexe. De l'expérience dans les domaines suivants sera un atout: développement et introduction de procédés, conception et fabrication de machinerie, outillage et équipement de vérification, matrices multiples, décolleteuses multi-broches, moulage des plastiques et enrobage.

Techniciens...

également requis pour travailler en collaboration avec les ingénieurs qui occuperont les divers postes décrits ci-dessus. Leur expérience devra être reliée à des domaines identiques.

Salaire intéressant. Allocations de réaménagement. Excellentes conditions de travail. Programme complet d'avantages sociaux entièrement défrayé par la compagnie. Possibilités d'avancement basées sur le rendement de l'employé. On accordera la préférence aux candidats bilingues.

Veuillez faire parvenir votre demande par écrit à:

IBM Canada Ltée
M. J. Charette
IBM Canada Ltée
23, boul. de l'Aéroport
BROMONT, Québec
J0E 1L0

Le Centre Hospitalier St-Charles Borromée
requiert les services
d'infirmiers(ières)
licenciés(es) à temps partiel pour son quart de nuit.
S'adresser au service du personnel:
66 Dorchester est, Montréal, Qué.

Voir autres Carrières et Professions, en page 12

TRADUCTEUR

L'Association des assureurs-vie du Canada recherche un traducteur (ou une traductrice) compétent(e) pour la traduction de l'anglais au français de bulletins, manuels et cours de formation, etc. Préférence pour personne ayant déjà travaillé dans l'assurance-vie et possédant un diplôme de traduction ou un titre universitaire.
Salaire de départ: jusqu'à $15,000 selon l'expérience. Avantages sociaux intéressants. Excellentes conditions de travail.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae à:
Chef traducteur
L'Association des assureurs-vie du Canada
41 Lesmill Road
Don Mills, Ontario
M3B 2T3
(416) 444-5251

Secrétaire exécutif (ve)

Télésat Canada est à la recherche d'un(e) secrétaire exécutif(ve) bilingue pour son Vice-Président, Administration. L'heureux(se) candidat(e) devra posséder une excellente connaissance de la dactylographie, de la sténographie, du dictaphone ainsi que des procédures générales de bureau.

Le poste devrait intéresser les personnes gagnant présentement aux environs de $14,000 p.a. Prière d'envoyer votre curriculum vitae, en indiquant le numéro de concours TC-7810, SR5, à:

Agent de Recrutement
Télésat Canada
333 chemin River
OTTAWA, Ontario K1L 8B9

GÉRANT DES VENTES

Nous sommes présentement à la recherche d'une personne dynamique pouvant diriger le personnel des ventes et assumer la complète responsabilité de la mise en marche de notre division de Montréal.

Le candidat intéressé doit être parfaitement bilingue et connaître les opportunités du marché Montréalais.

Une expérience du transport routier ainsi qu'une formation universitaire sont souhaitables. Facilités de communications au niveau exécutif et expérience des relations au niveau du personnel sont essentielles.

Les possibilités de carrière sont excellentes. Salaire basé sur expérience et qualifications.

Veuillez adresser votre curriculum vitae à:
M. Ron Halloran
Gérant Régional de l'Est du Canada
HILL SECURITY (QUÉ.) LTÉE
1900, 52e avenue
Lachine, P.Q.
H8T 2X9
(Toute demande sera gardée confidentielle)

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'OTTAWA
requiert
BIBLIOTHÉCAIRE
Bilingue pour service des enfants. Doit posséder un baccalauréat ou une licence en bibliothéconomie d'une université reconnue. Salaire: $13,760. à $19,361. selon expérience.

Veuillez adresser votre demande au:
Directeur
Bibliothèque publique d'Ottawa
120 rue Metcalfe
OTTAWA, Ontario
K1P 5M2

TOYOTA

requiert les services d'un représentant de service après vente. Le postulant devra posséder les qualifications suivantes:

1—Diplôme en mécanique automobile.
2—Vaste expérience du service après vente au niveau d'un manufacturier ou d'un concessionnaire, comme gérant de service.
3—Bilingue de préférence.
4—Âgé de 25 à 40 ans.
Nous offrons un excellent salaire, bénéfices marginaux, travail intéressant, etc.

Envoyez curriculum vitae complet à:
GÉRANT DU SERVICE DE LA ZONE
CANADIAN MOTOR SALES CORP. LTÉE
1400, Nobel, Boucherville, J4B 5H3

LE CENTRE BUTTERS
(Un centre d'accueil pour handicapés mentaux adultes)
- Poste disponible -
COORDONATEUR DES UNITÉS DE RÉADAPTATION

Le poste:
— Un véritable défi dans un milieu rural au coeur des Cantons de l'Est.
— Participation au développement de services de réadaptation décentralisés.
— Coordination des activités quotidiennes pour 57 résidents.
— Participation à l'élaboration des programmes.
— Implantation des programmes.
— Sélection, évaluation et direction de 27 employés.

Qualifications:
— Formation universitaire dans un aspect technique des services de réadaptation ou dans un domaine connexe.
— Cinq ans d'expérience dans le domaine de la déficience mentale incluant trois ans d'expérience administrative de gérance de personnel.
— Bilingue.
— Ce poste est ouvert aux hommes et aux femmes.

Salaire:
Selon les normes du Ministère des affaires sociales.
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:
Directeur du personnel
Le Centre Butters
Austin, Québec
J0B 1B0

TECHNICIENS SENIORS EN ARCHITECTURE

LES CANDIDATS:
• devront avoir 15 ans d'expérience dans un bureau d'architectes et pouvoir être responsables des plans d'exécution et détails d'un ou plusieurs projets d'envergure. Une grande expérience de chantier sera considérée.

ARCHITECTE SENIOR

LE CANDIDAT:
• aura la responsabilité de compléter à partir de la phase esquisses tout le travail technique de production d'un ou plusieurs projets: plans d'exécution, détails, coordination, estimation, surveillance.

LES EXIGENCES:
• être membre de l'O.A.Q.
• avoir au moins 10 ans d'expérience technique dans un bureau d'architecte.

CES POSTES SONT LIBRES IMMÉDIATEMENT
• références obligatoires

SALAIRE:
• selon compétence et expérience
• avantages sociaux intéressants

NOTE: Prière faire parvenir curriculum vitae le plus tôt possible à:

DeMONTIGNY DION MÉTIVIER GAGNON
1090 Louis Riel
Ste-Foy (Québec)
G1W 4A8

Université Laval

PROFESSEUR
DÉPARTEMENT D'ADMINISTRATION ET POLITIQUE SCOLAIRES

TITRE ATTACHÉ AU POSTE:
Adjoint, agrégé ou titulaire
CONDITIONS REQUISES:
Doctorat ou l'équivalent (économique, science politique, administration ou éducation). Ces candidats doivent être spécialisés dans un des champs énumérés et avoir un intérêt marqué dans un deuxième de ces champs appliqués à l'éducation, soit: planification, management, gestion et administration comparée.
FONCTIONS:
Enseignement et recherche dans les champs mentionnés.
TRAITEMENT ET CONDITIONS DE TRAVAIL:
Selon la convention collective.
DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:
1er juin 1978.
Faire parvenir le curriculum vitae avant le 15 mai 1978 à:
M. Bernard Jasmin, directeur
Département d'administration et politique scolaires
Faculté des sciences de l'éducation
Cité universitaire
Québec, Canada G1K 7P4
Cité universitaire, Québec

Importante compagnie de construction américaine a plusieurs postes disponibles en Haiti pour une durée de 6 à 18 mois. Français et anglais nécessaires. Traitement comprend salaire, transport, logement et allocation de séjour à l'étranger. Personne pouvant voyager sans la famille si possible (les cas seront évalués individuellement selon le poste).

POSTES

1. Ingénieur de projet

Responsable planification des activités de construction, établissement des prix unitaires des différentes natures du travail, informer titulaires responsables des exigences techniques du contrat, contrôle des activités par supervision des responsables de quantité et de qualité. Assurer préparation des estimés mensuels, rapports de progrès des travaux, etc.

2. Ingénieurs et contremaîtres de ponts

Responsable construction de plusieurs ponts en béton armé variant de 15 à 75 mètres de long. Plus spécifiquement construction coffrages, pose armature et betonnage. Expérience dans battage des pieux en "h" considérée.

3. Menuisiers et "rigger"

Quelques menuisiers et un rigger nécessaires pour ponts, culverts, etc. Personnes intéressées sont priées de téléphoner à M. Jacques Laberge à l'Hôtel Queen Élizabeth au 514/861-3511 à compter du 3 mars à 8:00 P.M. pour rendez-vous les 4 et 5 mars. Choix final le 6 mars. Toutes applications traitées confidentiellement.

Université Laval

DEUX PROFESSEURS
Département de psychopédagogie

Domaine:
1 professeur dans le domaine du développement de l'enfant et l'intervention pédagogique.
1 professeur dans le domaine de la psychologie de l'apprentissage appliquée à l'enseignement.
Qualifications et exigences:
Doctorat en sciences de l'éducation ou l'équivalent. Expérience d'enseignement pertinente.
Fonctions:
Enseignement, recherche et supervision d'étudiants gradués. Tâches administratives.
Traitement et conditions de travail:
Selon la convention collective en vigueur.
Faire parvenir le curriculum vitae avant le 31 mars 1978 à:
Madame Madeleine Perron-Thibault, directrice
Département de psychopédagogie
Faculté des sciences de l'éducation
Cité universitaire
Québec, CANADA G1K 7P4
Cité universitaire, Québec

Hanni Wenzel fait le plein en "géant"

STRATTON MOUNTAIN (AFP) — La championne du Liechtenstein Hanni Wenzel a pris une sérieuse option sur la victoire finale dans la coupe du monde de ski en enlevant hier avec brio le slalom géant de Stratton Mountain, dans le Vermont.

La skieuse de 21 ans a réalisé sur la neige froide et rapide de la station de l'est des États-Unis les meilleurs temps dans les deux manches et triomphé en 2.22.38 avec 1.16 seconde d'avance sur l'Allemande Maria Epple, championne du monde de la spécialiste, et 1.82 sur la Suissesse Lise-Marie Morerod.

Ursula Konzett, 18 ans, qui avait gagné la coupe d'Europe l'an dernier, a obtenu son meilleur classement en coupe du monde en terminant quatrième, à 2,55 secondes de sa compatriote du Liechtenstein. Elle précède l'Allemande Irene Epple, l'Américaine Cindy Nelson et les Françaises Perrine Pelen et Fabienne Serrat, honorables septième et huitième.

Wenzel, qui comme Morerod a maintenant fait le plein en slalom géant (seuls les trois meilleurs résultats de la saison sont retenus pour le classement général de la coupe du monde) compte maintenant 154 points et 19 d'avance sur Morerod, tandis que l'Autrichienne Annemarie Proell, douzième et grande perdante du géant de Stratton, est troisième avec 28 points de retard.

Wenzel, dont c'était la troisième victoire de la saison en géant après celles de Madonna di Campiglio et des Mosses, est pratiquement assurée de gagner la coupe du monde. Seule, Proell conserve encore une chance théorique de gagner pour la sixième fois le trophée de cristal, mais l'Autrichienne devrait remporter tous les derniers slaloms de la saison, une tâche impossible.

L'Autrichienne, qui a manqué de mordant hier, est déjà résignée. "Les championnats du monde n'ont donné une telle satisfaction que je n'ai plus besoin de cette coupe du monde, je m'étais surtout concentrée sur cette compétition et non sur les championnats du monde", a-t-elle dit. "Techniquement et physiquement, je suis parfaitement préparée. Ma course victorieuse l'a prouvé". Wenzel n'avait décroché qu'une médaille d'argent dans le combiné aux championnats du monde.

Anne Blackburn de Chicoutimi a été la meilleure Canadienne avec une 26ème place.

Le vétéran Lou Brock des Cardinals de St-Louis vise cette saison l'objectif des 3,000 coups sûrs en carrière. Il ne lui en manque que 146. (Téléphoto AP)

Morales retourne à Porto-Rico

Alcala sous contrat

DAYTONA BEACH, Floride (PC) — Un porte-parole des Expos de Montréal, de la Ligue nationale de baseball, a annoncé que le lanceur Santo Alcala était devenu le 28ème joueur du club à accepter les offres de la direction et à signer son contrat pour la prochaine saison.

Alcala, obtenu le 21 mai 1977 des Reds de Cincinnati, avait terminé la dernière saison avec une fiche de trois victoires et sept revers.

Par ailleurs, le receveur Jose Morales a quitté le camp d'entraînement pour rentrer à Porto Rico à cause de la maladie qui a frappé un membre de sa famille.

L'instructeur des lanceurs Jim Brewer a dû s'aliter après avoir ressenti de vives douleurs à la poitrine suite à une séance matinale de jogging.

L'entraînement s'est poursuivi légèrement hier, mais les exercices poussés doivent commencer aujourd'hui.

D'autre part, le lanceur droitier Jim "Catfish" Hunter, qui a coûté $3.5 millions aux Yankees de New York, a dit qu'il avait l'intention de suivre un régime sévère pour combattre le diabète au cours des deux prochaines saisons et ensuite de mettre fin à sa carrière.

Il a ajouté que depuis que les médecins avaient diagnostiqué avec exactitude le mal dont il souffrait, il n'y avait aucune raison pour qu'il ne joue pas aussi bien qu'avant les premières atteintes de la maladie.

Il a rappelé que Bill Talbert, le meilleur joueur américain de tennis des années 1940, avait démontré qu'un athlète pouvait atteindre l'excellence en dépit de cette maladie.

D'ailleurs, Ron Santo, un des anciennes étoiles des Cubs de Chicago, et Bobby Clarke, capitaine des Flyers de Philadelphie, souffrent aussi du même mal.

Enfin le voltigeur Mickey Rivers en est arrivé à une entente avec les New York Yankees a obtenu la prolongation de son contrat qui le fait entrer dans la classe des millionnaires du baseball.

Son contrat a été prolongé de trois ans à partir de la fin de la saison 1979 pour $200,000 par an.

Rivers, un des artisans de la victoire des Yankees dans les séries mondiales, avait fini la saison 1977 avec une moyenne de .326 et 69 points produits.

Deuxième bloc des Championnats sportifs québécois

La natation, la boxe, le ballon sur glace, le basket-ball, le saut de barils et le net-ball sont les six disicplines figurant au programme du deuxième bloc des Championnats sportifs québécois, hiver 1978, qui se poursuivront ce week-end, les 3, 4 et 5 mars aux centres sportifs, Claude-Robillard, Étienne-Desmarteau et Pierre-Charbonneau, à Montréal.

Environ 250 nageurs prendront part à leur première rencontre provinciale de l'année dans le bassin de 25 mètres du centre Claude-Robillard, tandis que la palestre du centre Pierre-Charbonneau sera le théâtre des "golden gloves" de boxe qui serviront d'ailleurs de critère de sélection dans le choix de l'équipe du Québec qui participera aux championnats canadiens, à Sept-Îles, en mai prochain.

Par ailleurs, le titre d'équipe championne de la province ainsi que le droit de représenter le Québec aux championnats canadiens seront l'enjeu des compétitions de ballon sur glace qui se dérouleront sur les deux glaces du centre Étienne-Desmarteau. Au basket-ball, le circuit provincial profitera des championnats sportifs pour présenter ses éliminatoires en catégorie cadet et juvénile dans le gymnase double du Centre Claude-Robillard.

Enfin le nouveau champion canadien Alain Bilodeau et le réputé Yvon Jolin junior feront la démonstration de leurs talents et de leur audace sur la glace numéro 2 du centre Étienne-Desmarteau, dimanche, de 9 h à 23 h, lors de la compétition de saut de barils, et les 10 meilleurs équipes de net-ball du Québec s'affronteront dans un tournoi à la ronde qui aura lieu au gymnase du centre Étienne-Desmarteau, samedi et dimanche.

AMH: soutien moral d'Ottawa

OTTAWA — Un porte-parole du ministre fédéral des Sports, Mme Iona Campagnolo, a indiqué que celle-ci avait demandé plusieurs fois que trois équipes canadiennes soient acceptées dans la Ligue nationale de hockey. Il a précisé que la dernière demande avait été faite auprès de John Ziegler, le nouveau président du circuit au cours d'une réunion portant sur l'avenir du hockey.

Le représentant du ministre a ajouté que les clubs de Québec, Winnipeg et Edmonton n'avaient demandé aucune aide du gouvernement et que celui-ci ne pourrait d'ailleurs leur offrir qu'un appui moral. Il a conclu en disant que le ministre voulait bien les soutenir moralement, mais n'avait pas l'intention d'intervenir auprès de la LNH à moins que les clubs ne le lui demandent expressément.

Le président Ziegler, qui se trouvait à Toronto pour affaires, a indiqué que les gouverneurs de la LNH avaient été mis au courant de la démarche du ministre.

Il a ajouté qu'il avait répondu au ministre que rien n'avait changé dans la politique de la ligue depuis le refus, l'an dernier, d'accepter des clubs de l'Association mondiale.

Ziegler a révélé que, en aucun temps, dans ses discussions avec le ministre, "celle-ci avait fait une déclaration pouvant être interprétée comme une prise de position du gouvernement au sujet de la LNH et l'AMH".

Ziegler a ajouté que le ministre avait discuté d'autres sujets impliquant le hockey, notamment le hockey international et amateur.

Rogatien Vachon à Philadelphie?

PHILADELPHIE — A la suite des difficultés éprouvées par les Flyers de Philadelphie pour garder le contact avec les Islanders de New York dans la course au championnat de la division Patrick dans la LNH, toutes sortes de rumeurs commencent à circuler à Philadelphie.

La direction n'a pas caché qu'elle n'était guère satisfaite du rendement du gardien de but Bernard Parent et du défenseur Bob Dailey qui pourraient bien émigrer sous d'autres cieux dans un avenir rapproché.

La rumeur la plus persistante voudrait que les Flyers obtiennent le gardien de but Rogatien Vachon des Kings de Los Angeles en échange de Bernard Parent, du centre Mel Bridgman et du défenseur Rick Lapointe.

D'autre part, le directeur-gérant des Rangers de New York, John Ferguson, a exprimé l'avis qu'Anders Hedberg et Ulf Nilsson, les deux étoiles des Jets de Winnipeg, porteront l'uniforme des Rangers la saison prochaine.

Ferguson a dit qu'il avait confiance de voir son offre de près de $2 millions inciter les deux Suédois à quitter l'Association mondiale. Il a ajouté que le groupe, qui venait de faire l'acquisition des Jets, avait jusqu'à la fin du mois pour prouver qu'il disposait des fonds nécessaires pour couvrir l'offre des Rangers.

Ferguson a également dit que beaucoup de choses pouvaient arriver en un mois, mais que tout semblait indiquer que les deux Suédois seront newyorkais l'an prochain.

Par ailleurs, le centre Derek Sanderson a fait des débuts remarqués dans la Ligue centrale de hockey, dernière étape avant son retour dans la ligue nationale.

Lors de la victoire de 7-2 des Reds Wings de Kansas City sur Fort Worth, Sanderson a préparé trois des buts des vainqueurs.

Ce stage dans la LCH devrait permettre à Sanderson de retrouver une forme physique suffisante pour que les Red Wings de Detroit lui accordent un essai dans la Ligue nationale.

Enfin, le défenseur Robin Sadler, qui avait été le premier choix du Canadien de Montréal au repêchage de 1975 et avait rendu un substantiel boni et renoncé à un contrat fort lucratif à la fin du camp d'entraînement du Tricolore, est de retour.

Après une brève tentative avec les Oilers d'Edmonton, de l'Association mondiale de hockey, Robin Sadler a rejoint les Voyageurs de la Nouvelle-Ecosse, de la Ligue américaine, avec lesquels il a fait ses débuts mercredi soir.

L'instructeur Al McNeil a été fort impressionné par ces débuts, disant que si la condition physique faisait encore défaut, Sadler avait montré de grandes possibilités et deviendrait sans aucun doute un des défenseurs étoiles du hockey professionnel.

Heiden établit un record mondial

INZELL (RFA), (Reuter) — L'Américain Eric Heiden a établi un nouveau record du monde de patinage de vitesse sur 3000 mètres en 4 minutes 07.01 secondes hier à Inzell (RFA) au cours des épreuves des "patins d'or".

Le précédent record appartenait depuis six ans au Néerlandais Ard Schenk avec 4.08.3.

WINNIPEG — Le secondeur de ligne des Blue Bombers de Winnipeg, Merv Walker, le seul secondeur de ligne canadien de la Ligue canadienne de football, a fait part de son désir d'être échangé à un club de la conférence de l'est, de préférence les Tiger-Cats de Hamilton. Il a expliqué qu'avec la plus grande partie de sa carrière encore devant lui, il aimerait jouer à proximité de sa famille qui réside à Toronto.

Walker, dont le contrat avec les Blue Bombers n'expire que dans deux ans, avait dominé la conférence de l'ouest pour les interceptions en 1977 avec six et, en 1975, il avait établi un record avec un retour de 112 verges et un touché à la suite d'une interception.

NEW YORK — La Tchécoslovaque Martina Nabratilova et le Suédois Bjorn Borg dominent toujours les classements des boursiers du tennis professionnel en 1978.

Les chiffres dévoilés par l'Association de tennis des Etats-Unis démontrent que Borg a déjà gagné $164,300 et Navratilova, invaincue en six tournois, $128,020. Le seul autre joueur à avoir gagné plus de $100,000 est Jimmy Conmors avec $116,250.

Vitas Gerulaitis est troisième chez les messieurs avec $92,494, devant Roscoe Tanner, avec $74,078 et Brian Gottfried avec $65,755.

Chez les dames, la Néerlandaise Betty Stove est seconde avec $47,900, devant Evonne Goolagong, $36,050, Wendy Turnbull avec $33,500 et Virginia Wade avec $32,550.

●

NAIROBI — Le Tanzanien Filbert Bayi, qui n'a inscrit qu'une seule victoire en 10 courses lors d'un récent voyage au Canada et aux États-Unis, a dit qu'il espérait bien être au mieux de sa forme pour les Jeux africains et les Jeux du Commonwealth qui auront lieu dans le courant de l'été.

Bayi, détenteur du record mondial du 1,500 mètres, a expliqué qu'il considérait les compétitions de la saison hivernale comme une simple préparation en vue de la saison estivale.

●

LONDRES — Le Britannique John Conteh, ex-champion mondial des boxeurs poids mi-lourds, a dit qu'il ne s'en faisait pas outre mesure d'aller derrière le rideau de fer pour tenter de reprendre son titre au Yougoslave Mate Parlov.

On sait que ce combat, qui aura lieu le 17 juin à Belgrade au stade de l'Étoile rouge, qui peut accueillir plus de 120,000 spectateurs, sera le premier championnat mondial de boxe jamais disputé dans cette partie de l'Europe.

Lauda et Andretti en première ligne

JOHANNESBOURG, (Reuter) — L'Autrichien Niki Lauda partira en tête samedi au départ du grand prix d'Afrique du Sud de formule un. Au volant de sa nouvelle Brabham-Alfa Romeo, le champion du monde a en effet réalisé le meilleur temps des essais qui se sont achevés hier.

Lauda, comme ses principaux adversaires, n'a pu en fait améliorer le temps qu'il avait réalisé lors de la première séance d'essais mercredi en 1:14.65, couvrant les 4,1 km du circuit de Kyalami à 197,90 km/h de moyenne. Le vent violent, des taches d'huile et des déchets de caoutchouc sur la piste ont incité la plupart des pilotes à jouer la prudence.

En première ligne sur la grille de départ, Lauda aura à ses côtés l'Américain Mario Andretti au volant d'une Lotus. Andretti est l'actuel leader du championnat du monde des conducteurs avec deux points d'avance sur Lauda. Des ennuis de distributeur l'ont empêché hier d'approcher ses temps de la veille.

La deuxième ligne sera occupée par deux McLaren pilotées par, James Hunt (GB) et Patrick Tambay (FRA). Le Britannique était satisfait après cette ultime séance d'essais mais le Français a été victime d'un incident qui l'a obligé à quitter la piste pour éviter l'Ensign-Ford de Lamberto Leoni (Ita). Hunt comme Tambay n'ont pas amélioré leurs temps de mercredi.

La Renault turbopropulsée du Français Jean-Pierre Jabouillé prendra le départ sur la troisième ligne, une excellente performance pour cette voiture nouvelle et quelque peu révolutionnaire.

Victoire des Sabres et des Bruins

Trottier obtient deux points

René Robert a réussi deux buts à 30 secondes d'intervalle en deuxième période, hier soir, pour mener les Sabres de Buffalo à une victoire de 6-3 contre les Islanders de New York.

Craig Ramsay a également marqué à deux reprises pour Buffalo, exploit qu'a répété Clark Gillies pour les Islanders. Ramsay a obtenu son deuxième filet, son 24ème de la saison, vers la fin de la rencontre pendant que les Sabres jouaient à court d'un homme.

Danny Gare et Jocelyn Guèvremont ont enfilé les autres buts des Sabres tandis que le premier filet des Islanders est allé à Bob Nystrom.

Bryan Trottier n'a pas marqué mais il a néanmoins obtenu deux passes ce qui lui a permis de réduire d'autant l'écart de quatre points qui le séparait de Guy Lafleur dans la course au championnat des marqueurs.

À Boston, les vétérans Jean Ratelle et Wayne Cashman ont marqué chacun un but en première période et ont finalement conduit les Bruins à une victoire de 4-3 contre les Flames d'Atlanta. Don Marcotte et Brad Park ont marqué pour les Bruins en deuxième.

Les Flames ont tenté une remontée en troisième, mais il était trop tard. Ken Houston a marqué à 18:03 lors d'un avantage numérique, puis 45 secondes plus tard, Reynald Comeau a intercepté une passe en zone adverse pour marquer son huitième filet de la saison et réduire l'écart à un seul but. Les Flames ont retiré leur gardien Yves Bélanger dans la dernière minute, mais n'ont pu obtenir le but égalisateur.

Bobby Lalonde a inscrit l'autre filet du Atlanta au début de la deuxième. Les Bruins ont maintenant disputé cinq matchs consécutifs sans défaite.

sommaires

Sabres 6, Islanders 3

Première période

1—BUFFALO: Ramsay 23
Luce, Gare 5:50
2—NY ISLANDERS: Nystrom 20
Bourne, Price 13:54
Pénalités — Hart NY 3:41, Robert Buf 9:45.

Deuxième période

3—BUFFALO: Gare 35
Hait, Ramsay 1:06
4—NY ISLANDERS: Gillies 26 Persson, Trottier 5:11
5—BUFFALO: Robert 20
Guèvremont, Perreault 15:17
Pénalités — Korab Buf 4:31, Merrick NY 10:02
6—BUFFALO: Robert 21
Perreault, Lorentz 15:47

Troisième période

7—NY ISLANDERS: Gillies 27
Persson, Trottier 1:05
8—BUFFALO: Ramsay 24
Luce 17:05
9—BUFFALO: Guevremont 6 19:12
Pénalités — Howatt NY 5:48, Gare Buf 6:31

Tirs au but

NY Islanders	7	5	10	—22
Buffalo	7	11	10	—28

Gardiens — Smith, NY Islanders; Edwards, Buffalo. A — 16,433.

Bruins 4, Flames 3

Première période

1—BOSTON: Ratelle 18
O'Reilly, Sheppard 15:44
2—BOSTON: Cashman 14 18:42
Pénalités — Sheppard Bos 11:18, Flett Atl 5:49, Smith Bos 7:66, Vail Atl 9:31, Zabarko Atl 15:18

Deuxième période

3—BOSTON: Marcotte 18 Cashman, Sheppard 2:16
4—ATLANTA: Lalonde 13
Lysiak 4:21
5—BOSTON: Park 14 Smith, Marcotte 11:32
Pénalités — Ribble Atl mineure, majeure, Cashman Bos majeure, inconduite, Sheppard Bos match 5:16, Jonathan Bos 7:04, Fox Atl 10:16.

Troisième période

6—ATLANTA: Houston 15
Redmond, Vail 18:03
7—ATLANTA: Comeau 8 18:48
Pénalité — Jonathan Bos 16:09

Tirs au but

Atlanta	6	5	9	—20
Boston	10	6	9	—25

Gardiens — Bélanger, Atlanta; Grahams, Boston.
Assistance — 11,544.

Les pointeurs

	b	p	pts
Lafleur, Mon	46	58	104
Trottier, Isl	38	64	102
Sittler, Tor	38	53	91
Lemaire, Mon	26	53	79
Perreault, Buf	38	38	76
Potvin, Isl	24	52	76
Bossy, Isl	45	29	74
McDonald, Tor	36	32	68
Gare, Buf	34	32	66
Gillies, Isl	25	41	66
O'Reilly, Bos	22	44	66

hockey

Ligue Nationale

Mercredi
Montréal 5, Pittsburgh 2
Rangers NY 3, Détroit 2
Buffalo 4, Atlanta 3
St-Louis 3, Minnesota 2
Vancouver 3, Chicago 2
Hier soir
Buffalo 6, Islanders NY 3
Boston 4, Atlanta 3
Colorado à Los Angeles
Ce soir
Rangers NY à Washington
Cleveland à Colorado

Association Mondiale

Mercredi
Québec 4, N.-Angleterre 3
Indianapolis 5, Houston 1
Birmingham 4, Winnipeg 3
Cincinnati 6, Edmonton 4
Hier soir
Aucun match à l'affiche
Ce soir
Indianapolis à Edmonton
Houston à N.-Angleterre
Cincinnati à Winnipeg

Ligue Majeure du Québec

Mercredi
Québec 6, Laval 6
T.-Rivières 6, Shawinigan 6
Hull 10, Montréal 3
Hier soir
Cornwall à Chicoutimi
Ce soir
Shawinigan à Montréal
Cornwall à Québec
Verdun à Sherbrooke
Laval à Trois-Rivières

LIGUE NATIONALE

Section James Norris

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
MONTRÉAL	62	45	8	9	276	145	99
LOS ANGELES	61	24	25	12	183	175	60
PITTSBURGH	61	20	25	16	197	232	56
DETROIT	61	23	29	9	167	210	55
WASHINGTON	63	12	40	11	140	246	33

Section Charles Adams

BUFFALO	63	36	12	14	239	162	88
BOSTON	60	39	13	8	238	151	86
TORONTO	61	34	17	10	215	169	78
CLEVELAND	64	19	57	8	179	257	46

Section Lester Patrick

ISLANDERS NY	63	38	14	11	263	160	87
PHILADELPHIE	62	35	16	11	236	157	81
ATLANTA	64	23	24	17	189	299	63
RANGERSNY	63	22	30	11	210	218	55

Section Connie Smythe

CHICAGO	62	24	22	16	169	163	64
VANCOUVER	62	17	31	14	185	242	48
COLORADO	61	13	32	16	193	238	42
ST. LOUIS	62	15	38	9	151	235	39
MINNESOTA	61	14	41	6	155	246	34

ASSOCIATION MONDIALE

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
WINNIPEG	62	41	19	2	307	195	84
N.-ANGLETERRE	61	34	23	4	251	208	72
EDMONTON	61	31	28	2	244	227	64
HOUSTON	61	30	28	3	223	230	63
QUÉBEC	61	29	30	2	263	276	60
BIRMINGHAM	62	27	33	2	214	248	56
CINCINNATI	61	25	33	3	223	258	53
INDIANAPOLIS	59	19	36	4	193	248	42

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Lebel

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
CORNWALL	65	41	17	7	360	228	89
MONTREAL	62	34	22	6	326	289	74
LAVAL	64	31	23	10	390	328	72
VERDUN	64	29	28	7	346	297	65
HULL	63	30	29	4	326	352	64

Section Dilio

TROIS-RIVIÈRES	64	43	15	6	362	222	92
SHERBROOKE	64	37	23	4	427	346	78
QUÉBEC	63	22	33	8	278	303	52
CHICOUTIMI	65	16	39	10	304	407	42
SHAWINIGAN	64	3	57	4	235	582	10

ARCHITECTES
DAVID, BOULVA CLEVE
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTRÉAL - 866-8621

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS
MADELEINE ARBOUR
BERNARD MORISSET
DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS
DESIGNERS D'INTÉRIEURS
878-3846
266 est, St-Paul, Vieux Montréal

24 FÉV. • 5 MARS
PLACE BONAVENTURE
SALON NAUTIQUE

• Plus de 500 bateaux de tous genres
• Ski nautique, plongée sous-marine, cerf-volant Delta.
• Centres d'information nautique
• Exposition de bateaux miniatures
• Démonstrations sportives en piscine
• Défilés de modes d'été par la Boutique Bernard Trottier
• Gagnez une croisière en voilier dans les îles Grecques, offerte par
Voyage Plus, via Sabena
OUVERT:
LE VENDREDI 24 FÉVRIER: 17 h 00 à 22 h 30; LE SAMEDI 25 FÉVRIER au SAMEDI 4 MARS: midi à 22 h 30; LE DIMANCHE 5 MARS: midi à 21 h 00.
PRIX D'ENTRÉE:
Adultes: $2.50; Etudiants, Âge d'Or: $1.50, Enfants (12 ans et moins): $1.00.

LE DEVOIR

Cahier 2 Montréal, vendredi 3 mars 1978

Un homme public coupable de rapt de mineure est fouetté en public, à Islamabad, capitale du Pakistan. C'est la première fois que cette peine est appliquée depuis la prise du pouvoir par la junte militaire dirigée par le général Mohammed Zia-Ul Haq. (Téléphoto AP)

Italie: le PCI répond "oui mais" à la DC

ROME (d'après AFP et Reuter) — La direction du Parti communiste italien a répondu favorablement, hier soir, à la proposition démocrate-chrétienne de la veille offrant au PCI d'entrer dans la majorité parlementaire qui soutiendra le prochain gouvernement.

Mais elle a en même temps affirmé que cette majorité devra constituer "une nouveauté politique", c'est-à-dire qu'elle ne pourra se limiter à surveiller l'exécution du programme de ce gouvernement, comme l'ont dit les démocrates-chrétiens.

Les communistes paraissent demander ainsi une entente plus profonde et plus large que celle que la direction démocrate-chrétienne leur propose. L'issue de la négociation, qui reprendra demain probablement, reste donc toujours aussi incertaine.

La déclaration de la directiondu PCI, publiée hier soir, précise notamment: "Les discussions de la direction démocrate-chrétienne (mercredi) se sont terminées par un pas en avant politique... Ce résultat ouvre enfin la possibilité de constituer une majorité parlementaire comprenant le PCI... Le document apparaît cependant ambigu et contradictoire sur de nombreux points, et inacceptable sur d'autres... Il ne donne aucun signal de nouveauté politique, de solidarité, d'engagement extraordinaire... Nous pensons donc que la situation est encore incertaine. Les bases de la nouvelle majorité parlementaire doivent être claires et convaincantes. Leur contenu et leur forme doivent être également clairs".

Le sénateur Gerardo Chiaromonte, membre du secrétariat du parti communiste, a déclaré que les membres démocrates-chrétiens opposés au pacte avec les communistes ont été mis en échec.

"Plus d'un mois après le début de la crise gouvernementale, s'ouvre la possibilité de former une majorité parlementaire qui inclue le PCI", a poursuivi M. Chiaromonte.

Mais la situation politique demeure encore incertaine, a ajouté le sénateur. Les "durs" de la DC peuvent encore modifier l'issue de la crise, a-t-il dit. "Il appartient à présent au président du conseil désigné de présenter des propositions précises aux partis", a-t-il ajouté.

M. Giulio Andreotti n'est donc pas au bout de ses peines. Sa négociation pour former un nouveau gouvernement démocrate-chrétien sur un programme entre les six partis peut encore échouer.

D'autant plus que, dans son propre parti, une forte et active minorité a surgi, au cours des débats des parlementaires, pour freiner tout accord avec les communistes. M. Berlinguer doit de son côté prendre en compte les critiques des militants du parti qui estiment que sa politique est trop lente et peu rentable.

Dans les milieux politiques, on estime généralement que les six partis sont déjà allés trop loin pour que l'accord final ne se fasse pas. La menace d'une reprise du terrorisme, celle d'une nouvelle crise financière pèsent dans ce sens.

Mais le parti démocrate-chrétien ayant lié la solution de la crise à la tentative de M. Andreotti, le danger reste qu'un échec de ce dernier ne laisse d'autre alternative que celle de nouvelles élections anticipées.

Dans leur résolution acceptant l'idée d'un pacte parlementaire, les députés et sénateurs démocrates-chrétiens soulignent leur souci de maintenir l'économie de marché en Italie, de s'opposer à toute nouvelle nationalisation, de maintenir l'Italie dans l'Alliance atlantique et de refuser aux policiers le droit de se syndiquer.

Le pacte, estiment-ils, devrait avoir pour objectifs de créer des emplois pour les jeunes dans le Sud déshérité, de réduire les dépenses publiques afin d'accroître les investissements productifs et de limiter les coûts salariaux.

Dans l'esprit des parlementaires de la DC, il ne s'agit pas de former une large alliance politique avec les communistes mais seulement de conclure un pacte limité au Parlement sur un programme bien défini.

La décision de la DC aura des répercussions en dehors de Rome car dans cinq regions les négociations entre démocrates-chrétiens et communistes pour la formation des gouvernements locaux étaient suspendues à la décision des dirigeants de la DC.

Selon les derniers sondages

France: la gauche toujours en tête

PARIS (d'après AFP et Reuter) — La gauche arrive en tête à l'issue du premier tour des élections législatives françaises, indiquent les derniers sondages publiés par deux quotidiens du matin.

Selon un sondage réalisé par la SOFRES et que publie ce matin Le Figaro, 51 pour cent des Français ont l'intention de voter pour la gauche lors du premier tour des élections, le 12 mars prochain, 45 pour cent se prononcent pour la majorité et 4 pour cent pour les écologistes.

À gauche, selon l'étude du Figaro, le parti socialiste et le mouvement des radicaux de gauche recueillent 28 pour cent des intentions de vote, le parti communiste 21 pour cent, et diverses petites formations d'extrême-gauche 2 pour cent. Dans la majorité, le Rassemblement pour la république (RPR, gaulliste) obtient 22 pour cent des intentions de vote et l'Union pour la démocratie française (UDE, qui regroupe les partis "giscardiens") 20 pour cent.

Le sondage de l'autre quotidien, L'Aurore, réalisé par l'institut Publimétrie, accorde, toujours au premier tour, 50 pour cent des intentions de vote à la gauche, 47 pour cent à la majorité, les 3 pour cent restants se partageant entre les écologistes et d'autres candidatures "inclassables".

L'étude de L'Aurore, à l'encontre de celle du Figaro, donne une projection en sièges des résultats définitifs du scrutin, à l'issue du deuxième tour: la gauche obtiendrait 248 élus et la majorité 243.

D'autre part, un électeur communiste sur quatre voterait pour un candidat socialiste arrivé en tête au 1er tour des législatives, même si le PC refusait le désistement et maintenait son candidat.

Telle est l'une des indications du sondage Louis Harris-France réalisé du 25 au 28 février sur un échantillon national de deux mille personnes, et publié par Le Matin.

Selon cette enquête, sur 100 électeurs communistes, 57 préféreraient que le PC se désiste systématiquement en appelant ses électeurs à voter pour le socialiste arrivé en tête, 8% souhaiteraient que le PC se désiste mais sans lancer un appel aux électeurs, 10% que le désistement n'ait lieu que dans certaines circonscriptions, et 19% que le PC ne se désiste pas du tout pour les socialistes.

Dans le cas où le parti communiste déciderait le désistement pour le candidat socialiste arrivé en tête, 82 électeurs communistes déclarent qu'ils voteraient pour lui, 8 qu'ils voteraient pour le candidat de la majorité, et 12 déclarent ne pas savoir.

Enfin, 54 pour cent des Français estiment qu'en cas de victoire de la gauche, M. Giscard d'Estaing devrait nommer un premier ministre socialiste pour constituer un gouvernement, composé de ministres socialistes, communistes et radicaux de gauche, 21 pour cent pensent que le président de la république devrait provoquer de nouvelles élections et 20 pour cent qu'il devrait démissionner.

Selon ce sondage réalisé par Démoscopie pour l'hebdomadaire USD entre le 20 et le 25 février sur un échantillon de 1,000 personnes, dans le cas où la gauche l'emporterait, une majorité d'électeurs serait d'accord pour voir confier à des ministres communistes, les portefeuilles de la Jeunesse et des sports, de la Santé et de l'Agriculture.

Pendant ce temps, la campagne officielle ouverte lundi dernier, s'est poursuivie à la télévision et à la radio.

Au nom du parti communiste, M. Paul Laurent, membre du bureau politique, a mis l'accent sur la nécessité de "changer la vie" et d'apporter des améliorations sociales considérables aux travailleurs français. Il a insisté sur la politique "d'indépendance nationale" que pratiquerait un gouvernement de gauche dans lequel figureraient des ministres communistes.

Deux jeunes, parlant pour le Rassemblement pour la république (RPR, gaulliste, présidé par M. Jacques Chirac) ont souligné la nécessité de "sauvegarder les institutions de la cinquième République", qui, selon eux, seraient menacées par un gouvernement issu des partis de gauche.

"Je parle de Marchais, la lumière s'allume, je parle de Barre, elle s'éteint": M. François Mitterrand qui participait hier à Charleville à un déjeuner-débat a reproché vivement aux journalistes de télévision de ne vouloir retenir dans ses discours que les passages concernant le parti communiste ou la CGT.

Belgrade: texte danois approuvé avec résignation

BELGRADE (AFP) — Près des deux-tiers des 35 pays participant à la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe ont accepté hier, à contre-coeur, un avant-projet de document "court à sobre" pour conclure cette réunion.

Cet avant-projet danois, qui ignore le chapitre des droits de l'homme, a reçu la caution de 24 pays, URSS et États-Unis compris. La Roumanie l'a repoussé parce qu'il ne prévoit pas, comme elle le suggérait, la convocation, après Belgrade, d'un groupe d'experts sur les mesures de confiance et autres problèmes de sécurité dans le domaine militaire.

La Yougoslavie, en termes plus nuancés, a elle aussi exprimé des réticences et déploré le manque de substance du texte proposé.

Le même sentiment de déception a été manifesté par les délégués des 24 pays qui ont donné leur aval à l'avant-projet.

Tous les partisans de l'avant-projet — polonais, ouest-allemand, belges ou autrichiens notamment — ont regretté les insuffisances du texte. Ils ne l'ont accepté — avec des nuances diverses — que par réalisme.

M. Youli Voronzov, chef de la délégation soviétique, a déclaré: "Nous ne sommes pas satisfaits de ce document parce que nous n'y trouvons pas de nombreux points que nous aurions voulu y voir, mais nous sommes réalistes et reconnaissons le principe du consensus".

Son collègue américain, M. Arthur Goldberg, a lui aussi invoqué "la règle du consensus". Celle-ci, a-t-il dit, "nous a contraints d'accepter un document dont certaines propositions et idées sont absentes, en particulier les droits de l'homme".

Long de trois pages, l'avant-projet danois prévoit notamment la création, après Belgrade, de trois groupes d'experts, le premier sur "le réglement pacifique des différends" à Montreux le 31 octobre 1978, le second sur la tenue d'un forum scientifique à Bonn le 20 juin de la même année, et le troisième sur les problèmes de la Méditerranée.

Il prévoit également que la prochaine conférence se tiendra à Madrid à partir du 11 novembre 1980, précédée d'une réunion préparatoire à partir du 9 septembre de la même année. Les Etats-Unis sont satisfaits des résultats des travaux de la conférence de Belgrade, a indiqué à Washington un haut fonctionnaire du département d'État. La conférence a permis un examen en profondeur de l'application des accords d'Helsinki, estime-t-on au département d'État.

D'ores et déjà, les Etats-Unis tirent des travaux une triple conclusion: les accords d'Helsinki doivent être appliqués de façon plus précise, plus complète et plus efficace. Les problèmes humanitaires sont bien les problèmes dont les pays européens peuvent discuter avec les plus de profit. Enfin, les travaux de Belgrade ont montre l'unité de vues entre les pays de l'Europe de l'Ouest et les non-alignés.

Tout en regrettant que l'unanimité n'ait pu se faire jusqu'à présent sur un communiqué final, on souligne au département d'État que le but essentiel des travaux était un examen de l'application des accords. Selon la même source, aucun des problèmes, individuels ou nationaux, évoqués à Belgrade dans le cadre des accords d'Helsinki, n'a été éludé.

Sans avoir de lien direct avec la conférence, de nombreuses amnisties de prisonniers politiques en Roumanie, Pologne et Yougoslavie, et la réunion de famille dispersées ont été influencées par le déroulement des travaux. Belgrade a d'autre part sans doute joué un rôle dans l'évolution de l'attitude des autorités tchécoslovaques à l'égard de la Charte 77, ajoute-t-on au département d'État.

Air Canada lance un nouveau programme de vacances à prix avantageux:

Canada illimité

Les vacances au Canada sont maintenant facilitées. Vous pouvez voir plus de pays en moins de temps et pour moins cher que vous ne croyez. D'abord, le programme CANADA ILLIMITÉ vous offre des tarifs très spéciaux pour les aspects du voyage que vous avez planifiés. Par exemple: des réservations dans les hôtels; ou encore, un laissez-passer qui vous ouvre les portes de nombreux hôtels, sans réservations du tout; une voiture de location; un appartement tout équipé; ou même, une camionnette de camping. Vous n'avez plus qu'à vous rendre à destination rapidement avec Air Canada, et économiquement, grâce aux tarifs NOLIPRIX-CANADA. Alors, choisissez votre date de départ et demandez notre guide-vacances (à un agent de voyage ou à Air Canada): vous y trouverez un choix ILLIMITÉ de vacances au Canada à des prix avantageux. En voici un excellent exemple: Partez vous établir au centre-ville de Vancouver pendant vos vacances. Il s'agit de studios ou d'appartements à une, deux ou trois chambres, avec vaisselle, literie, etc. Le prix comprend: l'hébergement pendant 7 nuits, le service d'entretien, le transfert de l'aérogare à l'appartement lors de l'arrivée, une visite de la ville en autocar, de même que l'aller-retour en avion. Vous pouvez louer un appartement dans une autre ville, comme Calgary; le tarif aérien varie en conséquence.

Un pied-à-terre à Vancouver $337* ITAC-WAC7

*Ce prix par personne correspond à l'hébergement de 2 personnes dans un studio de catégorie standard, 1 étoile, pendant 8 jours et 7 nuits. Il comprend le transport aérien de Montréal à Vancouver, en classe économique, selon les tarifs Noliprix et les conditions s'y rattachant. La taxe d'aéroport d'au plus $8 est en sus. Veuillez vous informer de toutes les conditions relatives à ce circuit chez un agent de voyage ou chez Air Canada.

Canada
J'ai un beau pays!

AIR CANADA
DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC

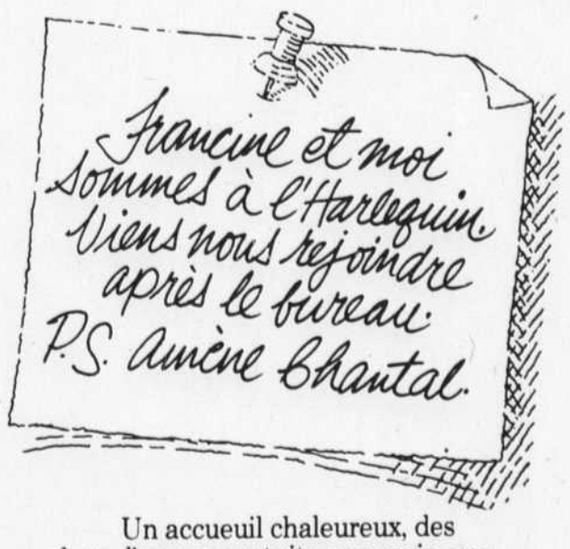

Un accueuil chaleureux, des hors-d'oeuvre gratuits, vos amis, une atmosphère de détente...
Ça se passe à l'Harlequin du lundi au vendredi de 17h à 20h. Ça vous tente?

HARLEQUIN
1050 ouest, rue Sherbrooke

CKOI présente JEUDI 9 MARS 8h.30

OCTOBRE

Théâtre SAINT-DENIS 1594 St-Denis 849 4211

Billets en vente au Théâtre St-Denis du lundi au samedi $4.50 $5.50 $6.50

Dernier long-jeu d'Octobre disponible sur étiquette CBS

Un film terrible, l'un des plus forts que l'on ait vu depuis longtemps. Avec René Allio, le cinéma français vient de prendre une grande leçon. — *Témoignage Chrétien*

Stupéfiant d'intelligence et de simplicité. Là est la réussite de René Allio: Vrai dans le moindre détail. — *La Croix*

Violent, pathétique et toujours juste, le film est bouleversant. — *Valeurs Actuelles*

Voilà le film que l'on n'espérait plus. — *Politique Hebdo*

Le miracle de ce film c'est de faire une histoire à propos de gens qui n'ont jusqu'ici jamais eu la parole. — *Pariscope*

Un beau film qui honore le cinéma français. — *La Vie Ouvrière*

Passionnant et sans indulgence. Un film à voir parce qu'il lave le regard. — *Vivre*

Il est peu de film aussi réaliste que celui-ci. — *La Revue du Cinéma*

Un film à voir absolument. — *Agri — 7 Jours*

Le film est dur, austère, sans complaisance. Mais la richesse du sujet, l'intelligence de la réalisation emportent l'adhésion. — *Le Monde*

Une clarté d'exposition, un respect des nuances comme de précisions qui sont exemplaires. — *France Nouvelle*

Un film admirable et rigoureux. — *Témoignage Chrétien*

Moi, Pierre Rivière . . . est sans doute le film le plus achevé, le plus parfait de René Allio. — *Télérama*

Une précision et une poésie admirable . . . Allez voir d'urgence ce beau film. — *Quotidien de Paris*

Jamais le cinéma français n'a proposé de la réalité paysanne une description aussi fine, aussi sobre, aussi authentique. — *Le Monde Diplomatique*

C'est incontestablement une date dans l'histoire. — *Elle*

Allio montre le massacre familial sans complaisance ni fausse pudeur, c'est un choc. — *Nouvel Observateur*

Tout cela est relaté par René Allio avec un réalisme presque effrayant. — *Le Monde*

Un film extraordinaire, d'une force hypnotisante. — *Libération*

Le résultat est exemplaire. René Allio nous propose un de ses films les plus denses. — *France Nouvelle*

Une Chronique exemplaire. Préserve et illumine le mystère éternel de notre humaine condition. — *Le Figaro*

Quel bonheur pour l'intelligence. — *Nouvel Observateur*

Admirable film que voilà et qui rend leur vraie dimension à des événements de la vie des hommes ordinaires. — *La Vie Ouvrière*

Un monde hallucinant à la fois humble et démesuré. . . — *Télérama*

Un naturel, une poésie, une vérité qui tiennent du miracle. Un sens exceptionnel de la narration, de l'observation . . . — *Le Figaro*

POUR TOUS

"Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma soeur et mon frère..."

UN FILM DE RENÉ ALLIO

SALLE 4 12.10 - 2.25 - 4.45 - 7.05 - 9.10

Les cinémas du Complexe Desjardins

150 ouest, Ste-Catherine, Basilaire 1,

TÉL.: 288-3141

Stationnement intérieur $2.00 après 6hrs p.m. Place des Arts

Le groupe La Laurentienne présente 77 78

LES GRANDS EXPLORATEURS

ARCTIQUE

Défi de tous les temps

avec l'alpiniste québécois Marc Blais qui commente personnellement son film-couleur

Une production Expio Mundo

Ce soir à dimanche soir à 20:30 hr.

Dimanche après-midi à 14:00 hr.

SALLE LE PLATEAU

3710 Calixa-Lavallée

Métro Sherbrooke et Autobus 24 Est

BILLETS en vente à Expio-Mundo, du lundi au vendredi 1151, Alexandre De Sève, de 9:00 hr. à 5 hr. MÉTRO PAPINEAU. Au Plateau de midi à 8 hr. à partir du 27 février.

Rens: 527-0766

Le 8 février 1978 la France consacrait «PROVIDENCE» l'œuvre magistrale d'Alain Resnais, en lui accordant 7 CÉSARS

- MEILLEUR FILM
- MEILLEUR RÉALISATEUR
- MEILLEUR SCÉNARIO
- MEILLEURE MUSIQUE
- MEILLEUR SON
- MEILLEUR MONTAGE
- MEILLEUR DÉCOR

La Presse mondiale pour sa part, lui a décerné le GRAND PRIX DE LA PRESSE INTERNATIONALE

POUR TOUS

DIRK BOGARDE
ELLEN BURSTYN
JOHN GIELGUD
DAVID WARNER

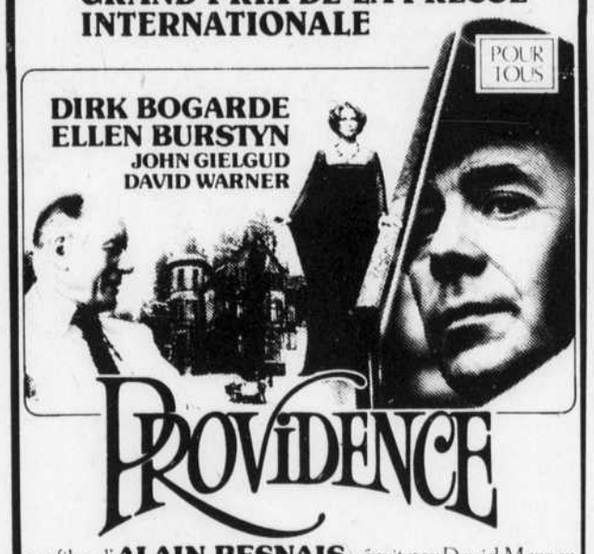

PROVIDENCE

un film d'ALAIN RESNAIS écrit par David Mercer

st-denis 3 (pierrot) 1.00 - 3.00 - 5.05 - 7.10 - 9.15

1590 RUE ST-DENIS 845 3222

tnm DERNIÈRE DEMAIN 861 0563

comédie de henri kleist

traduction alfred de lostalot
adaptation jean louis roux

mise en scène
décor costumes robert prévost
éclairages francois bédard

La Cruche cassée

jean louis roux
guy provost
jean pierre chartrand
guy mignault
marie louise dion
denise morelle
denise proulx
jacques piperni
mireille thibault
evelyn regimbald
raymond cloutier

Moins de 35 ans, plus de 60 ans, billets demi-prix en vente 1/2 hre avant le spectacle

Une production explosive et amusante. **Lawrence Sabbath,** *The Star*

Les comédiens donnent à cette production une uniformité rare à trouver. **Michelle Talbot,** *Dim. Matin*

Un spectacle joyeux et fort bien enlevé. **Pascale Perreault,** *Journal de Mtl*

2 DERNIÈRES

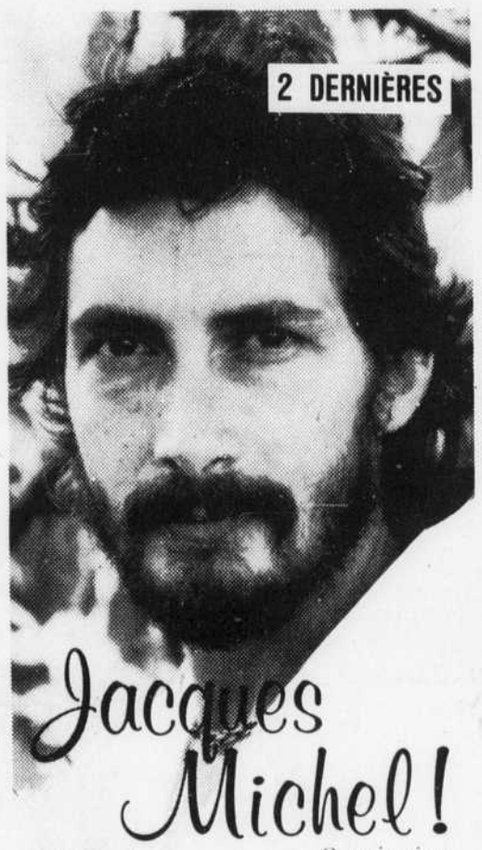

Jacques Michel!

Organisation MICHEL GELINAS

28 fév. 1-2-3-4 mars

Billets en vente à la Place des Arts, chez Sauvé Frères, Librairie Tarass, Île des Soeurs et CIEL-F.M., Longueuil

THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

Les Grands Ballets Canadiens

vendredi, samedi, dimanche
3, 4, 5 mars 1978

L'aujourd'hui de demain
Paige/Gagnon

Try, Ready, Go
Nault/Chabrier

Une création
Macdonald/Schafer

La fille mal gardée
Nault/Hertel

Pas de deux du Lac des Cygnes
avec la célèbre étoile

Alicia Alonso
Ballet National de Cuba

Billets: $12.50, $10, $7.50, $5
Étudiants²: $6.25
non disponibles pour le 3 mars

Commanditée par Les Ciments du St-Laurent

CE SOIR

Jeudi, vendredi, samedi, dimanche
9*, 10, 11 et 12 mars**

L'aujourd'hui de demain
Paige/Gagnon

Icare
Hoving/Matsushita

Giselle
Dolin/Adam

Billets: $10, $8, $6, $4.
Étudiants²: $5.

*Commanditée par B.P. Canada
**Commanditée par le parfum PAVLOVA de Payot, Paris

Billets en vente à la Place des Arts, 842-2112.
Chargex-Visa, Master Charge: 487-2200

Distribution et programme sujets à changement.

2. Étudiants:
Parterre T-Z, Corbeille E-J
Les étudiants devront s'identifier lors du spectacle.

Salle Wilfrid-Pelletier, Place des Arts

Jeudi, vendredi, samedi, dimanche
16*, 17, 18, 19 mars

Concerto Barocco
Balanchine/Bach

Après Eden
Butler/Hoiby

Pas de quatre
Dolin/Pugni

L'oiseau de feu
Béjart/Stravinsky

Suite Carignan
Macdonald/Carignan
(Arr. Patriquin)
avec la participation sur scène de

Jean Carignan

Billets: $10, $8, $6, $4.
Étudiants²: $5.

*Commanditée par La Compagnie pétrolière impériale ltée.

Musica camerata montreal

le SAMEDI, 4 mars 1978 - 17 heures

CATHÉDRALE DU CHRIST

rue Ste-Catherine et Université

AVEC: Berta Grinhauz, Luis Grinhauz, Robert Verebes, Yuli Turofsky

OEUVRES: Mozart, Barnes, Brahms

Entrée libre

Pour accomoder les employés de bureau de la "Place Victoria" le programme de "BILITIS" débute à 5h30 P.M. sur semaine.

18 ANS Adultes

Bilitis de DAVID HAMILTON

on les appelle LES FILLES DE Madame Claude

Les deux grands succès érotiques de l'année réunis!

PLACE VICTORIA 878-1451

La plus importante production ambulante Multi-Media au Monde

CE SOIR

"THE BEATLES dans AWAY WITH WORDS"

DANS LA SALLE MONTRÉALAISE DE PARFAITE ACOUSTIQUE

THÉÂTRE ST-DENIS

21 représentations inoubliables 18h, 20h et 22h tous les soirs et matinée le dimanche à 16h

Représentation à minuit vendredi et samedi seulement

VEN., SAM., DIM., LUN., MAR., MER.

3-8 MARS

3.75 (taxes en sus - plus tax) PAYÉ À L'AVANCE

En vente à toutes les Agences TRS et chez DISCUS, 1117, rue Ste-Catherine ouest.

Frais de manutention de 50¢ sur les places payées à l'avance

4.25 (taxes en sus - plus tax) AU GUICHET

ANDRES SEGOVIA, le prince des guitaristes, donnera un récital à la **Salle Wilfrid-Pelletier le lundi 6 mars 20h30.** Au programme des oeuvres de Leopoldo Weiss, Fernando Sor, Felix Mendelssohn, Robert Schumann, Enrique Granados, Isaac Albeniz.

(Publi-reportage)

La Compagnie Jean-Duceppe 1975 INC.

SPECTACLE 4

il n'y a pas de pays sans grand-père

$1.00 DE RÉDUCTION SUR PRÉSENTATION DU LIVRET-THÉÂTRE

CRÉATION QUÉBECOISE de Roch Carrier

Mise en scène de Albert Millaire

ROGER GARAND
Monique Joly
Benoit Girard
Jacques Galipeau
Alpha Boucher
Vincent Bilodeau
Lisette Guertin
Marcel Gauthier
Jean Ricard
Raymond Legault

Décors: Raymond Corriveau

Costumes: La Gagnon-Choquette

Du 2 mars au 2 avril 1978

THÉÂTRE PORT-ROYAL PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

Du ballet-jazz à son meilleur à l'Art du Mouvement

par Angèle Dagenais

Tout revigorés d'une récente tournée à New-York — pays du jazz par excellence — où les critiques ont été bonnes à l'endroit des Ballets-Jazz qui, après cinq ans, prennent du poil de la bête, les membres de la troupe ainsi que des élèves de leur école de jazz participaient hier midi à l'Art du Mouvement dans le foyer de la salle Wilfrid-Pelletier.

En tournée depuis déjà quelque temps puisqu'ils ont dansé au Mexique, en France et dans sept villes des États-Unis avec un égal succès, les Ballets-Jazz s'activent présentement à préparer leur spectacle de la Place des Arts, les 30 et 31 mars, 1er et 2 avril prochains.

Hier les danseurs nous donnaient un tout petit avant-goût de ce nouveau spectacle en interprétant un pas de deux et un trio de la chorégraphie de Norbert Vesak, *Gershwin recueil de mélodies*. D'après le peu qu'il nous a été donné de voir, cette oeuvre semble intéressante, comportant de beaux mouvements, bien équilibrés.

Le programme présenté dans le cadre de l'Art du mouvement visait notamment à mettre de l'avant les élèves-boursiers de l'École des Ballets-Jazz qui sont d'un niveau pré-professionnel et qui se débrouillent très bien. *Fever* d'Eliane Vivace pour quatre danseurs, utilise le vocabulaire de base du ballet-jazz avec une touche lyrique que les jeunes danseurs ont fort bien su rendre.

La compagnie a ensuite interprété un extrait de la première version de *Fleur de Lit* d'Eva von Gencsy, intitulé *Charleston*, dans la veine humoristique où les franges palpitantes et les aigrettes dorées complètent les grands bas noirs à jarretelles de ces dames, tandis que ces messieurs se débattaient avec de petits collants jaunes qui semblaient avoir refoulé au lavage et menaçaient de fendre à chaque envolée.

La compagnie a repris le premier mouvement de *Hommage à Duke* en maillots de répétition oranger, fort plus jolis à mon avis que les costumes violet de scène, tout droit sortis d'un music-hall funéraire. Sans être dérangés par le décor encombrant de cette oeuvre et les costumes de scène, on a pu redécouvrir la beauté de cette chorégraphie de Richard Jones, aux lignes pures et élancées, bel exemple de ce que l'on peut véritablement appeler ballet/jazz. La musique de Duke Ellington se fait aussi plus présente et vibrante dans un espace plus restreint où l'on peut pratiquement toucher les danseurs et les sentir respirer dans cette enceinte sympathique de la Place des arts éclairée d'une lumière naturelle par les immenses fenêtres circulaires du foyer. Le défi est de taille pour tout artiste qui se produit au "piano nobile" car dans cette lumière crue, collé sur le public, ses moindres défauts sont tout de suite perçus — ses qualités aussi!

Cette heure fort divertissante s'est terminée par une chorégraphie de Conrad Peterson qui a repris pour la scène l'oeuvre célèbre de Jerome Robbins, jouée à Broadway puis à l'écran, *West Side Story* avec la participation d'Odette Lalonde Peterson, Judith Ouimet et les boursiers de l'école des Ballets-Jazz. D'un seul coup, cette oeuvre a fait remonter à la surface mille et un souvenirs des années 60, à l'époque où le film **West Side Story** a eu cet immense succès à travers le monde, précurseur d'un cinéma nouveau, d'une idéologie et d'une esthétique nouvelles dans les arts d'interprétation.

Peterson a su retrouver l'émotion et les pulsions véritables de la trame dramatique et, assisté des élèves de l'école qui ont dansé avec toute la fougue de leurs vingt ans, a créé une atmosphère chaude et palpitante comme il est rare de voir à l'Art du mouvement. Le public a fort bien su capter l'intensité et le mouvement qui se dégagent de cette oeuvre qui a été chaleureusement applaudie.

Une excellente récolte est prévue au Festival de Cannes

PARIS (AFP) — Le prochain festival international du film de Cannes se déroulera du 17 au 30 mai, soit un jour de plus qu'initialement prévu, et ce, en raison de la "bonne qualité" des films déjà sélectionnés ou attendus par les responsables de la première manifestation cinématographique mondiale.

Les premières oeuvres retenues en compétition viennent d'être annoncées par Gilles Jacob, délégué général du festival. Il s'agit de: "A dream of passion" ("L'autre médée"), écrit, dirigé et produit par Jules Dassin et interprété par Melina Mercouri et Ellen Burstyn (ce film grec sera présenté en première mondiale), ou film anglais "The shout" ("Le cri") de Jerzy Skolimowski (première mondiale) interprété par Susannah York et Alan Bates, deux oeuvres ouest-allemandes, "DeSpair" ("Désespoir") réalisé par Rainer Werner Fassbinder, d'après un roman de Nabokov adapté par Tom Stoppard et joué par Dirk Bogarde et Andrea Ferreol (première mondiale), "Die Linkshaendige frau" ("La femme gauchère") premier film du dramaturge Peter Handke, produit par Wim Wenders et interprété par Édith Clever et Bruno Ganz (1ère mondiale),

Un autre film a été sélectionné et sera sans doute l'un des événements du festival, "Ciao maschio" ("Rêve de singe"), écrit, dirigé et coproduit par Marco Ferreri (le réalisateur italien de "La grande bouffe" qui défraya la chronique du festival voici quelques années). Les acteurs principaux — outre un singe — sont Gérard Depardieu et Marcello Mastroianni.

La sélection américaine sera connue dans la deuxième quinzaine de mars, de même que les "hommages" à de grands cinéastes en exercice. La sélection française ne sera pas connue avant la mi-avril.

Outre la compétition, une douzaine de films internationaux seront projetés dans une section annexe unique "Un certain regard" dont la vocation est notamment de mettre en valeur les oeuvres les plus marquantes dans le domaine du document, des films sur les arts, films de montage, du jeune cinéma, etc... Cette année, enfin, est créé un nouveau prix, "La caméra d'or", décerné à un jeune cinéaste par la presse étrangère présente à Cannes.

L'Espace Claire

propose:

1- Un stage de 3 jours de créations de masques, maximum 15 personnes. Ce stage a pour but de permettre à chacun de se confectionner le masque qui orientera son imaginaire.

2- Plusieurs stages printemps-été de mouvement au travers la danse spontanée, le mime, les rapports musique mouvement et le travail théâtral corporel de l'acteur. Pour débutant ou non. Maximum 10 personnes. Durée de 15 jours ou 1 mois.

Renseignements:
Claire Maillé
849-3366
lundi, mardi, mercredi, jeudi.

L'un des meilleurs films qu'on puisse voir... C'est le triomphe des plus grands comédiens! Tout le monde aimera "Un Taxi Mauve."

— JEAN MORIN - TÉLÉ MÉTROPOLE

PASCAL PERRAULT — JOURNAL DE MONTRÉAL
Les images coupent le souffle.
De toute beauté! Une grande fresque romanesque admirablement servie par le décor, le jeu des acteurs et la réalisation de Boisset.

ANDRÉ ROBERT — TÉLÉSPEC
Ce voyage dans ce monde tourmenté de Déon, transcrit par Boisset, vaut que vous y participiez.
Un beau grand film, fabriqué de main de maître.

GÉRALD DANIS — DERNIÈRE-HEURE
Film étoffé, adroitement réalisé, superbement joué, que peut-on dire de plus, sinon que de vous recommander fortement d'aller le voir.

ENFIN A MONTRÉAL
APRÈS UN TRIOMPHE EN EUROPE!

La rencontre inoubliable des plus grands comédiens dans un film grandiose et exaltant où s'affrontent les puissances de l'amour et les passions humaines

CHARLOTTE RAMPLING
PHILIPPE NOIRET
PETER USTINOV
AGOSTINA BELLI
FRED ASTAIRE

SÉLECTION OFFICIELLE festival de Cannes 1977

POUR TOUS

PIERRE DAVID PRÉSENTE

Un Taxi Mauve

un film d'YVES BOISSET

d'après le chef d'œuvre de MICHEL DÉON, Grand Prix de l'Académie Française

CRÉMAZIE
ST-DENIS - CRÉMAZIE 388-4210

SEM.: 7.10 - 9.25
SAM.-DIM.: 12.30 - 2.30 - 4.45 - 7.10 - 9.25

Enfin!

18 ANS Adultes

La chanson la plus érotique de notre époque est maintenant portée à l'écran

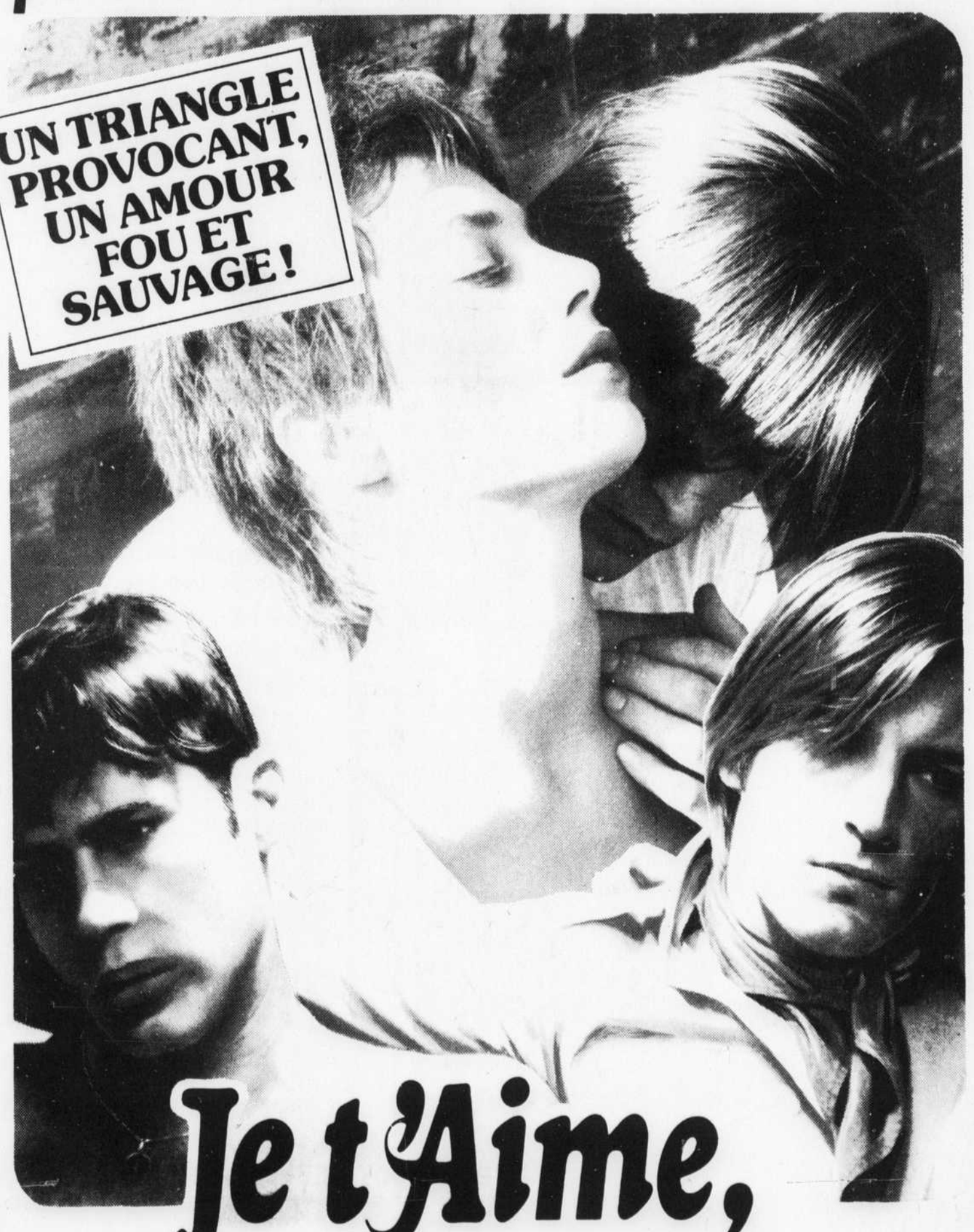

Je t'Aime, Moi Non Plus...

UN FILM ECRIT ET REALISE PAR
SERGE GAINSBOURG
MUSIQUE DE
SERGE GAINSBOURG
avec
JANE BIRKIN · JOE DALLESANDRO · HUGUES QUESTER

"CARREFOUR": 1.30 - 3.30 5.30 - 7.30 - 9.30
"DAUPHIN": Sem.: 7.30 - 9.30 Sam.-Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

CARREFOUR
STE-CATHERINE - BLEURY 866-8057

le DAUPHIN
BEAUPRÉ EN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

la vie littéraire

Des idées d'émission littéraire à la télévision

Les télévisions d'État — Radio-Canada et Radio-Québéec —, qui n'ont pas encore d'émission littéraire dans leur programmation, recevront d'ici peu plusieurs suggestions. D'abord, l'Union des Écrivains québécois révélait cette semaine les gagnants de son concours de scénarios. Ensuite, l'UNEQ, présidée par Jacques Godbout, se propose elle-même deux scénarios: rappeler à Radio-Canada, au moment où la Société demandera en juin un renouvellement de son mandat au CRTC, que l'absence d'émission littéraire à sa grille horaire est un manquement à sa vocation culturelle; et proposer au réseau d'État un format d'émission à partir des meilleures suggestions des concurrents de son concours.

Ce concours, il a été très populaire, attirant 110 inscriptions dont 85 projets répondaient aux normes. Les suggestions des concurrents tournaient autour d'un magazine littéraire, de l'idée d'un quiz ou proposaient des séries de documents à partir du paysage de l'écrivain.

Les gagnants du concours, auquel ont surtout participé les moins de 30 ans et des écrivains inconnus, sont: M. Benoit Racine, analyste financier de Saint-Lambert, qui remporte le premier prix de $1,000 avec un scénario d'émission qui se ferait à partir du "lecteur". Le deuxième prix, qui était de $500., est partagé par Mmes Pauline Beaudoin, professeur, Aline Charest, relationniste chez Fides, et MM. Raymond Laquerre, professeur, et Alain Ergas, écrivain. Le jury du concours réunissait MM. Wilfrid Lemoyne et Jacques Languirand, animateurs à Radio-Canada, ainsi que Claude Jasmin, décorateur à la télévision. Au cours de la conférence d'information pour la remise des prix par l'UNEQ, mardi dernier, les jeunes écrivains, concurrents et autres invités, ont déploré l'absence de représentants de la télévision canadienne et québécoise. On a évidemment blâmé vigoureusement les réseaux de télévision de n'avoir pas encore inscrit à l'horaire de vraies émissions littéraires. Pendant ce temps, paraît-il, une équipe de production de Radio-Canada serait en train de se pencher sur l'idée!

* * *

Les émissions littéraires à la radio: le Service des émissions culturelles de Radio-Canada à la bande MF n'a pas attendu la télévision pour placer des émissions littéraires à l'antenne. En voici quelques-unes à écouter durant les jours qui viennent. **Book-Club** (lundi à 11 h et 20 h) parlera de "Caliban" de Pierre Séguin et de "Maman" de Marcelle Brisson. **Rencontre** (lundi à 17 h) mettra le chroniqueur français Max-Pol Fouchet sur la sellette. **Documents** (mardi à 21 h) proposera un texte du bdiste québécois Jacques Hurtubise sur René Goscinny, le créateur d'Astérix décédé récemment. Les deux autres principales émissions littéraires du MF de Radio-Canada sont **Littérature au pluriel** (mercredi à 11 h et 20 h) et **Des livres et des hommes** (jeudi à 11 h et 20 h). Dans la série **Horizons** (vendredi à 13 h et dimanche à 10 h), une émission de Gilles Archambault sur le poète Victor Ségalen.

Quelques nouvelles des éditeurs. — Des rumeurs et des remous nous sont annoncés chez quelques éditeurs québécois. Aux Quinze, c'est Mario Pelletier qui a été engagé comme directeur littéraire, après le départ de Pierre Turgeon. On met de l'ordre dans les fonds de tiroirs. On recherche des romanciers. On essaye de garder ceux qui restaient. On veut créer une collection prestigieuse de fiction. Tout en poursuivant la collection " prose entière". Par ailleurs, aux éditions Leméac, les auteurs de la maison regretteront sans doute le départ précipité de Pierre Filion, qui ne se sentait plus à l'aise d'y travailler. Il n'est pas encore remplacé auprès du directeur Yves Dubé, très occupé de ce temps-ci à présider l'Association des Éditeurs canadiens.

D'autre part, chez les écrivains, on se prépare à voyager. L'Union des écrivains achève de mettre au point plusieurs tournées qui feront voyager une centaine d'écrivains québécois au Canada et en Europe. Chez les poètes, Gaston Miron ira faire une lecture de poèmes à Vancouver à la fin du mois. En avril, Miron se retrouvera au musée Guggenheim de New York avec Jacques Brault et Robert Marteau. Le "Prix Duvernay" se rendra aussi en mai à la Foire du Livre de Nice avec le poète et cinéaste Pierre Perrault.

J.R.

Deux nouvelles revues sont apparues cette semaine dans le ciel déjà bien garni des écrits périodiques québécois. Bien différentes, l'une traite du **Temps fou** — même si "on sait bien que le temps est fou depuis longtemps" — en explorant les champs de la contre-culture, la politique, la religion, la poésie, le féminisme, la petite histoire, la vie quotidienne, la philosophie, etc; l'autre, un mensuel qui porte comme titre **Virus Montréal** et que l'on vous recommande "d'attraper" à chaque mois, est une revue aussi détaillée que possible de tout ce qui se passe sur la scène artistique, politique et sociale de Montréal. De format tabloid, le magazine mise sur "un style nettement visuel". Le premier numéro comporte 54 pages et traite de l'activité des restaurants, théâtres, films, musique, expositions, danse, vidéo, action politique et sociale, activités jeunesse, radio, etc. Le prix de ce virus est de $1. Le seul inconvénient à ce genre d'entreprise qui autrement est fort louable parce que beaucoup plus complet que tout ce qui existe déjà, est qu'étant réalisée plusieurs semaines d'avance sur les événements qu'elle annonce, cette revue comporte fatalement beaucoup d'erreurs et on demande aux lecteurs de toujours vérifier les horaires, etc.

Revenons au **Temps fou,** revue bimestrielle qui présente au sommaire de son premier numéro un article traitant de "La vraie pauvreté de Centre-Sud" par Claude Watters: "Le mouvement des Wandervogel" par John de Graaf; "Une crise idéologique contemporaine" par Christian Lamontagne; "Itinéraire" par Pierre Duquette; "Deuxième retour de Chine" par Louise Vandelac; une "Lettre de prison" de Francis Simard; un texte de Jean Charlebois tiré de Hanches Neiges (Editions du Noroît), intitulé "Chili con Carnage" et illustré par Oualid Benabdallah, etc. Cette revue est éditée par le collectif de recherche et d'information sociales (CRIS), une corporation sans but lucratif, sous la coordination de Christian Lamontagne. La conception graphique de **Temps fou** est de Rodolphe Conan, les photographies de Véronique Dassas, la couverture du premier numéro a été réalisée par Vittorio Fiorucci. Le prix de la revue est de $2 (C. P. 306, Succursale Delorimier, Montréal, H2H 2N7).

A. D.

Le Musée d'art contemporain rouvre ses portes le 9 mars

Le Musée d'art contemporain rouvrira ses portes le jeudi 9 mars prochain à 10 h. C'est à cette date, en effet, que le Musée reprendra ses activités qui avaient été interrompues, le 4 novembre dernier, à cause d'un incendie survenu pendant les travaux de réfection du toit du Musée.

Le Musée d'art contemporain a préféré suspendre ses activités plutôt que de mettre ses collections en danger. Pour cette raison, les oeuvres ont été déménagées immédiatement au Palais de justice de Montréal, où elles ont été gardées pendant toute la durée des travaux. Les pièces sont maintenant revenues et une partie d'entre elles feront l'objet de l'exposition "Oeuvres de la collection du Musée d'art contemporain 1940-1960" inaugurée le soir de la réouverture.

Pour souligner la reprise de ses activités, le nouveau directeur du Musée, Mme Louise Dusseault-Letocha, invite le public à visiter deux autres nouvelles expositions: tout d'abord l'importante rétrospective de l'artiste américain Dennis Oppenheim, puis l'exposition "Danse dans la neige" de Françoise Sullivan.

Dennis Oppenheim est sans aucun doute l'un des artistes américains les plus importants de l'art conceptuel des années 70. L'exposition est constituée de plusieurs montages environnementaux, symboles de la relation qu'a établie Oppenheim entre l'homme et la réalité.

Oppenheim considère l'objet comme un ennemi. Son travail est alors orienté vers une utilisation plus intime de son corps qu'il considère comme un outil artistique. Oppenheim n'est plus le sculpteur qui crée une forme ou un objet à partir de la matière. L'art d'Oppenheim est de creuser cette matière jusqu'à faire corps avec elle.

À l'occasion de la réouverture officielle le public assistera, à 20 h, à un concert de musique électro-acoustique donné par le groupe G.I.M.E.L. dirigé par Nil Parent de l'Université Laval. Puis à 21 h, le Musée procédera, en présence de l'artiste, à l'ouverture de l'exposition Dennis Oppenheim et à celle des oeuvres de la collection du Musée, puis au lancement de l'album de Françoise Sullivan "Danse dans la neige". Ces manifestations seront suivies à 21 h 30, d'une projection de films de Dennis Oppenheim d'une durée de 120 minutes.

La direction du Musée d'art contemporain rappelle aux personnes intéressées, qu'elles peuvent se procurer gratuitement les cartons d'invitation, les calendriers mensuels des activités du Service de l'animation et le journal Ateliers, en téléphonant au secrétariat du Musée au numéro 873-2878.

Les heures d'ouverture du Musée restent les mêmes, c'est-à-dire du mardi au dimanche de 10 h à 18 h, et le jeudi de 10 h à 22 h. Le Musée est fermé au public le lundi. La bibliothèque du Musée est ouverte du mardi au vendredi de 10 h à 17 h.

Le public peut se rendre au Musée d'art contemporain situé à la Cité du Havre en prenant l'autobus numéro 12 de la station de métro Bonaventure ou McGill.

LE FILM DU SIECLE!
UN FILM EXTRAORDINAIRE!
UN TRAVAIL GIGANTESQUE!
LES CINEPHILES SE DOIVENT DE VOIR "1900" DE BERNARDO BERTOLUCCI.
Newsweek
1900
14 ANS
Un film de
BERNARDO BERTOLUCCI
DONALD SUTHERLAND · BURT LANCASTER · GERARD DEPARDIEU · DOMINIQUE SANDA · ROBERT DE NIRO · STEFANIA SANDRELLI
avec
ROBERT DE NIRO GERARD DEPARDIEU DOMINIQUE SANDA
FRANCESCA BERTINI LAURA BETTI WERNER BRUHNS STEFANIA CASINI
STERLING HAYDEN ANNA HENKEL ELLEN SCHWIERS ALIDA VALLI ROMOLO VALLI
DONALD SUTHERLAND STEFANIA SANDRELLI BURT LANCASTER
PHOTOGRAPHIE VITTORIO STORARO (A.I.C.) MUSIQUE ENNIO MORRICONE
TECHNICOLOR SCENARIO FRANCO ARCALLI GIUSEPPE BERTOLUCCI BERNARDO BERTOLUCCI
PRODUCTION ALBERTO GRIMALDI REALISE PAR BERNARDO BERTOLUCCI
Version originale Européenne
317 minutes
2e SEMAINE! Le PARISIEN 1 486 STE-CATHERINE O. 866-3856 TOUS LES JOURS À 1.15 & 7.15

GUY LATRAVERSE & Kébec Films PRESENTENT
rire aux larmes avec Jean Lapointe
LE 12 MARS À 20H30
ENREGISTREMENT T.V.
SIÈGES NON RÉSERVÉS
Billets $7.50. En vente chez Sauvé Frères, au 87 ouest St-Charles Longueuil et au Cégep du Vieux-Montréal, 255 est rue Ontario.
AUDITORIUM CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL
255 EST RUE ONTARIO — MONTRÉAL

Pierre Calvé présente
ISABELLE AUBRET
Merc., jeu. et dim. à 21 h.
Vend. et sam. 21 h. et 23 h. 30
Isabelle Aubret sera à l'affiche du 1er mars jusqu'au 19 mars 1978 et Pierre Labelle et René Letarte prendront la relève du 22 mars au 2 avril 1978.
HÔTEL MERIDIEN COMPLEXE DESJARDINS Basilaire 2
la boîte à chansons
Rés.: 285-1450

Elysée 1
35 MILTON / 842-6053
LUN à VEN 7.30 9.30
SAM 5.30 7.30 10.00
DIM 1.30 3.30 5.30 7.30 9.30
14 ANS
La vie tortueuse d'une jeune femme à la recherche de la vérité sexuelle...
— LUIGI COMENCINI
SÉLECTION OFFICIELLE
Festival International du Film 1977
un film de LUIGI COMENCINI
LAURA ANTONELLI / JEAN ROCHEFORT
Mon Dieu, comment suis-je tombée si bas...

Elysée 2
35 MILTON / 842-6053
8è sem
EN NOMMINATION POUR 2 OSCARS
DONT "MEILLEUR FILM ÉTRANGER"
LUN à VEN 7.15 9.30
SAM 5.15 7.30 10.00
DIM 1.00 3.10 5.20 7.30
14 ANS
UN FILM DE LUIS BUNUEL
Cet Obscur Objet du Désir
"L'Oeuvre de BUNUEL est à la fois magistrale et exaltante..." A. LEROUX Le Devoir
"D'un humour captivant, superbement réussi..." Martin MALINA Montréal Star

Dès le 10 mars
"Ah ah!..." tnm
861 0563
Mise en scène: Jean-Pierre Ronfard
Sophie Clément
Jocelyne Goyette
Robert Gravel
Gilles Renaud
de Réjean Ducharme

JACK NICHOLSON 14 ANS
VOL AU DESSUS D'UN NID DE COUCOU
2e FILM
Woody Allen
Diane Keaton
"WOODY ET LES ROBOTS"
DIM.: à 1.00, 5.10, 7.30
LUN., MAR., MERC., VEN., SAM.: à 7.30
la boîte à films
1313 BÉLANGER EST 272-5290

"Ce film ne manquera pas de captiver l'attention de tous les spectateurs, car il faut bien le dire: même si ce film peut surprendre par sa forme et son contenu, c'est aussi un film fascinant!"
Jean-Pierre Tadros, Le Devoir
SÉLECTION OFFICIELLE CANNES 1977
POUR TOUS
LE VIEUX PAYS OÙ RIMBAUD EST MORT
UN FILM DE
Jean-Pierre Lefebvre
AVEC
MARCEL SABOURIN
ANOUK FERJAC
MYRIAM BOYER
DIFFUSÉ PAR LE NOUVEAU RÉSEAU
le DAUPHIN 2
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
Sem.: 7.30 - 9.30
Sam.-Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 7.30 - 9.30

l'œuvre ultime de LUCHINO VISCONTI
GIANCARLO GIANNINI
JENNIFER O'NEILL
L'INNOCENT
aussi
Révélateur et d'un réalisme percutant
UN FILM D'AMOUR et d'ANARCHIE
VO ITALIEN ST FRANCAIS
un film de LINA WERTMULLER
14 ANS
L'INNOCENT SEM 7.15 SAM 7.30 DIM 2.40 7.30
ANARCHIE SEM 9.20 SAM 5.00 9.40 DIM 12.20 5.00 9.40
Cinéma 7e art 722-0302 3180 rue BÉLANGER

LE RIDEAU DE TWEED PRÉSENTE
IDA LACHANCE
avec normand chouinard marielle duhil pauline lapointe pauline martin marc messier jean-guy vian
DE LOUISE ROY ET LOUIS SAIA
MISE EN SCÈNE DE LOUIS SAIA
Ce soir 20h.30
au CENTRE D'ESSAI CONVENTUM
1237 SAINT-HUBERT métro BERRI
15 FÉV. au 5 MARS, 10 11 12 MARS à 20:30 hres
$4.00 réservations: 284-9352

chronique des ondes

Nazaire et Barnabé!

par Gilles Constantineau

Oyez, les vieux (ceux, j'entends, que les enfants de 20 ans appellent ainsi dès qu'ils ont passé le cap des trente), réjouissez-vous: vous étiez nombreux à déplorer d'avoir raté l'extraordinaire document d'une heure qu'avait fait entendre, samedi dernier, *La petite histoire de la chansonnette*, à CBF (17-18 h) et en fait sur tout le réseau MA de Radio-Canada. La Société, après une seconde d'hésitation (qui n'en était peut-être une que de surprise), s'est rendue à vos soupirs, et remet la même émission à l'horaire, à l'heure convenue, demain.

Je me répéterai, pour cette raison même, sans vergogne. Je redirai que ces soixante (pardon: ces cinquante-cinq) minutes consacrées au grand Ovila Légaré, elles-mêmes reprises en partie d'une longue entrevue, la dernière en tout état de cause, que ce dernier avait accordée, en novembre, à l'animateur de l'émission, Philippe Laframboise, échappent de façon naturelle au seul reproche qu'on aurait pu leur faire: celui d'être diffusées dans le sillage de la dépouille du disparu. M. Laframboise le signale lui-même dans les dernières minutes de son émission: par la vertu d'une certaine gaieté parfois toute simple, parfois narquoise, qui relevait généralement les propos du folkloriste, ces ultimes paroles, en quelque sorte, d'Ovila Légaré n'ont rien de triste ni de mélancolique; elles se transfigurent elles-mêmes.

Je signalerai une fois de plus, pour que "les jeunes des années quarante" ne laissent pas cette fois filer l'occasion, que ce chapitre de *La petite histoire de la chansonnette* présente des documents sonores exceptionnels, notamment plusieurs disques où M. Légaré interprète des chansons de véritable folklore (à ne pas associer au zoin-zoin des "violoneux", auxquels l'émission rend leur juste perspective, qui n'a pas 20 ans de profondeur). Et en particulier une chanson d'époque, disque des années 30, où s'interpellent Ovila Légaré et Madame Bolduc.

Et plus particulièrement encore, une pièce documentaire que M. Laframboise avait dans ses tiroirs (j'aurais aimé savoir comment il se l'était procurée, mais je ne suis pas parvenu à le joindre, même avec l'aide empressée de sa coanimatrice, Germaine Dugas, et de la réalisatrice de l'émission, Rita Piché): un sketch complet de cette fête quotidienne de mon enfance qui s'appelait *Nazaire et Barnabé*, où Ovila Légaré et Georges Bouvier jouaient respectivement quatorze et quatre personnages, et qui regroupait le grand Montréal de l'époque autour de l'antenne de CKAC.

Impossible d'entendre ce document sans s'abîmer dans la nostalgie. Mais n'importe; on ne l'entendra probablement jamais plus.

•

Une autre émission, mes chers vieux, à laquelle tous les gens de notre âge pourront prêter une attention agréable: dimanche matin, à 9h, la dernière de la suite *La vie quotidienne des Québécois de 39 à 45*, elle aussi reprise, mais de plus loin, de l'été de 1975.

C'est là, on s'en souviendra, l'un de ces trains d'émissions exceptionnelles qu'avait animées Jean Paré, et à propos desquelles tout le monde avait reproché à Radio-Canada de les diffuser à une heure absolument idiote, où l'on estimait le pays assoupi. Mais il n'en allait pas vraiment ainsi, me déclare le réalisateur des deux séries, M. Pierre Lambert (dont la suite *On appelait ça la dépression*, mise en ondes l'automne dernier, n'en était encore qu'à sa première diffusion). Il semble qu'effectivement l'écoute la plus forte du week-end, aux antennes radio de la Société, soit exactement celle de l'heure qui s'écoule entre 9 h et 10 h...

Faut-il attribuer ce paradoxe à la seule qualité des séries en question? On pourra mieux voir dans deux semaines, quand aura succédé aux émissions de M. Lambert une nouvelle suite qui ne se veut peut-être pas telle, mais qui ne sera rien de plus, en somme, qu'une confirmation radio de la sottise télévision qu'est *Femme d'aujourd'hui*. Animation Armande Saint-Jean, réalisation Jeanine Kirby: on fera, en 13 émissions, le portrait d'autant de "grandes femmes", ou quelque chose du genre. Le ton, la facture et le contenu seront sans doute excellents; mais là où rien ne va vraiment, c'est dans le regroupement de personnalités féminines en un noyau où se perpétuera l'atmosphère de gynécée qui imbite l'émission télé. Ça n'aidera en rien, j'en suis convaincu, la cause de l'émancipation de la femme en notre territoire. Au contraire.

variétés

Gary Burton, ce grand vibraphoniste

par Françoy Roberge,
collaboration spéciale

Certes il y a déjà dix ans qu'on le dit. Même Leonard Feather, le pape de Down Beat l'a dit. Gary Burton c'est le plus grand vibraphoniste de jazz. Il est à Montréal jusqu'au 5 mars tous les soirs au El Casino, rue Sainte Catherine, dans ce petit bout de rue qui comprend aussi le Soleil Levant.

Sans qu'on y prenne garde, une sorte d'âge d'or du jazz se met en branle dans la métropole. Quand dans un même mois, vous pouvez entendre Lee Konitz, Cecil Taylor, Gary Burton et Sun Ra, vous venez d'avoir à portée de la main et de l'oreille une lourde série de champions et de génies, de fous et de virtuoses.

Gary Burton n'est pas un fou à la Taylor, un de ces génies déchaînés. C'est néanmoins un musicien très remarquable.

Il a d'ailleurs des références qui ne peuvent mentir. Il joue des pièces signées Carla Bley (l'ex-femme de Paul Bley qui par la force de ses compositions s'est révélée au moins la moitié de cet ensemble "Carla/Paul") Keith Jarret, Jim Hall, Chick Corea... et Steve Swallow.

Burton, qui a fait ses classes d'"easterner" auprès de George Shearing et de Stan Getz en est venu rapidement à être un chef de file. Il possède un nombre important d'atouts dans son jeu. Si sa musique est "blanche" elle a du swing et de la puissance. Il possède à la fois la vélocité à trois et quatre maillets de Terry Gibbs, la finesse réfléchie et la suavité de Milt Jackson et la ponctuation cristalline de l'un de ses seuls concurrents actuels Bobby Hutcherson.

Mais si Hutcherson a réalisé de superbes gravures auprès de Grachan Moncur III et de Herbie Hancock, il poursuit en revanche... une carrière inégale, passant apparemment par des phases relativement distinctes.

Ce qui sauve et enrichit Gary Burton, c'est de ne rien oublier. Même si sa musique n'est pas toujours au niveau de créativité et d'expérimentation de ses enregistrements comme *A Genuine Tong Funeral* ou *Burton/Jarrett* il continue de jouer des pièces de ce style et de ce climat.

De fait, c'est en solo qu'il atteint la plus grande densité émotive et expressive. Il rejoint alors tout naturellement les classiques de Milt Jackson tel Fontessa. Avec Jarrett, il retrouve l'harmonie d'enrichissement mutuel qui faisait la valeur du duo John Lewis/Jackson.

A Montréal, Burton est accompagné de ses musiciens habituels. A la basse électrique (Fender) on retrouve Steve Swallow (étonnamment jeune pour un musicien dont le nom rejoint dans la légende ceux de Charlie Haden ou Ron Carter). Sans soutenir la comparaison avec le monstrueux Mingus, Swallow demeure à coup sûr un bassiste très articulé, un mélodiste inspiré doublé d'un technicien parfait et d'un compositeur prolifique et intéressant.

Le jeune trompettiste Toru "Tiger" Okoshi âgé de 28 ans, ajoute à l'ensemble une trompette "branchée" avec laquelle il produit par des effets de réverbération des sonorités qui évoquent la prière d'un muezzin se répercutant tel un mirage sonore dans une andalousie arabe. Cela peut ressembler à l'orchestration du dernier microsillon de Jacques Brel ou évoquer les "sketches of Spain" de Miles Davis. S'il fournit un apport intéressant au "quartet", lui donnant un substrat sonore légèrement acide, ce n'est pas un musicien particulièrement original.

Enfin, à la batterie, Gary Chaffee, excellent technicien et théoricien réputé des percussions qui fournit un swing regulier et discret. Si Gary Burton est lui-même puissant et doué aussi bien de vitalité que d'une habileté à exceller dans tous les styles, on ne peut affirmer qu'il s'entoure de musiciens qui "sortent" vraiment, comme c'est le cas de Cecil Taylor ou de Mingus qui transforment en supermusiciens tous ceux qui jouent avec eux.

Il ne manque cependant rien au quatuor pour tenir en haleine un public composé à la fois d'amateurs de jazz et d'amateurs de "groupes" de jazz/pop/rock. Au surplus, la salle du El Casino, si elle n'a pas le cachet "jam session" du Soleil Levant est une salle très agréable, vaste, bien aérée, bien sonorisée et pourvue d'un éclairage flexible et composite. Ses prochains spectacles; Offenbach Minglewood (groupe pop/rock le plus remarquable sorti de l'est canadien) et on nous promet d'autres grands noms du jazz. Pendant ce temps, à deux portes, le Soleil Levant produit les éternels et éternellement bons Sonny Terry et Brownie McGee. Ne pas oublier surtout du 14 au 18 mars d'aller y entendre Sun Ra et ses 20 musiciens dans leur monde "héliocentrique". Avis aux amateurs de jazz et d'énergie solaire.

SUCO

éducation à la solidarité

Pourquoi la révolte dans les prisons?

Forum **avec Louis Martin**

C'est la question qu'on posera ce soir aux invités de l'émission **Forum**, dès 20h30, à la télévision de Radio-Canada.
Louis Martin interrogera alors:
Claude Tessier,
directeur des affaires pénitencières du Service canadien des pénitenciers,
Me Robert Sacchitelle,
avocat à l'Aide juridique,
Pierre Landreville,
criminologue et professeur à l'Université de Montréal,
Claude-André Lachance,
député de Lafontaine-Rosemont à la Chambre des Communes et membre du Sous-comité sur les institutions pénitencières.

Partout pour nous... **Radio-Canada est là!**

télévision

■ Emissions en noir et blanc

CBFT 2

9.10 Ouverture et horaire
9.15 Les 100 tours ce Dentour
9.30 Les Oraliens
9.45 En mouvement
10.00 Tam-tam
10.15 Virginie
10.30 Magazine Express
11.00 Mangeaille
11.30 Robinson Suisse
12.00 Sesame
12.30 Les coqueluches
1.30 Téléjournal
1.35 Femme d'aujourd'hui
2.30 Les Ateliers
3.30 Au jardin de Pierrot
3.45 Du soleil à cinq cents
4.00 Bobino
4.30 Le Gutenberg
5.00 L'heure de pointe
6.00 Ce soir
7.00 Marcus Welby, M.D.
8.00 Aller retour
8.30 Forum
9.30 Nous
10.00 Science-réalité:
"La toxicomanie"
10.30 Téléjournal
10.45 Nouvelles du sport
11.05 Cinéma:
"Le mystère Andromède" (science-fiction — Américain 1971)
2.15 Ciné-nuit:
"Les pique-assiette" (comédie — Français 1960) ■
3.30 Téléjournal

CFTM 10

7.15 Horaire-Bienvenue
8.00 Les p'tits bonshommes
8.15 Fanfan Dédé
8.45 Les p'tits bonshommes
9.00 A la bonn'heure
10.30 Une heure avec vous
11.30 Les p'tits bonshommes
12.20 Midi-nouvelles
12.30 Diner chaud
1.30 Ciné-quiz:
"La Furie des Apaches" (western — Espagnol)
3.15 Services à la communauté
4.00 Monsieur Tranquille
4.30 Les nouveaux tannants
5.30 Parle, parle, jase, jase
6.30 Le 10 vous informe
7.00 Médecin d'aujourd'hui
8.00 Montréal en parle
8.30 Nouvelle express
8.31 Première chance
9.00 La grande vallée
10.00 La corne d'abondance
10.15 Point d'orgue
10.30 Les nouvelles TVA
11.00 Sport au 10
11.10 La couleur du temps
11.25 Festival Anna Karina:
"Notre agent à Salzbourg" (drame d'espionnage — Américain 1972)
1.00 Cannon
2.00 Le dix vous informe

RADIO-QUÉBEC 17

13.30 Mon ami Pierrot et Chapi-Chapo
13.45 Les Oraliens
14.00 Les 100 tours de Centour
14.15 Les marmitons
14.45 Dossier Afrique:
"Affaire d'aide"
15.15 Mains habiles, mains agiles:
"Le batik"
15.30 Jeux d'Amos
16.30 Visage
17.30 Passe partout
18.00 Chacun son tour
18.30 A même la vie
19.00 Histoire sur le vif:
"Général nous voilà"
20.00 Téléfilm:
"Guerre et paix"
21.30 Les secrets des chefs d'oeuvre:
"Jean-Baptiste Chardin"
22.00 Si on s'y mettait:
"Logement va pu!" (1ère partie)

CBMT 6

8.00 CBC News
8.15 Daybreak
8.30 Regional news
8.45 The Friendly Giant
9.00 Bonjour bon jour
9.15 Davey and Goliath
9.30 Quebec School Telecasts
10.00 Canadian Schools
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
12.00 The Bob McLean Show
12.55 CBC News
1.00 Tattletales
1.30 Magistrate's Court
2.00 Ryan's Hope
2.30 The Edge of Night
3.00 Take 30
3.30 Celebrity Cooks
4.00 One of a Kind
4.30 Friday after School
5.00 The Nature of Things
5.30 All in the Family
6.00 The City at Six
7.00 The Mary Tyler Moore Show
7.30 In the Public Eye
8.00 The Tony Randall Show
8.30 On our own
9.00 Tommy Hunter
10.00 Captain Nemo
11.00 The National
11.22 The City Tonight
11.35 90 Minutes Live
1.03 Station Closing

CFCF 12

6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercices
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 The Community
10.00 Ed Allen
10.30 The Joyce Davidson Show
11.00 The Art of Cooking
11.30 Definition
12.00 Flintstones
12.30 Celebrity Revue
1.30 McGowan and Co
2.00 Alan Hamel Show
3.00 Another World
4.00 Match game '78
4.30 It's your move
5.00 The Price is Right
6.00 Pulse
7.00 Good Times
7.30 Julie
8.00 Donny and Marie
8.30 Rockford Files
9.30 Quincy
11.00 CTV National News
11.21 Pulse
12.00 The Twelve Midnight Movie:
"Hearts of the west" comédie 1975) et "Company of killers" (Drame 1969)
4.00 Sign-off

cinéma

ATWATER I: Niveau métro Alexis Nihon 935-4246 "Close encounters of the third kind" 1.30, 4.20, 7.00, 9.30.
ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon 935-3313. "Star war" 7.15, 9.25.
AVENUE: 1225 Ave Greene Westmount 937-2747 "Goodbye girls" 7.00, 9.00.
BEAVER: 517 Avenue du Parc 844-1932 "Anyone but my husband" 12.00, 3.00, 5.50, 8.40 et "Infidel" 1.15, 4.05, 6.55, 9.45.
BERRI: 1280 St-Denis 288-2115 "Audrey Rose" 1.25, 5.25, 9.30 et "L'hôpital" 3.25, 7.30.
BONAVENTURE: Place Bonaventure 761-2726 (Salle I) "Sweeney" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, (Salle II) "Angels on fire" dès 10.30 et "Defiance" dès 11.15.
ODEON BROSSARD: 6600 boul. Taschereau Brossard. Tél.: 465-5906 (Salle I) "Close encounters of the third kind" 7.0, 9.20, (Salle II) "La guerre des étoiles" 7.10, 9.25, (Salle II) "Bobby Deerfield" 9.10 et "L'hôpital en folie" 7.25.
CARREFOUR: 318 Ste-Catherine O. 866-8057 "Je t'aime moi non plus" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
CHAMPLAIN: 1816 Ste-Catherine E. 524-1685 (Salle I) "Bobby Deerfield" 1.40, 5.35, 9.30 et "L'hôpital en folie" 12.05, 3.50, 7.45 (Salle II) "La guerre des étoiles" 12.10, 2.15, 4.35, 7.00, 9.15.
CINÉMA PARALLÈLE: 3682 St-Laurent 843-4725 Dziga Vertov — 8 h 30 et Robert Canumy, M. Lavat, L. Spree, J. Juliani 10 h 30 et Roland Lethem — 12.30 p.m.
CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O. 486-7395 "The one and only" 7.15, 9.15.
CINÉMA ?e ART: 3180 Bélanger E. 722-0302 "L'innocent" 7.15 "Un film d'amour et d'anarchie" 9.20.
CRÉMAZIE: 8610 St-Denis 388-4210 "Taxi mauve" 7.10, 9.25.
COMPLEXE DESJARDINS: (Salle I) "Un flic sur le toit" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.20, (Salle II) "Vices privés vertus publiques" 1.00, 3.00, 5.05, 7.05, 9.10 (Salle III) "Le dernier baiser" 12.20, 2.10, 4.00, 5.50, 7.40, 9.30. (Salle IV) "Moi Pierre Rivière, ayant égorgé..." 12.10, 2.25, 4.45, 7.05, 9.20.
CÔTE-DES-NEIGES: 6800 Côte-des-Neiges, 735-5527 (Salle I) "Boys in company "C" 12.40, 2.50, 5.00, 7.10, 9.20. (Salle II) "Star Wars" 12.15, 2.30, 4.45, 7.00, 9.15.
DAUPHIN: 2396 Beaubien E. 721-6060 (Salle Renoir) "Je t'aime moi non plus" 7.30, 9.30 (Salle McLaren) "Le vieux pays où Rimbaud est mort" 7.30, 9.30.
ELYSEE: 35 Milton O. 842-6053 (Salle I) "Mon Dieu, comment suis-je tombé si bas" 7.30, 9.30 (Salle II) "Cet obscur objet du désir" 7.15, 9.30.
KENT: 6100 Sherbrooke 489-9707 "Saturday night fever" 7.10, 9.15.
LOEWS: 954 Ste-Catherine O. 861-7437 (Salle I) "Coma" 12.10, 2.20, 4.35, 6.35, 9.00 (Salle II) "The one and only" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15, (Salle III) "Saturday night fever" 12.40, 2.50, 5.05, 7.15, 9.30 (Salle IV) "Looking for Mr. Goodbar" 1.15, 3.40, 6.10, 8.45 (Salle V) "1900" 2.30, 8.00.
MAJESTIC: 3166 Henri-Bourassa E. 381-6116 "Les naufragés du 747" 9.15 et "Enfer mécanique" 7.30.
MERCIER: 4269 Ste-Catherine Est 255-6224. "Audrey Rose" 6.00, 9.50 et "Mr. Majestic" 8.00.
MONKLAND: 5505 Monkland 484-3579. "You light up my life" 9.30 et "Bobby Deerfield" 7.20.
OUTREMONT: 1248 Bernard 277-1145 Spectacle sur scène Louise Forestier 8.30.
PARISIEN: 480 Ste-Catherine O. 866-3856. (Salle I) "1900" 1.15, 7.15 (Salle II) "Assaut sur la ville" 2.35, 6.15, 9.55 et "Femme du dimanche" 12.30, 4.10, 7.50 (Salle III) "Femme fidèle" 1.20, 3.30, 5.30, 7.30 (Salle IV): "La dernière balle" 2.45, 6.20, 9.55 "Le clan des Calabrais" 1.00, 4.35, 8.10 (Salle V): "La soumise" 2.10, 5.55, 9.40 "Bluff" 12.20, 4.05, 7.50.
PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain 861-4595 "Julia" 7.15, 9.20.
PLACE VILLE-MARIE: 866-2644 (Grand cinema "Serpent's egg" 12.15, 2.25, 4.35, 6.45, 9.00.
PLACE VILLE-MARIE: (Petit cinéma) "Oh God" 1.15, 3.15, 7.15, 9.15.
PUSSYCAT: 4015 St-Laurent 845-5215 "Joy of letting go" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 "Every inch a lady" 1.30, 4.20, 7.10, 9.50.
SÉVILLE: 2155 Ste-Catherine 932-1139 "Slapshot" 7.15 "Realm of the senses" 9.30 "The fantastic animation festival" 12.00.
SNOWDON: 5225 Décarie 482-1322 "World's greatest lover" 6.10, 7.45, 9.15.
ST-DENIS: 840-4211 (Salle I) "Un flic sur le toit" 1.05, 5.00, 9.00 et "Plus ça va, moins ça va" 3.15, 7.15 (Salle II) "Lancer frappé" 12.10, 4.45, 9.20 "Flic se rebiffe" 2.20, 7.00 (Salle III) "Providence" 1.00, 3.00, 5.05, 7.10, 9.15.
VAN HORNE: 6150 Côte-des-Neiges 731-8243 "Candleshoe" 7.10, 9.00.
VERDUN: 3841 Wellington 768-2092 "Audrey Rose" 9.25 "M. Majestic" 7.30.
WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmount 931-2477 "The turning point" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
YORK: 1487 Ste-Catherine 937-8978 "Chicken chronicles" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: 1700 St-Denis 844-8734 "Les portes de la nuit" (M. Carné — France 1946) 7.30 "Les amants de Verone" (A. Cayatte — France 1947-48) 9.30.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: 1455 boul. de Maisonneuve 879-4349. Relâche.

L'eau potable c'est important
AQTE

sur scène

CASANOU: 405 Sherbrooke O. 844-3691. En allant vers — 22 h 00 et 23 h 30.
CENTAUR: 453 St-François-Xavier 288-1229. "Toronto" de D. Fennario — du mardi au samedi 20 h 00. Dimanche 19 h 00, matinée mercredi à 13 h 00. Samedi 14 h 00. Relâche: lundi.
CENTRE D'ESSAI LE CONVENTUM: 1237 Sanguinet 284-9352. "Ida Lachance" de Louise Roy et Louis Saïa — tous les soirs à 20 h 30. Relâche: lundi.
LA CHACONNE: 338 Ontario Est — 843-8620. Trio de luth et de guitare de Levis — 21 h 00.
THEATRE DENISE PELLETIER: (N.C.T.) 453 Ste-Catherine 253-8974. "Farces" de Tchekov. 19 h 30 et salle Fred Barry: Relâche.
PATRIOTE: 1474 Ste-Catherine E. 523-1131. Angèle Arsenault, semaine et dimanche: 21 h 00, samedi: 20 h 00 à 23 h 00.
PATRIOTE EN HAUT: 1474 Ste-Catherine E. 523-1131. "Une partie de quatre" mercredi, jeudi, vendredi, dimanche: 20 h 00. Samedi: 19 h 30 et 22 h 30.
SALLE DE CONCERT POLLACK: 555 Sherbrooke 392-4501. Le quintet des cuivres Mont-Royal 20 h 30.
SALLE WILFRID PELLETIER: Les grands ballets canadiens — 20 h 30.
THEATRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau 523-1211. "Votre fille peuplesse par inadvertance" de Victor-Levy Beaulieu — tous les soirs à 20 h 30. Relâche: lundi.
THEATRE EXPERIMENTAL de MONTREAL: 320 Notre-Dame E. 879-1306. "En pleine table" 21 h 00.
THEATRE MAISONNEUVE: Jacques Michel — 20 h 30.
THEATRE DU NOUVEAU MONDE: 84 Ste-Catherine O. 861-0563. "La cruche cassée" de Henri Kleist du mardi au vendredi: 20 h 00. Samedi: 17 h 00 et 21 h 00. Dim. et lundi: relâche.
THEATRE PORT-ROYAL: "Il n'y a pas de pays sans grand-père" de R. Carrier — 20 h 30.
THEATRE DE QUAT'SOUS: 10 Ave des Pins, 845-7278. "La longue marche, vers Hollywood" 20 h 30.
THEATRE DU RIDEAU-VERT: 4664 St-Denis, 844-1793. "Candida" de G.B. Shaw tous les soirs: 20 h 00. Dimanche: 19 h 00. Relâche: lundi.

Stationnement $2.00 après 6.00 p.m.
Les cinémas du Complexe Desjardins
150 ouest, Ste-Catherine, Basilaire 1
TÉL.: 288-3141
Place des Arts

LE FILM "CHOC" DU FESTIVAL
SELECTION OFFICIELLE CANNES 76

"Un film d'un érotisme flamboyant... Un grand moment de cinéma qui effarouchera les uns et ravira les autres." ROBERT CHAZAL

"Un festin érotique dans une débauche d'images somptueuses, encore jamais vues sur l'écran du Palais du Festival." MARIO BRUN

18 ANS Adultes

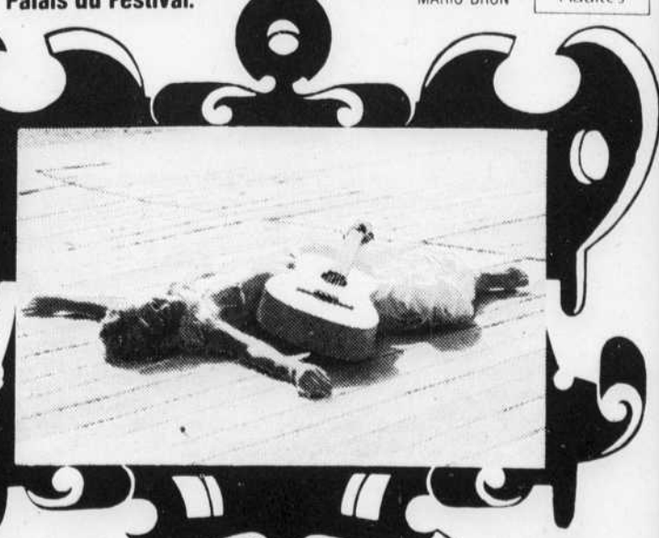

VICES PRIVES VERTUS PUBLIQUES
V.F. de VICES AND PLEASURES
un film de
MIKLÓS JANCSÓ

SALLE 2 1.00 - 3.00 - 5.05 - 7.05 - 9.10

PLUS QU'UN FILM POLICIER
14 ANS
Après "ADALEN 31", "ELVIRA MADIGAN", "JOE HILL"
Voici Le 4ième Chef-d'Oeuvre De
BO WIDERBERG
REMARQUABLE, UN GRAND SUSPENSE PALPITANT!...

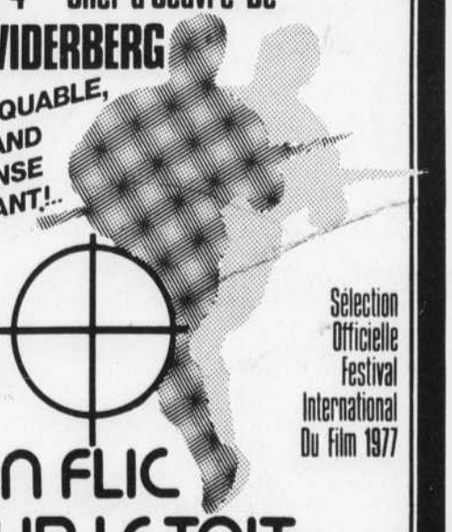

Carl Gustav Lindstedt
Sélection Officielle Festival International Du Film 1977
UN FLIC SUR LE TOIT
SALLE 1 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.20

ANNIE GIRARDOT
TAXI POUR TOUS
ANNIE GIRARDOT, chauffeur de taxi, ne vit que pour trouver LE GRAND AMOUR!
Avec une cliente quelque peu excentrique, elles partent à la recherche de L'HOMME IDÉAL...

le Dernier Baiser
avec ANNIE GIRARDOT • MARIA PACOMI • BERNARD FRESSON dans un film de DOLORES GRASSIAN
SALLE 3 12.20 - 2.10 - 4.00 - 5.50 - 7.40 - 9.35

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
465-2145
- Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
465-2145
- Chaque parution coûte $5.60 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 21, 22 et 23

Notre service d'
ANNONCES CLASSEES
est assuré par
l'agence Valrain
C.P. 117
Brossard, Québec
J4Z 3J1
du lundi au vendredi
de 9h.15 à 18h.
465-2145
LE DEVOIR

APPARTEMENTS A LOUER APPARTEMENTS A LOUER

Place du CERCLE
3555, Berri
1½ - 3½ - 4½
Appartement chauffé
Climatisé
Piscine
Saunas
Terrasse
Mail
Accès au métro
M. THIBODEAU
284-2040
284-0153
843-5026
4-3-78

GRANDS 1½ DE LUXE
PENSION COMPLÈTE
POUR RETRAITÉS ET SEMI-RETRAITÉS
(en face du Jardin Botanique)
- Salle de repos
- Salle d'exercices
- Piscine intérieure chauffée
- Salle à manger
- Système intercom
- Garage intérieur chauffé
- Câble de T.V. disponible
- A proximité de l'Hôpital Bellechasse
- Salons communautaires avec T.V. couleurs
- 2 ascenseurs
- Sauna
- Tapis et draperies
- Cuisinières et réfrigérateur
- Construction insonorisée
- Entièrement à l'épreuve du feu
- Chauffé à l'électricité

RÉSIDENCE DU JARDIN BOTANIQUE INC
5930 Boulevard Pie IX
MONTRÉAL
(514) 725-3683
J.N.O.

NE SIGNEZ PAS AVANT D'AVOIR VU!
PLAZA OASIS
Plaza Oasis et ses aubaines, situé à proximité du centre Vertu. Luxueux et grands appartements. Studios 3½, 4½, tous équipés, piscine intérieure et bain sauna, sera prêt avant l'été, salle de lavage à chaque étage. OUVERT 7 jours par semaine. **336-8308.**
J.N.O.
1100 rue GOULET, ST-LAURENT

CHÂTEAU-BOULOGNE
10620 Bois de Boulogne
3½, 4½. Avec 2 salles de bain et 2 balcons. Ascenseur. Jardin en face et parc en arrière. 2 autobus 163 et 180. Entre centres d'achats Rockland et Normandie. Près du métro. Édifice entièrement en béton armé.
334-2069
J.N.O.

STE-JULIE
1 mois gratuit, 3½, 4½, 5½ dans le secteur du Domaine des Haut Bois. Idéal pour les sports de plein air. Stationnement gratuit. Chauffage électrique. Près des Centres d'achats. **Rang du Fer à Cheval, 288-7194, entre 9 heures et 5 heures.**
4-3-78

COTE-DES-NEIGES: 2695 Goyer, grands 2½-3½-4½ chauffés, équipés, propres, libre mai, tél.: 739-9647. 6-3-78

BROSSARD: 2½ pas de bail $135, $155. tout compris. Stationnement 671-6133. JNO

Rosemont, 1½, moderne, $125. 1 mois gratuit, chauffé, eau chaude, électricité payée, taxes incluses, réfrigérateur, poêle, sécheuse, laveuse, tout meublé. 6905 2ième avenue, coin Bélanger app. 2 Concierge 722-9608. 6-3-78

3½ pièces, richement meublé, tapis mur à mur, chauffé, eau chaude, service concierge, $250. mois. 300 est, rue Sherbrooke. Tél.: 845-1171 après 18:00. 6-3-78

Centralement localisé rue Peel près Sherbrooke, très grand studio alcôve, air climatisé, chauffage électrique, lave-vaisselle, chauffé, $270. Tél.: 288-3173. 13-3-78

LASALLE: 1½, 2½, 3½, 4½, chauffé, ascenseur, piscine, près autobus $78. Tél.: 364-6447, 363-8617, 363-2878. J.N.O.

A LONGUEUIL, grand 3½ chauffé et 2½ meublé tout compris, près du métro 651-2283 après 5 heures. 8-3-78

CENTRE-VILLE rue Peel près Sherbrooke, 1 chamre à coucher, disponible 1er mars chauffé, $325. 288-3173. 11-3-78

OUTREMONT: Wiseman, 6 pièces, 3ème étage, chauffé, eau chaude, propre, adultes, 1er mai. Tél.: 279-4459. 6-3-78

OUTREMONT: 286, Willowdale, 3½ chauffé, équipé, libre, concierge, $260. par mois. Tél.: 737-0406.

Peel Plaza édifice très luxueux, 2 chambres à coucher, 2 salles de bains, disponible immédiatement, chauffé électricité, air climatisé etc. $465. 288-3173. 11-3-78

APPARTEMENTS A LOUER APPARTEMENTS A LOUER APPARTEMENTS A LOUER

La vraie vie

Le parc Mont-Royal devient pour vous un terrain de jeu de 800 acres quand vous vivez à LaCité.

Les Appartements LaCité. Une promenade agréable, soit de la Place Ville-Marie, soit de la Place des Arts. Et, le confort et le plaisir que vous offre le complexe LaCité sont à votre portée au simple toucher d'un bouton d'ascenseur.

À votre disposition

Une Promenade superbe pour le magasinage intérieur, avec son supermarché, ses boutiques de mode et de spécialités diverses dont la boutique culinaire de Mme Jehane Benoit, la seule à Montréal; salon de beauté, nettoyeurs, pharmacie, magasin de disques, banque et bureau de poste.

Pour vos loisirs

5 restaurants et 3 cinémas, tennis et courts de squash, piscine, bars et la discothèque Au Galop de l'Hôtel Loews LaCité. De plus, un des clubs de conditionnement physique le plus complet à Montréal (louez maintenant et LaCité paiera votre carte de membre pour la première année.) Ça c'est vivre à LaCité!

Luxueux studios et appartements de 1 à 4 chambres à coucher – moquettes – air climatisé – sont **maintenant disponibles.**

Visitez nos appartements témoins, en semaine: 9h à 21h, fin de semaine: 9h à 19h.

Appartements LaCité

350 ouest, Prince Arthur coin Avenue du Parc
845-4173

(Tout juste au nord de la station de métro Place des Arts)
4-3-78

Pavillon des Ecores
TOUT NOUVEAU
1 MOIS GRATUIT
3½, 4½, 5½, près du Pont Papineau et du métro; vue splendide et panoramique de la rivière des Prairies et Montréal.
- Edifice en béton
- Chauffage électrique Novelec
- Thermostats individuels
- Insonorisés
- Près centres d'achats
- Stationnement intérieur et extérieur
- Ascenseur

663-6344
1700, boul. Lévesque
Duvernay, Laval, Québec
6-3-78

LES JARDINS DU MANOIR
Mont St-Hilaire, site enchanteur, et pittoresque, face au Manoir historique, appartements, jardin neufs, 3½-4½-5½. Avril. Proximité transport ferroviaire, autobus pour centre-ville. **464-3387.**
6-3-78

BACHELOR, $38. par semaine, stationnement, tranquille. 5457 Resther 273-3644. 22-3-78

AHUNTSIC, 2½ meublé, tout équipé de luxe entrée privée, occupation immédiate. $200 par mois (tout compris) Tél.: 332-9762. 6-3-78

Langelier, près de centre d'achats, 5½, haut de duplex, 1er mai. Tél.: 259-5340. 6-3-78

3½ meublé, à louer, très luxueux, pour une période de six mois, centre-ville, tél.: 526-3051 après 3:00 p.m. 4-3-78

JARRY, 507, 3½, appartement chauffé, face au métro, 3 stations d'autobus, poêle électrique, plusieurs placards, $160. occupation immédiate. Appelez M. Morris: 861-6630. Après 5 hres: 482-6863. 4-3-78

Deux grandes pièces, meublé, très éclairé, chauffé, demi-sous-sol, petit foyer, eau chaude, 2 grandes armoires, salle de bains avec douche, entrée privée. 748-7403. 6-3-78

Grand 5½ immeuble neuf, à sous-louer 1er mai, ensoleillé, très bien situé, poêle et frigidaire, nombreux avantages, tout compris $280. Brossard soir: 672-8681. 6-3-78

Van Horne, 3475, mai, juillet, 6½ séparé, chauffé, équipé, $300. à $350. Ouvert aux visiteurs, tél.: 739-4453. 6-3-78

Avenue des Pins, ouest 2½, chauffé, meublé, patio sur le toit. Tél.: 273-1654. 4-3-78

Vieux-Montréal, 4½ exceptionnel, faut voir disponible. Tél.: 273-1654. 4-3-78

NOTRE-DAME-DE-GRÂCE: près Côte-St-Luc, 2½ et 3½ à louer, élévateur, buanderette meublé ou non avec ou sans tapis sun deck, près des transports en commun et centre d'achats, concierge résident. Appeler 488-6663 ou 731-7361 et visiter. 6-3-78

DUVERNAY
VAL-DES-ARBRES
3½ et 4½ neufs moquettes, lave-vaisselle, intercom etc... Tout confort, site champêtre autobus et communication métro.
3220-3230
Boulevard St-Martin Est
Près d'AUTEUIL
661-3413
J.N.O.

HENRI-BOURASSA ouest 1½, 3½, à louer élévateur, buanderette meublé ou non, avec ou sans tapis occupation immédiate concierge résident. Appeler: 332-9617 ou 731-7361 et visiter. 6-3-78

ST-URBAIN: près Sherbrooke ouest, alcôve 1½, 2½, et 3½ à louer élévateur, piscine intérieure, sauna, sun deck, buanderette, meublé ou non, avec ou sans tapis, stationnement intérieur disponible, centre-ville, surintendant sur place. Appeler: 842-3650 ou 731-7361 et visiter. 6-3-78

Face Métro Laurier sur Boul. St-Joseph 3½, $155.00/mois, chauffé eau chaude. Demandez Mlle L. Beaudoin, tél.: 845-9463 (jour) 655-1968 (soir). 8-3-78

3½ non meublé, équipé, tapis mur à mur, 1er mai. Tél.: 737-8611. 6-3-78

LONGUEUIL 2½ domaine d'Iberville 14e étage, vue sur le fleuve avec balcon. $260., chauffage électrique, garage et piscine compris. Meublé ou non, libre immédiatement 679-8126. 6-3-78

Bachelor 1½, 2, toilette douche privée tapis, métro Beaudry tout payé $25. et plus, frais décoré. 1195 Montcalm, 526-7533. 4-3-78

Côte-des-Neiges: 4590 St-Kevin, grands 3½, 4½, non-meublés, chauffés, équipés, garage, 10 minutes d'université, quartier tranquille, tél.: 739-0733 ou 737-2252. 6-3-78

Côte-des-Neiges: 3955 St-Kevin, nouveau 1½, 3½, garage, chauffé, électricité payée, ascenseur, équipé, meublé et non-meublé. 731-6083. 1-4-78

Rue Université, au nord de Prince-Arthur, dans maison centenaire rénovée, toute électrique, grand 4½, avec foyer, $600. - $650. Tél.: 288-4251, lundi au vendredi de 9:00 à 5:00 ou 288-5552 après 6:00 p.m. 11-3-78

4689 De la Roche, 2½ moderne, meublé, chauffé, tapis, buanderie, tranquille. Tél.: 274-9773, 521-5924. 6-3-78

Boulevard St-Joseph, près du métro Laurier, 2 pièces, chauffé. Tél.: 277-6732. 6-3-78

SHERBROOKE est, coin Cuvillier, 1½, fille ou dame $25. sem. tapis; cuisinette, taxe d'eau, eau chaude, chauffé, éclairé, compris. Tél.: 526-3825 après 7 heurs p.m. et fin de semaine. 6-3-78

PENTHOUSE: 7½, grandes chambres, 2 salles de bains $500. aussi 3½ $245. 3605 Ridgewood, 342-0212 ou 739-9480. Aussi 3½ $185. 2475 Edouard Montpetit 735-6743. 7-3-78

AHUNTSIC OUEST
Les résidences Bois de Boulogne, grands, modernes, luxueux, 3½-4½, $170. par mois, nouvellement redécorés, immédiat ou juillet, chauffés, eau chaude, poêle et frigidaire fournis, insonorisés, visite tous les jours de 10 A.M. à 10 P.M. 10,250 Bois de Boulogne.
337-0416, 334-2895, 331-1607
18-3-78

N.D.G., grand 3½, équipé, repeint, $195. Tél.: 731-6083. 28-3-78

CÔTE-DES-NEIGES, 3955 St-Kevin nouveaux, 1½, 3½ meublés et non meublés, chauffé électricité payée, réfrigérateur, cuisinière, garage. 731-6083. 28-3-78

4½ à louer, chauffé, éclairé, libre immédiatement, 9166 Le Royer, St-Léonard, 323-0260. 6-3-78

PIE IX boul. Rosemont, façade jardin botanique, 1½, 3½, 4, 4½, piscine, sauna, poêle et réfrigérateur. Tél.: 376-8332. 6-3-78

ÎLE DES SOEURS: Studio à $177. Stationnement inclus. À quelques minutes du centre-ville en autobus CTCUM. 769-8513. 4-3-78

AIDES DOMESTIQUES

Ménagère pour préparations des repas (déjeuner et souper) pour 2 adultes et légers travaux ménagers-logée nourrie. (jour) 878-1021 Mme Nadeau. 4-3-78

Aide familiale demandée pour 4 enfants. Chambre et salle de bains indépendante, très bon salaire. Congé fin de semaine. Vacances payées. Outremont. Tél.: 731-5326 entre 9 hres et 15 hres ou 19 hres et 22 hres. 6-3-78

Aide ménagère demandée, entre 35 et 55 ans, de préférence célibataire, pour légers travaux, 1 enfant de 3 ans. $70. par semaine plus transport. Tél.: 733-3252. 4-3-78

ANIMAUX À VENDRE

Golden Retreiver, chiots purs race, âgés de 7 semaines, enregistrés, vaccinés, tatoués. Nouvelle lignée de champion d'Angleterre. Greenfield Park 465-3546. 9-3-78

Doberman enregistré, 7 mois, oreilles coupées. $200. Tél.: 581-8105. 6-3-78

Chat Himalayens, pointes seal, excellent pedigree, 5 mois, enregistrés, vaccinés. Tél.: 637-0812. 6-3-78

L'HASA APSO enregistrés, 4 mois, femelle, (blond-gris). Après 5 hres. Tél.: 323-6497. 6-3-78

ANTIQUITÉS À VENDRE

Lithographie de J.P. RIOPELLE, coffres chinois antique en laque, armoires canadiennes, grand choix de peintures, set à thé en argent plaqué antique. LA BROCANTE 486-5636. 6-3-78

AMEUBLEMENTS À VENDRE

Aubaine. Ameublement complet futuriste à vendre, plus accessoires décoratifs et vaisselle, plantes, etc. Prix à discuter. Cause: travail outre-mer. Après 6:00, 670-6742. 6-3-78

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est, Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 790 Atwater 935-6716. J.N.O.

Vente d'entrepôt, lits jumeaux $69.00, lits doubles $99.00, mobilier cuisine 5 morceaux $89.00, grand sofa et fauteuils $189.00, sofa lit $185.00. Aussi ameublements complets pour 3 pièces à partir de $475.00 meubles neufs et garantis. 945 Beaumont, Parc ext. 274-5519 J.N.O.

Complet 3 pièces neuf incluant mobilier de chambre moderne, bureau triple 9 tiroirs, bureau monsieur, sofa faisant lit moderne avec chaise, table à café, lampes. Le tout $475.00 termes acceptés. 738-4761. J.N.O.

Ameublement de bijouterie à vendre ainsi que coffre fort. Après 6 hres p.m. 651-3883. 6-3-78

Meubles canadiens de Bouchard, set de salon 14 morceaux et salle à dîner 8 morceaux. Tél.: 418-626-7160. 6-3-78

Tête de lit laiton king size et lit, $600. 739-9448 appeler après 3:00 p.m. 6-3-78

Mobilier de salon de style moderne, comprenant 6 fauteuils modulaires de couleur cognac, achetés au Château d'Aujourd'hui. Couvre-lit King size vert et bleu. Tél.: 661-9668. 4-3-78

Vendons contenu de 4½ pièces, 4397 boul. Grand, N.D.G. app. 8. 6-3-78

ARTICLES À VENDRE

Machine à crème glacée molle, double, bonne condition, appeler après 7:00 P.M. 363-3938. 6-3-78

AUTOS À VENDRE

FIAT 128-1975, excellente condition, AM-FM, 8 pistes, $975. Cause départ. Tél.: 733-4197. 4-3-78

RENAULT 5TL - 1978 moteur 1,300 c.c. est arrivée, et se vend neuve $3,995. chez: RENAULT VILLE MARIE, 2230 rue Viau, 254-9971. RENAULT, R5, 1976-1977 occasions choix de couleurs, échange accepté, financement sur place. RENAULT VILLE MARIE, 2230 rue Viau, 254-9971. 21-3-78

PACER 1976, automatique, 3,500 milles, anti-rouille, garanti en vigueur. $3,300. Tél.: après 4½ heures 721-9355. 6-3-78

Familiale Toyota Mark II, 6 cylindres, transmission manuelle, 4 vitesses, toute équipée, propre, $1,100. 525-6456 ou soir: 523-3744. 4-3-78

FORD, Grand Torino 1974, H.T. tout équipé, très bonne condition, doit vendre immédiatement. Tél: 489-0690. 6-3-78

MG Midget, 1975, 16,500 milles, blanche, toit noir. Tél.: 256-5331 après 6 hres. 4-3-78

4X4, Ramcharger, 1976, 25,000 milles, roues blanches, automatique. 455-2301. 4-7-78

Volks supet bittel, 1974, très propre, 32,000 miles, toit ouvrant, radio AM-FM, pneus d'été $1,950. tél.: 679-8126. 6-3-78

Datsun 510, 1971, 42,000 milles, très bonne condition, peinture neuve, embrayage neuf, système d'échappement neuf, Alain: 273-8239 ou 252-4740. 6-3-78

Peugot 504, 1975, manuelle, AM-FM stéréo, 36,000 milles, impeccable. Tél.: 674-3096 le soir. 6-3-78

Dart sport 1975, tout équipée, cerveau direction 6 cylindres, 3 vitesses, sièges banquets. 45,000 milles. $1,800. Tél.: 937-7761 poste 234 bureau, 254-0114 maison. Mme Couture. 4-3-78

Hornet 1974, automatique, très propre, appeler après 6:00 P.M. 487-6624. 6-3-78

Volkswagon décapotable, 1972, tél.: 270-6925. 10-3-78

Marquis 1973, 4 portes, tout équipé $1,700. Appeler: Bernard à 488-0525. 7-3-78

Gremlin 74, 32,000 milles, bon état. $1,200. Tél.: 342-9966 le soir. 6-3-78

Honda civique, 1976, 4 vitesses, 16,000 milles, tout équipée, $2,800. Tél.: 524-5578 après 6:00 p.m. 6-3-78

Ford Ltd, 1974, station wagon, automatique, p-s, p-b, 36,000 milles, très bonne condition, meilleure offre. Jour: 288-7253 ext: 22, soir: 768-4239. 4-3-78

Jimmy 74, très bonne condition, pneus neufs, peinture neuve avec radio CB, 471-1511. 7-3-78

Dodge Dart Custom, 1973, 6 pneus radiaux, tout équipé, 42,000 milles, $1,800. Tél.: 671-1842 entre 18 hres et 20 hres. 6-3-78

Peugeot 504, diesel, année 75, tél.: jour 631-3536, soir 277-0003. 6-3-78

Plymouth, Fury, sport 1975, 2 portes, toit rigide, cerveau freins, cerveau direction, mécanique bonne condition. Tél.: jour 382-4470, soir 728-7450. 11-3-78

SAAB 1976, parfaite condition, 30,000 milles, peinture immaculée, couleur crème, AM FM STÉRÉO lave-phares. Tél.: 527-9554 ou 279-2215. 6-3-78

AVIS

AVIS
Suis à la recherche de témoins pour un accident d'automobile survenu le lundi 27 février 1978 à 8:30 du matin à l'intersection des rues Prieur et St-Laurent. Appeler **Jean Raby, bureau: 842-2591, rés.: 384-8736.**
6-3-78

Une maison d'édition de littérature et de volumes d'art est à la recherche de manuscrits à publier. Tous les auteurs et artistes intéressés au sujet suivant: poésie, roman, essai, linguistique normative et autres, beaux art et sociologie, pourront envoyer leurs textes ou folios à E.C.L., C.P. 726, succursale N, Montréal H2X-3N4. 6-3-78

Financement des comptes recevables, petit ou gros comptes, service efficace. Tél.: 739-3636. 14-3-78

Nous ramassons de la cave au grenier pour les familles défavorisées en tout temps: Tél.: 279-3797. 31-3-78

BÂTEAUX À VENDRE

Voilier 27 pieds trimarant, complètement équipé pour la mer, R.D.F. pilote automatique, roue, bouée, remorque, très propre, $12,500. Tél.: 679-8126. 6-3-78

BATEAUX MOTEURS

Coque voilier, ferro-ciment par professionnels. Tél.: 279-7794. 6-3-78

Voilier, 30 pi. très équipé, croisière, sloop. Tél.: 279-7794. 6-3-78

BUREAUX À LOUER

PENTHOUSE PLACE JACQUES CARTIER
Vieux Montréal, bureau appartement-studio, 2,000 pi. ca., chauffé, murs briques, terrasse sur toit. Occupation 1er mai, $400
Tél.: 521-0550
31-3-78

Ahuntsic, il nous reste quelques bureaux à louer, variant de 800 pieds à 4,000 pieds ca. dans un édifice neuf avec climatisation centrale, ascenseur, stationnement intérieur et extérieur, occcpation immédiate.
560 Henri-Bourassa ouest
334-9130
13-3-78

BUREAUX, boul. St-Joseph coin Berri, 7 pièces, dentiste ou autres professionnels. Tapis mur à mur, air climatisé. Tél.: 526-4306. 6-3-78

HENRI-BOURASSA ET GRANDE-ALLÉE. Édifice professionnel, près de métro, 430 pieds carrés. Tentures, tapis. 382-5395. 8-3-78

BUREAUX À LOUER

Bureau à sous-louer, approximativement 425 pi.ca. vieux Montréal, près de la rue Notre-Dame nouvelle bâtisse, très propre, loyer très raisonnable. 626-4783. 4-3-78

ST-EUSTACHE, face à l'église, 3 bureaux, salle d'attente, stationnement, 7 rue St-Eustache 473-0225 6-3-78

PRÈS UNIVERSITÉ Concordia, MacKay 1437, 00 à 800 pi. ca. neuf, tapis mur à mur, chauffé, électricité payée, à partir de $100. 748-7618 17-3-78

CHALETS À LOUER

CHANTECLAIR luxueux chalet suisse 2, 6 chambres Mtl 430-0430, (819) 326-5922. JNO

VAL-DAVID: chalet hiver-été neuf, luxueux, bord du lac, 3 ou 5 chambres, semaines, fins de semaine, saison été. Tél.: 527-5903, 819-322-6095. 4-3-78

STE-MARGUERITE, 1 heure de Montréal, La Sauvagerie, entièrement à l'abri des voisins, grande maison exceptionnellement propre, foyer, lave-vaisselle, 5 personnes, pied de la montagne, proximité petit lac privé et rivière, au coeur des fleurs sauvages, pour amoureux du silence, du calme, de la nature; gens bruyants, s'abstenir. 1er mai au 15 octobre, $2,500. 271-6529 ou 1-228-3771. 1-4-78

SAINTE-AGATHE: Vacances-repos, luxueux bavarois flanc de montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault. Location semaine, fin de semaine. (aussi location été). Tél.: 256-6825 ou 1-819-326-5836. J.N.O.

SUTTON, réservez maintenant votre chalet, saison d'été, le tout meublé, chauffage électrique, laveuse-sécheuse central, foyer et piscine chauffée. Tél.: 1-514-538-3736 4-3-78

PERCÉ: maison avec atelier, 7 pièces, 2 foyers, tout compris, vue panoramique, 733-9290 ou 729-5296 demandez Louis Beaulieu. 6-3-78

CHALETS À VENDRE

CHANTECLAIR luxueux chalet suisse 2, 6 chambres Mtl 430-0430, (819) 326-5922. JNO

Mont-Tremblant: chalet style colonial, chauffage central, foyer, 3 chambres à coucher, salon, cuisine, finition en cèdre, eau, égoûts particulier. 687-3401. 8-3-78

CHALET hiver-été, 200 pi. de plage privée, boisé, foyer naturel, 3 chambres. Après 5 hrs. 681-3364, 651-1884 10-3-78

LAC MASSAWIPI, chalet 5 pièces meublé avec service d'aqueduc accessible hiver et été. Immeubles Marcoux Courtier 819-569-9926. Claude Ostiguy 819-838-5830 6-3-78

CHAMBRES À LOUER

Montréal-Nord, chambre-boudoir, frigidaire, tapis, eau chaude, salle de lavage. Dame ou demoiselle distinguée. Tél.: 327-3993. 4-3-78

Fabre et Bélanger, chambre privée, cuisine, tranquille, travailleur. Soir: 728-3962 6-3-78

BORDEAUX près Rachel, chambre moderne meublée avec lavabo, toutes commodités, usage de la cuisine. Pour travailleuses de 30 à 55 ans. Chapelle, tél.: 523-4894. 4-3-78

PRÈS Université Concordia, Mackay 1437, coin Maisonneuve, neuf, tapis mur à mur, facilités de cuisine, lavabo dans chambre, toutes commodités. $100. et plus. 748-7619 17-3-78

CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRES et pensions dans maisons privées pour personnes âgées 65 ans et plus. Chambres semi-privées $200. par mois. Bonne nourriture. Longueuil tél.: 670-3496 10-3-78

COMMERCES À VENDRE

LOCATION POUR FUTURE PHARMACIE
Pharmacien diplômé désireux d'investir à son compte dans une des trois opérations déjà établies situées dans centres d'achats. Mail à Montréal et banlieues. Accomptes et termes peuvent être discutés pour les acheteurs qualifiés. Contactez le Directeur du Service des Ventes.
694-2100
local 295
6-3-78

Fruiterie, dépanneur, licencié près rue St-Hubert, $15,000 comptant. Tél: 270-5651. 10-3-78

MAGASIN de laine à vendre avec logis attenant, salle de cours, dans le nord de Montréal. M. Tourangeau 388-8585. 15-3-78

COMMERCE de livraison déjà bien établi avec quatre Chevy Van 1977, revenu brut annuel très intéressant. Appelez entre 7 et 9 hres p.m. 327-2119. 9-3-78

Bar-salon avec permis, spectacles et danse, restaurant, salle de réception pour 300 personnes, logis 7 pièces. St-Hugues, Comté de Johnson 514-794-2277. 25-3-78

Dépanneur à vendre, permis d'alcool, avec logement 4 appartements, prix du loyer dépanneur compris $175. par mois, 6342 Casgrain, tél.: 277-5136. 6-3-78

AHUNTSIC, magasin de disques à vendre. Cause départ. 384-7498 6-3-78

BOUTIQUE dames tout équipée, dans centre d'achat établi depuis 5 ans, petit loyer à sacrifier à un bon prix, grandeur 25 x 75, 932-0992 ou 273-6189 4-3-78

CABANE à sucre près Montréal, 3 salles à manger, plus salle de danse. A voir. Jean-Pierre Roux enr. Courtier 674-1165 7-3-78

STE-ADÈLE, situé centre-ville, aménagé pour restaurant, tables, chaises, poêle, grand stationnement, valeur $85,000, laisserait aller pour $65,000. Tél.: 1-229-2179. J.N.O.

COURS PRIVÉS

Apprenez la tenue de livres
(comptabilité pratique)
En 4 semaines (16 heures)
Cours donné en anglais, texte disponible en français.
École Commerciale London
733-5217 - 733-8261
1-4-78

Diplômé de l'Université Laval. Professeur de piano et de chant. Cours pour adultes et enfants. Tout près du métro Laurier, pour renseignements, appelez à: **522-9706.**
6-3-78

DEMANDES D'EMPLOI

COUPLE avec expérience cherche emploi dans club chasse ou pêche, région Charlevoix. Tél.: 1-418-639-2630 6-3-78

DIVERS

GROSSISTE EN RIDEAUX
Recherche agent manufacturier qui importe des rideaux de différents pays Européens et Américains.
Agence Valrain
C.P. 117
Brossard, Québec
J4Z 3J1
Dossier B-163 4-3-78

Peau d'ours polaire de 8½ x 4½ pi., avec tête, $3,200. **Tél.: 321-1825.**
6-3-78

ANDRÉ ANTIQUE Liquidation d'antiquité 1876 Notre-Dame ouest, tél.: 932-0680. 4-3-78

DACTYLO, Olivetti portative, parfaite condition. $75. Tél.: 727-7915. 4-3-78

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

Menuiserie générale, décoration intérieure, peinture intérieure et extérieure, joints, plâtre stucco, céramique. Redressement de planchers, pose de chassis et portes patio. Estimation gratuite. Tél.: 521-4041. 11-3-78

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
465-2145
- Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
465-2145
- Chaque parution coûte $5.60 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 20, 22 et 23

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

RÉNOVATIONS tous genres, spécialité en menuiserie, peinture, balcon et armoires de cuisine. Tél.: 467-5848 22-3-78

MENUISERIE générale, plâtre, stucco, peinture intérieure, extérieure, estimation gratuite. Tél.: 521-4041, 270-6361 4-4-78

À bons prix travaux de rénovations de tous genres. Estimation gratuite. Tél.: 453-8966. 457-3944. 8-3-78

MENUISIER particulier ferait réparation appartements cuisine et sous-sol. 521-9180 ou 523-6273. 4-3-78

CÉRAMIQUE, sous-sol, balcons, ciment, gyproc, stucco, menuiserie. Tél.: 337-0741. 31-3-78

ANTIQUITÉS À VENDRE

Nouvelle boutique, La Fleur de Lys. Meubles en pin, catalogne, etc. Tél.: 625-3821. 6-3-78

HORLOGE grand-père fabriquée au XVIIème siècle, excellente condition, 694-3104 après 6:00 p.m. 7-3-78

BARGÈRE LOUIS XV, grandes tapisseries, scène 18e siècle. Tél.: 276-9056 soir. 6-3-78

ANTIQUITÉS chinoises, ameublement, porcelaine, paravant, objets d'art, etc. Grande vente. 849-4087. 7-3-78

Antiquités Françaises, ameublement, objets d'arts etc. Grande vente. 844-0327. 7-3-78

ARTICLES À VENDRE

Vente d'entrepôt, chaises, bibelots, articles de sport, rideaux, meubles, etc. Tél.: 342-5261. Samedi le 4 mars entre 4:00 et 6:00 P.M. 476 Ave. Lazard, Ville Mont Royal 6-3-78

Table de billard Brunswick, 8x4, prix à discuter. Tél.: 677-5053. 6-3-78

Manteau de loup naturel, grandeur 9-10 très propre, bon prix. Tél.: 656-4422. 6-3-78

Mini-laveuse-sécheuse, très bonne condition, après 6:00 p.m. 526-5341. 6-3-78

Séchoir à photographie, modèle super drune, de marque Pako, prix $1,800. demander Jacques. Tél.: 273-4782 de jour seulement. 7-3-78

A.R. JENSEN: Stéréo pour connaisseurs, $1,500. Tél.: 9 heures a.m. à 5 heures p.m. 935-1544. 6 heures p.m. à 10 heures p.m. 866-0963. DEMANDEZ MARIE JO. 6-3-78

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

SALON DE COIFFURE
Décor Remarquable
Dans la tour d'appartements de luxe
HAMPSTEAD TOWERS
Queen Mary coin Earnscliffe
Sous-louer à prix raisonnable
Appelez M. David: 332-3010 ou 482-7092
4-3-78

Mont-Royal est 551 - 3e étage - 9,000' - chauffé - ascenseur - système gicleurs - face métro - $1,500 par mois - inf: **Trust Général 866-9641 poste 421.**
11-3-78

PRÈS Université Concordia, Mackay 1437, un espace 800 pi. ca. un espace 1,200 pi. ca. idéal dépanneur, restaurant, club privé, brasserie, etc. Tout genre de commerce. 748-7619. 17-3-78

LIBRE 1er mai, 8125 St-Hubert, près de toutes facilitées, chauffé, sous-sol, stationnement arrière. 739-0878 6-3-78

SITUÉ face au centre d'achats Jacques Cartier, 800 pi. ca. climatisé. Après 6 hres. P.M. 651-3883 6-3-78

ESPACES DE BUREAUX À LOUER

CENTRE VILLE
3 mois de loyer gratuits
10,000 pi.ca., $6.25 du pi. carré. 25 bureaux privés avec tapis. 2100 rue Drummond. Occupation immédiate.
APPELEZ:
288-2152
15-3-78

ÉQUIPEMENTS DE BUREAU

Étagères-divisions, acier, chrome, émail beige, 90" L x 36" H x 18" P, espaces latéraux, tiroirs-classeurs, armoire, etc. Aussi, pupitres, crédences, photocopieuses, etc. Tél.: **842-1895.**
7-3-78

A BAS PRIX, bureaux, chaises, plusieurs armoires, coffre-fort neuf et usagés, à prix d'escompte, 4532 St-Denis, 845-8463 Richard J.N.O.

FERME MEUBLÉE

DÉSIRE ferme, région Montréal, approximativement 2 milles, d'un site construction. Tél.: 844-2661. 18-3-78

FERMES À VENDRE

CANTONS DE l'EST: 80 milles de Montréal, près lac Massawipi et autoroute, maison rénovée, 4 bâtiments, 55 acres, culture, boisé, ruisseau. Idéal pour équitation, $50,000. 273-1186 après 8:00 p.m. 8-3-78

À 35 milles de Montréal, route 20, (St-Hyacinthe) 3 par 4½ arpents, maison 1½ étage, entièrement rénovée, 7½ appartements. Extérieur masonite, chauffage air chaud, neuf, 100 ampères, laveuse, sécheuse, abri d'autos double, bâtiments 25 pi. par 25 pi., mini-tracteur White, fraises et framboises. Prix: $42,000. Tél.: 1-774-0740. 6-3-78

GARDERIES

Gardienne pour jeune famille torontoise, beaucoup de temps libre, bonne opportunité pour perfectionner l'anglais. Écrire Bailey, 82 HighBourne Road, Toronto. Tél.: 416-486-7559. 4-3-78

PIERREFONDS, prendrait fille ou dame en pension pour garder fille de 18 mois, 5 jours par semaine, petit salaire. 626-2834. 4-3-78

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Orgue Gulbransen, pace-maker avec rhytan ace, prix $1,800. Tél.: 669-4207 après 5:00. 6-3-78

Table Dual 122, récepteur Noresco NRK 235, 4 haut-parleurs, tél.: 521-1618. 4-3-78

DÉMÉNAGEMENTS

À bas prix, appeler Pierre Déménagement en tout temps, estimation gratuite, 761-3431. JNO

LOCAL À LOUER

De Salaberry et Gouin, sous-sol, entrepôt avec bureau, 1540 pi. ca., chauffé, éclairé, porte de chargement, $335. par mois. 334-3171 ou 332-0820. 4-3-78

Local commercial, coin St-Michel et Métropolitain, 800 pi. ca. Tél.: 622-5696 demandez François. 4-3-78

LOCAL COMMERCIAL

HAMPTON-SHERBROOKE: 5½, pièces pour médecins, dentistes ou autres. Tél.: 481-4810. 6-3-78

LOGEMENTS DEMANDÉS

Couple d'un certain âge. Travaillant au Bell Canada. Cherche logement 4½ ou 5½ de préférence, chauffé ou pas chauffé. Dans le secteur de Nouveau Rosemont. Pas d'enfants. Contacter jour: 870-8371 entre 9 hrs et 5 hrs. 8-3-78

Dans Outremont, Côte-des-Neiges, ou Ahuntsic, 2 ou 3 chambres à coucher, jardin, 1er mai. 331-8955. 6-3-78

LOGEMENTS À LOUER

HAVRE-DES-ÎLES
1 MOIS GRATUIT
sous location, grand 4½, piscine intérieure et extérieure, bain sauna, 2 courts de tennis, chauffage et électricité, poêle et réfrigérateur inclus. Libre immédiatement, $285. par mois. Chomedey, Laval, entre autoroute des Laurentides et autoroute 13.
Pierre Mercier
bureau **849-8341**
résidence **687-3690**
4-3-78

CARTIERVILLE 6752 Léon Trépanier, Duplex neuf 6½, 1er étage, salle de jeu garage $425. 337-3830. 4-3-78

Bas de duplex, Anjou, récent, libre mars ou avril, 4 chambres, salon, cuisine, salle à manger, salle de séjour avec grand foyer, 3 salles de bains, salle de lavage, atelier, garage, grand terrain, $440. Tél.: 352-6129. 6-3-78

Casgrain, 7241, 3e étage, 5 pièces, non chauffé. $115. par mois 738-1496. 6-3-78

St-Joseph près Papineau, grand 3½, chauffé, poêle et réfrigérateur fournis. Tél.: 527-5507. 10-3-78

Pont Viaux 4½, grand, non-fermé, immédiatement, $150. un mois gratuit, tél.: 332-9251. 6-3-78

OUTREMONT, haut de duplex, grand 7½ chauffé, 2 salles de bains complètes, boiseries, stationnement, occupation immédiate $500. par mois. Le jour: 934-0381, le soir 341-7871. 18-3-78

Centre-ville, Sherbrooke-DeBuillon, grand 6½, refait à neuf, libre immédiatement, $300. 288-7578. 7-3-78

Centre-ville, Sherbrooke-DeBullion, grand 2½, meublé, tapis, tranquille, libre 1er avril, $185. 288-7578. 7-3-78

Ahuntsic, 5 pièces, non chauffé, libre, appeler après 6 hrs. Tél.: 384-2051. 4-3-78

Longueuil, 3½, 4½, $125. et plus, près centre-d'achat Jacques Cartier, rue McGill, autobus 71, CTCUM, immédiatement ou plus tard, tél.: 677-4304. 7-3-78

Outremont, ave. North, haut de duplex, 5½, chauffé, rénové, après 7 hres et fin de semaine. Tél.: 342-9963. 6-3-78

LOGEMENTS À LOUER

LAVAL-DES-RAPIDES: 4½ tranquille, près Cegep, libre immédiatement ou juillet. Poêle et réfrégirateur si désirés. 2 mois gratuit. 667-0458. 13-3-78

COTES-DES-NEIGES, OUTREMONT, chauffé 2, 3½, 4½, poêle et réfrégirateur. Disponible immédiatement $140 plus 484-7575. 4-3-78

BOULEVARD ST-JOSEPH est 3½ chauffé, balcon, poêle et réfrégirateur. disponible immédiatement $150. 484-7575. 4-3-78

Laval: Ste-Rose, grand 3½, 4½, 5½ tout confort, domaine Champs Fleury, disponible immédiatement. 625-3661. J.N.O.

GRAND LOGEMENT à N.D.G., libre, bas de duplex, 8 pièces, tapis mur à mur, sous-sol, garage, 2 salles de bains, chauffé. $360. Tél.: 484-2120. 8-3-78

ROSEMONT: 2½ meublé, chauffé, tout payé. Tél.: 727-7803 6-3-78

St-Léonard luxueux et moderne 5½, bas quadruplex, 3 chambres à coucher, salle de jeu, foyer, bar, 2 salles de bains, 2 cuisines, chambre froide, garage chauffé $450. 374-1873. 6-3-78 .

OUTREMONT: Bas de duplex, 6½, sous-sol avec salle de bains et chambre, chauffé, garage, jardin $550. Libre 1er avril. 276-7454 ou 274-3218. 7-3-78

Papineau et Jean-Talon, 4 pièces fermées, 2e étage, 1er avril, $125. par mois. Tél.: 725-5153. 4-3-78

MAISONS À LOUER

CENTRE-VILLE: (Sherbrooke et Park) 4½ studio, occupation immédiate. Tél.: 843-8212. 6-3-78

Maison neuve à louer, 3 chambres à coucher, lave-vaisselle, sur rue tranquille à St-Hubert, $350. par mois. Raison: séjour à l'étranger, libre immédiatement. Information: 678-8102. 25-3-78

Nouveau Bordeaux, 5 appartements haut de triplex, 2 chambres à coucher, chauffé, pas de poêle ni frigidaire, pas de garage, 2 balcons. $250. par mois, 1er mai. Tél.: 331-5907. 6-3-78

5 pièces, cave finie avec foyer, poêle et fourneau encastrés fournis. St-Bruno, $300. par mois. 653-0160 après 7:00 P.M. 6-3-78

MAISONS À PARTAGER

MAISON 17 pièces, meublé, à partager, près d'Université de Montréal, tél.: 342-4122. 4-3-78

Notre-Dame-de-Grâce, avec 2 jeunes femmes, de préférence jeune homme entre 25 et 35 ans, $150. par mois. Tél.: 481-5280. 6-3-78

OCCASIONS D'AFFAIRES

RÉSEAU DE DISTRIBUTION
Opportunité inespérée, vous formez votre propre réseau de distribution avec toute l'aide désirée.
Potentiel de vente sans limite.
Offre pour couples ou personnes seules.
Écrire à **A.A. 2650 rue Darling, Montréal H1W 2X4.**
6-3-78

EXPOSITION D'ARTISANAT: Recherchons artisans intéressés à louer un kiosque, Place Jacques-Cartier, Vieux Montréal, tél.: 354-9910 entre 6 heures p.m. et 10 p.m. 4-3-78

Taxi, 1977, en excellente condition. Doit être vu pour pouvoir apprécier, à vendre immédiatement. Accepterais meilleure offre. Appeler en tout temps 744-5539. 7-3-78

OFFRES D'EMPLOIS

Préparateurs de déclaration d'impôt demandés avec expérience seulement. Communiquez à Bénéficial entre 9 hres. et 5 hres. Mr. B runet — 844-5684. J.N.O.

Infirmier(ère), pour centre d'accueil et de réadaptation, un infirmier(ère) autorisé(e), suppléant(e). (fin de semaine, service de nuit, etc.) Service du personnel, Pavillon Charles-Roy Boyer Inc. 4535 rue Charles-Roy, Montréal-Nord, P.Q. Tél.: 326-3025. 7-3-78

Secrétaire avec 1 ou 2 ans d'expériences dans bureau de notaires demandée pour étude de Longueuil. Communiquer avec Maître Larivé, tél.: 671-1981. 7-3-78

Secrétaire juridique, demi-temps, minimum 18 mois d'expérience en civil. Contactez le jour Mme C. Valiquette 288-4254. 7-3-78

Commis de bureau demandé, bilingue et d'expérience pour la dactylo, contactez Simone Filler. 382-5800. 6-3-78

Une entreprise culturelle est à la recherche d'une personne devant remplir les tâches de commis d'administration (tenue de livres, secrétariat de bureau) à temps partiel. Prière de communiquer avec MICHÈLE BOUCHARD 523-1211. 11-3-78

Secrétaire, sténo, dactylo, dictaphone, environ 30 ans, Cie d'Assurances. 842-7801 local 77. 9-3-78

SECRÉTAIRE BILINGUE: pour étude légale, situé centre-ville, sténodactylo, parfaite bilingue avec ou sans expérience, bons avantages. 9 à 5 h. 281-1766. 25-3-78

LOGEMENTS À LOUER

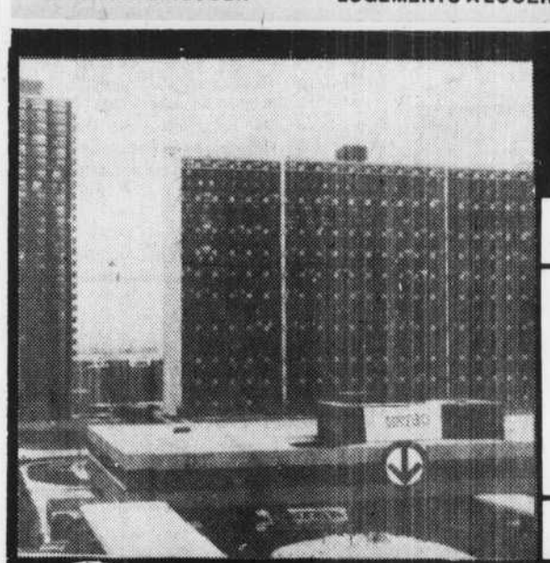

TOUT A L'INTERIEUR
3½-4½-5½
- Métro
- Magasin au Métro et au Centre Ville
- Stationnement
- Luxueux
- Sauna - Piscine
- Cable TV - chauffage - Eau chaude - Taxes incluses

PLUS
Logements à deux niveaux
Salle à diner au premier et chambre en bas.
Tranquillité
Vue magnifique sur le fleuve

SPECIAL
Venez négocier différents arrangements.

Heures de bureau: 10:00h à 20:00
Samedis et Dimanches 13:00 à 17:00 h.
4-3-78

PORT DE MER INFORMATION **679-6010**
101 PLACE CHARLES LEMOYNE SUITE 202 LONGUEUIL P.Q.

MAISONS À LOUER

PLACE BEACONSFIELD
MAISONS DE VILLE À LOUER
2-3 CHAMBRES À COUCHER
ENTRÉES INDIVIDUELLES
COMMODITÉS DE TOUTES SORTES
695-2740
J.N.O

OFFRES D'EMPLOIS

BUREAU DU VÉRIFICATEUR
AGENT DE VÉRIFICATION grade 1

Nature de l'emploi: Effectuer des études et des analyses ayant trait à la vérification des opérations commerciales et administratives de la Ville et d'organismes para-municipaux; participer à l'élaboration des programmes de vérification dans un secteur donné; préparer des rapports écrits sur le travail effectué, formuler des recommandations et émettre son opinion en conséquence.

Qualités requises: Détenir un diplôme universitaire de premier cycle, spécialité appropriée, ou être membre en règle d'une association professionnelle reconnue dans un domaine compatible avec l'emploi. Quelque expérience dans le domaine de la vérification. Une combinaison d'instruction et d'expérience reliée à la nature de l'emploi et jugée suffisante pourra aussi être considérée. Parler et écrire le français; connaissance de l'anglais.

Traitement: $14,794. — $21,416., selon les qualifications. (Sujet à révision a/c du 01-12-77).

AGENT DE VÉRIFICATION grade 2

Nature de l'emploi: Il effectue et supervise des études, des analyses et des recherches complexes ou à incidences financières et administratives ayant trait à la vérification des opérations et affaires de la Ville et d'organismes para-municipaux. Le titulaire est tenu d'élaborer des programmes de vérification et les méthodes de travail s'y rapportant, de voir à leur mise à jour afin de réaliser les objectifs fixés par la direction. De plus, il coordonne et surveille le travail d'agents de vérification grade 1. Il doit également préparer des rapports écrits sur le travail effectué, formuler des recommandations et émettre son opinion en conséquence.

Qualités requises: Détenir un diplôme universitaire de premier cycle, spécialité appropriée, ou être membre en règle d'une association professionnelle reconnue dans un domaine compatible avec l'emploi. Posséder quatre (4) ans d'expérience progressive et pertinente à la nature de l'emploi. Une combinaison d'instruction et d'expérience reliée à la nature de l'emploi et jugée suffisante pourra aussi être considérée. Parler et écrire le français; connaissance de l'anglais.

Traitement: $20,140. — $25,001., selon les qualifications. (sujet à révision a/c du 01-12-77).

S'inscrire au moyen du questionnaire "demande d'emploi" qui s'obtient au Service du Personnel, Édifice "LE VIEUX PALAIS", 155 est, rue Notre-Dame, bureau 125 et de retourner accompagné des documents requis (originaux). Tél.: 872-3236. **Les candidats doivent posséder les qualités personnelles appropriées et jouir d'un état physique satisfaisant. Ces concours sont également ouverts aux femmes et aux hommes.**

Par ailleurs, les personnes qui désirent obtenir une description d'emploi plus détaillée peuvent en faire la demande par téléphone au numéro mentionné plus haut.
4-3-78

Nous recrutons un
Commis d'entrepôt
Sérieux, soigné et organisé. Travail dans le Vieux-Montréal, manutention de livres, expédition, déballage, inventaire. Téléphoner pour rendez-vous **861-1830.**
4-3-78

SECRÉTAIRE MÉDICALE: Pour département de radiologie. Dictaphone anglais. Secteur Côte-des-Neiges. Tél.: 739-7771. 7-3-78

Commis de bureau, compagnie située à Pointe-aux-Trembles, demande un commis de bureau avec: — connaissance en dessin industriel pour département de mise en production — bilingue — salaire selon expérience et qualifications. Pour informations: Huguette Parent: 354-1320. 6-3-78

Cherche couple pour conciergerie située sur 1er avenue, Rosemont, face Parc Masson, offre 3½ spacieux, commodités plus commission. Tél.: 521-0690 ou 733-8723. 6-3-78

Secrétaire, de moins de 25 ans pour bureau de médecin. Bonne connaissance de l'anglais souhaitable. 845-5297 hors des heures de bureau, laisser numéro de téléphone. 6-3-78

Secrétaire juridique
Bilingue, pour jeune associé, expérience serait un atout, salaire et avantages négociables. Appelez **Mlle Potas, 288-1820.**
4-3-78

$190. DEUX CHANCES. Car il y a 2 postes d'ouverts. Cette excellente compagnie situé près du métro Place des Arts, vous offre deux opportunités d'emploi, l'une au département du marketing et l'autre pour 2 directeurs. Si vous êtes dactylographe bilingue, possédez une bonne grammaire dans les 2 langues et recherchez un poste varié, appelez Marie-Josée Forand 842-9661 L'UNIVERS DE LA FEMME. 4-3-78

Travail pour étudiants, vente de macarons, bien rémunéré, tél.: 733-3648. 6-3-78

COIFFEUSE POUR HOMMES, APPRENTI, centre-ville, samedi, congé. Appelez 866-0740. 4-3-78

Tenue de livres jusqu'à balance-vérification, parfaitement bilingue, dactylo anglais français, salaire attrayant, position permanente. Tél.: 481-2681 ou le soir: 482-0532. M. Levy. 4-3-78

OFFRES D'EMPLOIS

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'INFORMATION JURIDIQUE
SECRÉTAIRES

La Société requiert les services:
1. D'une secrétaire ayant une année d'expérience et une excellente connaissance du français pour travaux de retranscription et autres travaux divers.
2. D'une secrétaire ayant deux années d'expérience, une excellente connaissance du français et, préférablement une expérience sur claviers informatiques, pour agir à titre d'auxilliaire en informatique.

Nous offrons d'excellentes conditions de travail à l'intérieur d'une Société en pleine expansion.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec **Mme Jocelyne Jarry, 873-8206.**
4-3-78

HOSPICE ST-ANTOINE DE NORTH SMITHFIELD RHODE ISLAND
Centre hospitalier franco-américain pour personnes âgées de 245 lits, recherche
— une infirmière licenciée
Poste permanent
Temps complet, de soirée ou rotation.
— une infirmière auxiliaire
Temps complet, de soirée ou rotation.
Veuillez communiquer immédiatement avec Service du Personnel à:
Code 401-762-9323 ou code 401-767-3500
10-3-78

REPRÉSENTANT DEMANDÉ
Excellente opportunité. Compagnie région de Montréal est à la recherche de 2 représentants sérieux. Pour la vente de son produit exclusif.
Possibilité de salaire hautement au-dessus de la moyenne. Si tu es honnête, travailleur et capable de fermer une vente, tu es peut-être celui qui fera partie d'une équipe enthousiaste et à succès.
Pour rendez-vous appeler
Yvon Beauchemin
514-337-0569 6-3-78

Jeune fille demandée, bilingue, pour travail comme réceptionniste, et travail général de bureau. Connaissance du dactylo, excellents bénéfices marginaux. Tél.: 321-3330. 4-3-78

Homme expérimenté pour livraison et ouvrage d'épicerie, distingué et honnête. Appeler: après 6:00 p.m. à 661-9796. 4-3-78

Salaire $160. à $170. Carré Victoria. Trois semaines de vacances dès la première année, cafétéria, repas à raison de .65 par jour, de l'avancement garanti, le tout pour la personne possédant sténographie dans les 2 langues, bilinguisme et bonne grammaire. Appelez Marie-Josée Forand. 842-9661 L'UNIVERS DE LA FEMME. 4-3-78

$165. à $170. Réceptionniste-dactylo. Si vous aimez le contact avec le public et recherchez un poste varié le voici: réception, dactylo 40 mots à la minute, filière etc... Le bilinguisme est requis. Situé au centre-ville. Bons bénifices marginaux. Appelez Marie-Josée Forand 842-9661. L'UNIVERS DE LA FEMME. 4-3-78

Salaire $220. LA CITÉ. Tout près du métro Place des Arts dans un décor moderne et luxueux. Un poste varié avec initiative et responsabilité. Si vous possédez de la sténographie dans les 2 langues, bonne grammaire, voici le poste idéal. Excellente chances d'avancement, bons bénéfices marginaux. Appelez Marie-Josée Forand 842-9661. L'UNIVERS DE LA FEMME. 4-3-78

Bureaux de C.A. recherche à temps partiel secrétaire comptable. 384-1400. 6-3-78

Réceptionniste, bureau médical, Côte-des-Neiges, bilingue, dactylo rapide essentielle. Tél.: 731-1186. 9-3-78

OFFRES D'EMPLOIS

ÉLECTROLYSE PARA-MÉDICALE
MIREILLE ROY
Infirmière licenciée, est à la recherche d'assistantes désirant opérer à leur propre compte à l'intérieur de son centre d'électrolyse. Ainsi que plus tard à l'extérieur de la ville de Montréal dans leur propre centre d'électrolyse.
Postulantes devront posséder:
Acuité visuelle excellente dextérité manuelle et être membres en règle d'une corporation d'ordre para-médicale.
Curriculum vitae:
3465 Côte des Neiges suite 60 932-6544 JNO

SECRÉTAIRE BILINGUE
Possédant expérience légale dans le domaine litigieux, l'emploi pour une étude légale ayant ses bureaux à la Place Victoria, S.V.P. communiquer avec: **M. Robert Smith: 878-4311**
4-3-78

COUTURIERS, COUTURIÈRES
sur machines industrielles dans le canevas de tentes et auvents. **1780 Allard, Brossard. 676-0253,** entre 9 hres et 16 hres.
6-3-78

Teneur de livres parfaitement bilingue, pour tenue de livres au complet, jusqu'à la balance de vérification, dactylo, anglais et français, journal salaire. Pour compagnie de construction. Tél.: 768-4711 durant lejour, 366-8770 le soir. 6-3-78

Secrétaire sténo-dactylo
Possédant connaissance de la comptabilité et de l'anglais, ayant 5 ans d'expérience pour bureau d'architecte dans le Nord de la ville.
Tél.: 331-3240
6-3-78

AVONS BESOIN de 10 représentants (tes). Région MTL Métropolitain, pour représentation nouveau concept vacance. Prospects fournis, temps partiel ou plein temps, voiture indispensable, candidat ayant le sens des relations publiques, tenue impeccable, bonne personnalité. Tél.: 523-5425. 24-3-78

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

les MOTS CROISÉS du Devoir

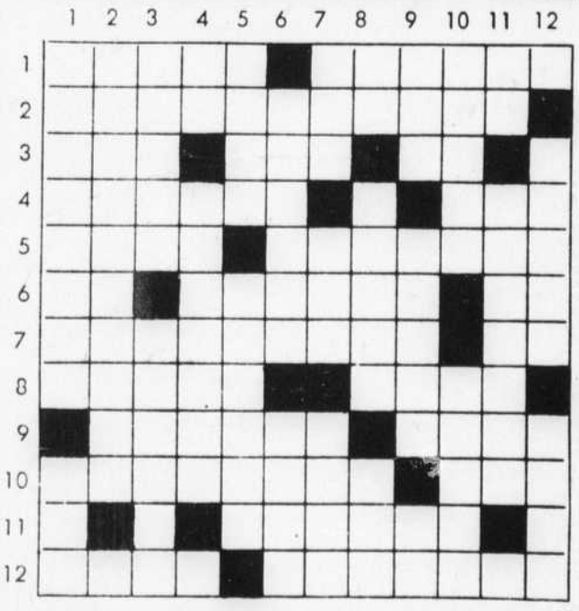

Horizontalement
1—Qui concerne le foyer des miroirs ou des lentilles. — Réponse des dieux.
2—Reptile fossile à aspect de requin.
3—Unité monétaire roumaine. — Chemin de ville. — Onze.
4—Faire un lattis. — Orient.
5—Prince troyen. — Tromper.
6—Titane. — D'une forme légère et élancée. — Molybdène.
7—Ensemble des sons qui conviennent le mieux à une voix. — Préfixe privatif.
8—Greffer. — Mouvement pour s'élancer.
9—Ouverture du nez. — Utilisas.
10—Action de dételer. — Ride.
11—Perdre.
12—Tendrement aimé. — Milieu favori.

Verticalement
1—Petite fille. — Souverain d'un duché.
2—D'Océanie.
3—Action de tomber. — Ouvrage de sculpture en ronde bosse, représentant un être animé.
4—Astate. — Peut servir d'entrée dans un théâtre.
5—Instrument de musique. — Qui appartient à l'homme.
6—Repli cousu au bord d'une étoffe. — Avance sur l'eau.
7—Tente avec audace. — Bienheureux. — Le même en nature.
8—Coups de baguette. — Au-delà de. — Époque.
9—Article contracté. — Élu une seconde fois. — Éminence.
10—Jeter des cris. — Monnaie d'argent turque.
11—Chemin de halage. — Qui a rapport à la semence.
12—Matière fécale. — Comm. de la Haute-Savoie.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	Y	R	E	X	I	E	■	C	O	L	T
2	A	O	U	T	■	D	R	E	S	S	E	R
3	R	U	B	A	N	I	E	R	■	S	U	A
4	O	Y	A	T	■	O	B	O	L	E	■	V
5	I	O	N	■	S	T	U	D	E	T	T	E
6	S	U	E	D	O	I	S	E	■	E	R	E
7	S	■	R	O	L	E	■	R	A	■	I	■
8	E	G	I	D	E	■	D	A	V	I	E	R
9	■	R	E	U	N	I	R	■	A	R	D	U
10	C	U	■	E	N	N	O	B	L	I	R	■
11	A	M	E	■	E	R	I	E	■	S	E	P
12	L	E	T	A	L	I	T	E	■	E	S	T

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
465-2145
- Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
465-2145
- Chaque parution coûte $5.60 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 20, 21 et 23

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Une carrière dans l'immobilier

Nous ouvrirons bientôt au 9310 Lacordaire, une nouvelle succursale qui desservira les districts de Montréal-Nord, St-Léonard, Ahuntsic et Rivière-des-Prairies.

POSTE :
Agent immobilier
Secteur résidentiel et investissement
QUALIFICATIONS :
Désir de se créer une carrière.
Communiquer facilement avec le public
Être ambitieux (se)
Posséder un diplôme de 11e année
Être âgé(e) d'au moins 21 ans
Posséder une automobile.
NOTRE COMPAGNIE :
La plus importante organisation de courtage immobilier au Canada.

Pour obtenir une entrevue confidentielle bien franche au sujet de votre nouvelle carrière auprès de nous.

Veuillez téléphoner à:
Yvon Dubreuil 353-9960

Trust Royal Courtier
4-3-78

C.G.S.B. CERTIFIES (NON-DESTRUCTEUR) PERSONNEL DEMANDÉ

Radiotélégraphes
Particule magnétique
Teinture
Techniciens sur ultrasonore

Envoyez s.v.p. photocopies de vos certificats, ou expérience pertinente; âge, ainsi que les détails sur votre expérience antérieure.
Bilingue de préférence, mais non essentiel.

Agence Valrain
Dossier B.165
C.P. 117
Brossard
J4Z 3J1
4-3-78

SECRÉTAIRE JURIDIQUE
Place Ville-Marie
Grande étude légale, située à P.V.M. Cherche secrétaire avec ou sans expérience. Dicta nécessaire et sténographie un atout. Connaissance de l'anglais requis. Bonne ambiance de travail. Salaire selon expérience.
M. David Samain
879-1353
6-3-78

VENDEURS:
Pour 60 nouveaux modèles de jouets, patères, poufs, etc. Tél.: **739-2387.**
Peck Jouets Inc., 5007, Buchan, Montréal
4-3-78

SECRÉTAIRE JURIDIQUE
Demandée pour étude, au centre-ville. Expérience requise. Tél.: **281-1811.**
10-3-78

Préposés aux comptes payables avec expérience. S'adresser à Mlle Blondin: 273-7711. 10-3-78

Réceptionniste assistante dentaire, demandée pour bureau dans Chomedey, bilingue. Appeler: 688-2585. 6-3-78

COMMIS DACTYLO, pour cabinet d'avocat, possédant connaissance de la comptabilité, tél.: 849-5754. 4-3-78

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

L'UNIVERS DE LA FEMME

À QUI LA CHANCE !
STÉNOS BILINGUES ET UNILINGUES
DICTAS BILINGUES ET UNILINGUES
DACTYLOS BILINGUES ET UNILINGUES
De recevoir un salaire au-dessus de la moyenne et d'avoir une carrière temporaire auprès de nos dynamiques clients.

RADIO ET TÉLÉVISION
AGENCE DE PUBLICITÉ ET RELATION PUBLIQUE AVIATION
TOUS GENRES DE COMPAGNIES INTERNATIONALES
CERTAINS DÉPARTEMENTS GOUVERNEMENTAUX

APPELEZ Monique Dumays
842-9661
2020 rue Université, suite 1632, (Métro McGill)
10-3-78

CONSEILLERS RELATIONNISTES

Une importante compagnie de Montréal désire recruter des conseillers relationnistes, hommes ou femmes. Les candidats devront avoir 30 ans ou plus et posséder une voiture de modèle récent.

Nous offrons: une carrière permanente, des bénéfices marginaux et un revenu de $25,000 et plus suivant les qualifications.

Salaire de base plus commissions.
Clientèle fournie continue.

Pour rendez-vous demander: **Mme Ginette Potvin, 381-7735**

CARRIÈRE DANS LA VENTE POUR NOUVEAUX GRADUÉS D'UNIVERSITÉ
Excellente opportunité pour candidats intéressés à faire carrière dans la vente avec un des plus gros producteurs d'acier au Canada.
Cette offre serait particulièrement intéressante pour étudiants devant graduer au printemps, dans les facultés suivantes: commerce, art, ou génie mécanique.
PRÉ-REQUIS:
Il est essentiel que les candidats soient parfaitement bilingue et consentent à être transférés si nécessaire.
Les candidats sérieux sont invités à téléphoner pour obtenir un rendez-vous.
The Algoma Steel Corporation Ltd.
1, Place Ville Marie
Montréal - 866-7601
6-3-78

SECRÉTAIRE BILINGUE
Demandée pour étude légale, doit posséder une très bonne grammaire française.
Salaire excellent ainsi que tous les bénéfices marginaux.
Appelez: **878-4200.**
10-3-78

SECRÉTAIRE
Centre de documentation d'un organisme médical. Bureau situé centre-ville, recherche secrétaire, sténo-dactylo bilingue. Une expérience comme secrétaire attachée à une bibliothèque serait un atout. Salaire selon expérience et compétence. S'adresser à **Diane Campeau, 288-7277.**
6-3-78

SECRÉTAIRE STÉNO-DACTYLO
Nous cherchons une secrétaire avec quelques années d'expérience possédant connaissance de l'anglais. Expérience dans le domaine de la construction serait un atout. Bureau situé près du métro. Tél.: **844-2841.**
10-3-78

Compagnie d'acrylique est à la recherche d'un jeune homme pour être représentant des ventes. Doit être bilingue, expérience dans l'acrylique serait un atout. Appelez: **331-6322.**
6-3-78

TEMPS PARTIEL
(3 jours)
Secrétaire petit secrétariat, près métro Berri. Excellente connaissance du français, bilingue, dactylographie, travail varié. Responsabilité; salaire et horaire à discuter.
844-3644 4-3-78

DACTYLO DICTAPHONISTE
AVEC EXPÉRIENCE
Travail nécessitant une excellente maîtrise du français. Susceptible d'intéresser une personne gagnant $10,000 par an. S'adresser à **Bernadette: 849-7571.**
6-3-78

ATTENTION JEUNES GENS
Vous voulez découvrir le Canada et voyager à travers le monde ? Voulez-vous apprendre une de nos spécialités tout en ayant un solde mensuel.
Vous voulez vous assurer un emploi l'été prochain ? Voici la solution: Joignez la réserve navale le "Donnacona".
Pour renseignements, mardi soir entre 20 et 22 heures au téléphone 283-6516 ou 6517. Demander l'officier de Recrutement.
9-3-78

DACTYLO À LA CRÉATION
AGENCE DE PUBLICITÉ
"Expérimenté", maturité, précision et fiabilité exigés. Cadre de travail agréable. Salaire et avantages sociaux intéressants.
Téléphoner à:
Gertrude Grenier, COMMUNICATION PNMD INC. 2075 Université, suite 1405 845-7195.
7-3-78

ENTREPRENEURS DE CUIR DEMANDÉS
Doivent faire vêtements au complet. Travail à l'année. Demander: **M. Hirsh, 381-6218.**
4-3-78

BOUCHERVILLE, maison de repos, dans parc de la Seigneurie, recherche préposée à l'entretien général sachant cuisiner. Logée, nourrie.
Conviendrait à religieuse ou ex-religieuse. Emploi stable. Télé: **729-3226.**
11-3-78

PERSONNEL

ETRE DEUX...
Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux.
Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses.
Dépliant gratuit sur demande.
Tél.: **282-0058**
ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. lundi au vendredi
RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE
1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal J.N.O.

FACE À FACE
1117 ouest, rue Sainte-Catherine suite 420, Montréal.
Un service de rencontres respectable et efficace pour se faire de nouveaux amis.
Pour gens sérieux seulement.
Appelez **288-5253** ou **659-2248.** Nous avons aussi des succursales à Toronto, Hamilton, New-York.
JNO

PROPRIÉTÉS À VENDRE PROPRIÉTÉS À VENDRE

Trust Royal Courtier

BELOEIL
Ancienne maison tout en brique. Électricité, plomberie rénovées. Garage porte électrique, 9 appartements, bord rivière Richelieu. **Thérèse Desmarais, 467-6461, 467-9362.**
Cottage Victorien converti — 3 logements de 4 appts. 4 postes de garage. Face au Richelieu. Possibilité très bons revenus ou peut être converti à son état original. **Marthe Béliveau: 467-6454, 467-9362.**
7-93

OTTERBURN
10 pièces, impeccables. Foyer pierres naturelles, 2 ch. de bains, c.c., bachelier privé, exclusif. Faut voir! **Léo Bouchard: 467-9451, 467-9362.**

ST-CHARLES
Sur Richelieu. Succession - dans les $100,000.00. Très luxueuse résidence 76 x 27 de 11 pièces, piscine intérieure, construction 1959. Terrain 26,981 p.c. M.L.S. **Ginette Tousignant, 467-6865, 467-9362.**
Ferme pour chevaux avec terrain sur Richelieu + 25 arpents, 2 granges. Exclusif. **Léo Bouchard, 467-9451, 467-9362.**

ST-HILAIRE
Jolie maison, charme, chaleur. Comme en campagne. Tout boisé. Foyer, 3 c.c., transfert ! **Rollande Wenkoff, 467-1058, 467-9362.**
Charmant cottage canadien dans le boisé. Grande cuisine, foyer. Impeccable. Faut voir ! **Rollande Wenkoff, 467-1058, 467-9362.**
Superbe propriété dans le plus beau, plus pratique secteur de St-Hilaire. 10 pièces avec magnifique pavillon d'été contenant B.B.Q. intérieur. **Rollande Wenkoff, 467-1058, 467-9362.**
Luxueux bungalow 1974, brique & aluminium. Foyer, 5 chambres, salle familiale, bar, sauna, décoration d'un goût exquis. Grand terrain, près de la montagne. **Adrienne Walker, 467-2119, 467-9362.**
Bord rivière Richelieu. Authentique maison entourée d'arbres, 2 étages, grand solarium, petites lattes bois, magnifique foyer, 2 garages, 17,417 p.c. terrain. **467-1058, 467-9362.**
Ranch bungalow 11 pièces, piscine intérieure, beaucoup d'extras, 2 garages, 2 fenêtres en baie, terrain 22,000 p.c. en pleine montagne. Demande $150,000.00. Pour plus de renseignements **Léo Bouchard, 467-9451, 467-9362.**

ST-BRUNO
Plus de $100,000. Cottage luxueux près des centres, salle familiale au deuxième niveau, bar, tapis, foyer. Garages. Piscine. **Lucille Dionne Killoran, 653-1576, 653-3010.**
Secteur établi. Split level brique, 6 grandes pièces, salle dîner, 1½ salle de bains, garage. Terrain 10,000 pi.ca. boisé. $40,500. **Janine Hudson, 653-1576, 653-2701.**
Cottage superbe dans secteur boisé, 4 chambres à coucher, foyer, piscine hors terre, propriétaire transféré. **Louise Tardif, 672-6020, 678-3449.**

LONGUEUIL
Bungalow, 6 pces, salle à dîner, salle familiale avec foyer ! Bachelor, revenu de $160,00 p.m., propriété impeccable, près de toute commodité. **Léonette Poulin, 463-3731 ou 651-4583.**
Bungalow briques, 5½ pces finies, sous-sol semi fini, garage magnifique piscine creusée, terrain gazonné, clôturé. **Edith Roy, 463-3731 ou 670-2399. André Morin, 463-3731 ou 467-4416.**

CARIGNAN
Magnifique domaine, lac artificiel, grande maison de 9 pces finies, 5 c.c., 2 foyers naturels, idéal pour professionnel. **Edith Roy, 463-3731 ou 670-2399, André Morin, 463-3731 ou 467-4416.**

ST-LAMBERT
(Préville). Magnifique cottage brique, 9 pces finies, foyer naturel, garage, rampe d'escalier en chêne, beaucoup d'extras. **André Morin, 463-3731 ou 467-4416, Edith Roy, 463-3731 ou 670-2399.**

BEACONSFIELD
Prix d'aubaine, bungalow impeccable, foyer au salon, 3 chambres, garage, 9,200 pi.c. de terrain, sous-sol très attrayant. $39,900. MLS. **Louise Côté, 636-9610, 636-1293.**

RIVE-SUD
ST-CÉSAIRE: Au bord d'une rivière. Adorable maison québécoise rénovée - chauffage électrique - plomberie moderne - meubles inclus - terrain 2 arpents.
ST-GUILLAUME: Maison québécoise authentique, 8 pièces, 4 chambres, chauffage électrique, planchers de pin, poutres d'origine, terrain 2½ arpents. Garage et remise. $24,000.00 **Adrienne Walker, 467-2119, 467-9362.**

MASCOUCHE HEIGHTS
Bungalow style ranch pierre et brique, 6 pièces, chauffage électrique, foyer naturel, garage double, plusieurs extras. **Pierre Zaloum, 661-6660, 477-0245.**

PROPRIÉTÉS À VENDRE PROPRIÉTÉS À VENDRE

Montréal Trust

ST-BRUNO
UN AMOUR DE P'TITE VILLE
LA MONTAGNE À VOTRE PORTÉE
Le plus coquet bungalow Alcan jamais vu. Salle à dîner séparée, salle familiale au sous-sol, foyer Franklin, beaucoup de rangement. Site merveilleux pour les sportifs. $42,000.
SECTEUR ÉTABLI - CENTRAL
Joli bungalow tout brique et aluminium. Construction 1955 - rénové. 9,375' terrain arboré, 3 chambres, salle familiale au sous-sol, garage. Très bonne condition. $42,800.
RÊVEZ-VOUS "D'UN RANCH"
Tout sur un même plancher, salon, salle familiale avec foyer, salle à dîner, cuisine-dinette, 3 chambres, garage double, piscine creusée, matériaux luxueux, secteur rue Montpellier.
VOUS N'EN CROIREZ PAS VOS YEUX!
Cottage pierre, brique et aluminium, 8 pièces, salle familiale pin nouveux au niveau, foyer, 2½ salles de bains, 4 chambres, garage double, patio, luxueusement construite, belles boiseries. Secteur central. Grand terrain 81,900.
BON, BEAU PAS CHER
Cottage S/D brique, aluminium, 3 chambres, grande cuisine, parfaite condition, près école, face à un parc. $28,300.
ST-BASILE
ELLE A TOUT À BON COMPTE !
Bungalow avec garage, 2 foyers, piscine, 3 chambres, condition impeccable, terrain paysagé, foyer BBQ. $44,800.

Nicole Tanguay
653-2496 - 653-2568 4-3-78

A.E. LePAGE
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES

N.D.G.
Cottage de 4 chambres, bien situé, foyer, cuisine neuve, salle de bain attenant à la salle de lavage. Garage. Libre pour le printemps. Doit vendre ! **G. Laurin, 334-9882, 342-9671.**

OUTREMONT
Emplacement de prestige. Maison détachée en pierre, avec piscine. Salle de famille avec foyer en pierre, avec portes coulissantes menant sur le patio et à la piscine. 4 chambres, salon et salle à dîner séparés. 2½ bains, garage double. **Terri Brault, 935-8541, 931-6914.**

ST-HUBERT
Joli bungalow brique et aluminium (1976). 3 chambres à coucher. Cuisine/dînette avec portes patio. Grande salle familiale avec foyer brique et bar. Près des écoles. Information: **Clémence Couturier, 656-5812 ou 672-0321.**

ST-LAURENT
En dessous de $40,000. Cottage (townhouse) de 4 chambres, en très bonne condition, ouvert à vos offres. **Lilianne Mahler, 731-5234, 342-9671.**

T.M.R.
Très bon achat! Cottage détaché très propre, de 3 + 1 chambres, foyer, chambre des maîtres avec salle de bain complète, 2 autres salles de bain, salle familiale avec bar, garage. Doit être vue. Prix dans les 70's. **Janet Magurn, 336-3442, 342-9671.**
4-3-78

Montréal Trust

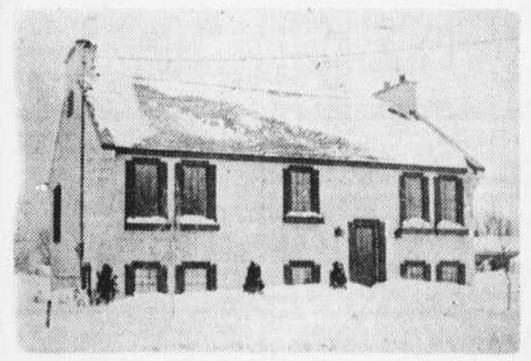

BROSSARD: bungalow de rêve, secteur tranquille. Construction 1974, 10 pièces, 4 chambres à coucher, double terrain: 11,546 pi.car. Foyer, air conditionné. Se doit d'être visité. Inf.: **Jacqueline Bell-Langevin: 672-6450, 672-4743**
courtiers
4-3-78

le bridge

Le signal de préférence

par Charles-A. Durand

♠ ♥ ♦ ♣

Très souvent le signal est assez subtil, cependant deux partenaires s'entendant bien, savent l'interpréter facilement.

Donneur: Sud.
Vulnérables: Nord-Sud.

NORD
♠ 10
♥ 7 5 3
♦ 10 2
♣ A R 10 8 7 5 2

OUEST
♠ V 9 7 4 3
♥ A D 9 4
♦ 9 8 6 3
♣ —

EST
♠ R 6 2
♥ V 10 8
♦ D V 7 4
♣ D 4 3

SUD
♠ A D 8 5
♥ R 6 2
♦ A R 5
♣ V 9 6

Les enchères :

Sud	Ouest	Nord	Est
1SA	passe	3SA	passe
passe	passe		

Entame: le 4 de pique par Ouest.

On verra ici une belle illustration du signal de préférence. Nous devons revenir souvent aux mêmes astuces ou stratèges du jeu car les mains se classent par groupes ou par catégories dont la structure d'un même groupe demande les mêmes astuces, les mêmes stratégies pour être résolues. C'est une répétition facile à l'oeil de l'expert.

Le signal de préférence est le langage entre partenaires où au moyen du jeu d'une carte d'un certain rang, un défenseur demande à l'autre de jouer une carte d'une certaine couleur bien définie lorsqu'il lui sera possible de le faire.

Et le partenaire doit comprendre que le signal avec une haute carte demande un retour en une couleur du plus haut rang et un signal avec une basse carte demande le retour en la couleur du plus bas rang d'une des deux couleurs optionnelles.

Le signal de préférence fait lors du jeu de la donne ci-dessus en est un de cette subtilité intéressante qui conduira l'équipe des défenseurs à faire chuter le contrat de 3 sans-atout déclaré par l'équipe Nord-Sud. Après les enchères de 3 sans-atout, dont le contrat est joué par Sud, le joueur Ouest attaque du 5 de pique, Est y met le Roi et Sud remporte la levée. Sans tarder le déclarant procède à l'établissement de sa longue suite de trèfle. Il joue le Valet et sans étonnement il voit l'absence d'Ouest en cette couleur. Tout de même il laisse filer ce Valet et Est prend la levée.

Mais ce n'est pas tout, la carte jouée par Ouest fut le Valet de pique. Que signifiait cette carte? Elle était le signal de préférence demandant à Est de revenir non pas dans la couleur d'attaque mais dans la couleur optionnelle la plus forte. Et ce n'était pas le pique car on ne demande pas un retour en se débarrassant d'un honneur. Est revint donc du Valet de coeur et quatre levées furent faites dans cette couleur. Le contrat fut à court d'une levée. Les défenseurs rapportèrent 4 coeurs et la Dame de trèfle grâce à la bonne interprétation du signal de préférence.

Répétons de nouveau que les défenseurs n'ont pas l'avantage du déclarant qui voit les 26 cartes de son équipe, mais ils ont cette autre arme, les signaux dont l'efficacité vient d'offrir une preuve fantastique.

PERSONNEL

Mère célibataire avec enfant 2½ recherche mère célibataire dans la trentaine pour partager maison à louer. Monique: 747-6344. 6-3-78

Femme d'affaire honnête, distinguée, désire rencontrer célibataire, veuf seulement. 60-65 ans, sérieux.
Agence Valrain
Dossier C-101
C.P. 117, Brossard
J4Z 3J1 4-3-78

ABAISSEMENT 10 ¼%, 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir 729-4333. J.N.O.

A-1, absolument confidentiel $1,200. à $600,000. 1ère 10%, 2ième. Mlle Léona Laberge, Courtier. 486-1106 jour - soir. J.N.O.

AMASO: Service de rencontres, sérieux, 822 est, Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a.b. pédagogie, b. philosophie, licence en lettres. Tél.: 524-3852, Sherbrooke 565-7598. J.N.O.

RAPPORTS D'IMPÔTS

IMPÔT
— Compétence, Efficacité
— $7.00 premier T-4
— $2.00 chaque T-4 additionnel
— Près métro Papineau
Pour rendez-vous
523-1953
4-3-78

SERVICES DIVERS

AMAIGRISSEMENT par repos physiologique sous surveillance compétente dans le calme champêtre des Cantons de L'Est. Tél.: 819-839-2323. 1-3-78

Impression de T-shirts de tous genres, chandails de sport, d'autocollants et d'affiches en serigraphies. Design souvent gratuit. Appeler André Beaulieu 484-3479 ou 343-7790. Le T-shirt fait un cadeau original. JNO

SKI

Surplus d'inventaire de skis à échanger contre de l'argent ou chargex: Tél.: 384-3582. 18-3-78

TERRAINS À VENDRE

ST-HUBERT: terrain vacant, zonage commercial, 15,300 p.c. montée St-Hubert, coin De-Maricourt & Forester, comptant $20,000. B/V disponible. Propriétaire. M.L.S. **R. Gendron, 670-7605 ou 670-9011.**
6-3-78

RIVIÈRES DES PRAIRIES, obligé de vendre rue Paul Dufault, près de boul. Gouin, très beau et bas prix, 110 par 45 $6,500. après 5 hres. Tél.: 323-7208. 6-3-78

LAVAL, 1,200 pieds carrés, sur la rue de l'Église au coin du boul. St-Martin. 271-4684. 4-3-78

DUVERNAY O.: Val Des Arbres, terrains résidentiels de choix. Tél.: 481-1725. J.N.O.

TERRAIN à vendre. Domaine Vallée Oxford Eastman. Sortie 106 Rang 10 sud. Choix de terrains boisés. Vue Mont Orford. Minimum 20,000 pieds carrés. Semaine: 1-819-563-7456. Fin de semaine 1-297-3283, 297-3119. 7-3-78

TERRAIN situé aux Iles-de-la-Madeleine (Havre aux maisons) 100'x1000', 2c pi.ca. Roger Vironneau, Rang 5 ouest, Ste-Angèle de Merici, Co. Matapédia. 6-3-78

Air pur, 1100 pi. altitude, vue exceptionnelle, route pavée, 2 milles lac Brome, mont Écho, zoné rural résidentiel, taxes peu élevées, terme facile. Information: 658-0248. 4-3-78

TERRAIN A VENDRE sur la montagne de St-Bruno avec une excellente vue sur la Vallée du Richelieu 30,000 pi. ca., peut être subdivisé. Prix actuel: $1.95 du pi. ca. Laisserait pour $1.35 le pi. carré Tél.: 653-8280. 6-3-78

Magog, terrain boisé, 1 âcre, avec services, 2 milles de l'autoroute, vue magnifique du lac et mont Orford, tél.: 842-0398. 6-3-78

TERRAINS À VENDRE

BORD de l'eau à Pierrefonds, magnifique terrain boisé, 10,000 pieds, quartier de prestige, aubaine à $15,000. Tél.: 626-9510 ou 626-0640. 6-3-78

REMBOURRAGE

Rénovateur de meubles, tapisseur, garnisseur de sièges, confection et réparation de tenture, ouvrage garanti, prix concurrentiels Jean-Guy Enrg. 866-7067, 465-4437, 272-8061. 15-3-78

TERRES À VENDRE

Trust Royal Courtier

ST-RÉMI: Terre à vendre, 35 arpents pour construction domiciliaire à 10 min. du Pont Mercier. Endroit tranquille, bon prix. **Françoise Soucy 463-3731 ou 651-4351.** 4-3-78

VÊTEMENTS

RECHERCHONS
Représentant avec expérience dans le vêtement homme pour la province de Québec, territoire déjà établi, apprécierons représentant avec une autre ligne. Communiquez avec **Mr. Daniel Azra (514) 842-1831.**
16-3-78

MONTRÉAL: Duplex St-Michel, 2 x 5½ pièces, garage double, logement bas libre acheteur. On demande $15,000. comptant + hypt. taux courant. M.L.S. **R. Gendron 670-7605 ou 670-9011.**
MONTRÉAL: St-Michel, 4 x 4, attachés, brique, rénovée 1974, métro, revenu annuel $4,860. Offre raisonnable. M.L.S. **M. Laurence 463-0801 ou 670-9011.**
6-3-78

Cité jardin, avenue de Plaines, maison unifamiliale, 3 chambres à coucher, sous-sol fini, piscine creusée, 16 x 32. Appelez 255-8746 après 6 heures. 7-3-78

Boucherville, bungalow 1975, garage, foyer, sous-sol fini, 4 c.c. paysagé, près transport. Tél.: 655-5027. 6-3-78

Cantons de l'Est, terre 90 âcres dont 70 boisés, ruisseau, maison de 6 pièces, garage, grange, prix réduit $36,800, pas d'agent. 1-819-828-3205. 6-3-78

ONTARIO: Grand bungalow, Angel Stone, moderne, accès rivière Outaouais, une heure de Montréal, une demi (1/2) heure d'Ottawa, 4 chambres à coucher, chauffage électrique, une (1) acre de terrain. Tél.: 819-663-6022. 2-3-78

ST-SAUVEUR: maison neuve à vendre, site privé et pittoresque, à 5 minutes de marche du Mont Habitant et des services municipaux. Modèles Suisses, canadiens et modernes, conçus par architectes. Terrain boisé de 15,000 à 25,000 pi. ca. Pas d'intermédiaire pour la vente. Bonnes conditions de financement. Tél.: 388-3138, ou 389-4682. 15-3-78

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

465-2145

- Chaque parution coûte $5.80 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

465-2145

- Chaque parution coûte $3.00 maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

Voir autres annonces classées, en pages 20, 21 et 22

PROPRIÉTÉS À VENDRE

VISITE LIBRE
Dimanche le 5 mars de 2 à 4 heures P.M.
CARTIERVILLE, 12320 Beaussé-jour près de Gouin, bungalow, beau secteur, piscine, foyer, grandes pièces, toute offre raisonnable acceptée. MLS. **Rosette Zammar, 337-5480, 331-2528.**
LE PERMANENT
courtier 4-3-78

CARTIERVILLE: Split-level. Idéal pour exécutif, fenêtres et corniches, "Alcan" 9 pièces, 4 chambres, den, salle de jeux, très beau jardin, état impeccable. Prix $77,000. Exclusif. **Denise Brissette, 337-5480**
LE PERMANENT
courtier 4-3-78

ST-BRUNO: bungalow finition soignée. Possibilité occupation immédiate. Beau secteur, foyer salle familiale. **R. Langlois, 679-1110.**
FIDUCIE du QUÉBEC
courtier 4-3-78

BORD DE L'EAU
Ahuntsic, près de métro: Cottage à caractère ancien, boiseries chêne, vitraux, complètement rénovés, 10 pièces, 4 chambres à coucher, 2 salles de bain et demie, foyer, cuisine moderne, piscine, quai en ciment, pas d'agent $160,000.
Tél.: 382-6491 6-3-78

CARTIERVILLE, split-level luxueux 9 pièces, 4 chambres, salle à dîner, salle de séjour donnant sur patio et beau jardin, façade en pierre, un bijou. Excl. **DENISE BRISSETTE: 337-5480.**
Le Permanent,
courtier 6-3-78

Superbe maison historique Québécoise, pierre des champs, (avant 1750) foyers, grand terrain côté fleuve, privilège: embarcation amarrée gratuitement au quai. Verchères. Communiquer avant 15:00. 583-6414. 6-3-78

ST-HUBERT, bungalow 4 chambres, 2 salles de bains, sous-sol fini avec foyer et tapis, terrain gazonné et clôturé avec piscine et remise. Demande $40,900. Tél.: 656-3572. 6-3-78

VAUDREUIL: bungalow, 4 chambres, sous-sol fini, climatisation centrale, terrain paysagé, face au parc, près du centre d'achats, écoles, aréna. Prix. $34,500. Tél.: 455-3026. 6-3-78

OUTREMONT: cottage semi-détaché à vendre, entrée privée pour automobiles, 8 pièces entièrement rénovées, foyer naturel, 5 chambres, 3 salles de bains cuisine moderne avec four encastré, sous-sol fini, près des écoles. $89,000. 271-5310. 13-3-78

ST-BRUNO: grand bungalow, 24x56, 4 chambres, 2 salles de bains, garage, sous-sol fini, situation privilégiée en montagne, ancien verger, bordure du parc provincial. $41,000. 653-1237. 8-3-78

ST-ANTOINE sur le Richelieu, maison québécoise, plus de 100 ans, restaurée, terrain paysagé, environ 20,000 pi. ca., bordure du Richelieu, 514-787-3459 6-3-78

N.D.G. Marlowe, semi-détaché, 4 chambres à coucher, 3 foyers, salle de séjour, cuisine moderne. $63,000. avec présente hypothèque. Comptant $15,000. Pas d'agent. 484-2971. 6-3-78

OUTREMONT: cottage semi-détaché, 4 chambres, salle à manger, salon, grande cuisine, sous-sol fini, garage, jardin, rénové, prix: $72,000. Tél.: après 5 hres. 271-6895. 6-3-78

ST-LAMBERT, parc Dulwich, cottage en très bon état, 3 chambres à coucher, salle à diner, salon avec foyer, sous-sol fini, arbres magnifiques, quartier bilingue, très agréable $59,500, 672-5587 6-3-78

ST-HILAIRE: Cottage brique et cèdre unique, foyer de pierre, salon 24 par 12, chambre maîtres 18.8 par 12.8, terrain boisé, ruisseau, secteur très recherché, occupation immédiate, prix raisonnable pas d'agent. Tél.: 464-0826 4-3-78

AHUNTSIC triplex grand luxe, 4 logis, 2x3 1/2, 1 x 4 1/2, 1 x 8 1/2, foyer, garage, double, garde-robe de cèdre, appareils électriques, construction exceptionnelle, revenus $13,600. Prix $135,000. appeler après 19 hrs sur semaine, pas d'agent. 381-7151. 6-3-78

AHUNTSIC. Georges Baril, près de Sauriol, cottage détaché, stucco, 7½ pièces, véranda, garange chauffé, terrain 50 par 100 avec arbres. Rue tranquille près de métro et magasins. Bonne construction. Cause transfert. $59,000. Pas d'agent. Tél.: 387-8398. 6-3-78

OUTREMONT: maison unifamiliale, 9 pièces en très bon état, rue tranquille, face parc Outremont. Garage double. Vente immédiate, $88,000. sans intermédiaire. Tél.: 277-8427. Du lundi au jeudi inclus visite sur rendez-vous. 20-3-78

ST-LAMBERT: Cottage, 4 chambres à coucher, 2½ salles de bain, salon, salle de séjour avec foyer, salle à manger, cuisine dînette, proximité du métro et des écoles, possibilité de bureau pour exécutif ou professionnel. 672-9960. J.N.O.

Rosemont, 24 appartements, revenu $46,000. Appelez M. Mike 481-5868. 31-3-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

MONTRÉAL. Centre-Nord, 4 logements détachés, brique, 220V, aluminium, revenu annuel $6,684. Évaluation $32,000. M.L.S. **M. Laurence: 463-0801 ou 670-9011.**
MONTRÉAL. Rosemont & Charlemagne, 6 x 3 S/D, brique, 220 V. aluminium, métro, revenu annuel $8,340. Négociable. M.L.S. **M. Laurence: 463-0801 ou 670-9011.**

Face rivière, boulevard Gouin ouest, cottage 9 pièces, chauffage électrique, aspirateur central, foyer, appareils ménagers intégrés, décorateur professionnel, terrain 9,500 pieds, piscine creusée, jardin, arbres, impeccable, $80,000, faites offre. **332-4948.**
6-3-78

OUTREMONT, cottage détaché, près chemin Ste-Catherine, 4 chambres à coucher, sous-sol aménagé avec entrée séparée, cuisine entièrement rénovée, foyers, garage, près central.
273-2098
6-3-78

NOUVEAU-BORDEAUX: Zone commerciale triplex rapportant $300. par mois plus rez-de-chaussée et salon de haute coiffure au sous-sol aussi à vendre, bon chiffre d'affaires. M.L.S. **Denise Trahan 337-5480.**
Le Permanent
Courtier 6-3-78

LAVAL, secteur St-Rose, maison unifamiliale, construction 1973, 45 par 30, sous-sol semi-fini, 8 pièces, extérieur: pierres naturelles et cèdre. Terrain boisé, 10,000. pieds carrés. Vente privée. Prix $58,000. **Tél.: 622-1991, Mme Lachapelle.**
20-3-78

Des érables, près de St-Joseph, 1x7, 4x4 revenu $8,500. cuisine et toilette modernes, boiserie en pin rouge, verrerie encastrée impeccable, garage, prix $58,000. Tél.: 523-7453 ou 1-819-263-2386. 6-3-78

CHÂTEAUGUAY: cottage semi-détaché, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, sous-sol fini, garage, grand terrain 75x100. Tél.: 691-7862 après 7 hres durant la semaine. 8-3-78

OCCASION, VILLENEUVE AVENUE DU PARC: 12x7½, 1X5½, $20,000. comptant seulement, revenu approximatif $40,000. Tél.: 274-3681. 6-3-78

VAL-DAVID DOMAINE BOISÉ 225,000 pieds carrés, vue panoramique, maison style tyrol, 3 chambres à coucher, 2 foyers, buanderie, alarme feu-vol, garage; petit lac privé. Soir: 276-8604. Pas d'agent. 6-3-78

Rivière l'Acadie, magnifique propriété de 4 arpents, boisée, 8 pièces, 2 foyers, dessiné par architecte, près autoroute des Cantons de l'Est. Demander Denis: 659-1994. 8-3-78

Pointe du Lac, 1½ heure de Montréal, maison canadienne, 50 arpents, bois, champ, lotissement fructueux possible. 377-2584. 6-3-78

OUTREMONT: Cottage 8 pièces, boiserie de chêne, moquette, garage, $70,000. 271-9411 de 5 heures à 7 heures. 6-3-78

A POINTE-DU-LAC, très vieille maison en excellente état avec bâtiments, 45 arpents, grande partie boisée. 1.15 heures de Montréal. Téléphoner après 5 heures 1-819-377-2889 6-3-78

ÉPIPHANIE, 1½ mille du village, maison de style canadien, 35 par 46 avec foyer, sur terrain boisé de 100 par 150. Tél.: 588-4531. 6-3-78

DUPLEX MONTRÉAL-NORD, 9 ans, 2x5½, 1x3½, chauffé, garage, cabanon. $62,000. Tél.: 322-2519. 4-3-78

ST-BASILE-LE-GRAND: luxueuse canadienne, 2 foyers, magnifique escalier tournant en chêne, garage, cave à vin, terrain 124x98, prix $58,000. Tél.: 653-8134. 6-3-78

Ste-Thérèse en haut, bungalow, sur rue en croissant, terrain de 8,250 pi. ca., foyers, garage, sous-sol fini, pas d'agent, 430-6993. 6-3-78

Nouveau sur le marché, rue Hartland, Outremont. Prix négociable, 12 pièces, boiseries impeccables, 2 garages, jardin. Appeler, bureau: 739-3265, résidence: 649-2032. 6-3-78

St-Laurent, split-level, 8½, 4 chambres, toutes commodités. Tél.: 744-5778 ou 748-7688. 10-3-78

Bord de l'eau, Duvernay près du pont Papineau, maison canadienne, avec vue exceptionnelle sur Montréal, 7½ grandes pièces, terrain: 18,000 pi. car. Idéal pour marina. Tél.: 663-9405. 6-3-78

Brossard: secteur S, à vendre par le propriétaire: luxueux cottage tout en briques de 2½ ans à ¾ miles du pont Champlain. Grand terrain boisé, 9½ pièces, foyer mural, garage. $68,000. Tél.: après 6:00 P.M. 671-7568. 6-3-78

Beaconsfield, près de transport ferroviaire, 3 chambres à coucher, bungalow, attrayant, salle de jeu, garage, fournaise neuve, clôtures hautes, jardin boisé. M.L.S. $42,900. Lila Carlson 684-4340, 695-0640. Trust Royal Courtier Beaconsfield. 7-= -3-78

LONGUEUIL "VIEUX", bungalow sous les arbres, rue tranquille, grand terrain, 2 chambres à coucher, salle à dîner, salon, grande pièce au sous-sol, pas d'agent. 651-3162. 6-3-78

CARTIERVILLE

(AU NORD DU BOULEVARD GOUIN): Cottage avec vue sur la rivière en état d'emménagement immédiat. Construite selon spécification, cette maison de 4 chambres à coucher, offre en plus 3 salles de bain. Le sous-sol avec entrée privée peut très bien s'accommoder pour un bureau ou encore pour loger un parent. Garage, jardin privé. Un prix de vente de $96,000.00. **Veuillez communiquer avec M. Ernest Skutezky 731-6817 ou le soir 737-5281.**
FRANK A. NORMAN & CIE LTÉE
731-6817 4-3-78

SNOWDON duplex complètement rénové 5 et 6 pièces, près transports et écoles. **J. Laplante 672-1576; L. Lacas 487-5842, 735-6381.**
SNOWDON: aimez-vous la décoration? Voici votre chance, petit cottage semi-détaché, jardin. **J. Laplante 672-1576; L. Lacas 487-5842, 735-6381.**
N.D.G.: superbe cottage semi-détaché 10 pièces, boiseries de chêne, cuisine moderne. **J. Laplante 672-1576; L. Lacas 487-5842, 735-6381.**
Fiducie du Québec
Courtier 4-3-78

Près Rougemont, maison 140 ans, pièces sur pièces, restaurée, foyer, remise, terrain 300 x 150 pi., $38,000. Après 6:00, tél.: 466-3606. 4-3-78

ST-RÉMI NAPIERVILLE: Cottage luxueux brique, très bien fini sur terrain paysagé, 12,000 pieds carrés. Très bien située au centre de St-Rémi. Valeur $50,000 pour seulement $42,500. Tél.: 454-9623. 6-3-78

PIERREFONDS: cottage de style canadien avec lucarne, terrain boisé, 3 chambres à coucher, garage, façade de pierre, chambre des maîtres 26 pieds, $49,500. réduit à $45,000. Tél.: 626-9510 ou 620-0640. 6-3-78

ST-LAMBERT, maison de ville, condominium, 3 étages, 3 chambres à coucher, foyer, sous-sol fini insonorisé, garage intérieur, piscine extérieure, tapis mur à mur, sans agent 465-1567. 6-3-78

PIERREFONDS cottage de luxe face à l'eau, terrain boisé, quartier de prestige, 4 grandes chambres, salle familiale, salle à dîner, foyer, 2½ salles de bains, valeur: $69,000. Prendrais $51,000. Tél.: 626-9510 ou 626-0640. 6-3-78

BOUCHERVILLE split-level, 7 pièces, foyer, garage, 8,051 pi. ca. Prix réduit. Inf. R. VENETTE 353-8770 ou 645-3253. Montréal Trust Courtiers. 4-3-78

Beloeil: bungalow, impeccable, très bien situé, four et cuisinière encastrés, foyer Franklin, garage, hypothèque 6¼. Pas d'agent. Tél.: 467-6291. 4-3-78

Split level, 6 pièces, garage, grand terrain paysagé, clôturé, 2 minutes du pont Pie IX, Laval, 661-4110. 6-3-78

VILLE ST-LAURENT, cottage semi-détaché, 9 pièces, salle à dîner, paysagé, patio, piscine, pas d'agent. Le soir 336-9557. 20-3-78

Pointe-Claire, maison québécoise authentique, rénovée, grand terrain boisé, 694-3104 après 6:00 P.M. 7-3-78

St-Hubert, maison à vendre, appeler: 678-7282, soir ou fin de semaine. Demande $36,000. 6-3-78

STE-THÉRÈSE, bungalow, brique/aluminium, 5½ pièces avec salle de récréation-foyer brique, 1 chambre et powder-room au sous-sol piscine hors-terre, EXCLUSIF, Adrienne Sieben 435-6954 ou 621-3800. DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 4-3-78

VILLE MONT-ROYAL

DOIT ÊTRE VENDU — Occupation le 25 avril 1978 — Prix ferme à $79,500. Cottage détaché en briques. Salon, salle à dîner séparée, cuisine moderne avec lavoir attenant. 4 chambres à coucher plus salle familiale. Grand sous-sol joliment fini. Ceci comprend tous les appareils électriques, les tapis mur à mur ainsi que les tentures du salon et de la salle à dîner. Veuillez communiquer avec **Paule D. Charest à 737-6431 ou Frank S. Norman & Cie Ltée 731-6817.**
4-3-78

OUTREMONT: Cottage semi-détaché 4 chambres, salon, salle à manger, grande cuisine, sous-sol fini, garage, jardin, vente privée. Tél.: 271-6895 après 5:00 hres. 4-3-78

LAVAL-PLACE RENAUD: bungalow 72, 5½ pièces, sous-sol fini, garage, $43,500. Tél.: 669-0609. 6-3-78

OUTREMONT: 2263 Chemin Côte Ste-Catherine, luxueux duplex, 3 chambres à coucher, salle de jeu avec foyer, garage, très bon revenu, ouvert le dimanche de 2:00 à 5:00. Tél.: 387-3110. 6-3-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

FERME STE-THÉRÈSE, bungalow, 3 chambres, site exclusif, idéal pour professionnel, accès au bord de l'eau, M.L.S., Nicole Filiatrault, 687-1728 ou 667-3333. DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 4-3-78

BELOEIL: Joli bungalow, 7 pièces, salle familiale, bar, foyer, meublé, salle de jeu, table de billard 15 x 11; terrain paysagé, piscine, cabanon, BBQ. Louise Duguay, 658-0778 ou 656-0660. DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 4-3-78

DUPLEX: De luxe, Montréal nord, semi détaché 2x5½ plus bachelor, grand sous-sol, garage, très bien situé. $84,900. MLS, GILLES MARCIL, 354-2950. DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 4-3-78

Cottage, près jardin Botanique. 10 pièces, grand terrain, sous-sol loué. Prix $46,000. Comptant à discuter pas d'agent. Tél.: 254-4778. 6-3-78

VARENNES: Bungalow "La Québécoise", 7 pièces meublées, foyer au salon, salle familiale au sous-sol. Terrain paysagé, piscine de 24 pieds. Occupation immédiate. Lucien Quintal, 655-6222 ou 652-9460. 4-3-78

ESTEREL: Cottage, 8 pièces, 2 foyers, face au lac Masson. Terrain de 24,175 P.C. Quai et mur de ciment de 140 pieds de long. Endroit de rêve. Adrien Manseau, 655-6222 ou 649-4770. 4-3-78

VERCHÈRES: Petite ferme, 14 arpents avec bâtisses. Joli bungalow construit en 1974, 5 pièces, chauffage électrique. Prix $45,000.00. Lucien Quintal, 655-6222 ou 652-9460. 4-3-78

MONTRÉAL NORD: Duplex détaché 2x5½, occupation juillet 1978, sous-sol avec foyer, renseignements demandez Simone 462-1162, 525-9843, IMMEUBLES EXPRESS INC. 4-3-78

PROPRIETES A REVENUS: Centreville, 82 logements revenus $180,000. comptant $100,000. Pointe-aux-Trembles, 5 commerces 13 logements revenus $54,000. comptant $40,000. APPELEZ SIMONE 462-1162, 525-9843. IMMEUBLES EXPRESS INC. 4-3-78

PROPRIÉTÉS COMMERCIALES À VENDRE

LONGUEUIL: Centre commercial, blvd. Curé-Poirier & St-Thomas, groupant 4 commerces, construction 1976, ciment. Prix demandé $195,000. A refinancer. M.L.S. **R. Gendron 670-7605 ou 670-9011.**
6-3-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE À L'EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

VIEILLE ferme avec grange près de Hatley-Pond, privée, belle vue partiellement rénovée. Venez voir. IMMEUBLES MARCOUX COURTIER 819-569-9926. MARGUERITE BLADON 819-838-4776. 7-3-78

AYER'S CLIFF: ville maison rénovée sur 2 âcres bien située, granges, foyer Franklin dans le salon. MARGUERTE BLADON 819-838-4776. IMMEUBLES MARCOUX COURTIER 819-569-9926. 7-3-78

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

Cottage partiellement terminé, avec grange, vue magnifique sur le fleuve, entrée dans village et sur route nationale. $28,500. Arrêt autobus face maison. 679-7295. 6-3-78

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

CHALET en bois rond, 1928, conservé intégralement, sur terrain approximativement 50,000 pi. carré. Lac Noir, comprend 6 chambres à coucher, un foyer, cuisine d'été, salle à dîner, chalet secondaire de 3 chambres à coucher. Prix: $50,000. Tél.: 288-5330 de 10:00 à 18:00 h. et jusqu'à 21:00 jeudi et vendredi. 6-3-78

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

HATLEY: belle terre de 98.2 âcres bois, vue magnifique. Faut voir. IMMEUBLES MARCOUX COURTIER 819-569-9926. MARGUERITE BLADON 819-838-4776. 7-3-78

Authentique maison québécoise, bicentenaire, rénovée, 2 foyers, intérieur murs de pierre nettoyés à l'acide, pourtres décapées, sur rang paisible, St-Jacques, 45 minutes de Montréal, $50,000. 839-2376. 1-4-78

PROPRIÉTÉS DEMANDÉES

Maison de 4 à 8 appartements de 5 ou 6 pièces, préférence Outremont et environ. Tél.: 845-4994. 6-3-78

PROPRIÉTÉS DEMANDÉES

Demandons à louer une grande maison avec sous-sol fini ou susceptible d'être aménagé, (total 10 à 14 pièces), quartier privilégié, Rosemont centre-ville. Exploitation subventionnée par le Ministère des Affaires sociales. Communiquer avec la directrice générale: 254-4986 entre 9:00 et 5:00. 7-3-78

Cherche maison en ville pour location ou achat. Minimum 9 chambres à coucher. Tél.: 738-7545. 6-3-78

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

Trust Royal
Courtier

ROSEMONT: 27 logements construits 1970. Baux. Revenu $55,329. Aussi plusieurs autres propriétés de 8 à 200 logements à très bon prix à Montréal et à l'extérieur. Possibilité d'hypothèque sur maison à revenu. **J.C. Côté 735-2501.**
VILLE LEMOYNE: 4 logements S/D brique, logement au propriétaire, 6½ pces, chauf. élect., 3 autres logements rapportent $280. p.m., occupation à discuter. **Edith Roy 463-3731 ou 670-2399; André Morin 463-3731 ou 467-4416.**
4-3-78

Un pub à l'hôpital

TORONTO (PC) — Avec sa luxueuse moquette rouge et noire et ses murs décorés des écussons de divers régiments, le Boar's Head ressemble à n'importe quel bar, sauf qu'il fait partie d'un hôpital.

Ouvert il y a deux ans en même temps qu'une nouvelle aile du Centre médical Sunnybrook, le pub a l'approbation de la Commission de régie des alcools de l'Ontario, de même que celle du corps médical.

Le Dr Rory Fisher, chef du département des soins prolongés à Sunnybrook, est convaincu des vertus de l'alcool comme agent thérapeutique. "Nous considérons ce pub comme un instrument de thérapie, dit-il. Il a tous les avantages d'un pub anglais, sans en avoir les inconvénients ni les dangers".

Le Dr Fisher a recommandé cette idée dans un travail présenté à l'Association canadienne de gérontologie. "Nous avons constaté que le fait de prendre un verre socialement, dans l'atmosphère d'un pub, constitue une activité positive pour les patients du département, dit-il. Ceux-ci peuvent y bavarder avec les autres patients, et y amener leurs visiteurs.

Ils ont le droit de commander deux consommations par jour, avec l'approbation de leur médecin. La même limite s'applique aux visiteurs et au personnel en dehors des heures de travail. Il n'y a pas de restrictions sur les boissons gazeuses".

Les prix aussi sont modérés. La bière coûte 40 cents le verre de 10 onces, ou 50 cents la bouteille. Les Alcools coûtent $1, et le vin importé coûte $1 le verre de deux onces.

Le pétrole des îles Spratly convoité par quatre voisins

MANILLE (Reuter) — L'archipel des Spratly dans la Mer de Chine méridionale — à mi-chemin entre les Philippines et l'Indochine — est un objet de convoitise entre plusieurs nations, non pas pour ce que représentent en eux-mêmes ces quelques îlots et récifs coraliens dont certains n'émergent qu'à marée basse, mais pour les richesses pétrolières qu'ils recèlent peut-être.

Le Vietnam, la Chine, Taiwan et les Philippines revendiquent tous les Spratly en totalité ou en partie.

En ce qui les concerne, les Philippines ont appuyé leur revendication d'une occupation effective depuis 1971 sur au moins six des îles — connues sous le nom de groupe de Kalayaan ou de Freedomland, à environ 200 milles marins à l'ouest de la grande île philippine de Palaouan.

On indique de source militaire haut placée à Manille qu'un bataillon de marines a été envoyé dans les six îles en question.

Il est également envisagé d'agrandir l'aérodrome sur la plus grande de ces îles — Pagasa — sans doute afin qu'elle puisse recevoir des jets militaires.

Par ailleurs, des efforts sont entrepris pour développer une industrie de la pêche. Des civils, venus de Palaouan, se sont installés sur l'archipel. Il est notamment question d'installer une usine de congélation.

Quant aux "marines" philippins, ils se trouvent pour ainsi dire à portée de voix de quelque 350 militaires vietnamiens qui ont été envoyés sur l'île de Pugad, située à environ 200 mètres de l'île de Parola où ils sont eux-mêmes installés. Mais on indique toujours de même source à Manille que ce voisinage immédiat n'a pas provoqué d'incidents jusqu'à présent.

Les Philippins avaient eux-mêmes occupé Pugad il y a quelque temps — aucune précision n'est donnée sur la date de cette occupation — mais peu après qu'ils l'eurent quittée les Vietnamiens sont venus s'y installer à leur tour.

"Ils sont, apparemment, très bien renseignés sur nos mouvements", a déclaré un chef militaire philippin.

De son côté, Taiwan appuie ses revendications sur les Spratly par la présence de 600 soldats nationalistes chinois sur l'île d'Ita Ube, un peu plus au sud.

Les revendications philippines restent limitées, mais celles des deux Chines et du Vietnam portent sur presque tous les petits archipels qui parsèment la Mer de Chine méridionale.

La rivalité des revendications n'a entraîné jusqu'à ce jour aucune confrontation majeure. Le gouvernement philippin, qui est déterminé à résoudre tous les conflits extérieurs par des moyens pacifiques, a établi des relations en même temps avec Périn et avec Hanoi, tout en reconnaissant que l'accord avec eux ne pouvait pas se faire sur certaines questions.

Toujours est-il que le point d'interrogation que constitue à l'heure actuelle l'archipel des Spratly n'a pas empêché le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères vietnamien Nguyen Duy Trinh de se rendre à Manille en janvier. La question n'affectera probablement pas non plus la visite que doit effectuer ce mois-ci aux Philippines le vice-premier ministre chinois Li Hsien-nien.

Il n'y a pas eu jusqu'à présent de prospection pétrolière dans les Spratly. Mais dans une autre zone contestée — à 200 milles marins encore plus à l'ouest, celle des récifs de Reed Bank, les compagnies suédoise Salen et américaine Amoco ont procédé à des prospections pour les Philippines.

Seulement, des indices de pétrole et de gaz naturel ont été decouverts.

On dit, de source bien informée, que le département d'État américain a fait remarquer à l'Amoco qu'il serait très difficile d'assurer une protection à la compagnie dans l'éventualité où des conflits éclateraient dans cette région contestée.

Cela ne s'est pas encore produit, mais l'Amoco paraît beaucoup s'interroger avant de retourner dans la région, bien que la compagnie suédoise envisage elle-même de nouvelles prospections dans le courant de cette année.

Les prospecteurs sont encouragés par des découvertes de pétrole plus à l'est, au large de Palaouan, faite par une filiale du groupe américain City Services. Ces découvertes — deux sites dont l'un pourrait produire 9,500 barils par jour et l'autre 7,300 — sont assez éloignées des Spratly, mais elles tendent à encourager ceux qui croient qu'il y a beaucoup de richesses de pétrole dans la mer de Chine méridionale — des richesses qui, un certain jour, pourraient bien aggraver le climat jusqu'ici assez pacifique des revendications et contre-revendications.

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:30 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche : 2 à 4:30 p.m.

BERTRAND, Fabiola. — À Repentigny, le 28 février 1978 à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Sylvio Bertrand née Fabiola Laporte. Elle laisse ses enfants, Thérèse (Mme Benoit Major), Georges (époux de Denise Lefebvre) Lucille (Mme Maurice Seers), Gabrielle (Mme Viateur St-Jean), les abbés Henri et Lucien Bertrand, maître Jacques Bertrand (époux de Aline Robert), Denise (Mme Jacques Lamoureux), Jean-Guy (époux de Pauline Pouliot), Pierre ainsi que de nombreux petits et arrière petits-enfants et neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mars. Le convoi funèbre partira du Salon Alfred Dallaire Inc. No 438 rue Notre-Dame, Repentigny à 1:45 heures, pour se rendre à l'église du Précieux Sang où le service sera célébré à 2:00 heures, et de là au cimetière de Repentigny lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRETON Antonio — A St-Hyacinthe, le 1er mars 1978 à l'âge de 83 ans, est cédédé, M. Antonio Breton, demeurant au 950 rue St-Pierre, St-Hyacinthe. Outre son épouse, née Isola Rocheleau, il laisse trois fils, M. Jean-Maurice Breton de Sorel, M. Gérard Breton de St-Hyacinthe, M. Marcel Breton de Hull. Les funérailles auront lieu samedi le 4 mars. Le convoi funèbre partira du Salon René J. Mongeau Ltée No 1115 rue Girouard à St-Hyacinthe, pour se rendre à l'église du Précieux Sang où le service sera célébré à 2:00 heures, et de là au cimetière de la Cathédrale lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 pm.

HÉTU, Micheline. — À St-Sulpice, le 27 février 1978 à l'âge de 36 ans, est décédée Mme Bernard Hétu née Micheline Charest, secrétaire-trésorier de la ville de St-Sulpice, son mari est représentant des Artisans Coopvie. Outre son mari, elle laisse une fille, Isabelle (23 jours), sa mère Mme Rita Charest Leblanc, une soeur Jocelyne (Mme Pierre Hébert, C.L.E. Seven Up Ltée Mtl.), un frère Serge (du Ministère des Postes Canada SUP) une belle-soeur, Louise Lecouffe Charest, un beau-frère, Michel De Ladurantaye, une nièce Louise, sa belle-mère Yvette (Mme veuve Jean Hétu), ses belles-soeurs Louise Hétu, Élisabeth (épouse de Pierre Ducharme, ingénieur de l'Hydro-Québec), un beau-frère Gérald, une belle-soeur Marielle (épouse de Pierre Ste-Marie, chiropraticien) ainsi que ses oncles et tantes Renée, Germaine, Arthur, Jean-Paul et Lucien Charest. Les funérailles auront lieu samedi le 4 mars. Le convoi funèbre partira du Salon Alfred Dallaire Inc. No 438 rue Notre-Dame, Repentigny à 9:30 heures, pour se rendre à l'église Paroissiale de St-Sulpice où le service sera célébré à 10:00 heures, et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 PM.

LAROCQUE Jacques — A St-Luc, le 1er mars 1978 à l'âge de 59 ans, est décédé, M. Jacques Larocque, époux de Yvette Lanoie. Outre son épouse, il laisse ses enfants, Lise (Pierre Alie), André, René (époux de Réjeanne Côté), Pierre (époux de Huguette Côté), sa petite fille Danielle et son petit-fils Patrick, ses frères, Robert et Bernard et ses soeurs, Jacqueline (Mme O. Dominique), Madeleine (Mme Aimé Lamarre), Thérèse (Mme Girard Léger) et Jeannine (Mme Guy Dufresne) ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 4 mars. Le convoi funèbre partira du Salon Lessieurs et Frères No 114 rue St-Jacques, St-Jean à 1:00 heures, pour se rendre à l'église de St-Luc où le service sera célébré à 1:30 heures, et de là au cimetière St-Luc lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POLIQUIN, Guy. — À Ville Mont-Royal, le 1er mars 1978 à l'âge de 63 ans, est décédé, Guy Poliquin, époux de Jacqueline Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mars. Le convoi funèbre partira du Salon Alfred Dallaire Inc. et J.S. Vallée Ltée. No 1111 rue Laurier-ouest, Outremont à 1:45 heures, pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal où le service sera célébré à 2:00 heures, et de là au cimetière Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Notre service d'
ANNONCES CLASSÉES
est assuré par
l'agence Valrain
C.P. 117
Brossard, Québec
J4Z 3J1
du lundi au vendredi
de 9h.15 à 18h.
465-2145
LE DEVOIR
JNO

Y penser
c'est aussi aider
OXFAM

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 25

LIKRA LTD.

Avis est par les présentes donné que la compagnie LIKRA LTD. constituée par lettres patentes datées du 19 mars 1959 et par lettres patentes supplémentaires datées du 19 juin 1961, du 4 août 1964, du 20 avril 1971 et du 14 mai 1971 et ayant son siège social à Montréal, Province de Québec, s'adressera au Ministre de la Consommation et des Corporations pour obtenir l'autorisation d'abandonner sa charte.

Daté à Montréal, ce 21e jour de février 1978

Phillips & Vineberg
Procureurs de Likra Ltd.

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
AUTO REPOS INC.
Corps politique légalement constitué
ayant sa principale place d'affaires
au: 64 Route Trans-Canada,
Beloeil, Québec

AVIS DE LA PREMIÈRE
ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

AVIS est par les présentes donné que AUTO REPOS INC., la compagnie débitrice a fait cession de ses biens le 24ième jour de février 1978 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17ième jour de mars 1978, à dix heures quarante cinq (10:45) de l'avant-midi, au bureau du séquestre officiel, 10 est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec

Le 27 février 1978

C.A. MICHAUD - SYNDIC

C.A. MICHAUD - SYNDIC
110 ouest, Place Crémazie, Suite 320,
Montréal, Québec Tél.: 382-6141

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

COUR SUPÉRIEURE

NO: 700-05-000209-787

FIDUCIAIRES DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL LIMITÉE, corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires au 1253 McGill College à Montréal, district judiciaire de Montréal,

demanderesse,

-vs-

JUDY HUTTON-ARMAND et MICHEL ARMAND, adresse inconnue,

Défendeurs,

-et-

LE REGISTRATEUR DE TERREBONNE, district judiciaire de Terrebonne

Mis-en-cause

Il est ordonné aux défendeurs de comparaître au greffe de cette Cour dans le mois à compter de la dernière insertion des présentes. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention des défendeurs, Judy Hutton-Armand et Michel Armand.

Saint-Jérôme, ce 23 février 1978

Lucie Péloquin
Protonotaire-adjoint

Me Lucien Lachapelle,
5971 rue St-Hubert
Montréal, Québec
H2S 2L8
Procureur de la demanderesse

AVIS LÉGAL

Avis est par les présentes donné, en vertu de l'Article 26 de la loi des Pouvoirs Spéciaux des Corporations (S.R.Q. 1964, Chap. 275) que les garanties créées par l'Acte de Fiducie consenti par A. et L. Robert Automobile Inc. en faveur de Trust Général du Canada devant Me Lucille Bertrand, notaire, le 4 avril 1977, et enregistré à Montréal le 7 avril 1977 sous le numéro 2770984 sont devenues exécutoires.

Montréal, le 14 février 1978.

M. Labrecque, Agent,
Trust Général du Canada,
Fiduciaire pour les détenteurs d'obligations
de A. et L. Robert Automobiles Inc.

PRENEZ AVIS QUE, M. Claude Martin, domicilié au 842, Chemin des Vieux Moulins, l'Acadie dans le cté de St-Jean demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Jean Dupuis, domicilié au 75, 1ère Avenue ouest, Île-aux-Noix dans le cté de St-Jean, l'attestation ou le permis M505689 D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 06 catégorie Artisan.

Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.

1ère publication: 2 mars 1978.
2ème publication: 3 mars 1978.
3ème publication: 4 mars 1978.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-002005-781

"DAME DOROTHY ERBSTEIN, épouse en séparation de biens de GÉRALD HOFFMAN, femme d'affaires, de la Ville et du District de Montréal, demeurant et domiciliée au 3615 Ridgewood.

—vs—

NIKLAUS ODERMAT, adresse inconnue

—et—

Cyril McDowall.

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur Niklaus Odermat est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication. Une copie de la Déclaration a été laissée avec le Protonotaire de la Cour Supérieure. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Demanderesse procédera à obtenir contre vous un jugement pour ses blessures corporelles au montant de $8,100.00 qu'elle sollicite contre vous.

A. BEAULIEU,
Protonotaire.

Mes Lechter & Segal,
Suite 804,
1440 Ste-Catherine Ouest,
Montréal, P.Q. H3G 1N6

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la famille
(Divorces)

NO: 500-12-075687-784

MIGUEL FERNANDEZ,

Requérant

-vs-

MARIA LOUISA INGLADA,

Intimée

AVIS POUR SIGNIFICATION PAR LA VOIE DES JOURNAUX
PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimée est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication.

Une copie de la requête en divorce, affidavit du requérant, déclaration de l'avocat, avis relatif à la contestation et certificat du registraire a été laissée au greffe des divorces, Cour Supérieure, pour le district de Montréal, à son intention.

Montréal, le 17 février 1978
JEAN MASSÉ, avocat
235 est, boul. Dorchester
Suite 410
Montréal, P.Q.

A. BEAULIEU,
Registraire, C.S.M.
15 février 1978

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES DU
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la famille
(Divorces)

NO: 500-12-075687-784

MIGUEL FERNANDEZ,

Requérant

-vs-

MARIA LOUISA INGLADA,

Intimée

AVIS POUR SIGNIFICATION PAR LA VOIE DES JOURNAUX
PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimée est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication.

Une copie de la requête en divorce, affidavit du requérant, déclaration de l'avocat, avis relatif à la contestation et certificat du registraire a été laissée au greffe des divorces, Cour Supérieure, pour le district de Montréal, à son intention.

Montréal, le 17 février 1978
JEAN MASSÉ, avocat
235 est, boul. Dorchester
Suite 410
Montréal, P.Q.

A. BEAULIEU,
Registraire, C.S.M.
15 février 1978

AVIS DE DEMANDE
D'ABANDON DE CHARTE

Avis est par les présentes donné que TRACTEURS AGRICOLES MONAT-OLIVER LIMITÉE, ayant son siège social dans la municipalité de Montréal, province de Québec, s'adressera au Ministre de la consommation et des corporations pour obtenir la permission d'abandonner sa charte en vertu des dispositions de la Loi sur les corporations canadiennes.

MONTRÉAL, Québec, ce 27e jour de février 1978.

Gérald Dion
Secrétaire

PRENEZ AVIS QUE, M. Henri Roy domicilié au 41, Ritchot, Ste-Agathe des Monts, dans le cté de Terrebonne demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Maurice Forget, domicilié au 27, Lortie, Ste-Agathe des Monts, dans le cté de Terrebonne, l'attestation ou le permis M502346 D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 06 catégorie Artisan.

Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.

1ère publication: 2 mars 1978
2ème publication: 3 mars 1978
3ème publication: 4 mars 1978

COMMISSION DE TRANSPORT
DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE
DE MONTRÉAL

AVIS

(Recueil des Lois du Québec - 1969 - chapître 84 — Article 294)

EXTRAIT du procès-verbal de l'assemblée statutaire de la COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL, tenue à son siège social, 159, rue St-Antoine ouest, Montréal, le 8 février 1978.

Il est résolu de ne pas accéder à la demande de prolongement de la ligne 18 Beaubien, vers l'est dans Ville d'Anjou.

Cette résolution a été approuvée par le comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal, le 23 février 1978.

"CERTIFIÉ CONFORME"
Le secrétaire et
conseiller juridique,
Yvon Clermont, c.r.

PRENEZ AVIS que la requérante Tudhope Cartage Ltée demande à la Commission des Transports du Québec le droit de donner le service suivant:

Transport restreint — longue distance — route restreinte — contrat

De la frontière Québec — Ontario, ports d'entrée Pointe-Fortune, Rivière Beaudette et Hawkesbury à Ste-Thérèse de Blainville (Bouchard) et St-Paul l'Ermite, et retour pour le transport de dynamite, explosifs, matières premières nécessaires à la fabrication de matières explosives et tonneaux vides, pour le compte de Canadian Industries Ltd. (points d'origines ou destinations en Ontario: tous les points autorisés par le permis complémentaire X-233). Ce service sera donné en conjonction avec le permis de l'Ontario X-233.

Toute personne intéressée peut faire opposition à cette demande de permis spécial dans les (5) jours qui suivent la troisième publication du présent avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec au 505 est, rue Sherbrooke, Place du Cercle à Montréal.

1ère publication: 1er mars 1978
2ème publication: 2 mars 1978
3ème publication: 3 mars 1978

Michèle Gouin, Procureur

PRENEZ AVIS QUE, M. Sylvio Poirier, domicilié au 21, Metcalfe, Rawdon, dans le cté de Montcalm demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Patrick Roach, domicilié au 2980, Nanok Drive, Ste-Julienne, dans le cté de Montcalm, l'attestation ou le permis M507194 D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 06 catégorie Entrepreneur.

Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.

1ère publication: 2 mars 1978
2ème publication: 3 mars 1978
3ème publication: 4 mars 1978

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC
TRANSFERT - RÈGLEMENT 1 (1976)
article 2.59.1

PRENEZ AVIS QUE LOCATION APER ENRG. ayant sa principale place d'affaires à ST-JEAN, Cté St-Jean Province de Québec, détenteur d'un permis NO: M-600512, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer tous les droits, titres, intérêts et privilèges qu'elle possède sur le permis No: M-600512 à LOCATION APER INC. opérant à 14, St-André, ST-LUC, Cté St-Jean, Province de Québec.

—NICOLE POIRIER PERREAULT 96%
—SOLANGE GAUTHIER PERREAULT 2%
—JACQUES PERREAULT 2%

Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à la dite Commission dans les CINQ (5) jours de la troisième parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports - 505 est, rue Sherbrooke — Place du Cercle, à Montréal.

1ère publication: 1er mars 1978
2ième publication: 2 mars 1978
3ième publication: 3 mars 1978

GAÉTAN CHAMPAGNE, avocat
1, rue Demontigny,
Ste-Agathe-des-Monts, Qué.

AVIS PUBLIC
RÉGIE DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ
Gaz Métropolitain, Inc.

AVIS PUBLIC est donné que GAZ MÉTROPOLITAIN, INC., distributeur aux termes de la Loi de la Régie de l'électricité et du gaz (S.R.Q. 1964, ch. 87 et amendements) (la "Loi"), a, par sa requête du 24 février 1978, demandé à la Régie de l'électricité et du gaz d'autoriser, en vertu de l'article 34(2) de la Loi, l'émission de 800,000 Actions privilégiées de second rang, rachetables, à dividende cumulatif de 7.85%, Série A, d'une valeur nominale de $25 l'action.

Copie de la présente requête peut être obtenue en s'adressant au soussigné.

Toute personne désirant faire des représentations au sujet de la présente requête doit les faire parvenir au soussigné dans un délai de sept (7) jours de la publication du présent avis.

Toute personne désirant intervenir dans la présente requête doit le faire par écrit en déclarant son intérêt et en exposant sommairement les motifs de son intervention qui doit être signifiée à la requérante du présent avis, et déposée à la Régie avec preuve de la signification.

L'audition de cette requête aura lieu le 14 mars 1978, à 10:00 heures, au siège social de la Régie, 2100, rue Drummond, Montréal.

Gilles Bonneau, c.g.a.,
Secrétaire par intérim
Régie de l'électricité et du gaz
2100 rue Drummond, Montréal, P.Q. H3B 1X1

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COMMISSION DES
TRANSPORTS DU QUÉBEC
DROITS ADDITIONNELS

PRENEZ AVIS que RÉJEAN OUELLET, pour le compte de Transport R.G. Enrg., détenteur d'un permis sous le numéro: 25588-V de la Commission des Transports du Québec et faisant affaires au 10,430 rue Terrasse Fleury #26 à Montréal, district de Montréal, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir des droits additionnels, soit un permis à contrat pour le compte de la compagnie GENERAL WOOD & VINYL LTD. de Longueuil, de la Place d'affaires de la compagnie à Longueuil à tous points dans la Province de Québec.

TOUT INTÉRESSÉ peut contester cette demande de permis (droits additionnels) déposée à la Commission dans les cinq (5) jours de la dernière parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke à Montréal.

PREMIÈRE PARUTION: 1er mars 1978
DEUXIÈME PARUTION: 2 mars 1978
TROISIÈME PARUTION: 3 mars 1978
MONTRÉAL, ce 24 février 1978

DEVEAU & LAVOIE, avocats
Procureurs du Requérant

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE

NO: 500-05-003413-786

ROBERT L'ESPÉRANCE et al.

Demandeurs

—vs—

PIERRE MARTEL, résidant et domicilié au 8255-15ième avenue, St-François de Sales, District de Roberval;

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur PIERRE MARTEL, adresse inconnue, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours de la dernière publication dans ce journal.

Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis a été déposée à son intention au greffe du Palais de Justice de Montréal, au numéro 1, rue Notre-Dame est, à Montréal.

Faute par le défendeur de comparaître dans le délai prescrit, un jugement par défaut pourra être rendu avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

MONTRÉAL, le 27 février 1978.

A. BEAULIEU
REGISTRAIRE

MTRE. GÉRALD Y. GREEN
10 St-Jacques ouest,
chambre 512
Montréal, Québec.

Maurice Bourdeau, 103 St-Alexis St-Chrysostome demande à la Commision des Transports du Québec de transférer à Les Carrières Ducharme Inc. R.R. 1 Hemmingford, le permis M-504143 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 06 c. entrepreneur. Tout intéressé peut s'opposer à cette demande en s'adressant à la Commission dans les 5 jours suivant la troisième parution de cet avis. CHOUINARD & ROY procureurs; 1259 rue Berri Suite 425, Montréal.

1ère publication: 1er mars 1978
2ème publication: 2 mars 1978
3ème publication: 3 mars 1978

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 6 février 1978 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à I.D. FOODS CORPORATION a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Laval le 22e jour de février 1978, sous le numéro 413986.

Ce 27e jour de février 1978.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-000549-787

BANQUE CANADIENNE NATIONALE,

Demanderesse

—vs—

MARCEL FOHTIN,

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR À
MARCEL FORTIN

Avis vous est donné qu'une action a été intentée contre vous par la demanderesse dans cette cause pour le montant de $1,746.05 plus les intérêts et frais.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été déposée à votre intention au greffe de la Cour Provinciale de Montréal, et vous êtes requis de comparaître d'ici trente jours, à défaut de quoi, jugement pourra être rendu par défaut.

PROTONOTAIRE ADJOINT,
Cour Provinciale de Montréal.

REINHARDT, DESCHAMPS & LEBEL
500 Place d'Armes, Suite 2750
MONTRÉAL, Qué.

Avocats de la demanderesse.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRCT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-024103-770

SOCÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

demanderesse

VS

YVES LAROSE

défendeur

ET

MARCEL DUPONT

ET

LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE LAVAL

mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur YVES LAROSE d'adresse inconnue, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis a été laissée, à son intention, à la direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal, au numéro 1, rue Notre-Dame est, à Montréal.

FAUTE PAR le défendeur, YVES LAROSE de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande et prononcer jugement par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

MONTRÉAL, ce 24 février 1978

RENALD CHASSÉ
GREFFIER ADJOINT

MES SPIEGEL & KRAVETZ, avocats
1155 ouest, boul. Dorchester, #3406
Montréal H3B 3T3

"Avis est par les présentes donné qu'un contrat signé le 8 juillet 1975 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de S & W Fashions Inc. furent vendues à la Banque Canadienne Impériale De Commerce fut enregistré le 8 juillet 1975 au Bureau d'Enregistrement, Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 2616697."

Montréal, Québec le 27 février 1978

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-073694-774

SAHNUR KARAARTINYAN,

Requérant

-vs-

DAME HILDA ALYANAK,

Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée Dame Hilda Alyanak, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 24 février 1978

REGISTRAIRE

Mes Borenstein, Duquette & Brott
PROCUREURS DU REQUÉRANT
5311 Ave du Parc
Montréal, Qué.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES DU
DISTRICT DE TERREBONNE

NO: 700-12-002711-786

FRANK GABRIEL, émondeur, de la Ville d'Oka, district de Terrebonne, et domicilié sur Center Road

Requérant

—vs—

DAME NICOLE CANATONQUIN, adresse inconnue

Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée, DAME NICOLE CANATONQUIN, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

ST-JÉRÔME, ce 23e jour de février 1978

LUCIE PÉLOQUIN
Registraire-Adjoint

Robitaille, Dansereau, Trempe,
Brunet, Blanchard & Ménard,
Me Serge Dubé, avocat,
500, Place D'Armes,
Suite 1980,
Montréal, P. Québec
H2Y 3L9

VILLE D'OUTREMONT
AVIS PUBLIC

Aux propriétaires des zones contigues aux zones RA-A1, RA-A2, RA-B1, RA-B2, RA-B3, RA-B4, RA-B5, RA-B6, RA-B7 et RA-B8, inscrits le 1er mars 1978 au rôle d'évaluation alors en vigueur dans la Ville d'Outremont, à l'égard d'un immeuble situé dans lesdites zones contigues: —

Secteur RA-A1

PA-6 av Lajoie 1801, lot 44-260
RA-B1 av Ducharme 1714 à 1830
av Van Horne 1767 à 1827
av Pratt 805 à 847, 808 à 805
av Dunlop 801 à 867, 810 à 870
av Hartland 805 à 881, 810 à 880
av Wilder 805 à 887, 806 à 870
RA-B2 av Wilder 715 à 795, 720 à 792
av Hartland 701 à 797, 702 à 788
av Van Horne 1690 à 1764
av Lajoie 1685 à 1755
RA-B4 av Kelvin 29 à 51, 28 à 80
av Peronne 5 à 21
av St-Germain 616 à 644, 611 à 641
av de Vimy 19 à 61, 60
av Robert 20 à 48, 19 à 25
RA-B5 Place Cambray 9 à 17, 10 à 16
av Kelvin 4 et 6
av Hartland 650 à 652
RB-9 Côte Ste-Catherine 557 à 695, 538 à 616
av Courcelette 8, 12, 14
av Beloeil 3 et 4
av Dunlop 612 à 616
av St-Germain 603 à 607, 608
PA-10 av Rockland 686 et lot P-39

Secteur RA-A2

RB-9 Côte Ste-Catherine 557 à 695, 538 à 616
av Courcelette 8, 12, 14
av Beloeil 3 et 4
av Dunlop 612 à 616
av St-Germain 603 à 607, 608
RA-B5 Place Cambray 9 à 17, 10 à 16
av Kelvin 4 et 6
av Hartland 650 à 652
RA-B6 av Bernard 1555 à 1621, 1560 à 1620
av Rockland 531 à 617, 540 à 600
av Davaar 531 à 591, 550 à 592
av McEachran 528 à 590
PA-10 av Rockland 686 et lot P-39

Secteur RA-B1

RA-B2 av Wilder 715 à 795, 720 à 792
av Hartland 701 à 797, 702 à 788
av Van Horne 1690 à 1764
av Lajoie 1685 à 1755
RA-A1 av Hartland 660 à 690
av Dunlop 615 à 795, 624 à 690
av Pratt 704 à 790
av Lajoie 1771 et 1785, lot 44-42 et 44-42-2
av Kelvin lot 44-P-259 et 43-16
av Van Horne 1780 à 1790, 1824 à 1828
PA-6 av Lajoie 1801 et lot 44-260
RB-1 av Ducharme 1685 à 1835
av Dunlop 903 à 965, 900 à 958
av Hartland 903 à 985, 904 à 982
av North 1727 à 1829, 1726 à 1818
av Pratt 905 à 1043, 906 à 990
av Wilder 905 à 941, 906 à 976
av Glendale 1780 à 1820
RB-2 av Ducharme 1660 et 1662
av Van Horne 1660 à 1676
av Rockland 831 à 877, 802 à 882

Secteur RA-B2

RA-B1 av Ducharme 1714 à 1830
av Van Horne 1767 à 1827
av Pratt 807 à 847, 808 à 850
av Dunlop 801 à 867, 810 à 870
av Hartland 805 à 881, 810 à 880
av Wilder 805 à 887, 806 à 870
RA-B3 av Lajoie 1633 à 1667, 1630 à 1640
av Rockland 629 à 781, 712 à 792
RB-2 av Ducharme 1660 et 1662
av Van Horne 1660 à 1676
av Rockland 831 à 877, 802 à 882
RA-A1 av Hartland 660 à 690
av Dunlop 615 à 795, 624 à 690
av Pratt 704 à 790
av Lajoie 1771 et 1785, lot 44-42 et 44-42-2
av Kelvin lot 44-P-259 et 43-16
av Van Horne 1780 à 1790, 1824 à 1828
PA-10 av Rockland 686 et lot P-39

Secteur RA-B3

RB-2 av Ducharme 1660 et 1662
av Van Horne 1660 à 1676
av Rockland 831 à 877, 802 à 882
RB-3 av Wiseman 624 à 786
av Stuart 633 à 789, 620 à 682, 740 à 786
boul. Dollard 625 à 689, 624 à 702
av McEachran 617 à 703, 616 à 788
av Davaar 629 à 781, 628 à 790
av Lajoie 1415 à 1433, 1503 à 1619, 1440 à 1622
RA-B2 av Wilder 715 à 795, 720 à 792
av Hartland 701 à 797, 702 à 788
av Van Horne 1690 à 1764
av Lajoie 1685 à 1755
RA-B6 av Bernard 1555 à 1621, 1560 à 1620
av Rockland 531 à 617, 540 à 600
av Davaar 531 à 591, 550 à 592
av McEachran 528 à 590
CB-1 av Outremont 790 à 836
av Wiseman lot 36 P24-31 à 36 P24-34
av Stuart 815, 792 à 806
av McEachran 805, 790
av Davaar 795 et 811, 794, 812 à 822
av Rockland 795 et 801
av Van Horne 1308 à 1646, 1307 à 1637
av St-Cyril 2 à 74
PA-10 av Rockland 686 et lot P-39

Secteur RA-B4

PA-9 av Vimy lot 56-46 et 57-26
RB-9 Côte Ste-Catherine 557 à 695, 538 à 616
av Courcelette 8, 12, 14
av Beloeil 3 et 4
av Dunlop 612 à 616
av St-Germain 603 à 607, 608
RB-8 Côte Ste-Catherine 708 à 792, 701 à 753
av Hazelwood 3
av de Vimy 15
RA-A1 av Hartland 660 à 690
av Dunlop 615 à 795, 624 à 690
av Pratt 704 à 790
av Lajoie 1771 et 1785, lot 44-42 et 44-42-2
av Kelvin lot 44-P-259 et 43-16
av Van Horne 1780 à 1790, 1824 à 1828

Secteur RA-B5

RB-9 Côte Ste-Catherine 557 à 695, 538 à 616
av Courcelette 8, 12, 14
av Beloeil 3 et 4
av Dunlop 612 à 616
av St-Germain 603 à 607, 608
RA-A1 av Hartland 660 à 690
av Dunlop 615 à 795, 624 à 690
av Pratt 704 à 790
av Lajoie 1771 et 1785, lot 44-42 et 44-42-2
RA-A2 av Ainslie 18 à 26, 7 à 25
PA-10 av Rockland 686 et lot P-39

Secteur RA-B6

RB-10 av Bernard 1555 à 1621, 1560 à 1620
av Rockland 531 à 617, 540 à 600
av Davaar 531 à 591, 550 à 592
av McEachran 528 à 590
RB-9 Côte Ste-Catherine 557 à 695, 538 à 616
av Courcelette 8, 12, 14
av Beloeil 3 et 4
avDunlop 612 à 616
av St-Germain 603 à 607, 608
PB-2 Côte Ste-Catherine 543
av Davaar 530 et 544
PA-10 av Rockland 686 et lot P-39
RA-A2 av Ainslie 18 à 26, 7 à 25
RA-B3 av Lajoie 1633 à 1667, 1630 à 1640
av Rockland 629 à 781, 712 à 792
RB-3 av Wiseman 624 à 786
av Stuart 633 à 789, 620 à 682, 740 à 786
boul. Dollard 625 à 689, 624 à 702
av McEachran 617 à 703, 616 à 788
av Davaar 629 à 781, 628 à 790
av Lajoie 1415 à 1433, 1503 à 1619, 1440 à 1622
RD-4 av Bernard 1385 à 1539, 1380 à 1542
av Wiseman 575, 570 à 610
av Stuart 555
PA-11 boul. Dollard 500
PA-20 Côte Ste- lot 37-201, 202, 277A, 277B, 277C, P278-A, P-278-B
Catherine lot 37-278-D,-278.E
lot P-37A et 37-203

Secteur RA-B7

RB-10 Côte Ste-Catherine 373 à 401 et 495 à 527, 366 à 498
av Pagnuelo 4
av Davaar 505 à 517
av McEachran 508 à 522
av Stuart 305
av Wiseman 823
Terrasse les
Hautviliers 1 à 58
PA-20 Côte Ste-Catherine lot 37-201, 202, 277A, 277B, 277C, P-278A
lot 37-P278-B, -278D, -278E
lot P-37A et lot 37-203
PA-11 boul. Dollard 500
RD-4 av Bernard 1385 à 1539, 1380 à 1542
av Wiseman 575, 570 à 610
av Stuart 555
RB-4 av Laviolette 27 à 41, 10 à 36
av St-Just lot 36-209, 209A, 210, 210A
30 à 40
av St-Viateur 1291 à 1341
av Outremont 441 à 577, 400 à 562
av Wiseman 405, lot 36-203, 204, 205
482 à 568, 525 à 571
PA-15 av Bloomfield lot P 34-A; 55
P-35-89, P-35-79
35-32
PA-14 Côte Ste-Catherine lot 36-31-1 à 31-4, 36-31-1A
lot 36A-7 à 36A-9
lot 36-31-1A et 36-31-2A
RA-B8 av Bloomfield 237 à 289, 130 à 280
av McDougall 221 à 287, lot 35-694, 222 à 288
av Outremont 207 à 285, 230 à 300
av Elmwood 40 à 58, 60 à 70

Secteur RA-B8

RB-11 Côte Ste-Catherine 233 à 275, 283 à lot 36-31-1A,36-31-2A
180 à 266, 318 à 356
av McCullock 2
av Bloomfield 126
av McDougall 215 et 212
av Outremont 201 et 203
PA-14 Côte Ste-Catherine lot 36-31-1 à 31-4, 36-31-1A
lot 36A-7 à 36A-9
lot 36-31-1A et 36-31-2A
PA-15 av Bloomfield lot P 34-A; 55
P-35-89, P-35-79
35-32
PA-18 av Durocher 5210
av Querbes 216 et 210
av De l'Epée 215, 178 à 196
av Bloomfield 183 à 235
av Fairmount 1125
av Laurier 1175
RA-C1 av Durocher 5235 à 5509
av Querbes 215 à 389, 226 à 382
av De l'Epée 251 à 367, 262 à 368
av Bloomfield 295 à 381
av Elmwood 25 à 31, 2 à 32

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné Greffier de la Ville.

QUE, lors d'une Assemblée générale tenue le 1er mars 1978, le Conseil de cette Ville a adopté le règlement numéro 1044-47 intitulé "Règlement amendant le règlement de zonage numéro 1044-1 de façon à permettre la conversion de maisons unifamiliales en habitations bifamiliales dans certains secteurs et à certaines conditions";

QUE les propriétaires parmi ceux ci-dessus visés et, s'il s'agit de personnes physiques, qui étaient majeures et citoyens canadiens à la date du 1er mars 1978, sont habiles à voter sur ce règlement numéro 1044-47 et à demander, par voix de la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398-a à 398-o de la Loi des cités et villes, que ledit règlement numéro 1044-47 fasse l'objet d'un scrutin, moyennant la publication du présent avis, d'une requête signée, pour chaque zone contigue aux zones RA-A1, RA-A2, RA-B1, RA-B2, RA-B3, RA-B4, RA-B5, RA-B6, RA-B7 et RA-B8, par au moins douze (12) propriétaires habiles à voter sur le règlement en question en raison d'un immeuble situé dans telle zone contigue, ou par la majorité des propriétaires de cette zone contigue si leur nombre est inférieur à vingt-quatre.

DONNÉ à Outremont, ce 3e jour de mars 1978.

Jocelyne Perreault
Greffier de la Ville

VILLE D'OUTREMONT
AVIS PUBLIC

Aux propriétaires des zones contigues à la zone PB-3, inscrits le 1er mars 1978 au rôle d'évaluation alors en vigueur dans la Ville d'Outremont, à l'égard d'un immeuble situé dans les zones CB-3, RB-5 et RB-6 tel que ci-après décrites:

CB-3
av Bernard 1001 à 1335, 1000 à 1360, lot 36-365
rue Hutchison 5782 à 5820
av Durocher 5793 à 5815, 5790 à 5816
av Querbes 585 à 611, 590 à 610
av de l'Epée 595 à 605
av Bloomfield 595 à 617, 590 à 610
av Champagneur 615, 596 à 614
av Outremont 585 à 615, 590 à 624
RB-5
av St-Viateur 1201 à 1283
av Champagneur 405 à 585, 406 à 590
av Bloomfield 440 à 560
RB-6
av Durocher 5560
av Querbes 399 à 567
av de L'Epée 372 à 380
av Bloomfield 385 et 395
av St-Viateur 1051 à 1095, 1050 à 1170

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné Greffier de cette Ville.

Que lors d'une Assemblée générale tenue le 1er mars 1978, le Conseil de cette Ville a adopté le règlement numéro 1044-46 intitulé "Règlement modifiant l'article 2.2.1.2 du règlement de zonage 1044-1 aux fins de permettre l'installation d'une clôture sur le lot 33A-39-1";

QUE les propriétaires parmi ceux ci-dessus visés et, s'il s'agit de personnes physiques, qui étaient majeures et citoyens canadiens à la date du 1er mars 1978, sont habiles à voter sur ce règlement numéro 1044-46 et à demander, par voix de la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398-a à 398-o de la Loi des cités et villes, que ledit règlement numéro 1044-46 fasse l'objet d'un scrutin, moyennant la présentation au soussigné, dans les cinq (5) jours suivant la publication du présent avis d'une requête signée, pour chaque zone contigue à la zone PB-3, par au moins douze (12) propriétaires habiles à voter sur le règlement en question en raison d'un immeuble situé dans telle zone contigue, ou par la majorité des propriétaires de cette zone contigue si leur nombre est inférieur à ving-quatre.

Donné à Outremont, ce 3e jour de mars 1978

Jocelyne Perreault
Greffier de la ville

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 05-004436-778

LES PLACEMENTS G.R.E.C. LTÉE, corps politique légalement incorporé ayant son bureau et sa place d'affaires au 11701 est, boul. Henri-Bourassa, Montréal, district de Montréal,

DEMANDERESSE

—vs—

MAURICE SOHMER,

—et—

SUCCESSION BENJAMIN ORENSTEIN,

—et—

DAME LEA KLIGER, tant personnellement qu'ès-qualité d'exécutrice testamentaire,

—et—

LARRY WENIG, tant personnellement qu'ès-qualité d'exécuteur testamentaire,

—et—

SUZI FUCHS, ès-qualité d'héritière,

—et—

MAX SARNA, ès-qualité d'héritier,

—et—

AARON SARNA, ès-qualité d'héritier,

—et—

LAZAR SARNA, ès-qualité d'héritier,

—et—

SHIRLEY SARNA, ès-qualité d'héritière,

DÉFENDEURS

—et—

SUCCESSION ABRAHAM MORDECAI KALFUSS

—et—

DAME LEA SCHNEIDEMIL, tant personnellement qu'ès-qualité d'exécutrice testamentaire,

—et—

SAM KALFUSS, ès-qualité d'exécuteur testamentaire,

—et—

LEONARD KALFUSS, ès-qualité d'héritier,

DÉFENDEURS

Il est enjoint à tous et chacun des défendeurs ci-dessus nommés à l'intention desquels une copie du bref et de la déclaration a été laissée au Greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de 30 jours.

Montréal, le 21 février 1978.

Mes de Grandpré, Colas & Associés
Avocats de la Demanderesse
2501, Tour de la Bourse
Place Victoria, Montréal (Québec)

Transports Canada — Transport Canada

APPELS D'OFFRES

**PROJET: INSTALLATION D'UN PHARE NON-DIRECTIONNEL (PND) INCLUANT TOUS LES TRAVAUX CONNEX

Dupuis Frères: Sogena détient la plus importante créance

Par Marie-Agnès Thellier

Dupuis Frères doit $11.5 millions à ses créanciers garantis, environ $1.2 million à ses créanciers privilégiés et plus de $6.5 millions à ses créanciers ordinaires, fournisseurs en particulier.

C'est ce qui ressort, de l'avis expédié aux créanciers de Dupuis Frères, les convoquant pour une première assemblée mardi prochain à Montréal.

La liste des créanciers ordinaires, dont LE DEVOIR a eu copie, comprend 1,480 noms pour une créance de $6,527,422, soit seulement $4,500 en moyenne par créancier, dont la plupart sont des fournisseurs. Moins de 110 créanciers peuvent réclamer plus de $10,000. La plus importante créance ordinaire est détenue par Sogena, dont le président est Marc Carrière, avec $954,000. Parmi les fournisseurs habituels d'un magasin de détail, l'ardoise la plus importante laissée par Dupuis Frères est auprès de l'entreprise de publicité Groupe Intercommunication, chargé de la campagne qui devait lancer le "Dupuis 78" dès février-mars 1978. La campagne de publicité était déjà en majeure partie préparée et la dette reste à éponger.

La loi sur les faillites, qui date de 1949, prévoit que ces créances ne seront examinées qu'après remboursement des créances garanties et privilégiées.

Il y a trois créanciers privilégiés: la banque Royale avec $6,448,749 (soit autant que les 1,480 créanciers ordinaires réunis), le Trust Général avec $4,694,024 et enfin la ville de Montréal pour $344,022, sur des taxes probablement.

Parmi les treize créanciers privilégiés, dont la loi prévoit l'ordre de remboursement, on note le ministère du revenu du Québec avec $574,919, le propriétaire Immeubles TransQuébec avec $172,020 ainsi que Revenu Canada, Hydro-Québec et le régime de rentes Dupuis Frères.

Enfin, une provision de $373,800 a été prévue par le syndic André Giroux pour payer les salaires dus aux employés. La loi prévoit que les sommes dues à chaque employé dans les trois mois précédant la faillite sont privilégiées jusqu'à concurrence de $500 tandis que le reste des sommes dues sont considérées comme créances ordinaires.

Le syndic espère être en mesure de communiquer le 7 mars aux créanciers le bilan statutaire, qui n'est pas encore prêt et doit être signé par le président de Dupuis Frères, M. J.Yvon Goyette. Il pourrait aussi demander aux créanciers privilégiés l'autorisation de communiquer soit à l'assemblée, soit aux inspecteurs désignés par l'assemblée, le montant de chaque transaction conclue par les créanciers privilégiés. On sait que la première transaction a été faite vendredi dernier pour les inventaires des trois magasins. La vente de liquidation commencera le 8 mars ou même avant.

En vertu de sa nouvelle politique d'achat

Québec pourrait fermer ses marchés aux fournisseurs non-québécois

par Michel Vastel

Dans des circonstances exceptionnelles, le gouvernement du Québec, en vertu de sa politique d'achat, pourrait réserver ses offres à un seul fournisseur québécois, fermant ainsi son marché à tout autre fournisseur venant du reste du Canada ou de l'étranger.

C'est ce qu'a déclaré hier le sous-ministre adjoint, Maurice Turgeon, chargé de l'application de cette politique approuvée en janvier 1977 par le Cabinet Lévesque.

La politique officielle prévoit déjà que "lorsqu'il existe, dans un secteur, un nombre suffisant d'entreprises québécoises pour assurer une saine concurrence, seules les entreprises québécoises seront admises à soumissionner". On précise par ailleurs que "dans certains cas exceptionnels, même lorsqu'il n'existe pas un degré suffisant de compétition, une pratique similaire pourrait être suivie, lorsqu'exigée par l'intérêt public".

Des explications fournies par le sous-ministre adjoint on peut cependant déduire que les "circonstances exceptionnelles" réfèrent surtout à de petites ou moyennes entreprises, menacées à un point tel que la politique du gouvernement viserait à "le récupérer".

L'énoncé de la politique, et l'interprétation qu'en font les technocrates, pénalise donc de facto les grandes compagnies fortement intégrées. En effet, en soumissionnant pour un produit donné, l'obtention du contrat peut être indispensable pour que la division qui fabrique ce produit atteigne un niveau de rentabilité satisfaisant. Mais, dans une entreprise intégrée, les pertes de cette division peuvent aussi être compensées par les revenus générés par d'autres divisions. Dans ce cas, les "circonstances exceptionnelles" peuvent ne jamais s'appliquer.

C'est devant un groupe d'hommes d'affaires, membres du Centre des dirigeants d'entreprises (CDE), que le sous-ministre adjoint à l'Industrie et au Commerce devait apporter hier ces précisions. On aura par ailleurs appris que le fameux catalogue des produits manufacturés au Québec, promis par le ministre Rodrigue Tremblay pour la fin de l'année 1977, sera disponible vers le début du mois d'avril. Le catalogue est déjà chez l'imprimeur. Le Centre de Recherches Industrielles du Québec (CRIQ), qui a procédé à sa réalisation, fournira également, sur demande et moyennant des honoraires, les microfilms des catalogues de produits fournis par les manufacturiers québécois.

Depuis un an qu'elle est en vigueur, la politique d'achat du gouvernement du Québec fait son chemin parmi les quelque 2,000 centres de décision susceptibles de s'y soustraire. En effet, M. Maurice Turgeon a affirmé hier qu'elle s'applique déjà non seulement aux institutions du gouvernement et aux Régies et Offices québécois, mais également aux deux réseaux des affaires sociales et de l'éducation. Les deux seuls secteurs "dispensés" en quelque sorte de la politique préférentielle d'achat sont les entreprises publiques se trouvant en concurrence avec des entreprises privées (Sidbec, par exemple) et les municipalités.

Par ailleurs, et comme le veut la loi de la Société de développement industriel, des entreprises privées qui bénéficient de subventions directes du gouvernement du Québec peuvent se voir assujetties à cette politique.

La réglementation relative à tout le secteur de la construction n'est malheureusement toujours pas en vigueur. En effet, il faudra attendre un amendement à la loi du ministère des Travaux publics pour que le règlement, déjà écrit par les fonctionnaires, puisse entrer en vigueur.

En réponse à diverses questions de manufacturiers québécois, le sous-ministre adjoint devait rappeler le souci extrême du gouvernement d'éviter toute forme de "racisme" par le biais de cette politique préférentielle d'achat. Le critère important, de rappeler M. Turgeon, n'est pas tant la propriété de l'entreprise, non plus que son siège social ou tout autre critère visant à identifier la "citoyenneté" de l'entreprise mais bien le seul et unique critère du "lieu où le produit est fabriqué".

En vertu de ce principe il se pourrait qu'une entreprise possédant, au Québec, 80% de ses actifs, se voie exclue du marché public québécois pour un produit qui serait fabriqué dans une usine qu'elle possède à l'extérieur du Québec. Le sous-ministre adjoint "conçoit mal, en effet, qu'on reconnaisse, à une société qui produit quelque chose au Québec, toute sa gamme de produits, même ceux qui sont fabriqués ailleurs".

Par ailleurs, il n'y a pas à proprement parler de procédure d'appel pour contester une décision prise en vertu de cette politique. Le seul appel qui semble exister consiste en une plainte formulée auprès du comité interministériel chargé de l'application de cette politique, en autant d'ailleurs que cette plainte ne soit pas présentée trop tard!

Enfin, le gouvernement du Québec semble d'ores et déjà prêt à modifier sa politique d'achat pour se conformer à d'éventuels compromis qui pourront être faits par l'ambassadeur Warren dans le cadre des négociations multilatérales à Genève. On sait que l'un des objectifs de cette dernière ronde du Tokyo Round est "d'ébaucher des codes de conduite internationaux devant régir quelques-unes des mesures non tarifaires d'application générale" dont, notamment, les pratiques d'achat des gouvernements.

Il y a eu des contacts entre les négociateurs du gouvernement fédéral à Genève et le ministère québécois de l'Industrie et du Commerce, mais le Québec ignore en tout état de cause les concessions qui pourraient être faites puisque la stratégie du gouvernement fédéral demeure confidentielle. On se souviendra qu'au cours de la dernière conférence des Premiers ministres à Ottawa, plusieurs chefs de gouvernement, et notamment M. Peter Lougheed de l'Alberta avaient demandé d'avoir accès aux documents appuyant la stratégie de l'ambassadeur Warren.

S'opposant à une décision du Tribunal du travail

Un homme d'affaires menace de liquider son entreprise

SHAWINIGAN (PC) — Au lieu de réembaucher sept employés congédiés pour activité syndicale, en février 1976, et leur rembourser une somme de $125,000 en salaires, comme vient de lui ordonner le Tribunal du travail, un homme d'affaires de Shawinigan a décidé de liquider son entreprise.

Cette menace de M. Roger Baribeau, si elle est mise à exécution, entraînerait la perte d'une centaine d'emplois dont 60 emplois permanents, sans compter les mises à pied qui pourraient éventuellement se produire chez les fournisseurs de M. Baribeau.

"Il n'est absolument pas question de payer ces sept employés. Dans ces conditions, je liquide tout, je ferme mes portes."

C'est en ces termes que M. Baribeau a commenté la décision du juge Louis Morin lui ordonnant de réintégrer dans leurs fonctions, avec plein salaire, sept employés congédiés pour activité syndicale au début de février 1976. Le jugement Morin vient entériner une décision en ce sens rendue le 19 mai 1977 par le commissaire-enquêteur André Roy, du ministère du Travail.

Le Marché du centre Baribeau Inc. de Shawinigan, fermerait donc définitivement ses portes d'ici trois ou quatre mois. "Ça faisait au moins six mois que l'on avait pris cette décision de liquider l'entreprise si la décision du tribunal du travail nous était défavorable", a confié M. Baribeau au cours d'une conférence de presse.

Tenant à préciser les faits, M. Baribeau a signalé qu'au début de 1975, il lui fallut congédier 45 employés surnuméraires en raison d'une baisse sensible de son chiffre d'affaires et non pour cause d'activité syndicale.

L'homme d'affaires estime que la liquidation de son entreprise entraînerait la perte de près de 300 emplois à Shawinigan et la périphérie. Une centaine d'employés dont 60 permanents seront mis à pied. Des répercussions se feront également sentir au niveau des fournisseurs où d'autres mises à pied ne sont pas impossibles.

M. Baribeau a expliqué qu'il avait déjà déboursé personnellement plus de $50,000 en frais de cour et autres, ajoutant qu'il lui en coûterait globalement près de $125,000 en remboursement de salaires aux sept employés concernés pour une période de près de deux ans.

Face à l'hostilité du gouvernement québécois

Les entreprises n'ont d'autre choix que de déménager là où les affaires se font

"Il est évident que l'économie québécoise prendra un certain retard par rapport au reste du Canada aussi longtemps que l'environnement restera hostile au monde des affaires. Face à la rigueur affichée par la province en matière de langue et d'enseignement, les entreprises n'ont d'autre possibilité que de déménager là où elles peuvent travailler dans un climat où elles seront mieux à même de faire face à la concurrence."

Tel est l'avertissement qu'a lancé hier le nouveau président du Conseil du Royal Trust au cours de l'assemblée générale de ses actionnaires. M. Kenneth White venait d'être élu à la présidence du Conseil en remplacement de M. Conrad Harrington, qui prend sa retraite. M. White reste également directeur général du Trust tandis que la présidence est vacante.

Dans son discours, M. White a également prétendu que "le choix pour les entreprises nationales et internationales est très net: si elles désirent se maintenir dans le flot de l'activité économique, elles doivent se développer là où les affaires se font."

Son prédécesseur à la présidence du Conseil, M. Harrington, devait pour sa part souhaiter que "le gouvernement donne l'assurance officielle qu'il n'interviendra pas dans les politiques d'investissement des sociétés internationales" telles que le Royal Trust.

Plus tard en conférence de presse, les dirigeants du Royal Trust ont tenu à préciser que leurs déclarations ne signifiaient pas qu'ils aient l'intention de déménager leur siège social de Montréal. Le Royal Trust a 290 fonctions "siège social", dont une centaine sont situées à Toronto. Par ailleurs, la filiale Computel a été installée à Ottawa impliquant le transfert de 30 cadres, dont la plus grande partie venant de Montréal.

En plus de son siège social, le Royal Trust emploie 1800 personnes au Québec, représentant des salaires de $34 millions. Les bureaux du siège social de Montréal et de cinq autres villes au Québec administrent, selon M. White, plus de $5 milliards d'actifs et les prêts hypothécaires sur des propriétés résidentielles ont grimpé à $200 millions en 1978 au Québec, soit le double de l'année précédente.

"Sans l'aide de la Loi sur les langues, a précisé M. White, nos employés travaillent librement en français ou en anglais, selon la préférence de leurs clients. Plus de 75% de la clientèle du Royal Trust de la région métropolitaine de Montréal a exprimé le désir d'être servie en anglais et nous sommes pleinement en mesure de répondre aux attentes de nos clients francophones".

Sortant de son texte écrit, M. White s'est de plus plaint du traitement réservé au mémoire du Conseil du Patronat par le Premier ministre, M. René Lévesque. On se souvient que, lorsque le CPQ a rencontré le chef du Gouvernement, celui-ci a dénoncé son mémoire comme un document politique qui ne contenait aucune recommandation politique.

Le chiffre d'affaires du Royal Trust en 1977 a dépassé $595 millions, ce qui constitue un record, et le total du compte garanti et de l'épargne atteint le chiffre sans précédent de $3.9 milliards. Le profit net sur opérations financières est plus élevé que jamais et dépasse $434 millions.

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 24

PRENEZ AVIS QUE, M. Adrien Laliberté domicilié au Route rurale #3, Ste-Rosalie dans le cté de Bagot demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Claude Phaneuf, domicilié au 403, 4ième Rang, St-Rosalie, dans le cté de Bagot, l'attestation ou le permis M503535 D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 06 catégorie Artisan.
Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.
1ère publication: 2 mars 1978
2ème publication: 3 mars 1978
3ème publication: 4 mars 1978

PRENEZ AVIS QUE, M. Lévis Parent domicilié au 210, St-Jean Baptiste, Beloeil, dans le cté de Verchères demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Jean-Guy William, domicilié au 525, Daniel, St-Amable, dans le cté de Verchères, l'attestation ou le permis M507737 D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 06 catégorie Entrepreneur.
Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.
1ère publication: 2 mars 1978
2ème publication: 3 mars 1978
3ème publication: 4 mars 1978

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 05-004142-772

MICHEL LANGELIER INC., corps politique légalement incorporé ayant sa principale place d'affaires au 4000, boul. Décarie, Suite 232, Montréal, District de Montréal.

DEMANDERESSE

—vs—

MAURICE SOHMER,
—et—
SUCCESSION BENJAMIN ORENSTEIN,
—et—
DAME LÉA KLIGER, tant personnellement qu'ès-qualité d'exécutrice testamentaire,
—et—
LARRY WENIG, tant personnellement qu'ès-qualité d'exécuteur testamentaire,
—et—
SUZI FUCHS, ès-qualité d'héritière,
—et—
MAX SARNA, ès-qualité d'héritier,
—et—
AARON SARNA, ès-qualité d'héritier,
—et—
LAZAR SARNA, ès-qualité d'héritier,
—et—
SHIRLEY SARNA, ès-qualité d'héritière,

DÉFENDEURS

—et—
SUCCESSION ABRAHAM MORDECAI KALFUSS
—et—
DAME LÉA SCHNEIDEMIL, tant personnellement qu'ès-qualité d'exécutrice testamentaire,
—et—
SAM KALFUSS, ès-qualité d'exécuteur testamentaire,
—et—
LÉONARD KALFUSS, ès-qualité d'héritier,

DÉFENDEURS

Il est enjoint à tous et chacun des défendeurs ci-dessus nommés à l'intention desquels une copie du bref et de la déclaration a été laissée au Greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de 30 jours.
Montréal, le 21 février 1978
Mes de Grandpré, Colas & Associés
Avocats de la Demanderesse
2501, Tour de la Bourse
Place Victoria, Montréal (Québec)

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

"AVis est par les présentes donné que Monsieur Onésime Cauchon, tailleur, demeurant au numéro 4265 rue Des Erables, à Montréal, P.Q., s'adressera au Lieutenant Gouverneur en Conseil pour obtenir un décret changeant son nom en celui de Monsieur Onésime Bolduc."
Le procureur du requérant
Me Jean-Marc Lavallée, avocat

AVIS

PRENEZ AVIS que la garantie crée et consentie par STEFEL IMPORT-EXPORT LTÉE en faveur de BNP CANADA INC. en vertu de l'acte de fidéicommis passé devant Me Yvon Renaud, notaire à Montréal, le 8 mai 1975 et enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal, le 9 mai 1975 sous le numéro 2599264 est devenu exécutoire.
MONTRÉAL, le 3 mars 1978
Martineau, Walker, Allison, Beaulieu
MacKell & Clermont,
Procureurs de BNP Canada Inc.

PRENEZ AVIS QUE, M. Jude Boisvert, domicilié au 124, 10ième Avenue Nord, Sherbrooke, dans le cté de Sherbrooke demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Marcel Fortin, domicilié au 2835, Harpin, Sherbrooke, dans le cté de Sherbrooke, l'attestation ou le permis M506150 D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 05 catégorie Entrepreneur.
Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.
1ère publication: 2 mars 1978.
2ème publication: 3 mars 1978.
3ème publication: 4 mars 1978.

AVIS

Modification de certains tarifs suivant les articles 2.64 et suivants du Règlement 2, sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec, dans le cas de concurrence tarifaire avec le transport ferroviaire.
Canadian Transport Tariff Bureau Association
1434, Ste-Catherine Ouest, suite 404
Montréal, Québec,
au nom de Kingsway Freightlines Ltd.,

requérante

Prenez avis que la requérante susmentionnée a obtenu de la Commission des Transports du Québec la modification de ses tarifs comme suit.
Article 520 du tarif 1005-E

Fer ou acier v/g:
cable ou fil de fer

DE	A	TAUX	MINIMUM
Montréal	Calgary	513	30,000
	Edmonton)	490	40,000
	Regina	458	30,000
		444	40,000
	Saskatoon	471	30,000
		458	40,000
	Vancouver	647	30,000
		621	40,000
	Winnipeg	359	30,000
		333	40,000

applicable via Kingsway Freightlines Ltd.,
Cette modification est entrée en vigueur le 17 février 1978
Tout intéressé peut s'opposer à cette modification dans les 5 jours de la troisième publication en formulant à la Commission une opposition à cette fin.
1ère publication: 2 mars 1978
2ème publication: 3 mars 1978
3ème publication: 4 mars 1978
Corbeil & Dufresne, procureurs

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que LES FILTRES INDUSTRIELS DU QUÉBEC (1976) INC. dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de St-Hyacinthe a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à La Banque Provinciale du Canada à titre de garantie par acte portant la date du 22ième jour du mois de décembre 1977 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de St-Hyacinthe le 10ième jour du mois de février 1978 sous le numéro 182115.
Daté à Montréal ce 21ième jour du mois de février 1978
LA BANQUE PROVINCIALE DU CANAD

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
REOL MATHIEU, représentant
495 rue Kleber,
Duvernay, Laval, Québec

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

AVIS est par les présentes donné que REOL MATHIEU a fait cession de ses biens le 24ième jour de février 1978 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 14ième jour de mars 1978, à dix heures (10:00) de l'avant-midi, au bureau du syndic C.A. Michaud, 110 ouest, Place Crémazie, suite 320, Montréal, Québec.
Le 27 février 1978
C.A. MICHAUD - SYNDIC
BUREAU DE:
C.A. MICHAUD - SYNDIC
110 ouest, Place Crémazie, suite 320,
Montréal, Québec. Tél.: 382-6141

Le requérant-cédant, M. Yvan Plamondon, domicilié au 379, Du Moulin, St-Augustin, Cté Portneuf, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Gilles Tessier, domicilié au 1816, rue Principale, St-Marc des Carrières, Cté Portneuf, l'attestation et ou le permis portant le numéro: Q-505013 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 03, catégorie Artisan.
Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.
1ère publication: 1er mars 1978
2ème publication: 2 mars 1978
3ème publication: 3 mars 1978

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
RAYMOND FERLAND,
498 rue Fortier,
St-Hilaire, Québec

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

AVIS est par les présentes donné que RAYMOND FERLAND a fait cession de ses biens le 24ième jour de février 1978 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17ième jour de mars 1978, à onze heures quinze (11:15) de l'avant-midi, au bureau du séquestre officiel, 10 est, rue Notre-Dame, Montréal.
Le 27 février, 1978
C.A. MICHAUD - SYNDIC
BUREAU DE:
C.A. MICHAUD, SYNDIC
110 ouest, Place Crémazie, suite 320,
Montréal, Québec. Tél.: 382-6141.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12 075 410 781

JOGINDER SINGH, marchand domicilié à 3463 Ste-Famille Montréal Québec

requérant

-vs-

INDERJIT KAUR de lieux inconnus

intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée INDERJIT KAUR, est requise de comparaître dans un délai de soixante jours de la dernière publication, pour répondre dans lesdits délais à la requête de divorce contre elle logée à défaut de quoi, jugement de divorce ou sur toutes mesures provisoires pourra être rendu par défaut.
MONTRÉAL, le 27 février 1978
Me HARRY BLANK Q.C.
Suite 300
1255 Université
Montréal, Qué.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-003305-784

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Partie Demanderesse

C.

BRENDA CARMICHAEL et LA BANQUE DE MONTRÉAL

Partie Défenderesse

-et-

LE REGISTRATEUR DE VAUDREUIL

mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse BRANDA CARMICHAEL est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de QUINZE jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.
Montréal, ce 27 février 1978
RENALD CHASSÉ
Protonotaire, C.S.M.
Mes Dorais, Hudon & Ass. avocats
215 St-Jacques, 7e étage
Montréal, P.Q.
Tél.: 281-3536

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-011713-769

MURRAY HILL LIMOUSINE SERVICE LTD., corporation légalement constituée, ayant son siège social à Montréal au numéro 1380, rue Barré, district de Montréal.

Demanderesse

-vs-

DANIEL GAUTHIER, de lieux et d'adresse inconnus

Défendeur

ORDONNANCE

Il est ordonné au défendeur de comparaître au greffe de cette Cour dans le mois à compter de la dernière insertion des présentes. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur.
MONTRÉAL, ce 20 février 1978
MERCURE, POLIQUIN, COUTU & BERNIER
Procureurs de la demanderesse
507, Place D'Armes, Suite 1800,
Montréal, Québec

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Prenez avis que Les Autobus Fleurent et Fils Inc. de St-Jo 'e s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir un permis de transport saisonnier, pour le transport de groupes de personnes de L'Annonciation, Labelle, St-Jovite, Lac Carré, Ste-Agathe à destination de St-Jérôme, les lundi, mardi, mercredi, samedi et dimanche, pour un bingo, et de Ste-Adele, le lundi, pour un bingo. Les frais seront entièrement supportés par les organisateurs des bingos (suivant contrats).
Demande en vertu de l'article 2.72.7 du règlement 2.
Toute personne intéressée peut faire opposition à la présente demande dans les cinq jours de la troisième publication.
1ère publication: 2 mars 1978
2ème publication: 3 mars 1978
3ème publication: 4 mars 1978
Me Pierre Delorme, procureur
1117 Ste-Catherine ouest
Suite 923, Montréal (849-5311)

CITÉ DE MONTRÉAL-NORD
APPEL D'OFFRES

La Cité de Montréal-Nord recevra jusqu'à 17 heures, mardi le 14 mars 1978, des soumissions sous enveloppes scellées pour la fourniture et l'installation de palans pour le Service des Travaux publics.
Les soumissionnaires pourront se procurer les formules de soumissions au bureau de l'acheteur de la Cité, à l'Hôtel de Ville de Montréal-Nord, 11150 rue Garon.
Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque à charte canadienne et payable à la Cité de Montréal-Nord pour un montant égal à 10% ou plus du montant total de la soumission.
La Cité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ce, sans obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.
Lesdites soumissions seront ouvertes à une assemblée du Conseil, le 14 mars 1978, à 20 heures, à la salle du Conseil, 11211 rue Hébert, Montréal-Nord.

LE GREFFIER
Aline Ouimet

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après adressées au Chef, Politique et Administration des marchés, Capitale Nationale, ministère des Travaux publics Canada, L'esplanade Laurier, tour de l'Est, 16e étage, 140, rue O'Connor, Ottawa (Ont.) K1A 0M3 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à la même adresse que ci-dessus, numéro de téléphone 992-6433, sur versement du dépôt exigible.

ENTREPRISE

Numéro 78942/037 — Aménagement paysager, Place d'Accueil, Hull, Québec.

On peut aussi consulter les documents de soumission aux bureaux des associations des constructeurs d'Ottawa, Hull, Montréal et Toronto.
Date limite: Jeudi, le 23 mars 1978
Dépôt: $50.00 dollars.

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé établi à l'ordre du Receveur général pour le Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.
Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées de la garantie déterminée aux documents de soumission.
Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Chef, Politique et
Administration des marchés,
Capitale nationale,
E.A. Slot

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'**Administrateur régional des Services financiers et administratifs, Région du Québec, ministère des Travaux publics, 18e étage, 2001, rue Université, Montréal (Québec) H3A 1K3** et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15:00, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans. **18e étage 2001, rue Université, Montréal (Québec) H3A 1K3**

ENTREPRISE

Appel d'offres no 78M-053P — Rénovations électriques, Phase XI Institution Laval, 160, Montée Saint-François, LAVAL (Québec)

On peut aussi consulter les documents de soumission au bureau de l'Association de la Construction à Montréal (Québec).
Date limite: le jeudi 16 mars 1978
Dépôt: $50.00

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées de la garantie déterminée aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

D.B. Norwood
Administrateur régional des
Services financiers et administratifs,
Région du Québec

toronto

Pétroles en vedette

Une poussée des titres pétroliers a fait progresser modérément les cours à la Bourse de Toronto hier, au terme d'un marché animé dans lequel 2.94 millions d'actions ont été brassées.

L'indice composé monte de 4.25 à 1,010.55 et ses quatre compartiments principaux marquent des gains. Les pétroles avancent de 9.8 à 1,325.92, les services financiers de 7.08 à 966.89, les produits industriels de 3.93 à 857.36 et les métaux de 0.29 à 781.45. D'autre part, les services publics progressent de près de 11 points.

Les gains l'emportent sur les pertes par 235 à 136 et 228 autres valeurs conservent leurs positions de la veille. Abitibi Paper a été le titre industriel le plus traité de la journée.

Parmi les autres valeurs industrielles, Pacific Petroleums monte de 1 à $38 1-2, Canadian Corporate Management A de 7-8 à 33 3-8, Allarco Developments de 3-4 à 19 1-8, Reichold de 3-4 à 9 3-4 et Abitibi Paper de 1-4 à 11 1-2.

Cominco baisse de 7-8 à $23 1-8, Norcen Energy Resources de 1-8 à 15 1-8, TransCanada Pipelines de 1-8 à 14 7-8, Texaco de 1-4 à 39 1-4 et Robinson Little de 20 cents à $1.65.

Dans le secteur minier, Roman progresse de 1-2 à $24, Kerr Addison Mines A de 3-8 à 11 1-8 et Camflo de 1-4 à 15 1-4. Denison Mines recule de 1 1-4 à $59 1-4 et Pine Point Mines de 3-8 à 18 1-2.

Enfin parmi les pétroles, Siebens Oil and Gas avance de 5-8 à $29 5-8, PanCanadian Petroleum de 5-8 à 33 1-4 et Ram de 1-2 à 13 3-4. Quasar Petroleum descend de 5-8 à $10 7-8 et Amalgamated Bonanza de 1-2 à 37.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Abitibi	101850	$11½	11⅛	11½	+ ¼
Abitbi10	z50	$54	54	54	
Action Trd	1300	133	132	133	− 1
Adanac M	1100	43	41	43	+ 2
Advocate	1500	286	280	286	
Afton Min	100	$5¾	5¾	5¾	− ¼
Agnico E	1575	$5⅝	5½	5½	
Agra Ind A	1600	$5⅝	5½	5⅝	
Albany	29700	60	56	60	+ 5
Alt Energy	2580	$15⅞	15⅝	15⅞	+ ¼
Alta Gas A	11795	$15¼	14⅞	15¼	+ ⅜
Alta G F	z10	$28	28	28	
Alta G 9.76	100	$28½	28½	28½	
Alta G 7.60	200	$25⅜	25⅜	25⅜	
Alta Nat	500	$40	40	40	
Alcan	28984	$25¾	25¼	25¾	+ ⅜
Algo Cent	5010	$15¾	15¾	15¾	− ¼
Algoma St	9345	18	17¾	17¾	
AStel p	1000	$26	26	26	+ ⅜
All-Can B	100	350	350	350	− 5
Allarco Dv	1595	$19¼	18½	19⅛	+ ¾
Alminex	463	$10⅞	10⅞	10⅞	+ ⅛
Alum 3rd p	z40	$26¾	26¾	26¾	
Am Bonza	6950	$37½	36⅜	37	− ½
Am Eagle	53950	320	290	305	+10
Am Leduc	15500	31½	30	30	− 5
Andres W	2600	$13⅞	13⅜	13⅜	+ ¼
Aquitaine	4400	$15¾	15½	15½	
Args 250 p	z20	$32¼	32¼	32¼	
Asamera	2950	$10⅞	10¾	10¾	− ⅛
Asbestos	900	$39½	39½	39½	
Ashland C	1500	$16½	16¼	16½	+ ⅜
Atco A	1125	$12¾	12½	12½	− ¼
BC Sugar A	1175	$28⅜	28⅜	28⅜	− ⅛
BC Sugar P	150	$14	14	14	− ½
BP Can	3550	$15¼	15	15	+ ⅛
Banister C	600	$9⅞	9¾	9⅞	
Bank BC	755	$29	28⅞	29	+ ⅜
Bank Mtl	67907	$18⅝	18⅜	18½	
Bank N S	4110	$19	18⅞	19	+ ¼
Bankeno	1900	210	210	210	
B Can Nat	389	$14⅞	14¾	14¾	
Barex	15000	10	10	10	
Bartaco	100	170	170	170	+ 4
Bathrst p	1000	$11½	11½	11½	− ⅛
Bell Canad	20918	$54⅞	54¼	54⅞	+ ⅜
Bell B pr	1825	$55¼	55¼	55¼	+ ¾
Bell D pr	3000	$55	54⅜	55	+ ½
Bell 2.28	3000	$29⅜	29	29¼	+ ¼
Bell 1.80	890	$23	22¾	23	+ ⅜
Beth Cop A	100	$12⅜	12⅜	12⅜	− ⅜
Black P A	1100	$7	7	7	
Block Bros	250	$6⅞	6⅞	6⅞	− ⅛
Bovis Cor	8200	59	58	59	+ 1
Bow Valy	15560	$22½	22	22⅜	+ ⅜
Bow Vly pr	400	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
Bramalea	1360	$8	7⅞	7⅞	
Brameda	335	120	120	120	
Brascan A	9042	$15⅜	14¼	15⅜	+ ⅛
Brscn 8½	1500	$26½	26½	26½	
Brenda M	200	$9⅜	9	9⅜	− ⅛
Bright A	100	$9⅛	9⅛	9⅛	− ⅜
Brinco	460	360	355	360	+ 5
BCFP	600	$21	21	21	− ⅜
BCFP pr	600	$40	40	40	
BC Phone	9020	$14⅜	14½	14⅜	
BCPh4¾ p	z5	$57	57	57	
BCP 7.04p	200	$23½	23½	23½	
BCP 2.32p	400	$31½	31½	31½	+ ⅛
Brunswk	13900	280	271	280	+ 5
Budd Auto	100	$8¾	8¾	8¾	
Budd A w	3700	165	165	165	
Bushnell	1400	$7¼	7	7¼	+ ¼
CAE A	z50	$12	12	12	
Cad Frv	2000	$10	9¾	9⅞	+ ⅛
Cad Frv A	z20	$18½	18½	18½	
Cal Pow A	2385	$36⅜	36¼	36½	+ ½
Cal Pow B	z43	$36⅞	36⅞	36⅞	
Cal P 10 p	20	$110⅛	108	108	−2¼
Cal P 9.80	70	$108½	108½	108½	+ ½
Cal P 9.75	80	$109	108	109	+ 1
Cal P 2.36	525	$29¾	29¾	29¾	+ ⅜
Cal P 8¾	2560	$109	108¼	109	+ 3
Calvert	23700	49	45	46	− 2
Cam Mine	7500	36	35½	36	+ ½
Camflo	3500	$15¼	15	15¼	+ ¼
C Chib A	600	355	350	350	− 5
Camp RL	685	$39¼	39¼	39¼	+ ¼
Campau B	115	8	8	8	
Can Cem A	700	$9⅜	9⅜	9⅜	
CDC pr B	24252	$107	106⅝	107	+ ¼
Can Malt A	200	$27⅞	27¾	27¾	− ⅛
C Nor West	3150	$10⅞	10½	10¾	+ ⅛
C Pakso C	5450	$20¼	20¼	20¼	+ ¼
Can Perm	1400	$18	17⅞	18	+ ⅛
C Perm 6¾	1000	$25¾	25¾	25¾	
C Perm 8	10101	$25¾	25¾	25¾	+ ⅜
CS Pete	15050	455	440	445	− 5
Can Trust A	670	$26⅜	26¼	26¼	− ⅛
C Trust 7¼	500	$21⅛	21⅛	21⅛	
C Tung	2500	$10½	10¼	10½	+ ⅛
Cdn Cel	1070	$6¾	6½	6½	− ¼
CC Man A	15400	$33⅜	32¾	33⅜	+ ⅜
C Curtis	10000	62	62	62	+ 2
CG Invest	1679	$18	17⅞	18	+ ⅛
C Hidrogas	4500	340	330	330	−10
C Homestd	1100	$8	8	8	+ ⅛
C Hydro	1000	$9⅜	9¼	9⅜	
CI Bk Com	22129	$26½	26⅛	26¼	+ ¼
CI Powr A	2500	175	175	175	+ 5
CLI Pete	1000	57	55	55	− 5
C Manoir A	700	495	490	495	
C Marconi	1900	495	475	490	+10
C Merrill	1500	$12¾	12¾	12¾	
CNat R	4200	400	400	400	
C Occidental	100	$16¾	16¾	16¾	
C Ocdntl p	1450	$29¼	29¼	29¼	
CP Inve	7340	$18⅜	18⅛	18⅛	− ⅛
CP Inve pr	600	$15½	15½	15½	− ¾
CP Ltd	10085	$16⅞	16⅝	16⅝	− ¼
C Reserve	2600	$6¾	6⅝	6⅝	+ ⅛
Cdn Sup O	2566	$52⅞	52½	52⅞	+ ¼
Cdn Tire	z62	$20¾	20¾	20¾	
Cdn Tire A	4874	$22¼	22	22¼	+ ⅛
C Utilties	475	$14¾	14¾	14¾	
C Util 5 pr	100	$61	61	61	+ 1
CWN 5½ p	100	$13½	13½	13½	+ ⅛
Candel Oil	1000	$14⅝	14⅝	14⅝	− ⅛
Canray	1350	95	95	95	+ 5
Canron	1900	$22⅞	22¾	22¾	− ½
Cara	700	$10⅞	10⅝	10⅝	− ⅛
Carl OK	10650	345	340	340	+ 5
Carl A p	200	$24¾	24¾	24¾	
Carl B p	535	$31	30½	31	+ ¾
Carrier JD	300	200	190	200	+24
Car	500	90	90	90	+ 9
Cassiar	1360	$9	9	9	− ⅛
Celanese	640	275	271	271	− 4
Ctl Est A	200	$12⅝	12⅝	12⅝	+ ⅛
Chib Kay	1000	10	10	10	− 1
Chieftan D	2500	$18¾	18¾	18¾	− ⅛
Chieftain p	z100	$76	76	76	
Chimo	300	101	101	101	
Chromaco	1300	245	240	245	+20
Chrysler	1300	$12½	12¼	12¼	− ⅛
CHUM	100	$9½	9½	9½	+ ⅜
Cty Sv 8.32	200	$10	10	10	+ ¼
Coch Will	1500	60	60	60	
Cockfield	450	300	292	300	−20
Cominco	24636	$23⅞	23⅛	23⅛	− ⅜
Cominco A	1250	$26	25⅞	25⅞	− ⅜
Com Cap	625	$5	5	5	
CC Tr p	200	$11¾	11¾	11¾	
C Holiday I	1000	$5¼	5¼	5¼	− ⅛
CHIns A p	z100	$24	24	24	
Conduit A	3900	350	350	350	+ 5
Con Bath A	300	$23⅜	23⅜	23⅜	
C Bath 68 w	900	415	415	415	− 5
Con Bldg	10500	350	345	345	+ 5
Con Fardy	1900	260	258	260	+10
C Durham	6000	92	90	92	+ 2
Cons Pipe	400	$6	6	6	
Cons Prof	8000	25	25	25	
C Rexspar	11300	83	80	82	+ 4
Con Distrb	1100	$6¼	6⅛	6¼	+ ⅛
Cons Gas	7950	$16½	16¼	16½	+ ⅛
Con Gas D	1300	$24¾	24½	24½	− ½
Copeland	3000	16½	16½	16½	−1½
Corby vt	100	$21¼	21¼	21¼	
Cornat Ind	1400	495	490	495	
Cr Food A	z50	$34¾	34¾	34¾	
Coseka R	13656	$6⅝	6¼	6½	+ ⅜
Costain R	500	$8⅝	8⅝	8⅝	
Craigmt	1280	310	305	305	− 5
Crain R L	500	$9⅞	9¾	9¾	+ ⅛
Crestbrk	300	340	340	340	−10
Crwn Life	z60	$42¾	42¾	42¾	
Crown 8¾	100	$21¾	21¾	21¾	+ ¾
C Zelrba A	329	$20	20	20	
Crush Intl	4010	$11⅜	11⅛	11⅜	
Cuvier M	500	46	46	46	+ 1
Cyprus	1400	$6⅝	6½	6⅝	
DRG Ltd A	500	370	370	370	+ 5
Daon Dev	1950	$7⅛	7	7⅛	
Daon A	600	$7⅛	7⅛	7⅛	− ⅛
Denison	19560	$60½	59¼	59¼	−1¼
Dicknsn	2950	$5⅞	5⅞	5⅞	
Digtech	1000	200	200	200	
Dist Tr A	400	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅛
Domanl	1700	$5	5	5	
Dome Mine	450	$76¼	76¼	76¼	
Dome Pete	7725	$56⅞	56¼	56⅞	+ ⅛
D Bridge	3700	$25	24½	25	+ ⅛
D Citrs A	200	$7	7	7	
DExplor	6000	25	24½	24½	
Dofasco A	10050	$23	22⅞	23	+ ⅛
D Textie A	850	$8⅞	8⅜	8⅞	+ ⅛
Domlim A	300	$12	12	12	+ ½
Domtar	3505	$14⅜	14¼	14¼	− ⅛
Dr Mc C A	100	$14	14	14	
Dunde Pal	1000	38	38	38	− 1
Du Pont	125	$12½	12½	12½	− ¼
Dynamar	20900	170	163	165	+ 5
E-L Fin	1400	$9⅞	9¾	9⅞	+ ¼
E-L Fin w	2700	100	95	100	+ 1
East Mal	z40	340	340	340	
East Sul A	980	102	102	102	
Ego Mines	37600	240	233	234	+ 3
Electro K	2000	30	30	30	
Electro A	315	248	248	248	+12
Emco	200	$6⅛	6⅛	6⅛	− ¼
Extndcar	1500	$9½	9¼	9½	− ⅛
Falcon C	2900	385	380	385	
Fibrg Nik A	2365	$17	16¾	16¾	− ⅛
Fed Ind A	1400	$5¼	5⅛	5⅛	
Fed Pion	100	$25	25	25	
Finning T	z25	$22¼	22¼	22¼	
Foodex S	2510	$6⅛	5⅝	6⅛	+ ½
Ford Cnda	140	$71	71	71	+ ⅛
Francana	300	$7⅛	7	7	− ¼
Fraser A	100	$25⅛	25⅛	25⅛	− ⅜
Fruehauf	100	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
G M Res	3200	350	350	350	+10
GSW Cl A	1300	$8½	8½	8½	+ ¼
GSW Cl B	500	$8⅛	8⅛	8⅛	
Gaz Metr	100	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
G Distrb w	1400	101	101	101	− 4
GMC	151	$65¼	65¼	65¼	
Genstar L	4075	$26⅛	25⅞	26⅛	+ ⅛
Gerin 1st p	200	$8¾	8¾	8¾	
Giant Yk	200	$13⅛	13⅛	13⅛	
Gibraltar	3700	350	340	340	−10
Glendale	5000	95	90	95	+10
Goodyearp	100	$33	33	33	
Graft G	4650	$23½	23¼	23½	+ ⅛
Granduc	4700	38½	37	38½	+ ½
Gt Oil Sds	z4	$6¼	6¼	6¼	
G L Nickl	500	40	40	40	
GL Paper	100	$22⅜	22⅜	22⅜	− ⅛
GL Pap w	320	230	230	230	
GN Fin	600	127	127	127	− 1
Gt W Life	374	$72	72	72	
Gt West S	700	169	165	169	+ 4
G Goose A	400	$7½	7½	7½	+ ½
Merland E	2800	$5¼	5¼	5¼	
Met Str 67p	z40	$13¾	13¾	13¾	
Midcon	400	147	147	147	− 4
Mindamr	2000	10	10	10	
Minrl Res	1500	110	105	110	+ 5
Molson A	7735	$16⅜	16½	16½	
Molson B	325	$14¾	14½	14½	− ¼
Monenco A	500	$9	8¾	8¾	+ ⅛
Moore	8770	$33½	33	33⅜	+ ⅜
Multi Acc	700	355	355	355	
Murphy	3600	$8	7¾	8	+ ¼
NBU Mine	1200	91	91	91	+ 5
NaChrs I	1100	$8⅛	8⅛	8⅛	
Nat Drug	100	$7¼	7¼	7¼	− ⅛
Nat Drug p	z12	$7½	7½	7½	
Nat Pete	2500	56	53	53	− 2
Nemco	15500	258	251	253	− 2
NB Tel	500	$20⅛	20	20	− ⅛
NB Tel A p	100	$17½	17½	17½	
NB Tel 1.85	626	$21	21	21	− ¼
N Goldvue	1500	10½	10½	10½	− 1
N Kelore	7000	17	15½	16	
N York Oil	11400	246	230	245	+10
Newconx	1000	$8	8	8	+ ⅛
Nfld LP A	100	$15⅞	15⅞	15⅞	
Nfld Tel	500	$8⅜	8½	8⅜	+ ⅛
Nfld Te 975	400	$22½	22½	22½	+ ¼
Nick Rim	1100	13	13	13	
Noble M	1000	83	83	83	− 2
Noma A	200	$6	6	6	
Nor Acme	6000	9	9	9	
Noranda A	5127	$22½	22	22¼	+ ¼
Norbaska	13000	38½	38	38	− 2
Norcen	59473	$15⅜	15	15⅛	− ⅛
Norcen B	200	$20½	20½	20½	
Norcn 150	200	$25⅜	25⅜	25⅜	+ ⅜
Nordair A	200	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅜
NC Oils	3450	$10⅜	10½	10⅜	+ ⅛
Nor Ct 270p	z10	$31¼	31¼	31¼	
Nor Tel	1314	$26⅜	26⅜	26⅜	+ ½
NTecm B w	6400	$7	6⅞	7	+ ⅛
Northgat	4100	415	400	410	+20
Northld	12000	17	17	17	+ ½
NW Util p	200	$48	48	48	
NS Savngs	400	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
NS Sav 10¼	200	$22	22	22	
Nowsco W	150	$33½	33½	33½	
Nu-Wst A	4259	$12½	12⅜	12½	
Numac	14325	$18	17¾	18	+ ⅛
OPI A	450	$10¼	10	10	− ¼
Oakwood P	27329	490	460	485	+20
Obrien	1400	178	176	176	− 4
Ocelot A	300	$13	13	13	
Ocelot B	2650	$13⅛	13	13⅛	+ ⅛
Orchan A	3100	210	202	202	− 3
Oshawa A	2400	445	440	440	
Osisko	15500	27	26	26½	− ½
Pac Coper	5100	190	180	188	− 2
Pac Nth G	z60	280	280	280	
Pac Nth 6¾	z30	$17¾	17¾	17¾	
Pac Pete	1826	$38½	37½	38½	+ 1
Page Pet	500	$5½	5½	5½	
Pamour A	10100	$6	5⅞	5⅞	+ ¼
Pamour B	z10	$5⅝	5⅝	5⅝	
Pan Centr	500	34½	34½	34½	+ ½
Pancana I	1500	94	90	90	
PanCan P	2650	$33¼	32⅜	33¼	+ ⅝
Pango Gld	1000	61	61	61	− 3
Patino N V	z4	$15½	15½	15½	
Pe Ben O	300	330	330	330	−10
Pembina	5597	$5½	5⅜	5⅜	
Penningtn	100	$9⅜	9⅜	9⅜	
P Dept S	3500	410	410	410	
P Jewl A	300	$8½	8½	8½	
Petrofina	215	$21	21	21	
Petrol	3600	360	355	355	
Peyto Oils	4200	$6⅞	6¾	6¾	
Pine Point	1960	$18¾	18½	18½	− ⅜
Place G	11300	82	81	82	+ 1
Placer	6525	$20	20	20	+ ¼
Plysr 840	900	$27	26¾	27	
Pominex	26500	57	51	56	+ 5
Pop Shops	1100	$5¾	5¾	5¾	− ⅛
Pow Corp A	29827	$10¼	10	10⅛	+ ⅛
Pow C 5	z15	$11	11	11	
Prairie Oil	250	$15½	15½	15½	+ ½
Precamb	2200	205	200	200	
Preston	2890	$16¼	16	16	
Price Co	230	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅛
Prov B Can	575	$13¾	13½	13¾	+ ½
QMG Hldg	1100	18	18	18	+ ½
Qasar Pet	1275	$11½	10⅞	10⅞	− ⅜
Que Sturg	5908	150	147	147	− 2
Ram	4460	$13¾	13⅛	13¾	+ ½
Ranger	3050	$27	26½	27	+ ½
Rank Org	500	$5	5	5	+ 5
Rayrock	1000	118	118	118	+ 4
Redpath A	100	$16½	16½	16½	
Redstone	4000	32½	32½	32½	+1½
Reed Pap A	2550	$6¼	6⅛	6⅛	
Reed Osir A	200	$9	9	9	+ ⅛
Reichhold	45319	$10	8⅞	9¾	+ ¾
Rech 7¼	121500	$13	11¾	12¾	+ ¾
Reichwt	23091	$6⅞	5¼	6½	+1¼
Res Servic	1100	200	190	200	+ 5
Revelstk	z90	$6⅞	6⅞	6⅞	
Revnu Prp	1854	82	82	82	+ 2
Rileys D	600	112	112	112	+ 7
Rio Algom	330	$26¼	26¼	26¼	+ ¼
R Little	6100	166	165	165	−20
R Little A	200	200	200	200	
Rolland	200	$5	5	5	+10
Roman	15365	$24¼	23½	24	+ ½
Ronyx Cor	200	114	114	114	− 1
Rothman	1385	$19	18¾	18¾	− ¼
Rothm 2p	1450	$17¼	17	17	
Royal Bnk	9942	$27⅞	27¾	27⅞	+ ¼
Royal Tr A	1150	$16⅞	16⅝	16⅞	+ ⅛
Ryl T & M	z25	$12½	12½	12½	
Russel H	215	$9¼	9⅛	9¼	
Russel 9¾	600	$21⅛	21	21⅛	− ⅛
Sceptre	7300	$8	7⅞	8	+ ¼
Schneid p B	400	$8⅞	8¾	8⅞	
Scot Lasal	700	270	270	270	− 2
Scot Paper	150	$24½	24½	24½	− ¼
Scot York	4050	355	350	355	+ 5
Scotts A	1000	$8⅜	8⅜	8⅜	
Seagram	2250	$23⅜	23½	23⅜	− ⅛
Seaway pr	900	470	470	470	− 5
Selkirk A	600	$11¾	11¾	11¾	− ⅛
Shaw Pipe	500	$7⅞	7¾	7⅞	+ ⅛
Shell Can	10364	$15	14¾	15	+ ⅛
Sherritt A	4353	460	440	450	+10
Siebens	35250	$29¾	28⅛	29⅜	+ ⅜
Sifton Pro	500	$12	12	12	
Silvmq	2000	29	29	29	+ 1
Silverwd A	800	$7¾	7⅜	7¾	+ ⅛
Simco Eri	500	$5¼	5¼	5¼	
Simpsons	5600	450	445	450	
Simpson S	820	$6⅝	6⅝	6⅝	− ⅛
Sklar M	12000	100	93	100	+ 9
Sklar W	1600	8	8	8	+ 1
Skye Res	2900	$7¾	7½	7½	− ¼
Slater Stl	1200	$7⅜	7⅜	7⅜	
Slater 6 pr	500	$13¾	13½	13½	− ¼
Sogepet	5000	146	144	144	+ 2
Southm A	6000	$21¼	21¼	21¼	
Spar Aero	800	$5⅜	5¼	5¼	− ⅛
Spar Aerop	600	$14½	14⅜	14⅜	− ⅛
Spooner	14500	42	40	40	+ 2
St Brodcst	250	$10¼	10	10	− ¼
Stelco A	11798	$23¼	23	23	+ ⅛
Steep R	1725	235	231	235	
Steinbg A	100	$16¾	16¾	16¾	
Ster Trust	125	$10	10	10	+ ⅛
Strathrn A	z100	62	62	62	
Stuart Hse	500	300	300	300	+25
Sud Cont	9500	22	22	22	+ 3
Sulivan A	z27	97	97	97	
Surpass C	200	360	360	360	+10
Teck Cor A	340	$5½	5½	5½	+ ⅛
Teck Cor B	1900	485	485	485	
Teledyne	100	$6¾	6¾	6¾	
Tex Can	3942	$39¾	39	39¼	− ¼
Texaco pr	200	$82½	81½	82½	+1½
Txsglf	8120	$17⅛	16⅝	16⅞	− ¼
Thd CG Ip	z50	$30½	30½	30½	
Thom Ind	700	$21¾	21⅜	21¾	+ ¼
Thom N A	770	$11¾	11⅜	11¾	+ ⅛
Toromont	500	260	260	260	
Tor Dm Bk	6231	$17⅜	17⅛	17⅜	+ ¼
Torstar B	3420	$13⅜	13¼	13⅜	
Total Pet	4500	$10⅞	10¾	10¾	
Totl Petw	3300	400	390	395	+ 5
Traders A	2784	$17⅞	17⅝	17⅞	+ ⅛
Tr 10¼	1800	$12	12	12	
Trade 7½ p	z50	$45¼	45¼	45¼	
Tr Can	139160	239	216	234	+ 4
TCanr	366645	10	5½	6½	−1½
Trns Mt A	14325	$9⅞	9¾	9⅞	+ ⅛
Transair	200	160	160	160	+ 9
TrCan PL	32258	$15	14¾	14⅞	− ⅛
TrCan A pr	z7	$79	79	79	
TrCan B pr	170	$36⅞	36⅞	36⅞	+ ⅜
TrCan C pr	200	$48½	48½	48½	− ½
Travlway	700	$6¼	6	6¼	+ ¼
Treco Inc	100	475	475	475	−25
Trimac A	800	$15⅞	15¾	15¾	− ¼
Trc 9.12	900	$26¼	26¼	26¼	
Trimac wt	100	$9½	9½	9½	− ¼
Trinity Res	11933	275	266	270	− 5
Trizec w	5000	5	5	5	− 1
Tundra	5000	12	12	12	
Turbo R	3900	$5	485	485	+ 5
Ulster Pet	10650	94	91	92	− 1
Ultramar	1400	420	410	410	−10
Un Carbid	z5	$16⅞	16⅞	16⅞	
UGas A	1025	$10¼	10⅛	10⅛	− ⅛
Union Oil	500	$14⅛	14	14	− ¼
U Canso	4500	$10¼	10¼	10¼	
Un Corp	z59	$9¾	9¾	9¾	
Un En Mgt	100	300	300	300	+ 5
U Keno	10400	$9⅛	9	9	
U Siscoe	4700	$7¼	7⅛	7⅛	
Un Tire A	z100	99	99	99	
Un Wburn	100	$11	11	11	
Univr Gas	1900	$7⅛	7	7⅛	+ ¼
Upp Can	13900	266	250	266	+18
Voyager P	7600	$13¼	12⅞	13⅛	+ ⅛
Vulcan Ind	1900	$10⅛	10	10⅛	− ⅛
Wajax A	1100	$10½	10⅜	10½	
Walk GW A	3157	$31½	31	31¼	+ ¼
Wardair	3020	$5	5	5	
Wstburne	1660	$18¾	18¾	18¾	
Wcoast Pt	2700	$10⅝	10½	10⅝	+ ⅛
W Pet A p	100	$21⅛	21⅛	21⅛

Ottawa a puisé $706 millions dans ses réserves pour soutenir le dollar

OTTAWA (PC) — La Banque du Canada est intervenue massivement sur les marchés de change, en février, dépensant $706.6 millions de ses réserves en devises étrangères, dans l'espoir d'amortir la chute du dollar.

A la suite de cette intervention, les réserves monétaires canadiennes sont tombées à leur plus bas niveau en huit ans, a révélé hier le ministre fédéral des Finances.

Au 28 février, les réserves fédérales avaient diminué de 19 pour cent en moins d'un mois, tombant à $3,698.9 millions. C'était là le plus bas niveau atteint par les réserves fédérales depuis le 31 mars 1970, alors que le pouvoir central laissait flotter le dollar afin qu'il se situe à une valeur réelle sur les marchés étrangers.

Les chiffres publiés hier matin par le ministère des Finances sont tous traduits en termes de devises américaines.

Le ministre fédéral des Finances, M. Jean Chrétien, avait annoncé le 20 février que le gouvernement empruntait $200 millions aux Etats-Unis, à l'intérieur d'un crédit ouvert "standby" de $1.5 milliard afin de défendre la valeur du dollar canadien.

Cet argent, qui n'avait pas encore été perçu lors de la compilation des statistiques d'hier matin, sera donc additionné aux réserves officielles de devises étrangères.

Le dollar canadien, en 15 mois, a subi une baisse très forte. Il est passé de $1.03 à la fin de 1976 à 88.9 cents, la semaine dernière, soit son niveau le plus bas en 45 ans.

Hier, le dollar canadien a perdu encore 4/25 pour terminer la journée à $0.8933 US sur le marché newyorkais. Par ailleurs, sur le marché interbanques hier à midi, le dollar canadien cotait $0.8938 US, soit une nouvelle baisse par rapport à la fermeture de la veille à $0.8949 US.

Des experts actifs dans le marché monétaire ont déclaré hier que la Banque du Canada a continué d'intervenir massivement au cours de la journée dans l'espoir d'éviter au dollar canadien une chute trop rapide.

"Si la banque centrale n'était pas intervenue, le dollar serait tombé à un niveau encore plus bas que maintenant", a déclaré l'un d'eux.

Le ministre fédéral des Finances, M. Jean Chrétien, a répété hier aux Communes que le dollar canadien continuait de flotter sur les marchés des devises, malgré les difficultés du mois dernier.

M. Chrétien a ajouté que le gouvernement emprunterait très prochainement sur les marchés américains afin de reconstituer les réserves officielles qui sont tombées à leur niveau le plus bas des huit dernières années. (Voir article ci-bas).

À travers la Banque du Canada, le gouvernement d'Ottawa utilise ses réserves en devises américaines pour racheter les excédents de dollars canadiens sur les marchés afin de freiner la chute de la monnaie canadienne.

M. Chrétien a répété que la banque centrale n'était intervenue que pour veiller à régulariser le marché. Il a rappelé qu'il avait déjà annoncé l'intention du gouvernement de tirer $200 millions sur un crédit ouvert de $1.5 milliard auprès des banques à charte, aux termes d'une entente conclue l'automne dernier.

Le ministre des Finances a refusé de dire si le gouvernement entendait relever les taux d'intérêt afin d'attirer des capitaux étrangers. Il appartient, dit-il, à la Banque du Canada d'en décider.

S'il est vrai que la faiblesse du dollar canadien est partiellement due à l'effritement de la devise américaine sur les marchés mondiaux, il n'en demeure pas moins qu'à l'étranger on s'inquiète du ralentissement de l'économie canadienne qui enregistre un taux de chômage de 8.3 p.c. et un taux d'inflation de 9 p.c., alors que la croissance du PNB est en baisse.

Mercredi dernier M. Chrétien avait assuré qu'il n'y avait rien d'anormal dans la chute du dollar canadien, accusant l'opposition de chercher à créer une crise.

A M. Gillies qui lui disait que le gouvernement pourrait être amené à emprunter jusqu'à $5 milliards à l'étranger afin de reconstituer les réserves canadiennes, le ministre a répété qu'il ne servait à rien de se livrer à des suppositions.

M. Gillies a alors déclaré que le mutisme persistant de M. Chrétien devant les questions posées aux Communes serait susceptible d'intensifier la pression sur le dollar canadien.

"Le dollar canadien, a déclaré le ministre, flotte sur le marché en ce moment. Il ne serait pas bon que j'en dise davantage."

Alcan construit une usine de $18 millions à Jonquière

La direction de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée vient d'annoncer la décision de construire une nouvelle usine au Centre de coulée Arvida, aux installations de Jonquière, au coût de $18 millions.

Les travaux débuteront à la mi-avril 1978 pour se terminer en décembre 1979. Ce vaste projet de modernisation et de mise sur pied d'une nouvelle technologie permettra de répondre à la demande de lingots de laminage et de filage qui s'est accrue au cours des dernières années. L'équipement en place avait été conçu pour produire des lingots de refonte dont le marché actuel est à la baisse.

Toutefois, les efforts de la compagnie étaient depuis longtemps axés vers la fabrication de lingots de laminage et de filage.

Outre la modernisation de l'équipement, cette nouvelle usine implique la mise sur pied d'un système d'homogénéisation permettant, contrairement au système actuel, d'accepter les lingots de filage entiers avec comme résultat d'augmenter la productivité du Centre de coulée.

La Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée précise enfin qu'il n'y a aucun lien entre cette usine de coulée et le projet de la future usine de Grande-Baie.

Banque de Commerce: l'actif dépasse les $32.5 milliards

La Banque de Commerce a annoncé hier que le solde de ses revenus après impôts s'est élevé à $42,417,000, soit $1.22 par action, pour le trimestre se terminant le 31 janvier 1978, ce qui représente une augmentation, comparativement à $33,823,000 ou $0.97 par action pour le trimestre correspondant de l'année dernière. L'actif total s'est chiffré à $32.5 milliards au 31 janvier, soit une augmentation de 18% par rapport à il y a un an.

"Les gains réalisés sur les opérations au Canada se sont considérablement améliorés par rapport aux niveaux relativement faibles d'il y a un an," a déclaré M. Russell E. Harrison, Président du conseil et administrateur délégué. "L'actif a enregistré une bonne croissance globale, malgré une faible demande de prêts; par ailleurs, les marges d'intérêt sont restées sensiblement les mêmes depuis l'an dernier".

Le président du conseil a dit, en outre, que les avoirs et les revenus produits par les opérations internationales ont enregistré des gains par rapport à l'année précédente, en dépit d'une forte concurrence en ce qui concerne les prêts de premier ordre et d'une réduction des marges d'intérêt. "Malgré l'instabilité des marges bénéficiaires, propre à certains segments de nos opérations internationales, nous prévoyons que dans l'ensemble ces opérations continueront à augmenter fortement les gains de la Banque", a conclu M. Harrison.

Il a ajouté enfin que "l'augmentation des frais d'exploitation a été mieux contenue que durant ces dernières années, par suite d'un contrôle plus rigoureux des frais compressibles et des progrès importants réalisés dans les programmes de réorganisation des régions.

Carter s'efforce de calmer les inquiétudes

Le dollar US évolue en dents de scie

PARIS (AFP) — Le dollar était toujours discuté hier sur les marchés des changes occidentaux, alors que le président Carter annonçait le même jour que les États-Unis continueraient à soutenir leur devise pour empêcher les mouvements désordonnés.

Au cours d'une conférence de presse le président américain a assuré: "Nous agissons agressivement et de manière adéquate pour empêcher les marchés désordonnés, nous continuerons à le faire. A long terme, a-t-il ajouté, le dollar restera en bonne forme."

Il reste que, comme la veille, le dollar a évolué hier en dents de scie. Au cours de la matinée, il s'était nettement redressé à Londres, Francfort, Zurich et Paris, tout comme à Tokyo pendant la nuit, dans l'attente notamment des mesures de contrôle des changes qu'était supposé prendre en RFA le conseil central de la Bundesbank réuni hier.

L'absence de décision du conseil s'est manifestée par un nouveau repli qui a en partie annulé les gains de la matinée. Ainsi, venant de 1.80 franc suisse (fs) mercredi, le dollar est remonté à 1,85 fs, puis retombé autour de 1,815 fs à Zurich. Sur le mark, il s'est stabilisé à 2.008 dm et il a repris un demi-point à Paris, à 4.73 francs.

Dans le même temps, le franc suisse s'est replié vis-à-vis de l'ensemble des monnaies, tandis que l'or affichait une nouvelle hausse avec $183,75 l'once à Londres.

Au cours de sa conférence de presse, M. Jimmy Carter a déclaré que la récente baisse du dollar ne tenait pas compte de trois facteurs, pourtant favorables à la devise américaines: l'intérêt croissant représenté par les investissements aux États-Unis, la stabilisation des importations de pétrole en 1978 et l'accélération prochaine des taux d'expansion des principaux clients des États-Unis.

Cela dit, l'évolution du dollar, depuis l'automne dernier, s'inscrit sur une pente générale descendante et personne ne peut prévoir quand et comment la tenue de la monnaie américaine, sur laquelle est fondée le système monétaire international, pourrait être raffermie de façon durable.

Les mesures techniques, prises notamment en Suisse pour refouler les capitaux venus s'y réfugier afin de se prémunir contre la dépréciation du dollar, ont surtout provoqué un reflux vers une autre monnaie forte: le mark allemand.

Le directeur de la Banque nationale suisse s'est rendu mercredi à Washington sans doute pour examiner avec les autorités monétaires les dispositions qu'elles pourraient prendre de leur côté pour rétablir la situation.

La faiblesse chronique du dollar, soulignent les observateurs européens, est en train de répandre une vague de déflation qui gagne la plupart des pays occidentaux, avec des incidences sur des pays de l'Est.

Ottawa lance un emprunt de $750 millions aux EU

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a annoncé hier soir qu'il lançait un emprunt de $750 millions aux Etats-Unis, sous forme d'une émission publique d'obligations du gouvernement canadien.

Ces fonds serviront à soutenir le dollar canadien et à couvrir le déficit de la balance commerciale.

L'émission se fera en trois tranches égales de $250 millions: la première expirant en 1983, une autre en 1985 et une troisième en 1998.

M. Chrétien a déclaré que les dispositions étaient prises pour faire inscrire ces obligations auprès de la Commission des valeurs boursières des Etats-Unis. De plus amples détails sur l'emprunt seront annoncés par la suite.

Au ministère des Finances on faisait savoir qu'il faudra quelques semaines avant que ces fonds ne soient disponibles.

D'ici là, le gouvernement va prélever une tranche de US$200 millions sur le crédit ouvert l'automne dernier auprès des banques canadiennes à charte.

Dans les milieux responsables du ministère des Finances on souligne que ce genre d'emprunt n'est pas sans précédent. En 1968, le gouvernement avait emprunté $100 millions sur le marché newyorkais.

Emprunt québécois

Une nouvelle émission privée d'obligations de $100 millions du gouvernement du Québec devrait être complètement distribuée aujourd'hui. Dès hier matin, une journée après le lancement, environ 25 des 44 compagnies d'assurance-vie opérant au Québec et sollicitées par les courtiers pour ce placement privé avaient acheté environ $70 millions des titres.

C'est le deuxième emprunt du gouvernement du Québec en autant de semaines puisqu'il a lancé il y a quelques jours une émission publique d'obligations de $50 millions sur le marché canadien.

Le placement privé de cette semaine comporte des obligations datées du premier avril, accordant un taux d'intérêt de 10.25 pour cent et remboursables dans 20 ans.

Cette dernière émission porte à $920 millions le total des emprunts du gouvernement du Québec pour l'année fiscale se terminant le 31 mars prochain.

Reed vend sa division de meubles

Papiers Reed a conclu un accord concernant la vente de sa division de meubles à Goldcrest Furniture pour une somme d'argent comptant non divulguée.

Goldcrest est une nouvelle compagnie dont l'actionnaire majoritaire est M. Norman Mazin, présentement directeur général de la division. Si certaines conditions sont satisfaites, la vente devrait être complétée le 3 avril 1978. Goldcrest a indiqué qu'elle a l'intention de poursuivre la fabrication sans interrompre la production et de garder les employés actuellement en service.

Êtes-vous intéressé à acheter

aux ÉTATS-UNIS

Si oui, nous avons Centres d'achats, édifices à bureaux commerciaux, à appartements ainsi que propriétés en location ferme.
Nous avons la propriété qui saura vous intéresser.

Bob Bassel Realties
640 rue Cathcart
Suite 309
Montréal, Québec H3B 1M3
Téléphone (514) 871-9414

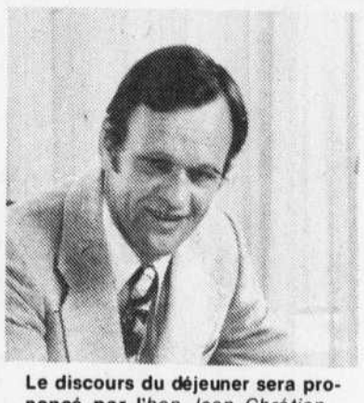

Le discours du déjeuner sera prononcé par l'*hon Jean Chrétien,* **Ministre des Finances**

Des entrevues personnelles avec des représentants de la Banque Interaméricaine de Développement et du Ministère de l'Industrie et du Commerce seront disponibles dans l'après-midi.

BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT ENTRÉE AUX NOUVEAUX MARCHÉS D'AMÉRIQUE LATINE

Un séminaire pour exportateurs aura lieu lundi le 6 mars à l'Hôtel Régence Hyatt, Montréal

CONFÉRENCIERS :

M. Georges Landau, Premier Conseiller, Bureaux du Président, Banque Interaméricaine de Développement, Washington, D.C.
M. John Blackwood, Administrateur, Banque Interaméricaine de Développement, Washington, D.C.
M. A.R.A. Cherson, Directeur Général, Bureau de l'Hémisphère Occidental, Ministère de l'Industrie et du Commerce, Ottawa.

Pour de plus amples renseignements sur l'inscription, veuillez téléphoner à l'Association Canadienne d'Exportation, Montréal - 866-4481 (514)

Gouvernement du Canada / Government of Canada
Industrie et Commerce / Industry, Trade and Commerce
Ottawa, Canada K1A 0H5 / Ottawa, Canada K1A 0H5

Les Associés de

Maheu, Noiseux & Associés
comptables agréés

ont le plaisir d'annoncer que

Denis Bergeron, c.a.
Yvon Boyer, c.a.
Jean-Guy Cloutier, c.a.
Yves Robitaille, c.a.

ont été admis associés

Gilbert Beaulne, c.a.
Yvon Béchard, c.a.
Johanne Blanchard, c.a.
Pierre Dalcourt, c.a.
Richard Dalcourt, c.a.
Rémi Deschambault, c.a.
Claude Girard, c.a.
Gilles Guay, c.a.
Gilles Simard c.a.

ont été admis sociétaires

Les Associés de

Maheu, Noiseux & Compagnie
Systématisation et administration

ont le plaisir
d'admettre à titre de membres

Louis Martin, M.B.A., H.E.C.
J-Guy Lefebvre, M.B.A. Harvard
Robert Benoit, B.Sc.
Michel Goulet, M.B.A. Harvard
J-Claude Coutu, c.a.
Louis Gibeau, Lic. es Sc. Comm.

LES PLACEMENTS COLLECTIFS INC.

Fonds Desjardins Canadien
Fonds Desjardins Obligations
Fonds Desjardins International
Fonds Desjardins Spec.

AVIS AUX DÉTENTEURS D'UNITÉS DE PARTICIPATION DES FONDS MENTIONNÉS EN TITRE

AVIS vous est, par les présentes, donné que la Compagnie de Placements Collectifs Inc. rappelle tous les certificats au porteur d'unités de participation des Fonds mentionnés en titre afin de les échanger contre des unités nominatives dûment enregistrées dans les livres du fiduciaire. Les futurs dividendes seront payés directement par la compagnie aux détenteurs enregistrés et ne pourront plus être encaisssables dans les succursales bancaires au moyens des coupons au porteur annexés aux certificats.

Vous êtes donc par les présentes requis de transmettre tous vos certificats de titres au porteur accompagnés des coupons au bureau du fiduciaire et ce, par messagerie ou courrier recommandé.

Le Fiduciaire,
FIDUCIE DU QUÉBEC,
Service à la clientèle
1, Complexe Desjardins,
Suite 1422,
Case postale 34,
Succursale Place Desjardins,
Montréal, P.Q.
H5B 1E4

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Venez choisir vos
MEUBLES et MACHINES DE BUREAU
sur les lieux
Salle de montre unique à Montréal: dactylos, calculateurs, horloges de temps, heures flexibles, duplicateurs, machines à dicter, photocopieurs, systèmes de son, etc...
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
7035 av. du Parc
270-1141
Stationnement
Ouvert samedi de 9 à 12

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
2100, rue DRUMMOND
Montréal H3G 1X5 288-2152

ANNONCEZ DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA

TAXI 273-6331 DIAMOND

Au lieu d'utiliser de l'argent comptant,
Pourquoi n'auriez-vous pas un compte courant avec nous !
Association des Taxis Diamond Ltée
909 St-Grégoire
Appelez 273-1725

Une Compagnie à Fonds Social — Incorporée 1944 Incorporated — A Stock Company
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE CANADIENNE UNIVERSELLE LIMITÉE
CANADIAN UNIVERSAL INSURANCE COMPANY LIMITED

1155 boul. Dorchester ouest, Montréal Québec H3B 2K7

À TOUS LES *Bons* AGENTS ET COURTIERS D'ASSURANCE

L'atmosphère embrouillée des derniers mois dans le domaine de l'assurance-automobile a causé, jusqu'à maintenant, un ralentissement général dans l'industrie et nous a effectivement empêchés d'entrer en contact avec le public concernant nos projets de développement, non seulement en assurance-automobile mais aussi dans d'autres domaines d'assurance générale.

Maintenant que les incertitudes touchant l'assurance-automobile "no-fault" ont en grande partie été dissipées, nous sommes heureux de vous réaffirmer que *nous sommes ici pour y demeurer ! Nous avons confiance dans la stabilité et dans l'avenir de l'industrie de l'assurance.*

Comme nous entamons une nouvelle période, nous vous invitons à vous joindre à nous pour résoudre les problèmes quant à ce que nous espérons obtenir — une étroite collaboration entre le gouvernement et notre industrie afin de mieux subvenir aux besoins du public. Par conséquent, nous mettons à votre disposition tous les services et *le maximum de nos capacités commerciales* dans le domaine de l'assurance-automobile, biens et responsabilité. Nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions.

Téléphone: (514) 866-8444
J. M. Myette, Directeur Général
Maurice H. Daoust
Bernadette McCaffrey

André Côté
Kenneth M. Taylor

Norman C. Myette
Alexis T. Theriault

L'Ethiopie reconnaît que des Cubains combattent sur le front de l'Ogaden

NAIROBI (d'après Reuter et AFP) — L'Éthiopie a reconnu hier pour la première fois que des troupes cubaines étaient activement déployées sur le théâtre des combats de l'Ogaden.

Prenant la parole au cours d'un grand rassemblement suivi d'un défilé militaire dans le centre d'Addis-Abeba, le colonel Mengistu Haïlé Mariam, chef de l'État, a déclaré que son pays bénéficiait d'un soutien sans réserve de la part des autres pays socialistes et progressistes. Les Cubains, a-t-il dit, "qui sont bien connus pour être prêts à verser leur sang en tout temps, et n'importe où, dans l'intérêt d'un juste combat, se sont alignés aux côtés de l'armée du peuple éthiopien aux premières lignes".

Jusqu'ici, les dirigeants éthiopiens avaient affirmé que les Cubains se cantonnaient dans des rôles de conseillers, et d'instructeurs. Les observateurs pensent que les Cubains, fiers de s'être portés au secours de l'Éthiopie, ont encouragé le gouvernement éthiopien à être plus ouvert sur le rôle qu'ils en sont venus à jouer dans les combats. On pense que la plupart des Cubains déployés sur le terrain sont sur le front de l'est.

À Mogadiscio, des responsables du Front de libération de la Somalie occidentale (FLSO) ont déclaré au correspondant de l'agence Reuter que des unités éthiopiennes et cubaines, accompagnées d'équipages de chars et d'engins blindés, avaient été parachutées le 24 février derrière les lignes somalies à une centaine de kilomètres au nord-est de Dire Dawa dans le but de perturber les lignes de communication somalies. Selon ces responsables, les unités ont été "anéanties".

Si ces informations se confirment, il s'agirait d'une innovation tactique dans ce conflit qui dure depuis sept mois. Les observateurs occidentaux pensent, compte tenu de l'impossibilité de parachuter des chars de combats, que les engins blindés signalés par les Somalis sont des canons motorisés ASU 57 d'origine soviétique, conçus en particulier pour des missions anti-chars.

Le colonel Mengitsu a déclaré que treize pays au moins — dont des "États arabes réactionnaires" — participaient à la guerre d'encerclement contre l'Éthiopie. Selon le colonel Mariam, les nations impérialistes, dont les États-Unis, la France, l'Angleterre, l'Allemagne de l'Ouest et l'Italie, ainsi que leurs "laquais", aident activement la Somalie en Ogaden, les sécessionnistes du nord de l'Erythrée, ainsi que les éléments à l'intérieur et l'extérieur du pays opposés au gouvernement central.

Par ailleurs, le président Carter a promis hier à une délégation du gouvernement kenyan que des puissances occidentales, dont la Grande-Bretagne, se consulteraient "pour s'assurer que le Kenya dispose de moyens de défense convenables", apprend-on de bonne source à Washington.

Le président Carter recevait une délégation du gouvernement kenyan dirigée par le vice-président Daniel Arab Moi, et comprenant notamment le ministre des Affaires étrangères Munuya Waiyaki et le ministre des Finances Hwai Kibaki, qui séjourne à Washington jusqu'à la fin de la semaine.

Le président Carter a promis à ses interlocuteurs que les États-Unis accéléreraient la livraison de l'escadrille de chasseurs F-5 dont la vente avait été conclue il y a un an avec les autorités kenyanes. Les appareils devraient être livrés dans un mois environ.

Le Kenya s'efforce d'obtenir auprès du gouvernement américain le maximum de garanties pour sa sécurité, rappelle-t-on à Washington. La Somalie formule en effet des revendications territoriales sur certaines parties du territoire kenyan, habitées, selon elle, par les Somaliens.

Carter met à nouveau en garde le Kremlin

WASHINGTON (AFP) — Le président Carter a mis en garde hier l'Union soviétique contre la poursuite de son intervention militaire en Afrique et des répercussions éventuelles sur les négociations de limitation des armements.

C'est la première fois que Washington fait état d'une tension qui dépasse le cadre de conflits ponctuels ou locaux et serait susceptible d'affecter sérieusement la négociation d'un nouvel accord de limitation des armements stratégiques (SALT), jusqu'ici considéré comme la pièce maîtresse de la détente.

Mercredi matin, M. Zbigniew Brzezinski, conseiller présidentiel pour les questions de sécurité a le premier averti l'URSS que "son intrusion injustifiée" dans la guerre entre la Somalie et l'Éthiopie compliquerait inévitablement la négociation et la ratification d'un accord SALT. Le secrétaire d'État Cyrus Vance répétait à son tour cette déclaration.

Le président Carter et ses collaborateurs, se défendent d'établir "un lien" entre l'intervention soviétique en Afrique et les pourparlers SALT mais ils constatent que les circonstances créent de fait une telle relation. La diplomatie américaine semble ainsi rejeter à l'avance sur l'URSS la responsabilité des retards ou de l'échec temporaire de la négociation. Pour Carter, ce sont les Soviétiques qui ont lié les deux aspects. "Ce n'est pas nous qui avons commencé à les lier", a-t-il dit.

Cependant, le président Carter a déclaré avoir reçu directement de M. Gromyko, ministre soviétique des Affaires étrangères l'assurance que l'Éthiopie n'envahirait pas la Somalie. Répondant aux journalistes lors d'une conférence de presse télévisée, le président a indiqué que ces assurances s'ajoutaient à celles données par le gouvernement d'Addis Abeba.

On est loin maintenant de l'optimisme dont la Maison-Blanche faisait preuve voici quatre ou cinq mois quand le président Carter espérait pouvoir signer dans le courant de 1978 un second accord SALT. Ce dernier devait prendre le relai de l'accord de 1972 venu à expiration le 3 octobre dernier mais tacitement reconduit par l'URSS et les États-Unis.

En sortant de la Maison-Blanche en septembre, le ministre soviétique des Affaires étrangères Andrei Gromyko pouvait même envisager un sommet Carter-Brejnev.

Les diplomates de Washington estiment que les négociations sur l'accord SALT-2 ne progressent plus au rythme voulu, bien que le président Carter ait dit, lors de sa conférence de presse qu'ils n'étaient ni retardés, ni arrêtés. Sur le plan même du désarmement, les divergences se sont multipliées au cours des derniers mois. Elles ont porté sur les projets américains de bombe à neutrons, sur la portée des missiles de croisière américains et sur les nouveaux missiles soviétiques SS-16.

D'autre part, il est certain que Washington a ressenti une irritation croissante devant l'engagement soviéto-cubain en Éthiopie. Comme l'a redit hier le secrétaire d'État Cyrus Vance, on estime maintenant que 37.000 militaires cubains se trouvent en Afrique dont 11.000 en Éthiopie. Selon les services de renseignements, ils continuent à arriver au rythme de 200 par jour.

L'espoir de l'administration Carter serait d'obtenir un règlement négocié, si possible devant l'organisation de l'unité africaine (OUA), les deux autres volets de ce plan de paix étant le retrait des Somaliens, considérés comme les agresseurs, de l'Ogaden et le retrait des Soviétiques et des Cubains d'Éthiopie.

Mais, en dehors d'assurances éthiopiennes et soviétiques sur le respect de la frontière somalienne, ces propositions n'ont eu aucun écho. Aussi l'administration américaine qui s'est engagée à ne pas fournir d'armes aux belligérants de la corne de l'Afrique et ne souhaite pas intervenir, s'aperçoit-elle avec quelque amertume, comme en Angola, que d'autres le font aux dépens de son influence.

Après un échange de messages

Sommet Sadate-Begin en vue

JERUSALEM (d'après AFP et Reuter) — Une rencontre prochaine entre le premier ministre israélien, M. Menahem Begin et le président Anouard Sadate serait probable, a annoncé hier le commentateur politique de la radio israélienne.

Le commentateur a souligné que le message personnel que le président Sadate a envoyé à M. Begin par l'entremise du secrétaire d'État adjoint, M. Alfred Atherton, est le "premier contact personnel entre les deux hommes depuis le sommet d'Ismaïla".

M. Begin qui a annoncé à la presse la remise de ce message a refusé d'en divulguer le contenu même dans les termes les plus vagues. "Si je vous disais en quels termes il est rédigé je vous donnerais aussi une idée très claire du contenu", a-t-il répondu aux journalistes. Mais les correspondants qui se trouvaient à la présidence du conseil ont indiqué que M. Begin semblait "de très bonne humeur".

On rappelle que M. Alfred Atherton est rentré mercredi dans la soirée du Caire. Son retour était imprévu. On l'attendait pour hier ou aujourd'hui. Le message du président Sadate à M. Begin dont il était porteur expliquerait donc les raisons qui lui ont fait hâter son retour à Jérusalem.

M. Begin a déclaré que "M. Atherton est allé au Caire remettre aux dirigeants égyptiens les propositions israéliennes. A en juger par la réponse qu'il vient d'apporter je peut vous dire que les négociations vont se poursuivre". Dans les milieux proches de la présidence du conseil à Jérusalem, on ne confirmait pas les informations de la radio israélienne selon lesquelles une rencontre entre les deux hommes d'État pourrait être proche. Mais on note qu'en tout cas, rien ne saurait être décidé avant la rencontre Carter-Begin à la mi-mars.

Cela dit, on ne minimise pas l'importance de la reprise de contacts personnels, fût-ce par l'intermédiaire de M. Atherton, entre MM. Begin et Sadate, qui n'avaient pas échangé de message personnel depuis le sommet d'Ismaïlia, à Noël. On note que sur ce point, M. Atherton a réalisé l'un des buts qu'il se proposait dans son actuelle navette: rétablir un climat de confiance entre les deux pays et des contacts personnels entre leurs deux dirigeants.

En ce qui concerne les négociations pour la mise au point de la déclaration de principes, on déclare dans ces mêmes milieux, après les deux réunions de travail que M. Atherton a eues hier à Jérusalem, que la position de l'Égypte n'a pas bougé sur les deux points essentiels de divergence: le retrait d'Israël sur les frontières de 1967, et le droit à l'autodétermination des Palestiniens. On croit savoir que la réponse égyptienne aux propositions écrites d'Israël a été cette fois formulée oralement. C'est au retour de son prochain voyage au Caire que M. Atherton rapportera des propositions écrites, ajoute-t-on.

D'autre part, M. Begin a confirmé hier la décision du ministre de la Défense, M. Ezer Weizman, d'interdire l'implantation d'une nouvelle colonie dans le nord du Sinaï. La décision du président du conseil israélien constitue une rebuffade pour M. Ariel Sharon, ministre de l'Agriculture, fervent partisan d'une implantation juive massive en territoire occupé.

M. Weizman a donné l'ordre aux autorités militaires du nord du Sinaï d'empêcher un groupe de cinquante colons d'implanter une colonie à Kadish Barnea, à 75 km au sud de la région de Yamit, où l'implantation de colonies de peuplement a valu à Israël de nombreuses critiques à l'étranger.

L'initiative du ministre de la Défense faisait suite à la décision du gouvernement, formulée de façon ambiguë, de ne "pas adopter de politique nouvelle sur la question des colonies".

Cette décision a été interprétée par M. Weizman comme traduisant la volonté de ne plus implanter de colonies juives dans le Sinaï, position qui a suscité une vive réaction de la part de M. Sharon. Invoquant sa qualité de président du comité ministériel des implantations, celui-ci a déclaré avoir plus d'autorité dans ce domaine que M. Weizman.

Toutefois, au cours d'une réunion avec les deux hommes, M. Begin a entériné hier la décision de M. Weizman en déclarant qu'elle était conforme à celle du conseil des ministres.

La position de M. Begin confirme l'interprétation qui a été généralement donnée de la décision du gouvernement laissant penser qu'il s'agissait d'un "gel" des nouvelles implantations dans le Sinaï.

Les entretiens que M. Weizman aura la semaine prochaine à Washington, porteront autant sur des sujets politiques que sur les livraisons d'équipement militaire à Israël, croit savoir de bonne source le correspondant militaire de la télévision israélienne.

Selon ces sources, la question de la vente d'avions américains à l'Égypte, l'Arabie séoudite et Israël sera évoquée par M. Weizman.

FIDES

POUR DES HEURES DE LECTURE PASSIONNANTE !

GRANDE VENTE

Pré-inventaire

du 1er au 30 mars 1978

RÉDUCTION IMPORTANTE

Sur tous les livres de la librairie

Plus de 100,000 volumes en étalage !

RÉDUCTION DE 10% À 50%

Plus un grand choix de volumes à prix très spéciaux

HEURES D'AFFAIRES :

de 9 hrs. à 17 hrs. 30
tous les jours
de 9 hrs. à 17 hrs. le samedi

près du Métro Champ-de-Mars
Stationnement gratuit à l'arrière de l'immeuble.

LIBRAIRIE FIDES 235 est, boul. Dorchester Montréal Tél.: 861-9621

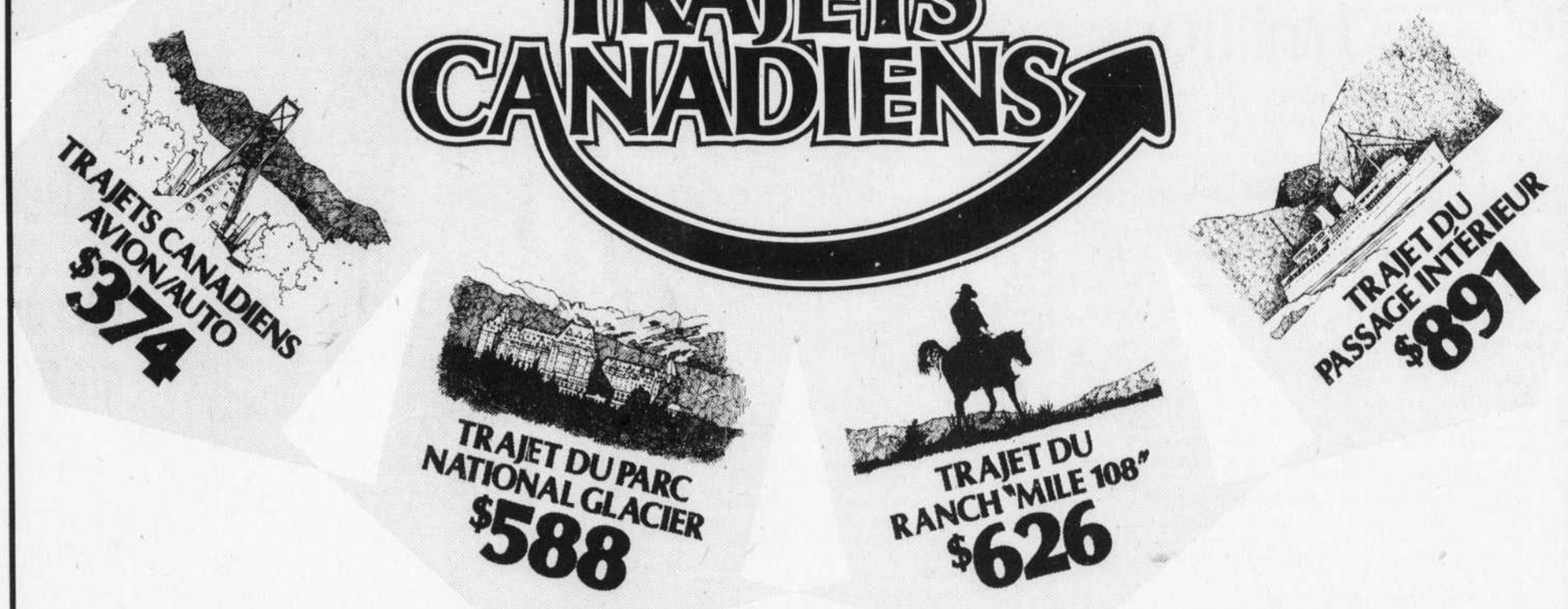

Du nouveau cette année pour voir du pays sans y mettre le prix

Pourquoi chercher ailleurs? Il y a tant à voir dans notre immense et beau pays. Une nouvelle formule de vacances offerte par CP Air, en collaboration avec l'Office de tourisme du Canada et CP Hôtels, met à votre portée un splendide choix de voyages-vacances. A des prix abordables.

Pour la première fois, vous pouvez profiter de nos tarifs économiques du type vol nolisé. Que faut-il faire? Il vous suffit de choisir un de nos itinéraires.

Ces quatre excursions que nous vous donnons en exemples ne sont que quelques-uns de nos nombreux Trajets canadiens. Nous pouvons vous emmener vers à peu près n'importe quel coin de notre magnifique pays.

Des trajets fascinants, variés et économiques...Vous n'avez qu'à suivre un de nos itinéraires d'une durée de 7 à 30 jours à partir de presque n'importe quelle grande ville canadienne située à l'extérieur de votre province et distante de plus de 400 milles. Puis retenez vos fauteuils au moins 45 jours avant votre voyage et acquittez le montant intégral du forfait excursion dans les 7 jours qui suivent la réservation.

Vous pouvez connaître les dates précises de départ et obtenir gratuitement notre brochure en couleurs sur nos divers trajets en appelant votre agent de voyages ou CP Air.

Pour voir du pays cette année, passez vos vacances au Canada.

Trajets canadiens avion/auto

A l'exemple du capitaine Cook, faites la découverte de la Colombie-Britannique. Passez 7 nuits et 8 jours dans ce coin du pays. Sept jours au volant d'une voiture compacte fournie par Budget Rent a Car; sans frais de millage. Et 3 nuits d'hébergement à Vancouver. Voyage aérien aller et retour Montréal-Vancouver. IT8CP1CCC1.

Trajet du Parc national Glacier

Des vacances de tout repos qui comprennent le trajet en avion de Montréal à Calgary. Dix nuits d'hébergement. Calgary-Vancouver en autocar dans les majestueuses Rocheuses. Vous visitez, entre autres, Banff, Jasper, les célèbres glaciers de Columbia et le Parc national Glacier. Ensuite vous pouvez parcourir Vancouver à votre guise pendant 3 jours avant de repartir content vers Montréal avec CP Air. IT8CP1CCC5.

Trajet du Ranch "Mile 108"

Le Far West de vos rêves! Un forfait qui comprend 9 nuits d'hébergement, dont 2 à Vancouver, puis 7 nuits au seul et unique Ranch "Mile 108". Une voiture compacte de location sans frais de millage. Plus l'aller et retour Montréal-Vancouver en avion. Youppi! IT8CP1CCC9.

Trajet du Passage intérieur

La croisière par excellence. Aller et retour Montréal-Vancouver en avion. Deux nuits à Vancouver. Puis la croisière fantastique que vous avez toujours voulu faire: 7½ jours, jusqu'en Alaska, à bord du renommé paquebot de CP Rail, le Princess Patricia. IT8CP1CCC2.

Ces prix, valables pour un forfait individuel et, s'il y a lieu, établis en fonction de deux personnes par chambre, peuvent être modifiés et ils tiennent compte des restrictions mentionnées dans notre brochure. Les tarifs du type vol nolisé et la réglementation pertinente ne valent que sous réserve de l'approbation du gouvernement.

Pour plus de renseignements, appelez votre agent de voyages. Ou encore, appelez CP Air: 931-2233 si vous êtes dans la région de Montréal. Dans certaines parties du Québec, composez 1-800-361-8026 sans frais d'interurbain.

J'ai un beau pays

CP Hôtels Canada CP Air